Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16161 – 7 F | VENDREDI 10 JANVIER 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le scandale de l'hormone de croissance rebondit

Cinquante enfants ont été contaminés

RÉVÉLÉE il y a près de quatre ans, l'affaire de l'hormone de croissance contaminée rebondit aujourd'hui avec la révélation, dans l'hebdomadaire *L'Express*, de nouveaux éléments accablants découverts par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction en charge de ce dossier. Ces nouveaux éléments pourraient, indique-t-on de source judiciaire, conduire le magistrat à prononcer de nouvelles mises en examen pour empoisonnement – et non *plus pour homicide involontaire*.

Ces éléments permettent d'établir que des lots d'une hormone de croissance, fabriquée à partir d'hypophyses de cadavres et que l'on pouvait tenir pour potentiellement contaminée par l'agent infectieux de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, ont continué à être distribués après le mois de juillet 1985.

Or, la direction de la pharmacie et du médicament avait interdit l'usage de ce type de produit dès le 17 juin 1985. Les principaux responsables avaient toujours démenti ce fait, le ministre de la santé ayant affirmé en 1992 que les hormones à risque avaient été retirées du marché dès juin 1985. Cette distribution d'environ 20 000 flacons aurait continué jusqu'au début de l'année 1986 et des traitements auraient été administrés chez des enfants qui n'avaient pas jusqu'alors reçu d'hormone de ce type.

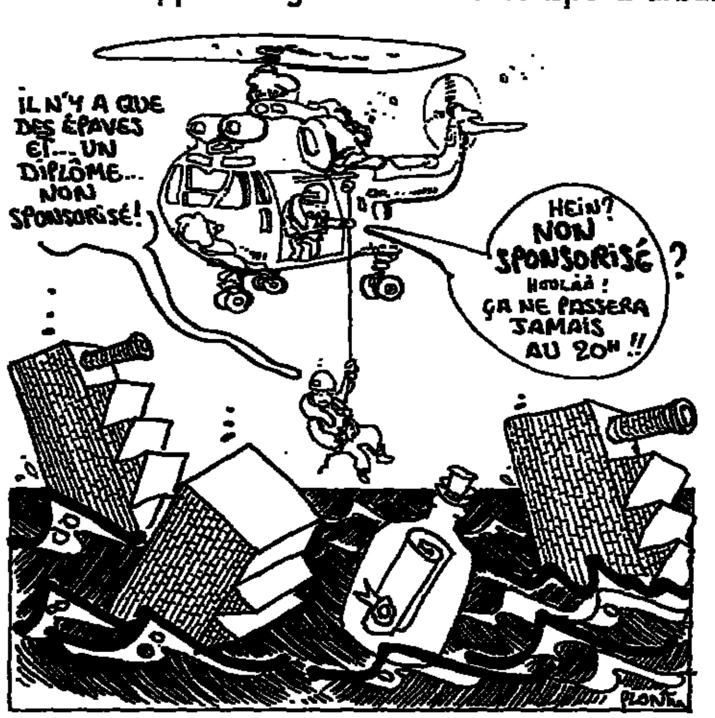
Au total, près de deux mille enfants ont, en France, été traités entre 1984 et 1985 avec une hormone de croissance potentiellement contaminée et cinquante d'entre eux sont morts ou atteints de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Le gouvernement a mis en place un système d'indemnisation des familles concernées.

A la suite de diverses plaintes de familles, cinq responsables de l'époque sont aujourd'hui mis en examen pour homicide involontaire.

Lire page 28

Gouvernement et syndicats s'opposent sur la flexibilité du travail

Appel à la grève dans les transports urbains le 24 janvier



ALAIN JUPPÉ a réaffirmé devant les ministres, mercredi 8 janvier, ses priorités (emploi, monnaie unique, « *amplification* » des réformes) et leur a recommandé une « *nouvelle manière de préparer les décisions* », s'appuyant davantage sur la concertation, alors que le climat social risque de se tendre.

Les syndicats s'opposent, en effet, à un accroissement de la flexibilité du travail, bien qu'à France Télécom, *par exemple*, la CFDT, FO, la CFTC et la CFE-CGC aient conclu avec la direction de l'entreprise un accord allant dans ce sens. Le projet de stages diplômants pour les jeunes suscite de vives critiques. La négociation salariale *dans la fonction publique* ne débouchera pas sur des hausses significatives. Le dossier de la SNCF reste explosif. Les syndicats des transports urbains appellent à la grève, le 24 janvier, pour la retraite à cinquante-cinq ans.

Lire pages 6, 15, 16 et 28

La Société générale achète le Crédit du Nord à Paribas

LE GROUPE PARIBAS a annoncé, jeudi 9 janvier, la cession prochaine d'une de ses filiales bancaires, le Crédit du Nord, à la Société générale. Le Crédit du Nord est estimé à 2,2 milliards de francs. Le Crédit du Nord était la banque *spécialisée dans la clientèle* des particuliers et des petites entreprises de la Compagnie financière de Paribas. Mais sa taille était jugée depuis longtemps insuffisante et des rumeurs de vente circulaient depuis plusieurs années. *En prenant le contrôle du* Crédit du Nord et en élargissant ainsi d'environ 10 % sa base de clientèle en France, la Société générale *tire les conclusions de* l'échec de sa candidature lors de la privatisation avortée du Crédit industriel et commercial (CIC).

Lire page 16

Alberto Tomba, le bon génie des pentes enneigées de Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

Les enfants de Sarajevo ont retrouvé le chemin des pistes de ski, sur les pentes enneigées des monts Igman et Bjelasnica. Une école de ski vient d'ouvrir ses portes, là même où les soldats se sont violemment combattus durant la guerre. Bientôt, ce sera au tour des skieurs confirmés de se lancer dans la descente de Babindol.

Sarajevo, où ont eu lieu les Jeux olympiques d'hiver en 1984, court après son passé... A Trebevic, la piste de bobsleigh, perforée et transformée *en poste de tir pour les tireurs isolés* serbes, ne sera pas restaurée.

« L'armée serbe a détruit tous les symboles de Sarajevo multi-ethnique et, de même, s'est attaquée aux symboles de Sarajevo ville olympique, explique Enes Terzic, le directeur du Comité olympique bosniaque (COB). *La patinoire et le musée olympiques ont été brûlés par les bombes. Et lors de leur retrait d'Igman-Bjelasnica, en 1993, les soldats serbes ont pillé, incendié et miné les sites olympiques. »*

Durant la guerre, Alberto Tomba, champion du monde et champion olympique de slalom, a ardemment défendu la cause « olympique » bosniaque. Aujourd'hui, il entend bien créer, avec la ville italienne de Sestrières, une Fondation pour la reconstruction du Sarajevo olympique. La star italienne s'est engagée à descendre prochainement la piste de Babindol. *« Alberto Tomba nous a énormément soutenus,* raconte Enes Terzic, *notamment en accueillant les skieurs bosniaques pendant la guerre. Il a trouvé des financements pour leur séjour et leur entraînement. Notre équipe a survécu grâce à lui. »*

La reconstruction des sites olympiques a été évaluée à 35 millions de francs. Cette année, le COB a investi 5 millions de francs. Les techniciens bosniaques ont travaillé sans relâche depuis la signature de l'accord de Dayton. Ils ont commencé à rétablir l'électricité et à enlever les mines.

Le climat est bien différent à Jahorina. Sur *cette montagne-phare du ski sarajévien*, rien n'est détruit, rien n'est brûlé. Un remonte-pente fonctionne. Jahorina est située près du fief ultranationaliste de Pale, aujourd'hui en République serbe. *Une certaine amertume est* évidente. *« Nous ne pourrons pas travailler sérieusement tant que les Sarajéviens ne reviendront pas »*, précise un responsable de la station.

Une nuit de février 1994, tandis *que* les Occidentaux menaçaient les Serbes de raids aériens, ces derniers skiaient à Jahorina, buvant et chantant. L'an dernier, le général Ratko Mladic fit une apparition sur des skis, tandis que la presse internationale évoquait ses crimes de guerre. Jahorina, au fil des années, est devenue un symbole de l'arrogance serbe.

Mais, aujourd'hui, Jahorina a la gueule de bois, et les pistes sont vides. *« Des officiers occidentaux nous ont annoncé qu'Alberto Tomba viendrait peut-être aussi ici »*, murmure M. Sokolovic, un responsable du Comité olympique de Jahorina.

A Sarajevo, l'esprit olympique et les envies sportives demeurent victimes de la division ethnique, à l'image du pays. Le pouvoir de Pale y veille. Les images de fête de 1984, lorsque tous les Sarajéviens, heureux et fiers, applaudissaient l'embrasement de la flamme olympique, paraissent bien flétries.

Rémy Ourdan

Deux marins sauvés des eaux



TONY BULLIMORE

UNE FRÉGATE australienne a pu récupérer Thierry Dubois et Tony Bullimore, deux des navigateurs solitaires naufragés du Vendée Globe. Mais le sort d'un troisième concurrent, Gerry Roufs, angoisse les organisateurs.

Lire page 19

■ La pneumonie de Boris Eltsine

Le président russe a été hospitalisé, mercredi 8 janvier, en raison d'une *« pneumonie »*, selon le Kremlin. p. 3

■ Corée du Sud : une grève de maturité

Michel Fouquin, spécialiste des économies asiatiques, explique, dans un entretien au *Monde*, en quoi la grève en Corée du Sud est un signe de maturité économique. p. 4

■ Enfants perdus de Kigali

Plusieurs milliers de gamins survivent comme ils peuvent dans les rues de la capitale rwandaise. p. 12

■ Les promesses du Stade de France

La plaine Saint-Denis, un quartier déshérité au nord de Paris, espère profiter de la construction du stade qui accueillera les principaux matches de la Coupe du monde de football. p. 11

■ L'attrait du gospel

La France s'est prise d'une récente passion pour le gospel, qui attire un public neuf. p. 23

■ Le Muséum en péril

Un incendie, en août 1996, a révélé la vétusté des bâtiments du Jardin des plantes, à Paris. Un rapport alerte aujourd'hui sur l'urgence de protéger ses inestimables collections. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 110 - 7,00 F

Pérou, les racines de la violence

COMMENT UN GROUPE, issu d'un mouvement de guérilla défait *militairement et dépourvu de* tout appui populaire, a-t-il pu – avec une efficacité qui a stupéfié le monde entier – prendre d'assaut la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, le 17 décembre 1996 ? Où le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) a-t-il trouvé l'énergie et les moyens de concevoir et d'exécuter, *au Pérou, la plus spectaculaire* prise d'otages jamais réalisée sur le continent américain ?

Ces questions reviennent, jusqu'à l'obsession, dans la bouche des responsables péruviens. Elles résonnent comme l'aveu de la vanité de leur action, depuis six années, face à une violence politique qu'ils pensaient avoir éradiquée.

Quel que soit son épilogue, la prise d'otages de Lima dissipe l'équivoque entretenue par le président péruvien, Alberto Fujimori, sur la réalité de son pays, tant à destination de ses concitoyens qu'à l'attention de la communauté internationale. Même si celle-ci n'a pas manqué d'adresser un soutien sans faille aux autorités *de Lima, le coup de force du* MRTA ruine pour longtemps l'image fallacieuse d'un Pérou paisible, sans risque et réconcilié après quinze années d'une violence politique qui a causé trente mille morts.

Enfin, *et surtout, l'action du* MRTA – qui détenait toujours, jeudi 9 janvier, soixante-quatorze *personnes en otage – rappelle* qu'aucune démocratie, même relative, ne peut s'accommoder durablement de *législations d'exception*, sans provoquer des réactions elles-mêmes exorbitantes.

Sans que cela puisse justifier son action, le commando du MRTA s'est livré à une opération terroriste face à un Etat qui, lui-*même, use de moyens terroristes* pour « pacifier » le pays. Les succès militaires remportés, depuis six ans, contre le Sentier lumineux *et le MRTA ont culminé* avec l'arrestation, en 1992, des principaux chefs des deux mouvements armés. La lutte menée par les autorités a conduit à une baisse spectaculaire de la criminalité politique, qui est tombée de 3 500 victimes en 1990 à 550 en 1995.

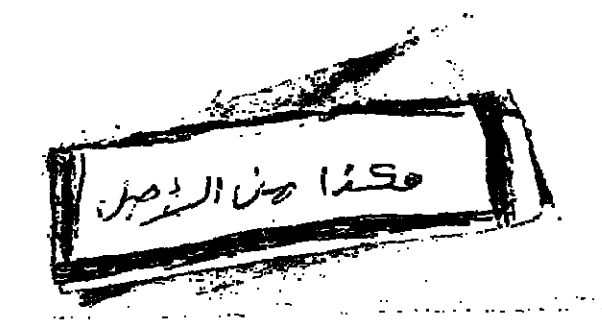
Alain Abellard

Lire la suite page 14

Un ramadan de crainte et d'espoir

LES QUATRE MILLIONS de musulmans de France attendent le mois du ramadan, qui s'ouvre vendredi *10 janvier, dans* un climat de crainte et d'espoir. La guerre que se mènent le pouvoir et les islamistes en Algérie, les projets *de lois sur l'immigration* et les querelles de clans en France plongent une grande partie de *cette communauté dans l'anxiété*. Les constructions de mosquées se heurtent souvent à l'hostilité de la *population. La polémique sur le* port du voile à l'école a été réactivée cet automne. Mais surtout, le fossé semble de plus en plus pro*fond entre les fidèles et les no*tables. Pour tenter de réorganiser les instances communautaires, le ministère de l'intérieur s'apprête à *prendre une initiative de dialogue* en direction d'une dizaine de personnalités musulmanes réputées pour leur indépendance et leur *modération*.

Lire page 8



TENSION Après l'annonce de la décision du gouvernement chypriote grec d'acheter des missiles S-300 à la Russie, le ministère turc des affaires étrangères a exprimé mercredi 8 janvier la *« détermination »* de son gouvernement *« à prendre toutes les mesures nécessaires contre le surarmement »* des Chypriotes grecs. ● MOSCOU et Nicosie affirment que ces missiles sont des armes défensives. Ankara les qualifie d'offensives et affirme qu'elles peuvent frapper des installations militaires du sud de la Turquie. ● LA TURQUIE, de son côté, négocie l'achat de missiles sol-air Hawk. ● LA DÉCISION CHYPRIOTE pourrait compromettre les efforts de relance des négociations pour un règlement de la question chypriote. Washington va dépêcher un émissaire spécial dans la région, Caray Cavanaugh, pour tenter de désamorcer la crise.

L'achat de missiles par Chypre ranime la tension entre Athènes et Ankara

La Turquie proteste contre le « surarmement » de Nicosie, qui, selon elle, « bouleverse l'équilibre en Méditerranée orientale ». La fièvre monte à Athènes, où le discours anti-turc prend le dessus sur les appels au dialogue

ANKARA
de notre correspondante

L'achat, par les Chypriotes grecs, de missiles antiaériens russes d'une portée de 150 kilomètres, qui intervient après l'arrivée récente sur l'île de chars T-80 (également de provenance russe), et la construction d'une nouvelle base aérienne et navale suscitent de sérieuses inquiétudes à Ankara, même si, publiquement, les autorités turques n'ont pas réagi avec toute la virulence dont elles sont capables.

« Cette situation va ébranler la paix dans la région », a averti le ministre de la défense, Turhan Tayan, accusant les autorités chypriotes de *« manquer de la maturité nécessaire »* pour assurer la paix. Toute tension sur l'île se reporte généralement sur les relations entre Ankara et Athènes, les deux frères ennemis de l'OTAN, affectant également toute la région égéenne.

Ankara semble, pour l'instant, avoir choisi de ne pas faire monter la tension avec des déclarations trop agressives, se contentant d'en appeler à la communauté internationale. Mais les autorités turques s'empressent de faire comprendre que leur attitude ne doit pas être interprétée comme un signe de faiblesse. *« Il est évident que la Turquie ne tolérera pas des développements qui compromettent la sécurité du peuple chypriote turc, menacent son propre territoire, ses capacités militaires, et qui bouleversent l'équilibre entre la Turquie et la Grèce en Méditerranée orientale »*, indique un communiqué du ministère des affaires étrangères.

Rauf Denktash, président de la « République turque de Chypre du Nord », qui avait récemment attiré l'attention sur le risque d'un conflit armé à Chypre, aurait souhaité une réaction plus musclée de la part d'Ankara. S'exprimant sur une radio turque, il s'est plaint que la Turquie avait fait trop peu et trop tard. *« Si la Turquie avait tapé sur la table le jour où les premiers tanks sont arrivés sur l'île, les Grecs* [chypriotes] *n'auraient pas pu s'avancer ainsi. »*

Le camp turc a cependant accueilli avec satisfaction les réactions de la communauté internationale, notamment celle des Etats-Unis, qui ont sévèrement rabroué Nicosie pour l'accord signé avec Moscou. Cet accord semble compromettre les efforts déployés depuis quelques mois par Washington pour tenter de régler le problème de l'île divisée. *« La décision chypriote* [grecque] *introduit un élément nouveau et déstabilisateur sur l'île et dans la région, au moment où la communauté internationale explore les moyens de favoriser la coopération politique »*, a déclaré le porte-parole du département d'État. Un médiateur américain, Carey Cavanaugh, devrait se rendre en fin de semaine à Nicosie, Ankara et Athènes pour tenter de désamorcer la tension. La France a également exprimé ses craintes quant au maintien de la paix dans la région.

Une île divisée

MER NOIRE
TURQUIE
GRÈCE
CHYPRE
"RÉPUBLIQUE TURQUE DE CHYPRE DU NORD" (reconnue seulement par la Turquie)
Cap Ag. Andreas
Cap Kormakiti
Kyrenia
Morfou
Famagouste
Cap Arnauti
Cap Greco
RÉPUBLIQUE DE CHYPRE (population grecque)
Larnaca
Paphos
Limassol
Cap Zevgari
LIGNE DE DÉMARCATION
20 km

A l'égard de la Russie, l'éternelle rivale, les Turcs ne cachent pas leur irritation. Les liens qui se renouent entre Moscou et Nicosie leur rappellent la situation qui prévalait pendant la guerre froide. De plus, lors de sa récente visite en Russie, en décembre, le ministre turc des affaires étrangères, Mme Tansu Ciller, avait obtenu l'assurance du premier ministre Viktor Tchernomyrdine que la Russie *« ne fournirait pas d'armes offensives »* à Chypre.

De crise en crise, Chypre continue d'être un casse-tête pour Ankara, vingt-deux ans après son intervention sur l'île. Les sentiments nationalistes dans le pays et l'arrivée au pouvoir du premier ministre Necmettin Erbakan – qui était membre du gouvernement turc lors de l'invasion de l'île en 1974 et dont l'intransigeance avait largement contribué à bloquer les négociations – rendent improbable un assouplissement du côté turc. La Turquie campe sur ses positions, insistant sur la formation d'une fédération – ou confédération – bizonale et bicommunautaire, où les communautés turque et grecque seraient traitées à égalité.

> Le premier ministre turc a rappelé que son pays ne permettrait jamais l'« enosis », l'intégration de l'île avec la Grèce

M. Erbakan a rappelé mardi 7 janvier que la Turquie ne ferait jamais machine arrière sur Chypre et ne permettrait pas l'*enosis*, l'intégration de l'île avec la Grèce.

L'engagement de la Turquie ne se limite pas au stationnement de 30 000 soldats dans le nord de l'île. Le gouvernement turc a signé, le 3 janvier, un nouveau protocole de coopération économique avec la communauté chypriote turque, offrant 250 millions de dollars d'assistance financière à la petite « République » – reconnue uniquement par la Turquie et qui est étranglée par un embargo commercial international – pour redresser ses finances.

Le gouvernement turc, dans l'espoir de limiter cette dépendance financière qui grève ses propres finances déjà malsaines, a cependant imposé aux Chypriotes l'introduction de mesures d'austérité, similaires à celles du FMI, si souvent critiqué par le premier ministre Erbakan.

La Turquie s'était préparée psychologiquement à faire face à la pression politique des Occidentaux pour mettre fin au conflit : 1997, dans les rêves de négociateurs peut-être trop optimistes, devait être l'année de la solution à Chypre, les événements sanglants des mois derniers ayant rappelé à l'opinion internationale la fragilité du *statu quo*.

En fait, les derniers incidents suggèrent au contraire un risque de montée de la tension sur l'île ensoleillée, qui est également une des régions les plus militarisées au monde.

Nicole Pope

Les protagonistes s'équipent en missiles anti-aériens de plus en plus sophistiqués

COMME s'ils redoutaient des attaques aériennes surprises dans leurs espaces côtiers de souveraineté nationale, Grecs et Turcs s'arment. A l'OTAN, la Grèce et la Turquie sont considérées comme les deux seuls pays membres fondateurs de l'Alliance atlantique à pouvoir encore risquer de se faire la guerre.

Les derniers projets d'achat d'armements, par les Grecs chypriotes comme par les Turcs, en témoignent. Les premiers, qui comptent une armée de 10 000 hommes appuyée par quelque 2 000 conseillers militaires grecs, viennent de souffler le chaud en confirmant qu'ils négociaient avec les Russes la commande de missiles sol-air S-300, après avoir acquis une quarantaine de chars T-80 auprès du même fournisseur. Déployé à côté de missiles sol-air Mistral conçus par la France pour la défense aérienne à très courte portée, dont Chypre a déjà commandé plus d'une trentaine de batteries, le S-300, qui est en quelque sorte un super-Patriot (utilisé par les Américains pendant la guerre du Golfe), peut changer radicalement le rapport des forces. D'autant que le S-300, un missile censé atteindre 150 kilomètres de portée, n'a encore jamais été livré à l'étranger.

Ce qui signifie que, là où il sera installé, le S-300 peut contribuer à neutraliser une large portion de l'espace aérien turc et contrebalancer la supériorité aérienne assez nette de la Turquie sur la Grèce, même si de récents incidents aériens montrent que des aviateurs grecs, à bord de Mirage 2000, sont capables de venir à bout de F-16 pilotés par des Turcs.

« HAWK » D'OCCASION

De son côté, Ankara ne demeure pas sans réagir. La Turquie négocie avec la Belgique et les Pays-Bas la possibilité de leur acheter des missiles sol-air *Hawk* d'occasion, que le groupe français Thomson-CSF serait amené à moderniser en équipant ces batteries – qui sont d'origine américaine – d'une électronique améliorée. Les discussions à propos des *Hawk* destinés à Ankara butent encore sur le prix à payer à Thomson et sur la nature des compensations – la modernisation de Mistral – attribuées à la Belgique.

A Chypre, les Turcs maintiennent pas moins de 30 000 hommes. Ankara fait, depuis deux ans, un gros effort dans le domaine militaire : service national plus long, effectifs augmentés, matériels modernisés.

Jacques Isnard

En Grèce, les « colombes » se heurtent aux « durs » du gouvernement

Critiqué, le secrétaire d'Etat chargé du dossier chypriote vient de démissionner

ATHENES
de notre correspondant

LA GRÈCE s'est offusquée des protestations émises par Washington, Paris et Londres après l'achat de missiles russes sol-air S-300 par Chypre. Athènes a évidemment apporté son soutien au gouvernement de Nicosie, avec lequel elle a conclu en novembre 1993 par un accord de défense commune. *« La Grèce est solidaire des efforts déployés par Nicosie pour assurer sa défense et on doit respecter le droit fondamental d'un Etat indépendant à renforcer sa capacité défensive, surtout dans les conditions particulières prévalant à Chypre »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement, Dimitis Reppas. *« Ceux qui sont opposés au système d'armement choisi n'ont qu'à exercer des pressions sur la Turquie pour aboutir à un règlement juste et viable à Chypre et permettre la démilitarisation de l'île »*, a-t-il ajouté, relançant la balle dans le camp d'Ankara.

Les autorités grecques ne semblent pas disposées à accepter les remontrances des Etats-Unis, qui ont estimé que la signature du contrat constituait *« un pas dans la mauvaise direction »*, contrariant les efforts de paix à Chypre. Les Etats-Unis, qui ont annoncé l'envoi d'un médiateur dans la région, ont protesté auprès de l'ambassadeur de Grèce à Washington, tandis que l'ambassadeur américain à Athènes s'est entretenu de l'affaire avec le chef de la diplomatie grecque, Théodore Pangalos. *« Chacun a exprimé ses vues sur la question »*, a indiqué M. Reppas, ajoutant : *« Nous sommes ouverts au dialogue. »* Il a précisé qu'aucune rencontre avec un membre du gouvernement n'était pour l'instant prévue.

L'analyse dominant à Athènes est qu'il faut être prêt à répondre à une agression turque contre Chypre ou la Grèce, et renforcer la force de dissuasion. Le ministre de la défense, Akis Tsohatzopoulos, a affirmé mardi 7 janvier dans le grand journal du soir *Ta Nea* que *« les forces armées turques se préparent depuis 1995 à changer les frontières en Egée »*. *« C'est un fait sans précédent qu'un pays membre de l'OTAN, la Turquie, se prépare systématiquement à un niveau militaire à des attaques contre l'intégrité territoriale d'un pays voisin allié »*, a-t-il lancé.

Cette question *« regarde non seulement la Grèce, mais l'ensemble de l'Union européenne, qui ne peut accepter une telle attitude »*, a souligné M. Tsohatzopoulos, lançant un appel à *« tous les alliés de la Grèce pour accroître leurs efforts auprès de la Turquie s'ils veulent sauvegarder la stabilité et la paix dans la région »*.

SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE

La situation actuelle contraint la Grèce *« à maintenir ses forces armées dans un état maximum de préparation et de dissuasion »*, a par ailleurs relevé le ministre de la défense. Il a indiqué que les dépenses militaires grecques, qui atteignaient 6,6 % du PIB en 1980, en représentent aujourd'hui 4,5 %, alors que les dépenses de la Turquie sont restées stables, à 5 %.

Les dirigeants grecs ont annoncé en novembre un programme d'armement de 16,6 milliards de dollars, comprenant notamment l'achat de soixante chasseurs, pour s'assurer *« la nécessaire supériorité aérienne en Egée »*, selon le premier ministre Costas Simitis. *« La Grèce examine, dans le cadre de ce programme et en fonction de son intérêt national, toutes les propositions, sans rien exclure »*, a indiqué M. Reppas, interrogé sur l'éventualité d'achat par la Grèce de missiles russes.

Les dirigeants grecs sont particulièrement échaudés depuis le grave incident d'Imia, l'îlôt rocheux du Dodécanèse dont la souveraineté a été revendiquée par Ankara, il y a un an. Les deux pays avaient alors évité l'incident militaire grâce à l'intervention immédiate du président Clinton. Les incidents de l'été dernier à Nicosie, au cours desquels deux Chypriotes grecs ont été tués, n'ont fait qu'échauffer un peu plus les esprits. Les Grecs sont depuis convaincus que les Turcs *« préparent quelque chose »*.

Pourtant, après sa victoire aux législatives de septembre, Costas Simitis, rénovateur convaincu, a fait appel à l'un de ses proches, Christos Rozakis, professeur de droit international, qu'il a nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères chargé du dossier chypriote et des relations gréco-turques, pour dégager une nouvelle politique face à Ankara. Dès le début, le professeur s'est heurté à son ministre de tutelle, le bouillant Théodore Pangalos, qui a renforcé ces derniers mois son discours antiturc.

Partisan d'un *« rapprochement pas à pas »* avec la Turquie sur la base du droit international, il a proposé d'étendre le moratoire en vigueur l'été entre la Grèce et la Turquie, afin de geler les manœuvres militaires en Egée jusqu'à la fin de l'année. Il a aussi proposé une procédure similaire pour le survol de Chypre par les appareils grecs et turcs. Ces propositions ont été vivement critiquées par les *« durs »* du gouvernement, MM. Pangalos et Tsohatzopoulos, et par l'appareil du PASOK, la formation socialiste au pouvoir. Isolé, Christos Rozakis a démissionné le 2 janvier, officiellement pour *« raisons de santé »* après avoir subi un malaise cardiaque.

Peu avant sa démission, il annonçait en privé une prochaine initiative grecque pour sortir de l'impasse gréco-turque. Costas Simitis doit trancher ce jeudi la question au cours d'une réunion cruciale.

Didier Kunz

Vingt et un ans de conflit

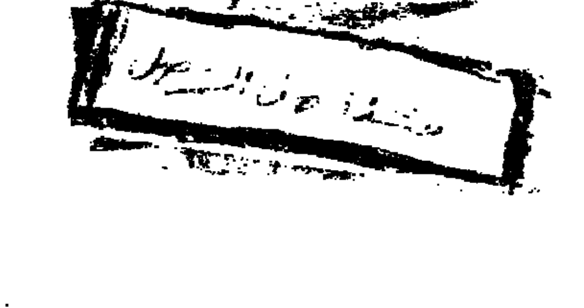
● **1974** : après des années d'affrontements entre les deux communautés chypriotes, un coup d'Etat fomenté à l'instigation de la junte militaire d'Athènes renverse le chef du gouvernement de Nicosie, Mgr Makarios. Le 20 juillet, des troupes turques débarquent à Chypre. Au terme de combats très meurtriers, l'armée turque prend le contrôle de près de la moitié nord de l'île, dont la population chypriote grecque a fui. Trente mille soldats turcs y sont toujours stationnés. Des « casques bleus » de l'ONU sont déployés le long de la ligne de démarcation, qui traverse la capitale, Nicosie. Ils sont aujourd'hui mille trois cents.

● **1975** : les premières négociations entre dirigeants des deux parties de l'île s'ouvrent sous l'égide de l'ONU. Elles ne déboucheront pas, pas plus qu'aucune des tentatives menées depuis pour les relancer.

● **1983** : la partie nord de l'île, dirigée par Rauf Denktash, se proclame « République turque du nord de Chypre ». Elle ne restera reconnue que par Ankara, l'ensemble de la communauté internationale ne reconnaissant que le gouvernement chypriote grec.

● **1995** : à l'initiative de la France, l'Union européenne apporte des éléments nouveaux dans une situation totalement figée depuis vingt ans sur une partition de fait. Les partenaires européens de la Grèce demandent à Athènes de lever son obstruction à l'établissement d'une union douanière entre l'Union européenne et la Turquie. Les Européens, en contrepartie, promettent au gouvernement chypriote l'ouverture de négociations en vue de son adhésion à l'Union, six mois après l'aboutissement de la réforme des institutions européennes devant permettre l'élargissement.

● **1996** : Américains et Britanniques tentent de relancer les négociations sur le statut de l'île. En août, cependant, sur la ligne de démarcation, des Chypriotes grecs manifestent contre le maintien du *statu quo*. Deux jeunes manifestants sont tués, à trois jours d'intervalle, par la police chypriote turque. Parallèlement, divers incidents, en mer Egée notamment, relancent régulièrement la tension entre Athènes et Ankara.



Le chef de l'Etat russe a été hospitalisé à Moscou au motif officiel d'un « début de pneumonie »

Boris Eltsine n'a pas récupéré de son quintuple pontage coronarien

Le président russe, Boris Eltsine, a été hospitalisé mercredi 8 janvier dans la soirée à la Clinique centrale de Moscou. Cette hospitalisation, deux ***mois après l'intervention de chirurgie cardiaque*** **subie par M. Eltsine, est officiellement expliquée par un « *début de pneumonie* ». Ces derniers** ***jours, le Kremlin avait annoncé que le chef de*** **l'Etat souffrait d'un « *refroidissement* » et qu'il avait dû annuler tous ses rendez-vous.**

EN DÉPIT des multiples déclarations médicales rivalisant d'optimisme quant à l'évolution de son état de santé, Boris Eltsine, soixante-cinq ans, n'a jamais récupéré une véritable autonomie depuis le quintuple pontage coronarien pratiqué le 5 novembre par le professeur Renat Aktchourine, assisté de spécialistes américains.

Au terme d'une longue convalescence, il avait, officiellement, repris ses activités à la fin décembre. Quelques jours plus tard, on évoquait un « *refroidissement* » dû à une infection grippale, plusieurs membres de son entourage familial étant atteint par cette épidémie hivernale. Le 4 janvier, le chancelier Helmut Kohl, rencontrant le président russe, avait trouvé ce dernier pâle et fatigué et lui aurait conseillé de prendre plus de repos. Le professeur Aktchourine déclarait, pour sa part, que ce refroidissement n'était pas lié au pontage et ne représentait aucune menace pour son coeur.

Où en est-on aujourd'hui ? « *Les médecins ont établi que les premiers signes de la pneumonie étaient apparus* », déclare un communiqué officiel, qui précise que, afin « *de faire un meilleur diagnostic et d'administrer le traitement approprié, la décision a été prise d'une hospitalisation à la Clinique centrale de Moscou pour plusieurs jours* ». L'hypothèse officielle est que l'infection grippale s'est compliquée d'une surinfection pulmonaire dont on ne sait si elle est d'origine bactérienne ou virale, c'est-à-dire accessible ou non à un traitement antibiotique. En théorie, cette infection ne devrait pas avoir d'incidence sur la fonction cardiaque du président russe, même si l'on ne peut exclure qu'une pneumonie intense et étendue ait ici des conséquences négatives sur la fonction ventriculaire droite.



De Houston, le professeur Michael DeBakey, qui a servi de consultant durant l'intervention du 5 novembre, a estimé que le président russe devrait se remettre rapidement. Il a déclaré à Reuter que Boris Eltsine était sous antibiotiques et que son état de santé devrait s'améliorer suffisamment vite pour qu'il quitte l'hôpital d'ici « *trois jours à une semaine* ». Le professeur DeBakey estime qu'il ne s'agirait pas d'une pneumonie, mais d'une simple grippe.

UNE AUTRE HYPOTHÈSE

Le professeur Aktchourine « *ne considère pas du tout que sa vie soit en danger, et le fait est qu'elle ne l'est pas*, a-t-il ajouté. *Comme son cœur fonctionne presque normalement, Eltsine peut être considéré comme une personne normale atteinte d'une grippe. Il va mieux avec la grippe maintenant, après l'opération, que s'il avait attrapé la grippe avant* ».

Seule l'évolution, dans les prochains jours, de l'état de santé du malade permettra d'établir la réalité du diagnostic. Une autre hypothèse est toutefois avancée dans les milieux spécialisés de la chirurgie cardiaque. Il semble acquis que le président russe n'a pas récupéré, en dépit du quintuple pontage coronarien, une fonction cardiaque normale. Or l'une des complications les plus courantes d'une insuffisance cardiaque majeure est l'installation d'un oedème aigu du poumon, affection dont les symptômes peuvent être rapprochés d'une pneumonie dès lors que l'on souhaite ne pas dire la vérité.

Jean-Yves Nau

Alexandre Lebed juge la situation « intolérable »

Réagissant à l'hospitalisation de Boris Eltsine pour une pneumonie, Alexandre Lebed a affirmé, jeudi 9 janvier, sur les ondes de la radio Echos de Moscou, qu'« *à la tête de l'Etat russe se trouve un homme malade et âgé, qui doit prendre sa retraite* ». M. Lebed a ajouté qu'« *en raison de son état de santé Boris Eltsine ne pouvait pas gouverner le pays et vivre sa vie* ». « *Il faut faire un choix et, dans ce cas-là, il faut choisir la vie* », a déclaré le principal opposant au chef de l'Etat, limogé en octobre de son poste de secrétaire du Conseil de sécurité russe. Boris Eltsine lui reprochait alors de se préparer ouvertement à lui succéder.

« *Selon la Constitution, notre pays est bâti pour une seule personne, le président, et si celui-ci est au lit à l'hôpital, toutes les affaires du pays sont couchées avec lui* », a poursuivi M. Lebed. Selon lui, une telle situation est « *intolérable* », en raison de la situation « *trop tendue* » dans le pays.

Un attentat mortel à Madrid est attribué à l'ETA

Un lieutenant-colonel de l'armée de terre a été tué à bout portant avant l'explosion d'une voiture piégée

MADRID
de notre correspondante

Un attentat, en plein Madrid, a causé la mort, mercredi 8 janvier, du lieutenant-colonel de l'armée de terre espagnole Jesus Cuesta Abril, quarante-neuf ans, tué de deux balles dans la tête, alors qu'il regagnait son domicile. Les agresseurs, un homme et une femme, d'apparence jeune et sportive, ont agi à visage découvert, selon les témoins, avant de prendre la fuite. Peu après, une Opel blanche qui, semble-t-il, avait été utilisée par les assassins, explosait à quelques mètres de là, devant un supermarché du quartier de la Moratalaz, blessant cette fois un membre de la garde royale qui passait par là et qui a dû être hospitalisé.

L'identité de la victime – un militaire, cible privilégiée des actions terroristes – et les méthodes, de l'assassinat à bout portant à la voiture piégée, tout, selon la police espagnole, laisse penser que cette double action violente est signée par l'organisation séparatiste basque ETA. Au lendemain de l'attentat à la grenade manqué, dimanche, contre des installations de l'aéroport madrilène de Barajas, le ministre de l'Intérieur, Jaime Major Oreja, avait d'ailleurs prédit, qu'il fallait s'attendre « *à des coups d'éclat de l'ETA* ». Et cela, en raison des nombreuses arrestations de dirigeants et militants du mouvement séparatiste basque opérées ces derniers mois, notamment par la police française, dont la collaboration s'est accrue dans la lutte antiterroriste.

Si cet attentat meurtrier est bien l'oeuvre de l'ETA, il vient renouer avec la longue liste d'autres actions semblables qui, en 1996, ont causé la mort de cinq personnes. C'est le 26 juillet 1996 que le sang a coulé pour la dernière fois, lors de l'assassinat, par balles, d'un entrepreneur basque de Guipuzcoa, qui refusait de payer l'« impôt révolutionnaire » exigé par l'ETA. Pour les Madrilènes, le dernier assassinat qu'ils avaient eu à déplorer était celui d'une forte personnalité, l'ancien président du tribunal constitutionnel, Francisco Tomas y Valiente, soixante-trois ans, tué dans son bureau de l'université autonome de Madrid, le 14 février 1996.

AVERTISSEMENTS

Les obsèques du lieutenant-colonel devaient avoir lieu dès jeudi, mais en attendant, dans une capitale espagnole presque en état de siège, certains prévoient le pire. Les avertissements déguisés ou prémonitoires n'ont pas manqué et, le matin même de l'attentat, des représentants de Herri Batasuna, la coalition indépendantiste basque, avaient mis le gouvernement en garde : « *Vous jouez avec le feu !* avaient-ils dit, *en ne voulant pas écouter les revendications de l'ETA qui demande que ses prisonniers en Espagne soient regroupés au Pays basque pour qu'ils puissent avoir la visite de leurs proches.* »

Une revendication écartée jusqu'ici par les autorités en place. Pour le ministre de l'intérieur, rendu dans un premier temps euphorique par les coups portés contre l'organisation indépendantiste, au point qu'il avait estimé publiquement un jour que l'ETA n'avait jamais été aussi faible, le réveil a été brutal. Mercredi soir, le pessimisme prévalait : « *1997 sera une année rude sur le plan du terrorisme* », déclarait M. Oreja, tant il semble évident, malgré tous les coups portés, que l'ETA dispose encore de structures d'appui à Madrid.

Marie-Claude Decamps

Le président Milosevic reconnaît la victoire de l'opposition à Nis

LE GOUVERNEMENT de Serbie a demandé, mercredi 8 janvier, à la commission électorale de Nis (la deuxième ville du pays, située à 220 kilomètres au sud de Belgrade) de reconnaître la victoire de l'opposition obtenue aux élections municipales du 17 novembre. « *La documentation présentée par le ministère de la justice montre que l'organisation politique Zajedno* [Ensemble, coalition de l'opposition] *a obtenu 37 sièges au conseil municipal, contre 32 au Parti socialiste* [SPS, au pouvoir], *et un au Parti radical* [SRS, ultranationaliste] », indique un communiqué officiel diffusé par l'agence d'Etat Tanjung.

Refusant de se plier à une décision de justice qui lui ordonnait d'invalider la victoire accordée au Parti socialiste, la commission électorale de Nis avait décidé, samedi, de convoquer de nouvelles élections. Le communiqué du gouvernement précise à cet égard qu'il « *s'attend que la commission électorale tienne compte de ces faits, qu'elle retire sa décision sur la convocation d'un nouveau scrutin, et qu'elle valide les résultats définitifs afin que les conditions pour la constitution du conseil municipal soient créées* ».

L'OPPOSITION CONTINUE SES MANIFESTATIONS

Cette décision du gouvernement de Belgrade semble refléter sa volonté de suivre, au moins partiellement, les recommandations de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui avait demandé aux autorités serbes, à la suite d'une mission dirigée par Felipe Gonzalez, de reconnaître la victoire de l'opposition dans quatorze des dix-huit plus grandes villes de Serbie. Les autorités serbes ont à ce propos indiqué que « *cet exemple* [de Nis] *montrait que les problèmes, les erreurs et les abus pouvaient être efficacement réglés uniquement au sein des institutions du système* ».

L'un des dirigeants de la coalition, Zoran Djindjic, a précisé, après le communiqué du gouvernement, que l'opposition « *ne sera pas satisfaite et continuera ses manifestations tant que tous les résultats des élections du 17 novembre n'auront pas été reconnus et que les médias et la justice de la Serbie ne seront pas libres* ». Mercredi, l'opposition a, une nouvelle fois, rassemblé quelque 50 000 manifestants dans le centre de Belgrade, malgré l'important dispositif policier mis en place. Les étudiants ont annoncé qu'ils envisageaient de camper, par groupe de cent, devant les cordons de police tant que les barrages seront en place, et qu'ils organiseront une relève toutes les heures. – *(AFP, Reuter.)*

Monaco célèbre ses sept cents ans d'histoire dans la sobriété

NICE
de notre correspondant

La monarchie monégasque s'est montrée sobre et dépouillée dans les apparats célébrant son septième centenaire.

Comme pour tenter de mieux faire ressortir les liens entre un prince et son peuple, Rainier III a dévoilé, mercredi 8 janvier, la statue en bronze de François, premier souverain des Grimaldi, qui fut surnommé en gênois « *la Malizia* » (la malice). Et il a offert à ses sujets un thème de réflexion : « *Taillé dans la pierre et le métal, que notre Malizia demeure désormais le symbole de notre union.* » A l'entrée de Monaco, sur la basse corniche, un bar affiche un slogan sur fond de maillot de l'AS Monaco : « *1997 sera une année formidable au pays des Grimaldi.* »

A l'entrée de la cathédrale de l'Immaculée-Conception, à deux pas du palais, nul besoin d'invitation pour assister au *Te Deum*, les cartes d'identité étaient les seuls sésames : la cérémonie était réservée aux habitants de Monaco et de Beausoleil. Pas une seule personnalité étrangère n'avait été conviée.

MOMENT SOLENNEL

Le prince Rainier n'était accompagné que des princesses Caroline et Stéphanie et du prince Albert. Le catholicisme est religion d'Etat, a rappelé l'évêque de Monaco, monseigneur Sardou, évoquant les liens permanents entre la principauté et le Vatican. Emissaire de Jean-Paul II, monseigneur Tauran, chargé auprès du Saint-Siège des relations avec les Etats étrangers, a décrit la contribution que peut apporter le petit Etat, membre de l'ONU depuis 1993, à la construction d'une vie internationale pacifique, et a lancé une mise en garde contre « *les facilités des conditions d'existence* » : « *Il faut prendre garde qu'elles ne créent une mentalité qui conduise à tout obtenir sans effort.* »

Le *Te Deum* de Mozart, interprété par les musiciens et les chœurs de l'Opéra de Monaco, fut le moment le plus solennel de la journée. A l'extérieur de la cathédrale, la principauté a retrouvé son décor traditionnel, à la fois désuet et médiatique : les gardes et leurs plumeaux rouge et blanc, le prince et les altesses, les photographes et leurs téléobjectifs. Environ deux mille personnes entourent, sans protocole, un simple pupitre dans un coin de la place. L'hymne monégasque résonne sur des airs enjoués. Ses paroles sont de circonstance : « *Holà, vous qui êtes nos voisins ! (...) Nous avons toujours eu les mêmes princes, et personne ne pourra nous faire changer.* (...) *Dieu nous aidera.* »

Dans son discours, le maire de Monaco, Anne-Marie Camparro, se risque à citer Machiavel : « *Un prince qui serait aimé de ses sujets ne peut être assailli.* » Les visages princiers sont toujours imperturbables, même si Albert esquisse un sourire. La timidité en public du prince héréditaire est connue de tous. « *Il faudra bien qu'un jour il prenne ses responsabilités* », dit un Monégasque. Le prince Rainier laisse entendre que son fils apprend bien le métier et pourra un jour lui succéder. Peut-être avant l'an 2000.

Gad Weil a travaillé avec le prince Albert pour préparer le spectacle retraçant l'histoire des Grimaldi, projeté mercredi soir sur le port de Monaco. Le metteur en scène a été frappé par l'unité familiale de la principauté. « *C'est comme la relation avec le père, à la fois rassurant, pesant et agréable.* »

Au fil des diapos projetées sur le port, malgré la pluie, on découvre les Grimaldi et les surnoms que l'Histoire a donnés à chacun des souverains, Albert l'Humaniste, Louis le Soldat, Rainier le Bâtisseur. Le prince héréditaire, amateur de sport, coureur olympique de bobsleigh, est déjà Albert le Sportif.

Jean-Pierre Laborde

Le premier ministre John Major et le chef du Labour Tony Blair ouvrent la campagne électorale au Royaume-Uni

LONDRES
de notre correspondant

La campagne électorale est officiellement lancée au Royaume-Uni. Alors que la date du scrutin – prévue pour le 1er mai mais qui pourrait avoir lieu n'importe quel jeudi d'ici là – n'est toujours pas annoncée, John Major, le premier ministre, et le chef de l'opposition, Tony Blair, ont tenu chacun leur tour leur conférence de presse de rentrée, mardi 7 et mercredi 8 janvier. Leur maître-mot à tous deux a été : « *leadership* ».

C'est en effet sur la personnalité de leur chef plus que sur leur programme que les conservateurs et les travaillistes placent leurs espoirs. La conférence de presse de M. Major était délibérément présidentielle, à l'américaine. Le premier ministre, qui se sait plus populaire que son propre parti, se tenait debout derrière un podium, comme à la Maison Blanche. Il s'en est pris directement à son rival car les *tories* veulent que les élections apparaissent aux yeux de l'opinion comme une bataille entre MM. Major et Blair. C'est pourquoi il s'en est pris à « *l'hypocrisie défiant l'imagination* » de M. Blair qui a atteint, selon lui, « *le degré zéro de l'honnêteté* » en proposant en début de semaine de débarrasser les rues des mendiants et autres délinquants.

Se limitant à évoquer les trois principaux thèmes de sa campagne, la réforme électorale proposée par l'opposition, l'économie et l'Europe, – « *bien sûr, nous devons rester dans l'Union européenne* » –, le premier ministre a aligné les principaux slogans de la campagne, dont l'un apparaît déjà sur des panneaux publicitaires : le vote sera « *un choix entre deux futurs, le sourire ou les larmes* ».

La réponse de M. Blair ne s'est pas faite attendre : « *Je dis au peuple britannique : dans ces temps incertains, la Grande-Bretagne ne peut se permettre d'avoir un premier ministre incertain ni d'être gouvernée par un parti incapable d'être dirigé. C'est le nouveau Labour – le parti qui est au centre de la politique britannique – qui est le seul capable d'amener notre pays vers l'avenir* ». « *Il ne s'agit pas de ma personnalité contre la sienne. Il s'agit de* leadership, *de vision* ».

C'est pour rassurer à tout prix que le chef du *Labour* fait campagne au nom de la loi, de l'ordre et de la famille et qu'il prêche – y compris contre les revendications de ses partisans – la rigueur financière la plus sévère en se refusant à toute augmentation de l'impôt sur le revenu. Ce qui l'oblige à rester dans le vague sur son programme.

Il faudra attendre quelques semaines pour que le chancelier de l'échiquier fantôme, Gordon Brown, dévoile peu à peu ses options budgétaires. Le souvenir du fiasco de 1992, quand le *Labour* qui croyait la partie gagnée avait tout gâché en publiant un projet de budget prévoyant des hausses d'impôts, reste vivant dans les esprits.

ENVOLÉE EN BALLON

L'absence de substance et les attaques personnelles incessantes dans une situation politique jalonnée de scandales expliquent le peu d'enthousiasme de l'opinion. D'autant que celle-ci est lasse d'une campagne électorale qui a en fait commencé il y a plus de deux ans, après l'arrivée de Tony Blair à la tête du Labour.

Tout ayant déjà été dit, c'est sans doute ce qui explique pourquoi la performance, au demeurant bonne, de M. Major, a été éclipsée par l'envolée en ballon du milliardaire Richard Branson et celle de M. Blair par la démission du populaire entraîneur du club de football de Newcastle United, Kevin Keegan. Et la perspective de deux à trois mois de campagne n'apparaît guère alléchante à nombre d'électeurs atterrés par le niveau qu'elle risque d'atteindre.

S'il est un point sur lequel MM. Blair et Major n'entendent pas croiser le fer, c'est bien sur l'avenir de la monarchie, que tous deux soutiennent. Un grand *show* télévisé de la chaîne privée *ITV* baptisé « *le sondage le plus massif de l'histoire* » a montré, mardi, qu'ils étaient d'accord avec les deux-tiers des quelques 2,6 millions de coups de fil enregistrés. Seuls 34 % étaient opposés à la monarchie, mais ils étaient 56 % en Ecosse. Ce que l'on peut retenir du débat est que les Britanniques sont mécontents des Windsor, si l'on excepte la reine et la reine-mère ; ils sont en majorité favorables à un référendum sur la monarchie ; ils n'aiment guère le prince Charles, héritier de la couronne ; enfin, ils ne croient pas que cette institution millénaire subsistera en l'an 2047.

Patrice de Beer

La justice ordonne l'arrestation des dirigeants du mouvement de grèves en Corée du Sud

Le syndicat le plus important du pays décide de s'associer à la protestation

Le mouvement social qui affecte la Corée du Sud depuis deux semaines est entré, jeudi 9 janvier, dans une nouvelle phase avec la décision de la justice de délivrer un mandat d'amener contre les dirigeants grévistes. Menacé de s'essoufler, le conflit pourrait ainsi être relancé par cette offensive judiciaire. Un deuxième syndicat, le plus important du pays, a d'ores et déjà décidé d'arrêter le travail les 14 et 15 janvier.

LA JUSTICE sud-coréenne a délivré, jeudi 9 janvier, des mandats d'amener à l'encontre des dirigeants syndicaux qui animent le mouvement de protestation contre la réforme du code du travail qui secoue le pays depuis deux semaines. Selon la télévision publique, Yonhap Television News, vingt syndicalistes sont visés. Les services du procureur ont indiqué que ces derniers s'étaient rendus coupable d'« *obstruction* », un délit passible de peines allant jusqu'à cinq années d'emprisonnement.

« *Si le gouvernement envoie la police, nous lanceront les grèves immédiatement* », a indiqué le chef des grévistes, Kwon Young-kil, lors d'une conférence de presse tenue dans les jardins de la cathédrale catholique de Myongdong, haut lieu des mouvements démocratiques de la capitale.

M. Kwon dirige la Confédération coréenne des syndicats (KFTU). Ce syndicat non reconnu, qui revendique trois cent mille adhérents, a déclenché la vague de grèves. Selon ses responsables, les arrêts de travail affectent les usines des cinq constructeurs automobiles, les chantiers navals, les principaux hôpitaux et les stations de télévision. Pour la première fois, les employés syndiqués de la Bourse ont débrayé, mercredi, sans toutefois que les transactions en soient affectées.

Le mouvement, qui donnait des signes d'essouflement – illustré notamment par la reprise partielle du travail chez Hyundai –, risque toutefois d'être relancé par la décision d'un autre syndicat d'entrer en scène. La Fédération des syndicats coréens (FKTU), forte d'un million deux cent mille membres, qui est le seul syndicat officiellement reconnu par les autorités, a en effet lancé un mot d'ordre de grève pour les 14 et 15 janvier.

Après avoir annoncé son intention de supprimer dix mille postes de fonctionnaires pour relancer une machine économique essoufflée, le président Kim Young-sam a indiqué, jeudi 9 janvier, que le gouvernement ferait preuve de « *dureté* » à l'égard des grévistes qui « *perturbent l'ordre social et aggravent les difficultés de l'économie* ».

Le projet de réforme de la législation du travail, qui accroît la flexibilité du marché, avait été adopté en catimini, le 26 décembre 1996, au Parlement, par les seuls députés pro-gouvernementaux. Il prévoit notamment de faciliter les procédures de licenciement et le recours au travail temporaire. – (AFP.)

Michel Fouquin, spécialiste des économies asiatiques

« L'Asie orientale connaît une phase de ralentissement mais restera une zone de forte croissance »

DIRECTEUR ADJOINT du Centre d'études prospectives et d'informations économiques internationales (Cepii), Michel Fouquin est un chercheur spécialiste des économies d'Asie orientale dont il a analysé les ressorts du succès. Il est le coauteur d'ouvrages intitulés *Pacifique, le recentrage asiatique* (Economica, 1991) et *Le Développement économique de l'Asie orientale* (La Découverte, 1995). Dans un entretien au *Monde*, il éclaire les enjeux de la crise sociale en Corée du Sud.

« Quels sont les enseignements que l'on peut tirer de la crise sociale en Corée du Sud ? S'agit-il d'une tendance de fond qui peut affecter les autres « dragons » asiatiques ?

– Il faut d'abord bien voir qu'il y a dans ce mouvement un aspect spécifiquement coréen et donc difficilement généralisable au reste de l'Asie. La Corée du Sud a l'habitude de régler ses problèmes de manière brutale, voire violente. Depuis la fin de la colonisation japonaise en 1945, l'histoire a montré que les manifestations de rue parvenaient souvent à infléchir le cours politique du pays.

– N'y a-t-il pas néanmoins d'épuisement d'un modèle économique ?

– C'est l'autre aspect du phénomène. La Corée du Sud est en train de devenir un pays développé : elle arrive à l'âge de la maturité. Le pays connaît une situation de suremploi, au point d'être contraint d'entrouvrir les portes de l'immigration car les Coréens ne veulent plus faire les « *sales boulots* ». Par ailleurs, les salaires croissent très fortement : 15 % par an sur la décennie écoulée. C'est énorme. En même temps, la main-d'œuvre coréenne jeune a acquis un très haut niveau d'éducation. Une population qui a progressé de cette façon-là devient beaucoup plus exigeante sur ses droits, en particulier sur les lieux de travail.

– Pourquoi cette détermination du gouvernement à réformer le code du travail ?

– Le modèle coréen s'est inspiré dans une certaine mesure du modèle japonais avec la stabilité et la sécurité de l'emploi dans les grands groupes. C'est une forme d'emploi à vie. Le problème de ces grands groupes, aujourd'hui, est qu'ils doivent vivre avec une masse de travailleurs peu qualifiés, coûteux et dans des secteurs en déclin. De plus, ces industries sont délocalisées en Chine ou dans des pays à faible coût de main-d'œuvre. Il faut pouvoir recycler les salariés en Corée. Dans le même temps, les patrons des PME n'arrivent pas à recruter une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, car celle-ci préfère les grands groupes. Il y a donc de multiples pénuries locales sur le marché du travail et le patronat milite pour une plus grande flexibilité.

– La Corée du Sud annonce-t-elle des évolutions que connaîtront les autres « dragons » de la première génération ?

– Mettons à part Hongkong qui a déjà massivement délocalisé son industrie en Chine du Sud et est devenu un centre international de services. Le territoire va en outre connaître une situation exceptionnelle avec son retour, le 1er juillet 1997, dans le giron pékinois. Singapour, aussi, est devenu une plateforme internationale de haute technologie et de services. Ces deux cités ont donc déjà vécu avec succès leur mutation . A la limite, on peut comparer la situation de la Corée du Sud avec celle de Taïwan. Il semble cependant que Taïwan ait mieux géré son passage vers une société avancée. D'une part, son économie est plus équilibrée : moins de grands groupes et plus de PME qui sont souvent des entreprises familiales dotées d'une gestion très flexible de leur main-d'œuvre. D'autre part, il semble que la répartition des revenus y soit, elle aussi, plus équilibrée qu'en Corée du Sud. Enfin, une situation géostratégique spécifique explique une certaine propension au compromis.

– La crise coréenne éveille beaucoup d'intérêt en Occident, car certains commentateurs y voient l'illustration de l'essoufflement du fameux « miracle asiatique ». Après l'euphorie béate des premiers commentaires, n'est-on pas tenté aujourd'hui de noircir exagérément le tableau ?

– La croissance en Asie de l'Est sur la période 1991-1995 a été fantastique. Il y avait vraiment de quoi être admiratif et béat. Deux facteurs l'ont alimenté : la hausse du yen et l'ouverture du marché chinois. On en revient aujourd'hui à des proportions plus raisonnables. C'est un nouveau cycle conjoncturel. Il y a certes un ralentissement de la croissance, notamment parce que le yen est en train de baisser, mais ce n'est pas dramatique. Il y a décélération et non rupture. La situation est même moins grave que celle qui a prévalu en 1985, année de récession à Singapour, Malaisie, Thaïlande et Indonésie. Sur la longue durée, on reste dans une logique de rattrapage et les taux de croissance devraient demeurer en moyenne supérieurs à 6 % pour la prochaine décennie, à l'exception notable du Japon qui est le seul pays de la région à avoir des perspectives médiocres. Les effets de la « bulle spéculative » nippone ne sont, semble-t-il, pas encore résorbés.

– N'y a-t-il pas, malgré tout, épuisement de la compétitivité au niveau régional ?

– Globalement, non. Il y a certes des secteurs, comme l'industrie de la chaussure, qui sont en perte de vitesse dans les pays de la première génération ou qui disparaissent. Ce genre d'industrie de main-d'œuvre se déplace rapidement. Mais les métiers de la finance et les activités de haute technologie se développent ou vont se développer. Singapour est devenu le leader mondial du disque dur pour ordinateur personnel, Taïwan est leader pour les scanners de bureau, et la Corée du Sud a dépassé le Japon dans les mémoires électroniques. Les industries plus élaborées remplacent les industries légères de main-d'œuvre.

– Vous ne voyez donc pas se profiler à court ou moyen terme de problèmes de saturation ?

– Il est probable qu'on se dirige, au XXIème siècle, vers une économie mondiale organisée autour de mégalopoles, le reste de la planète – c'est horrible à dire – devenant un quasi-désert. Pourquoi des mégalopoles ? Parce que pour être un centre de l'économie mondiale, dans lequel vous trouverez toutes les activités, il faut compter maintenant des agglomérations comprises entre 10 et 15 millions de personnes. On évoque souvent les contraintes écologiques. Paradoxalement, c'est peut-être dans ces zones asiatiques saturées de population qu'on pourra les résoudre le plus facilement et non dans les déserts de Sibérie. Car en Asie, les catastrophes écologiques ne sont pas supportables longtemps. C'est très vite intenable. Il y aura, bien sûr, d'autres contraintes qui pèseront sur le développement asiatique, comme l'insuffisance des infrastructures, mais celles-ci sont en fait de nouveaux marchés qui relanceront la croissance au lieu de la freiner. Pour me résumer, je pense que si le « miracle » du début des années 90 ne se renouvellera pas, l'Asie va cependant rester une zone de forte croissance. »

Propos recueillis par Frédéric Bobin

Séoul préoccupé par son déficit commercial

La situation financière de la Corée du Sud, généralement jugée saine, supporte mal la comparaison avec Taïwan. L'île nationaliste enregistre en effet, cette année, un excédent commercial record, de 14,7 milliards de dollars (75 milliards de francs), alors que le gouvernement coréen s'inquiète de plus en plus de la croissance de son déficit. Celui-ci a plus que doublé en l'espace d'une année, atteignant 12 milliards de dollars. En dépit des efforts de dépréciation du won, la monnaie nationale, le gouvernement coréen éprouve des difficultés à enrayer la détérioration des comptes extérieurs. Il doit affronter les effets de la baisse du yen, principale monnaie asiatique, de la chute du prix des semi-conducteurs, ainsi que de la très forte demande intérieure de produits importés. A l'exception de Taïwan et de Singapour, les économies d'Asie du Sud-Est enregistrent toutes d'importants déficits de leurs comptes courants.

Mme Albright veut étendre l'OTAN aux pays de l'Est

WASHINGTON. Madeleine Albright, qui doit succéder à la fin du mois à Warren Christopher au poste de secrétaire d'Etat, a plaidé mercredi 8 janvier pour un renforcement du rôle des Etats-Unis dans le monde. Mme Albright a déclaré, lors d'une audience devant la commission des affaires étrangères du Sénat, que Washington ferait davantage pour réduire les tensions à Chypre, entre l'Inde et le Pakistan et au Haut-Karabakh, et qu'il maintiendrait son rôle dans les efforts de paix au Proche-Orient et en Irlande du Nord. La priorité sera aussi donnée à l'approbation rapide par le Sénat de la convention sur les armes chimiques. La future secrétaire d'Etat, d'origine tchécoslovaque, a aussi souligné l'importance d'une extension de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) aux pays de l'Est. Précisant que ce sera une des priorités de la politique étrangère américaine. « *La leçon centrale de ce siècle*, a-t-elle déclaré, *est que l'Amérique doit rester une puissance européenne (...). L'OTAN ne peut pas et ne doit pas préserver l'ancien rideau de fer comme frontière orientale. C'était une division artificielle.* » – *(AFP, Reuter.)*

L'Armée républicaine irlandaise justifie de nouveaux attentats

DUBLIN. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a affirmé mercredi qu'en dépit de sa présente campagne d'« *opérations militaires* », elle demeurait prête « *à faire face à ses responsabilités* » en créant les « *conditions nécessaires à un vrai processus de paix* », c'est-à-dire un cessez-le-feu. Dans son premier communiqué développé depuis de longs mois, publié jeudi à Dublin par le magazine républicain *An Phoblacht*, l'IRA réaffirme son objectif historique de « *réunification du pays* », mais se dit « *attachée à une paix durable qui requiert des négociations sans exclusive* », en déplorant « *l'absence continue de volonté politique* » de Londres en ce sens. Elle réitère à ce propos qu'« *il ne peut y avoir de conditions préalables posées à la participation à de telles négociations* », en référence à l'exclusion de son aile politique, le Sinn Fein, des pourparlers multipartites. – *(AFP.)*

Reprise des affrontements entre le Hezbollah et Israël au Liban-sud

BEYROUTH. Le Hezbollah chiite a intensifié, mercredi 8 janvier, ses opérations contre les troupes israéliennes dans la zone occupée au Liban-sud, faisant un mort et neuf blessés dans leurs rangs au cours de deux attaques. Plusieurs roquettes se sont abattues sur le nord d'Israël et dans la zone occupée, sans faire ni victimes ni dégâts. Ces tirs, dont le Hezbollah a nié être l'auteur, ont immédiatement déclenché un raid aérien israélien sur un fief intégriste à 45 kilomètres au sud-est de Beyrouth, et la marine israélienne a repris le harcèlement de bateaux de pêche libanais au large de Tyr. Dans ce climat, le Groupe de surveillance du cessez-le-feu (France, Etats-Unis, Syrie, Liban, Israël) a lancé, à l'occasion d'une réunion, un appel « *à la retenue* » et a annoncé des « *mesures pour amener les belligérants à épargner les zones civiles* ». – *(AFP.)*

Marée noire au Japon

MIKUNI. La côte de Mikuni, à 400 kilomètres à l'ouest de Tokyo, est menacée par une marée noire de grande ampleur provoquée par le chavirage d'un pétrolier russe. La coque du bâteau s'est brisée en deux lors du naufrage, le 2 janvier, pendant une tempête. Une partie a sombré, mais la proue du bateau flotte à la surface et se trouve à 200 mètres de la côte. Elle renfermerait 2 800 tonnes de brut qui s'échappent peu à peu dans la mer, estiment les experts de l'Agence de la sécurité maritime. Au moins 5 kilomètres de littoral sont déjà pollués par la marée noire qui s'étend en mer sur un rayon de 200 kilomètres, selon certaines évaluations des médias nippons. Le mauvais temps et des vagues hautes de plusieurs mètres ont empêché toute tentative de largage de produits chimiques sur la zone contaminée. Les produits de la mer, surtout les algues, les coquillages, les oursins et le turbot, constituent la principale activité des populations locales. – *(AFP.)*

Le Cameroun livre des Rwandais accusés de génocide

ARUSHA. Le président camerounais, Paul Biya, a signé un décret autorisant le transfert à la prison du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) à Arusha (Tanzanie) de quatre « *génocidaires* » présumés, dont le colonel Théoneste Bagosora, ancien directeur de cabinet au ministère rwandais de la Défense, considéré comme un des principaux responsables du génocide de 1994, a annoncé, jeudi 9 janvier, Béatrice Lacoste, porte-parole du TPR. Ce dernier demandait depuis six mois au gouvernement camerounais de lui livrer les quatre hommes, inculpés par le TPR de génocide et crimes contre l'humanité. Cette annonce a été faite alors que commençait le premier procès, remis plusieurs fois, organisé par le TPR. Jeudi matin, un ancien bourgmestre, Jean-Paul Akayesu, était amené au siège du TPR, encadré de policiers. – *(AFP.)*

M. Chirac justifie l'attitude française en Centrafrique

PARIS. Lors du conseil des ministres, mercredi 8 janvier, Jacques Chirac a répondu aux critiques de Lionel Jospin sur l'attitude française en Centrafrique, où la mort de deux militaires français a déclenché des représailles contre les soldats centrafricains mutinés. « *Le président de la République a fait part de sa surprise de constater que certains dirigeants politiques proposaient que la France ne réagisse pas quand ses soldats sont assassinés froidement et publiquement* », a déclaré Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, rapportant les propos du chef de l'Etat. « *Qu'on ne compte pas sur la France pour ne pas réagir quand on assassine ses soldats* », a-t-il ajouté. Lundi, le premier secrétaire du Parti socialiste avait mis en garde le gouvernement français contre le risque d'être entraîné dans un « *engrenage militaire* » en Centrafrique. Pour sa part, le ministre de la défense, Charles Millon, a souligné que les deux soldats français tués à Bangui étaient tombés dans un « *piège* ».

■ **NIGERIA : Washington vient d'exprimer à nouveau son désaccord avec le régime militaire nigérian.** « *Nous sommes très inquiets*, a déclaré, mercredi 8 janvier, Madeleine Albright, secrétaire d'Etat désigné. *Nous examinons de façon active les différentes façons de faire connaître notre volonté, y compris par plusieurs sanctions.* » Les relations entre Washington et Abuja n'ont cessé de se dégrader depuis l'exécution, en novembre 1995, de neuf opposants, dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa. – *(AFP.)*

Le président zaïrois Mobutu revient en France suivre des soins médicaux

M. Chirac souhaite une « solution durable » à la crise des Grands Lacs

Le président zaïrois Mobutu devait revenir, jeudi 9 janvier, en France, où il avait déjà séjourné du 4 novembre au 17 décembre, après avoir été opéré, en août, d'un cancer de la prostate en Suisse. A Kinshasa, son entourage avait fait savoir que sa convalescence nécessiterait qu'il revienne consulter ses médecins.

LE CHEF DE L'ETAT zaïrois était attendu, *jeudi 9 janvier*, à Nice, d'où il devait se rendre dans la villa qu'il possède à Roquebrune-Cap-Martin. L'ambassade de France à Kinshasa a confirmé avoir délivré, mardi, à la demande de la présidence zaïroise, des visas pour le maréchal Mobutu, son épouse et sa suite. *« M. Mobutu et sa famille peuvent se rendre en France quand ils le veulent,* a déclaré un diplomate français. *Nous ne sommes ni la Suisse, ni les Etats-Unis »*. La Suisse avait refusé le renouvellement de son visa au chef de l'Etat zaïrois après son opération à Lausanne. Les Etats-Unis continuent de refuser un visa au président Mobutu et aux membres de son entourage depuis plusieurs années. Ils ne lui avaient accordé qu'un visa limité pour se rendre à New York et pour des dates déterminées, comme ils l'avaient fait à l'égard du chef de l'Etat cubain, Fidel Castro. A son retour au pays après quatre mois d'absence, le président zaïrois a mis en place un *« gouvernement de crise »*, commencé à restructurer les forces armées défaites par la rébellion dans l'Est du pays et préparé contre elle une contre-offensive – mais celle-ci se fait toujours attendre alors que les rebelles ont encore gagné du terrain.

« DRAME HUMAIN »

La rébellion a demandé mercredi à la France, la Belgique, l'Afrique du Sud, l'Angola et le Togo de *« retirer immédiatement leurs mercenaires »* du Zaïre, où ils appuieraient les forces gouvernementales. Ignorant les démentis des autorités françaises, de la société sud-africaine Executive Outcomes et de Jonas Savimbi, le chef de l'ex-rébellion angolaise, Gaëtan Kakudji et Bizima Karaha, *« chargés des relations internationales »* au sein de l'Alliance rebelle, ont déclaré, dans une conférence de presse, que si ces mercenaires n'étaient pas retirés, *« on s'en occuperait »*.

A Paris, au cours de la cérémonie des vœux du corps diplomatique à l'Elysée, Jacques Chirac a renouvelé, mercredi, son appel à une *« intervention internationale »* dans la région des Grands Lacs et souhaité qu'Américains et Européens trouvent ensemble une *« solution durable »* au *« drame humain »* qui s'y joue.

M. Chirac a estimé que *« la crise des réfugiés »* n'était *« pas terminée »* et il a ajouté : *« Au-delà de l'action remarquable des organisations humanitaires qu'aurait dû épauler une force multinationale, nos Etats doivent mobiliser leurs moyens au secours de ces centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à l'abandon. »* – (AFP.)

Le gouvernement sud-africain veut réglementer les activités des sociétés de mercenaires

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« Une compagnie de sécurité » qui fournit des *« conseillers techniques »* : Eeben Barlow définit ainsi les activités de sa société de mercenaires, Executive Outcomes, basée à Pretoria. Cet ancien lieutenant-colonel des forces spéciales de l'armée sud-africaine qualifie de *« mensonge »* les accusations d'un engagement aux côtés des troupes régulières zaïroises face à la rébellion dans l'est du Zaïre (*Le Monde* du 8 janvier). Le gouvernement de Nelson Mandela, de son côté, semble prendre ces accusations au sérieux et a récemment annoncé la prochaine mise en place d'une législation devant permettre de mieux contrôler les activités des mercenaires. Déjà montrée du doigt pour avoir vendu des armes au gouvernement rwandais, l'Afrique du Sud souhaite éviter de voir son image une nouvelle fois ternie dans la crise des Grands Lacs.

C'est la seule raison pour laquelle les autorités sud-africaines semblent enfin décidées à agir. Jusqu'à présent, elles s'étaient contentées de juger condamnables les activités d'Executive Outcomes sans essayer d'y mettre un frein. Davantage préoccupé par ses problèmes intérieurs et rebuté par la difficulté d'instaurer une législation coercitive en la matière, le gouvernement de la « nouvelle » Afrique du Sud s'était accommodé de la présence encombrante des mercenaires.

Ces derniers ont pourtant un profil peu susceptible de leur attirer les faveurs du pouvoir noir. A l'image de leur patron, les mercenaires d'Executive Outcomes sont, pour la plupart, d'anciens membres des forces spéciales de l'armée de l'apartheid. Ils ont participé, à ce titre, à la « sale guerre » du régime de ségrégation raciale contre ses opposants, aujourd'hui à la tête du pays.

Sentant venir la fin de ce régime, une poignée d'entre eux, menés par Eeben Barlow, ont décidé, en 1989, de se reconvertir dans le secteur privé. Après avoir créé Executive Outcomes, ils ont d'abord offert leurs services à leur ancien employeur, l'armée sud-africaine, en participant à la formation et à l'entraînement des forces spéciales. A partir de 1993, ils ont commencé à opérer sur la scène africaine.

« LISTE D'ATTENTE »

La guerre civile en Angola a été leur premier théâtre d'opérations extérieur. Environ cinq cents mercenaires sud-africains ont épaulé les troupes du président Dos Santos, celles-là mêmes qu'ils avaient combattues quelques années auparavant dans les rangs de l'armée de l'apartheid. Officiellement simples instructeurs, ils ont joué, en réalité, un rôle décisif dans la victoire gouvernementale contre les rebelles de Jonas Savimbi. Après la signature des accords de paix, fin 1994, Executive Outcomes s'est rabattue sur la Sierra Leone, s'engageant là aussi aux côtés du gouvernement contre la rébellion jusqu'à la conclusion de la paix, en décembre dernier.

Aujourd'hui, les mercenaires sud-africains sont à la tête d'une véritable multinationale, qui s'appuie sur un trésor de guerre de plusieurs dizaines de millions de dollars. Executive Outcomes est une compagnie dûment inscrite au registre du commerce, qui affiche un chiffre d'affaires officiel de 27 millions de dollars (environ 140 millions de francs). Executive Outcomes peut puiser dans un vivier de plusieurs centaines d'hommes et affiche une « liste d'attente » de plus de mille candidats, alimentée par la réduction des effectifs dans l'armée sud-africaine et des salaires environ cinq fois supérieurs. Du général au sous-officier, elle peut mobiliser une gamme complète d'anciens militaires et une logistique susceptible de jouer un rôle déterminant dans un conflit comme celui du Zaïre.

Frédéric Chambon

Pretoria s'engage dans le processus de paix en Angola

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud a affirmé sa volonté de s'engager davantage sur la scène africaine en décidant, mercredi 8 janvier, de s'impliquer activement dans le processus de paix en Angola. Le vice-président sud-africain, Thabo Mbeki, a annoncé l'intention de son pays de servir de médiateur entre le président Eduardo Dos Santos et Jonas Savimbi, le chef des anciens rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Cette décision a été prise au terme d'une visite de deux jours en Afrique du Sud de M. Savimbi, qui a été reçu à plusieurs reprises par le président Nelson Mandela.

La médiation sud-africaine portera essentiellement sur la question du statut du chef de l'*Unita* dans le gouvernement d'unité nationale qui doit être constitué avant la fin du mois de janvier et doit marquer la dernière étape du processus de paix, engagé en novembre 1994, après vingt ans de guerre civile. Le refus de M. Savimbi d'accepter le poste de vice-président est un des derniers obstacles à la conclusion de ce processus.

La décision de Pretoria traduit un changement d'attitude. Très critiqué pour sa réticence à s'engager dans les tentatives de solution de la crise des Grands Lacs, le gouvernement de M. Mandela paraît vouloir restaurer son image en montrant qu'il est prêt à assumer davantage de responsabilités face aux problèmes du continent ou, en tout cas, à ceux de sa région.

Le mouvement a été amorcé lorsque, pour la première fois, M. Mandela a participé, le 16 décembre à Nairobi, à un sommet africain sur la question du Zaïre. M. Mandela a été l'un des dirigeants africains désignés pour tenter de convaincre le président Mobutu de participer aux discussions régionales. La diplomatie sud-africaine s'emploie à cette tâche, mais, pour le moment, sans succès.

MANQUE DE CONFIANCE

S'agissant de l'Angola, M. Mandela avait toujours affirmé sa volonté de participer au processus de paix, mais avait été rebuté jusqu'alors par la difficulté à établir le dialogue entre les deux parties. Président en exercice de la Communauté économique de l'Afrique australe (SADC), dont fait partie l'Angola, M. Mandela avait initié à ce titre, en octobre 1996, un « sommet de la paix » à Luanda, la capitale angolaise. Mais M. Savimbi avait refusé d'y participer.

Aujourd'hui, si le président sud-africain renouvelle et accentue ses efforts de conciliation, ce n'est pas seulement par calcul diplomatique. C'est aussi par souci d'éviter qu'une nouvelle source d'instabilité ne vienne s'ajouter, dans la région, à la crise des Grands Lacs. Le processus de paix angolais arrive officiellement à son terme, mais demeure fragile. Le volet militaire est pratiquement achevé, mais le manque de confiance réciproque fait douter de la bonne foi des deux parties et du respect de leurs engagements. Pour les mêmes raisons, le volet politique bute toujours sur la question du statut de M. Savimbi. Le chef de l'Unita a enfin accepté de participer au gouvernement d'unité nationale, mais semble ne l'avoir fait que dans la crainte d'un effondrement du Zaïre, qui lui sert de base arrière, et sous la pression de la communauté internationale. Jusqu'à présent, les progrès n'ont été réalisés que sous l'effet d'une telle pression, relayée sur le terrain par les soldats de l'ONU. Or ces derniers doivent se retirer d'ici à la fin du mois de février, laissant les Angolais face à face. Consciente du danger, l'Afrique du Sud a donc décidé d'intervenir pour écarter le risque d'un retour à la guerre civile.

F. C.

Les opposants à la normalisation avec Israël gagnent du terrain en Jordanie

De vives protestations populaires ont retardé l'ouverture de la première foire industrielle israélienne organisée dans les faubourgs d'Amman

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Forces anti-émeutes, police montée, chiens, hélicoptères de l'armée : le gouvernement jordanien avait déployé un important dispositif de sécurité pour permettre, mercredi 8 janvier, l'ouverture dans les faubourgs d'Amman de la première foire industrielle israélienne. Face à ce déploiement, les opposants à cette manifestation, nombreux et venant de tous les horizons de la société jordanienne, n'ont réussi qu'à retarder de deux heures et demie la cérémonie d'ouverture, présidée par l'ambassadeur d'Israël, mais à laquelle aucune personnalité officielle jordanienne ne s'est rendue.

Les opposants, avec à leur tête l'ancien premier ministre, Ahmad Obeïdat, plusieurs députés, de nombreux chefs de partis politiques et d'organisations syndicales, ont pu toutefois exprimer publiquement leurs sentiments. Une première en Jordanie, où depuis la signature de la paix avec Israël, en octobre 1994, toute manifestation d'hostilité à la normalisation avec l'Etat juif, souhaitée par le roi Hussein, était interdite. Autre première, la presse quotidienne, qui reste très contrôlée par les autorités, a publié à plusieurs reprises des placards publicitaires proclamant : *« Non à la normalisation avec les occupants. Non à la foire sioniste à Amman »*.

Munis de drapeaux jordaniens, criant des slogans hostiles à Israël, les manifestants ont tenté en vain de franchir un triple cordon de police qui barrait l'accès à la foire, avant d'être violemment repoussés, notamment, aux jets d'eau. Aux chants surprenants de la police qui clamait sa fidélité au roi Hussein, la foule répondait en hurlant sa fidélité à la Jordanie, certains islamistes préférant s'en tenir à *« Dieu est grand. Mort aux Israéliens ! »*. Le comité organisateur, qui bénéficie de l'appui de toutes les organisations professionnelles, a appelé à une grève générale de trois jours, la durée de la foire.

Le gouvernement avait refusé d'interdire cette manifestation, arguant du fait qu'elle était organisée par un particulier. Mais, selon Fakri Nasser, organisateur de la foire, aucune personnalité officielle n'a répondu à son invitation. Sur les 12 000 invitations lancées, M. Nasser prévoit 2 000 entrées, ce qui, à en juger par l'assistance clairsemée de mercredi, semble un peu optimiste.

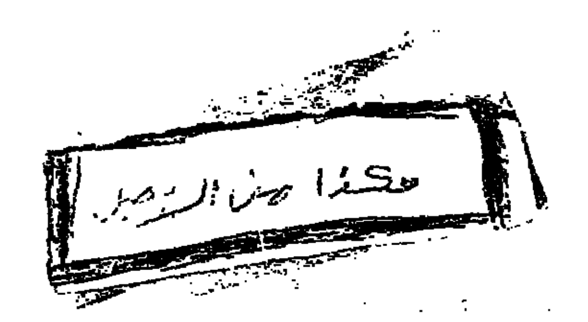
Soixante-dix sociétés industrielles israéliennes participent à cette foire et plusieurs responsables d'autres compagnies sont venus *« tâter le terrain »*, comme l'affirme Sentob Bengio, responsable d'une société de composants métalliques. *« Le fait que l'exposition ait lieu est un pas en avant,* dit-il, *mais c'est inquiétant de voir que c'est toute la société civile qui y est hostile. »*

Manifeste depuis plusieurs mois, la dégradation des relations jordano-israéliennes s'est aussi traduite, il y a quelques jours, par l'absence de tout officiel jordanien de haut rang à l'inauguration de la ligne aérienne Amman-Haïfa par la compagnie jordanienne Royal Wings. Si les autorités ne veulent, à ce stade, rien faire d'irrémédiable, il est clair qu'elles ont lâché du lest aux opposants de la normalisation avec l'Etat juif.

Françoise Chipaux

Le chef de l'Etat français inquiet devant l'« impasse actuelle » au Proche-Orient

Le président français, Jacques Chirac, a appelé, mercredi 8 janvier, les Etats-Unis, l'Europe et les Etats du Proche-Orient à *« unir leurs efforts »* pour sortir le processus de paix israélo-arabe d'une *« impasse »* qui, a-t-il dit, *« risque de conduire à la violence »*. *« Au Proche-Orient, la communauté internationale ne peut se borner à exprimer sa profonde inquiétude devant l'impasse actuelle »*, a déclaré M. Chirac lors de la cérémonie des vœux du corps diplomatique. *« En cinq ans, le processus de paix a permis des progrès qui paraissaient naguère inconcevables. Aujourd'hui, ces acquis sont gravement menacés. Et pourtant, il n'y a pas d'alternative au strict respect des accords conclus, à commencer par Hébron et le gel des colonies de peuplement »*, a souligné le président de la République. *« L'impasse actuelle risque de conduire à la violence, au terrorisme, à une déstabilisation qui peut gagner de proche en proche »*, a-t-il averti, soulignant que *« la France, pour sa part, ne restera pas inactive »*.



EMPLOI L'agenda social du gouvernement est particulièrement chargé, avec les discussions qui s'engagent sur l'accroissement de la flexibilité du travail et sur l'emploi des jeunes. Alain Juppé, qui a réuni les ministres mercredi 8 janvier, leur a recommandé de faire davantage appel à la concertation avant de prendre et d'annoncer des décisions. ● LA FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL est l'un des principaux dossiers à l'ordre du jour. Le gouvernement s'inspire, dans ses propositions, d'un rapport élaboré pour le ministre de l'industrie, Franck Borotra, à partir de la consultation des dirigeants de quinze grandes entreprises. ● LE PROJET DE STAGES DIPLÔMANTS pour les jeunes, lancé par le CNPF et appuyé par Jacques Chirac, le 12 décembre, à la télévision, suscite des critiques parmi les syndicats d'étudiants, qui dénoncent une résurgence du CIP abandonné en 1994.

Le gouvernement doit faire face à un agenda social chargé

Alain Juppé a réuni les ministres, mercredi 8 janvier, pour leur dire que « le temps des réformes est devant nous ». Reçus par le ministre du travail, les syndicats s'opposent à tout accroissement de la flexibilité du travail

ALAIN JUPPÉ a sonné l'heure de la rentrée en convoquant l'ensemble des ministres, mercredi 8 janvier, afin de leur rappeler ses trois priorités pour les mois à venir : la lutte contre le chômage, qui doit rester, a-t-il dit, « *notre obsession* » ; le « *respect des engagements européens de la France* » pour réussir la monnaie unique européenne ; la continuation et, même, l'amplification des réformes. Prévenus la veille, les membre du gouvernement se sont retrouvés à l'hôtel Matignon, en fin d'après-midi, pour s'entendre dire qu'ils devaient d'abord travailler dans un « *souci de simplicité* » et « *de proximité avec les Français* ».

Le premier ministre s'est livré à une critique implicite de l'action gouvernementale lorsqu'il a invité ses ministres à « *associer davantage* » les citoyens aux réformes, notamment en « *inventant une nouvelle manière de préparer les décisions* ». Cette modification des comportements est d'autant plus impérieuse, a souligné M. Juppé, que « *les résistances aux changements* » sont fortes, y compris au sein de l'Etat, et que « *le temps des réformes n'est pas derrière nous, mais devant nous* ».

Le temps des difficultés est aussi devant le gouvernement, si l'on passe en revue les chantiers ouverts en 1996 ou sur le point de l'être en 1997, en particulier dans le domaine économique et social. Qu'il s'agisse de la flexibilité du marché du travail, des salaires des fonctionnaires, de l'insertion des jeunes, de la formation professionnelle, de la création d'un système d'épargne-retraite, de la réforme hospitalière ou de la restructuration de la SNCF (*lire page 15*), les syndicats ont fait connaître leurs interrogations, leurs réserves et, dans certains cas, leur totale opposition aux projets gouvernementaux.

Ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot a commencé, mercredi, ses entretiens avec les partenaires sociaux en recevant le président de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît, et Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. Après avoir lancé quelques « ballons d'essai » concernant la flexibilité du travail et l'emploi des jeunes, il a pris l'initiative de les consulter pour tester leurs réactions. Après ces rencontres, une date précise devrait enfin être fixée, concernant le sommet sur les jeunes, prévu à l'origine en décembre et qui doit désormais se tenir avant le 15 février.

■ **Flexibilité.** Face aux mises en garde des syndicats contre tout assouplissement des procédures de licenciement, une grande prudence semble animer M. Barrot. M. Vilbenoît a réaffirmé son opposition totale à une « *augmentation de la flexibilité* », accusant le patronat d'en développer « *une vision idéologique* ». « *Sur cette question, il n'y a aucune ouverture de notre part. La flexibilité, elle existe déjà et il n'est pas question de supprimer le contrôle judiciaire des plans sociaux* », a-t-il souligné.

M. Blondel estime, pour sa part, que la flexibilité du marché du travail est, pour le patronat, « *un prétexte pour ne pas embaucher* ». Sur ce thème, la CFDT, la CFTC et la CGT devaient tenir à M. Barrot, jeudi, un discours de même tonalité. « *Il n'est pas question d'accentuer l'insécurité des salariés* », a prévenu la CFTC. Pour le président de la CFTC, « *le dialogue social ne doit pas être un dialogue de sourds* ». Dans leur refus, les syndicats se sentent confortés par les dernières conclusions du rapport du Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (*Le Monde* du 8 janvier).

■ **Emploi des jeunes.** La CFE-CGC, comme FO, sont prêtes à discuter des moyens d'ouvrir plus grand les portes de l'entreprise aux jeunes, mais la proposition du nouveau président de la commission sociale du CNPF, Didier Pineau-Valencienne, d'instaurer des stages diplômants en entreprise suscite des réserves, voire l'opposition des fédérations d'enseignants et des organisations d'étudiants. Aux trois conflits potentiels que constituent la flexibilité, les stages diplômants et les fonds de pension, s'en ajoutent d'autres.

■ **Sécurité sociale.** Le gouvernement doit continuer la réforme de la Sécurité sociale tout en limitant son déficit à 30 milliards de francs en 1997. Or, les organisations professionnelles de médecins opposées au plan Juppé n'ont pas désarmé. La Confédération des syndicats médicaux français et le Syndicat des médecins libéraux ont annoncé leur intention de mener des actions communes avec deux syndicats allemands, eux aussi confrontés à la politique de maîtrise des dépenses de santé du chancelier Kohl. Dans les hôpitaux, la réforme va se mettre en place en 1997 dans un contexte budgétaire très rigoureux, et tous les acteurs du système, des praticiens aux gestionnaires, ont déjà dénoncé la quasi stabilisation des crédits (plus 0,5 % en moyenne hors dépenses de personnels).

■ **Formation professionnelle.** Les syndicats de salariés se sont aussi inquiétés du projet de création – aujourd'hui abandonné – d'un « carnet de compétence » retraçant l'ensemble des acquis professionnels d'un salarié au cours de sa carrière. Certains l'assimilaient au livret ouvrier en vigueur au XIX[e] siècle pour réguler la main-d'œuvre et exercer un contrôle policier sur les travailleurs. La réforme de la formation professionnelle devrait être précédée, selon M. Barrot, d'une concertation avec les partenaires sociaux en février-mars.

La volonté réformatrice du gouvernement butte, aussi, sur l'absence de toute marge de manœuvre budgétaire. La politique familiale en est un exemple : en dépit de la pression d'une partie des députés RPR et UDF, aucune réforme d'importance n'est à prévoir cette année. Le sommet de Matignon sur la famille, initialement prévu en janvier, a été repoussé en mars au plus tôt.

Alain Beuve-Méry et Jean-Michel Bezat



Front commun syndical contre les fonds de pension

Marc Vilbenoit, président de la CFE-CGC, Alain Deleu, président de la CFTC, Marc Blondel, secrétaire général de FO, et Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, donneront, le 13 janvier, une conférence de presse commune contre la proposition de loi sur les plans d'épargne-retraite (PER), soutenue par le gouvernement et examinée le lendemain, en seconde lecture, par l'Assemblée nationale. Les quatre dirigeants avaient adressé une lettre au premier ministre le 10 décembre. Ils redoutent, notamment, que les PER ne tarissent une partie des ressources des régimes de retraite complémentaire.

Ayant écrit séparément à Alain Juppé, le 5 décembre, pour exprimer son hostilité à certains aspects de la proposition de loi, la CFDT n'a pas été associée à la démarche des quatre autres syndicats. C'est une « première » : il n'existe pas de précédent d'un « front commun » incluant la CGT, la CFE-CGC, la CFTC et FO, mais laissant de côté la CFDT.

Franck Borotra dispose d'un rapport sur l'accroissement de la flexibilité

DERRIÈRE les slogans, que veulent les entreprises en matière de flexibilité ? Pour le savoir, Franck Borotra, ministre de l'industrie, avait demandé à ses services, fin 1995, de réunir des représentants de grandes entreprises et de lui remettre un rapport.

Des dirigeants de quinze sociétés – les Fonderies Bouhyer, Bull, le CEA, EDF, Manducher, IBM France, Kindy, La Lyonnaise des eaux, Renault, Rhône-Poulenc, Sagem, la Société générale, Thomson, Usinor-Sacilor et Valeo Electronique – ont discuté pendant plusieurs mois. Quatre domaines ont été analysés : le temps de travail, le contrat individuel de travail, le licenciement, et l'organisation collective du travail. Le document de soixante pages remis à M. Borotra n'avait pas, jusqu'à présent, été rendu public. Ses conclusions inspirent en grande partie le discours gouvernemental.

En matière de temps de travail, le rapport reconnaît que, « *théoriquement, la réglementation ouvre de vastes possibilités en matière d'annualisation* » et que les principales « *rigidités* » sont « *sociologiques et culturelles* ». Cependant, ajoute-t-il, « *vu la complexité des situations individuelles, la loi ne peut pas tout régler et devrait se concentrer sur les conditions de négociation de bonne foi et des normes minimales à respecter* ». Préférant la réduction individualisée à la réduction collective du temps de travail, le rapport préconise de « *calculer le temps de travail sur une vie professionnelle* » et de permettre « *des expériences limitées dans le temps, assorties d'un suivi rigoureux, en contrepartie duquel les intéressés pourraient légalement s'émanciper de certaines dispositions bien identifiées du code du travail* ».

Sur le contrat individuel de travail, mis en cause par les nouvelles formes de travail (multisalariat, télétravail, travail indépendant), les dirigeants font preuve, à la fois, de modestie et d'audace. Ils rappellent que « *l'entreprise est avant tout une communauté de travail* ». « *Par ailleurs (...), le niveau exigé de compétences ne cesse de croître,* observent-ils, *la polyvalence et la mobilité professionnelle imposent une formation des individus tout au long de la vie. On voit mal comment cet investissement en ressources humaines pourrait être affecté dans un contexte de précarité permanente du travail.* »

Certains membres du groupe remarquent qu'à l'instar des techniques de chantier en vigueur dans le BTP de nombreuses entreprises souhaitent pouvoir créer de l'emploi en « *calant la durée de l'embauche sur la durée du projet* ». Le groupe préconise aussi l'allongement de la durée maximale du contrat à durée déterminée.

NÉGOCIATION COLLECTIVE

Sur l'épineux sujet des plans sociaux, le groupe reconnaît qu'« *aucune organisation professionnelle ne s'est jusqu'à présent risquée à avancer des propositions précises pour des solutions de remplacement* », mais il préconise de « *créer à côté de la procédure de licenciement économique une procédure de gestion prévisionnelle des emplois visant à prévenir et économiser les licenciements* ». Si une entreprise prévoit dans les deux ans de réduire ses effectifs sans licencier, la procédure de consultation des représentants du personnel devrait être, selon eux, allégée, mais faire l'objet d'un accord d'entreprise en bonne et due forme.

Sur l'organisation collective du travail, les dirigeants estiment que, devenue beaucoup trop complexe, « *la législation se retourne contre les plus faibles* ». Préconisant de faire plus de place au contrat collectif, ils estiment que les pouvoirs publics devraient changer la nature de leurs interventions et que la loi sociale devrait surtout déterminer « *des conditions permettant à la négociation collective de devenir créatrice de droit* ».

Frédéric Lemaître

François Bayrou veut éviter de rééditer les erreurs du CIP

L'INITIATIVE DU CNPF, vivement soutenue par le chef de l'Etat, en faveur de la création de stages diplômants de longue durée en entreprise pour les étudiants provoque un tollé de réactions hostiles des syndicats d'étudiants et d'enseignants, jusqu'à présent exclus de leur mise en œuvre.

Après l'UNEF-ID et la FAGE (*Le Monde* du 8 janvier), l'UNEF (proche du PCF), le SNES et le Snesup (FSU) s'insurgent à leur tour contre ce projet, dont les modalités sont encore loin d'être définies. La FEN, de son côté, a fait part de ses craintes et de son opposition à Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, le 7 janvier.

Les confédérations de salariés s'apprêtent à joindre leur voix à ce concert de protestations. Après avoir rencontré Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, Marc Blondel, secrétaire général de FO, demande au gouvernement d'être « *prudent* ».

Pour les syndicats, les stages diplômants proposés par le CNPF, assortis d'une rémunération mensuelle de 1 500 francs, s'apparentent trop au « retour du CIP ». C'est un contrat d'insertion professionnelle au rabais, estiment-ils, puisque la mesure du gouvernement Balladur, retirée sous la pression des manifestations au printemps 1994, envisageait une rémunération à hauteur de 80 % du SMIC. Seul syndicat favorable au projet du CNPF, l'UNI, proche du RPR, a d'ailleurs demandé que les stagiaires puissent bénéficier « *d'au moins 2 500 francs* ».

UN SOMMET SUR L'EMPLOI DES JEUNES

Lors de ses voeux de Nouvel An, mercredi 8 janvier, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, a implicitement admis cette comparaison. « *Je n'ai pas l'intention de recommencer les erreurs et les fautes de compréhension du CIP* », a-t-il indiqué, s'affirmant décidé à « *prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'une entreprise généreuse et juste d'inspiration* (...) *ne soit pas mal interprétée* ». Il en a profité pour annoncer des consultations avec l'ensemble des syndicats d'étudiants et d'enseignants, les organisations patronales et de salariés, avant le sommet sur l'emploi des jeunes prévu au début de février.

De toute évidence, le ministre de l'éducation nationale et le CNPF devront s'attacher à lever toute ambiguïté sur l'objectif de ces stages qui ne seraient plus réservés en priorité aux étudiants à bac + 4 ou bac + 5 pour favoriser leur insertion professionnelle.

Sans être hostiles au principe de stages en cours d'études, les syndicats se rejoignent pour demander au gouvernement l'ouverture d'une négociation sur les modalités et la durée de ces périodes en entreprise, le choix des bénéficiaires, les conditions d'encadrement, ainsi que les procédures d'évaluation et de validation.

Michel Delberghe

Début des discussions salariales dans la fonction publique

AVEC UN LÉGER RETARD sur le calendrier prévu, le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, a ouvert, jeudi 9 janvier, une série de discussions sur le salaire des fonctionnaires. Le 14 octobre, soucieux de déminer la grève prévue trois jours plus tard, il avait promis qu'il y aurait une négociation salariale « *avant la fin de l'année* » 1996. Nous sommes en 1997, et ce n'est pas encore cette négociation, à proprement parler, qui s'ouvre, mais seulement une série d'entretiens bilatéraux.

Le gouvernement a laissé passer les élections professionnelles dans l'enseignement avant d'évoquer la question des salaires. Le contexte préélectoral aurait pu, en effet, inciter les syndicats à la surenchère. L'UNSA, qui craignait déjà de payer le prix de sa politique « réformiste », jugeait que cette négociation pourrait la desservir le jour du scrutin. Le gouvernement, pour sa part, souhaitait repousser l'échéance : il estimait que les revendications concernant l'année 1996 pourraient alors plus facilement passer pour de l'« histoire ancienne » auprès de l'opinion publique.

Le gouvernement avait décidé, en septembre 1995, de « geler » les salaires des fonctionnaires en 1996. Malgré les grèves de protestation d'octobre 1995 et octobre 1996, il est resté ferme sur cette position. Bien que toutes les organisations syndicales aient fait du « dégel » de 1996 une condition préalable à la négociation, il entend maintenir ce cap. Il estime que toute largesse aurait des effets désastreux sur les marchés financiers à l'heure où ces derniers surveillent de près son respect des critères de convergence de Maastricht.

MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement a annoncé, en revanche, que les absences d'augmentations générales ne seront pas prorogées en 1997 et 1998. Il a indiqué qu'il veut un accord pluriannuel couvrant ces deux années, son but inavoué étant de s'assurer une certaine paix sociale au moment des élections législatives. Il n'a pas précisé quel sera le montant des augmentations consenties. Le ministère du budget préconise, en tout et pour tout, une augmentation de 0,5 % au 1[er] octobre 1997, dont il fait valoir qu'elle entraînerait déjà une dépense de 800 millions de francs. Ce montant correspond à la moitié de ce qui est prévu (1,5 milliard de francs) pour les agents du secteur public dans le budget des charges communes de la loi de finances.

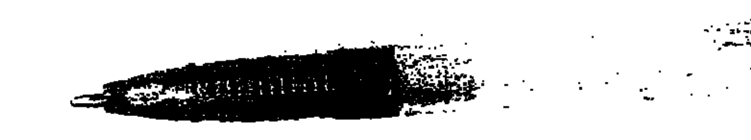
Le premier ministre estime, lui, que c'est insuffisant. Le gouvernement pourrait donc proposer une augmentation de 2,8 % pour 1997 et 1998 (soit 1,4 % par an), ce qui correspondrait à l'augmentation prévisible des prix, hors tabacs.

On est loin des prétentions syndicales. La FSU, devenue la première organisation dans la fonction publique d'Etat après les élections dans l'enseignement (*Le Monde* du 24 décembre), réclame un rattrapage de 15 %, correspondant au pouvoir d'achat perdu depuis 1984. La CGT, aujourd'hui deuxième organisation parmi les agents de l'Etat, mais toujours première au titre des trois fonctions publiques (Etat, collectivités locales et hôpitaux), estime que chaque fonctionnaire a droit à une augmentation immédiate de 2 000 francs par mois.

Les quatre organisations modérées que sont l'UNSA, la CFDT, la CFTC et la CGC demandent le simple maintien du pouvoir d'achat, plus quelques mesures d'accompagnement : prolongation du congé de fin d'activité et transformation d'heures supplémentaires en emplois stables, pour l'UNSA ; revalorisation des bas salaires, pour la CFDT ; allocations familiales égales pour tous, pour la CFTC ; annualisation du temps de travail, pour la CGC.

Les « réformistes » totalisent aujourd'hui 495 000 voix dans la fonction publique d'Etat, tandis que la CGT et la FSU, à elles deux, en comptent 492 000. La légitimité d'un accord signé avec les seuls réformistes serait fortement contestée par les deux autres organisations, qui disposent désormais d'un poids équivalent. L'orientation que choisira Force ouvrière sera donc déterminante. Celle-ci réclame un rattrapage du pouvoir d'achat depuis 1982 et des mesures spécifiques, qui pourraient se traduire par une revalorisation de la situation des agents des finances, voire de l'équipement. FO, qui compte 214 000 voix dans la fonction publique d'Etat, mais qui en a perdu plus de 20 000 depuis 1994, sera-t-elle tentée de renouer avec une politique plus modérée ?

Rafaële Rivais



Le débat continue sur l'envoi d'un « émissaire » de François Mitterrand auprès de Jacques Chirac

Pierre Bergé indique avoir transmis un message à François Baroin

Pour le premier anniversaire de la mort de François Mitterrand, des cérémonies ont été organisées à Jarnac, à Château-Chinon et à Paris devant l'immeuble où est décédé l'ancien président de la République. Avant la remise à Jarnac, samedi, d'un buste de François Mitterrand par la fondation allemande Eduard-Rhein, Helmut Kohl a rendu hommage *« à un grand Français, à un grand Européen et à un bon ami [qu'il n'oubliera] jamais »*.

DE NOMBREUSES manifestations et déclarations ont marqué, mercredi 8 janvier, le premier anniversaire de la mort de François Mitterrand. Tôt dans la matinée, au cimetière de Jarnac, en Charente, les anciens ministres Michel Charasse et Georges Fillioud, ainsi qu'Hubert Védrine, ancien secrétaire général de la présidence de la République, se sont recueillis sur la tombe de l'ancien président, fleurie de nombreuses gerbes dont celles qu'avaient fait déposer Jacques Chirac et Lionel Jospin.

Quelques fidèles se sont retrouvés à Château-Chinon, dans la Nièvre, autour de Danielle Mitterrand et de Roland Dumas. La veuve de l'ancien président a planté un jeune chêne à la mémoire de son époux sur une butte déjà baptisée Espace François-Mitterrand.

L'atmosphère se voulait aussi recueillie au bureau national du Parti socialiste, où M. Jospin saluait la mémoire de l'ancien président en évoquant de nouveau *« un bilan contrasté »* qui, a-t-il dit, n'est pas *« celui d'un seul homme »* mais est *« collectif »* (*Le Monde* du 9 janvier). Peu d'interventions ont suivi cet exposé. Jack Lang a insisté sur l'*« obligation de solidarité collective à l'égard de l'œuvre accomplie »*. *« Nul n'est en droit de s'exonérer d'une responsabilité directe ou indirecte dans les éventuelles erreurs commises »*, a-t-il continué. L'ancien ministre de la culture a souligné qu'*« on pourrait faire le bilan de chaque ministre »* et a souhaité aux socialistes *« d'écrire au futur des pages aussi belles, et qui comporteront sans doute aussi leurs erreurs, que celles des deux septennats de François Mitterrand »*.

Laurent Fabius est intervenu sur un registre voisin pour indiquer qu'il y avait eu *« de bonnes choses et de moins bonnes choses »*. Pour l'ancien premier ministre, *« il faut tirer le suc de tout cela, pour que, la prochaine fois que la gauche aura des responsabilités, elle tire les leçons de certaines erreurs qu'elle a commises »*. M. Fabius a également critiqué implicitement, sans le nommer, Pierre Mauroy pour ses déclarations indiquant qu'il savait, en 1981, que l'ancien président était malade.

Dans *L'Hebdo des socialistes*, à paraître vendredi 10 janvier, Claude Estier, un fidèle de l'ancien président, écrit que, *« un an après sa disparition, François Mitterrand continue à occuper de façon exceptionnelle la scène politique »*. Pour le président du groupe socialiste du Sénat, la finalité du combat de François Mitterrand *« était la mise en œuvre de quelques grandes idées : la justice sociale, la liberté et les droits de l'homme, la construction de l'Europe »*. *« Dans chacun de ces domaines*, conclut M. Estier, *de grands pas ont été accomplis sous sa direction, même s'il n'est pas question de dissimuler les échecs, dont le principal est l'inexorable montée du chômage. »*

D'autres fidèles de l'ancien président sont revenus sur la polémique provoquée par le livre de Georges-Marc Benamou, *Le Dernier Mitterrand* (éditions Plon, *Le Monde* du 7 janvier), à propos de l'envoi d'un émissaire de François Mitterrand, le 1er novembre 1994, auprès de Jacques Chirac pour le presser d'annoncer sa candidature. M. Dumas a jugé cette initiative *« peu vraisemblable »*, tout en indiquant sur France 2 que l'ancien président, à la fin de sa vie, *« avait de la considération, peut-être même de l'estime »* pour M. Chirac. Sur RTL, Henri Emmanuelli a assuré qu'il ne voyait pas l'ancien chef de l'Etat *« faire ça »*. *« C'est une histoire à dormir debout »*, a asséné M. Lang sur TF 1, en se disant en mesure de *« démentir formellement que le moindre émissaire ait pu être envoyé »*.

De son côté, Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint-Laurent, qui avait appelé à voter pour M. Chirac dès le premier tour, a indiqué à l'AFP qu'il avait reçu à déjeuner, le 3 novembre 1994, avec Georges-Marc Benamou, François Baroin, député RPR. *« J'ai dit à François Baroin que le 15 octobre, le président de la République nous avait dit à Georges-Marc Benamou et à moi : "Je ne comprends pas pourquoi Chirac ne se déclare pas, et pourquoi il attend." M. Baroin a répondu : "Message reçu." »* Le 8 janvier au soir, Georges-Marc Benamou ne faisait pas partie du petit groupe de fidèles qui a participé à un dîner avec Mme Mitterrand.

Michel Noblecourt

Le souvenir des « anonymes »

Bravant un froid vif, quelques personnes stationnaient, mercredi 8 janvier en fin d'après-midi, devant l'entrée de l'immeuble parisien du 9 avenue Frédéric-Le Play, où l'ancien président de la République est décédé il y a un an. Très ému, un médecin à la retraite saluait la mémoire d'*« un homme qui avait une vision humaine de la politique »*. Un chauffeur de taxi portugais rendait hommage au *« grand ami de [son] président Mario Soares »*. Concédant regretter *« les milliards dépensés pour les monuments »*, un fonctionnaire précisait que François Mitterrand *« était comme tous les hommes : il voulait laisser quelque chose derrière lui »*. *« On devrait plutôt le laisser tranquille et le respecter »*, soulignait une jeune femme blonde en réponse aux polémiques sur la maladie de l'ancien chef d'Etat. Les quelques centaines de fleurs déposées tout au long de la journée seront rassemblées et placées sur la tombe de François Mitterrand à Jarnac, le 11 janvier, date anniversaire de ses obsèques.

Le chef de l'Etat crée un « haut conseil de la mémoire combattante »

L'ENTRETIEN de la mémoire nationale est à la fois un privilège et un devoir présidentiels. Chaque geste en ce sens d'un chef d'Etat – réconciliation, pardon, reconnaissance, commémoration – veut marquer une nouvelle étape dans la construction ou la reconstruction de l'histoire collective du pays, cimenter la nation en luttant contre ses fêlures.

Comme chacun de ses prédécesseurs, Jacques Chirac s'emploie à cette tâche, retouchant là, éclairant ici certaines des heures les plus douloureuses du passé. Il l'a fait, le 16 juillet 1995, en reconnaissant la responsabilité de la France dans la persécution des juifs entre 1940 et 1944 ; il l'a fait, encore, le 11 novembre 1996, en rendant *« les honneurs de la mémoire »* aux combattants d'Algérie ; le président de la République a, aussi, voulu rendre hommage à la foi des brigadistes – parmi lesquels André Malraux – en exigeant, non sans difficulté auprès de la majorité parlementaire, qu'on accorde aujourd'hui à la centaine d'anciens de la guerre d'Espagne le statut et la carte de combattant.

La mémoire a encore été à l'honneur du conseil des ministres, mercredi 8 janvier, au cours duquel a été annoncée la création d'un « haut conseil de la mémoire combattante », rattaché au président de la République. Chargé de *« susciter ou formuler des propositions destinées à sauvegarder la mémoire des guerres et des conflits contemporains et de préserver les valeurs du monde combattant »*, ce conseil sera composé du premier ministre, des ministres de la défense, de l'éducation nationale, de la culture, de l'intérieur et des anciens combattants. Il comptera également cinq personnalités choisies *« en raison de l'intérêt qu'elles portent aux problèmes de la mémoire »* : un membre du Conseil économique et social, deux membres désignés par l'Institut de France, deux désignés par l'Office national des anciens combattants. Enfin, six personnalités *« qualifiées en raison de leur engagement personnel dans la défense des valeurs combattantes ou de leur compétence en matière de mémoire »* compléteront cet organisme.

M. Chirac a félicité de cette initiative le ministre des anciens combattants, Pierre Pasquini. Intervenant longuement sur la question, au cours du conseil des ministres, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de promouvoir *« l'enseignement perpétuel des valeurs et des victoires républicaines »*, de *« réhabiliter les valeurs qui fondent l'histoire de notre République et dont les Français ont besoin »*. Il faut, a poursuivi M. Chirac, *« réintégrer dans la nation le monde de ceux qui ont souffert et combattu pour elle et rappeler à la nation le sens de leur sacrifice »*.

Dans un entretien accordé à l'AFP, M. Pasquini a indiqué, pour sa part, que le « haut conseil de la mémoire combattante » serait un *« élément de conscience collective et de sauvegarde des valeurs morales »*. Parce que *« les anciens combattants vont disparaître »*, l'Etat doit se substituer à eux pour prendre en charge *« la mémoire des valeurs républicaines »*, a ajouté M. Pasquini. En attribuant ce devoir de mémoire au haut conseil rattaché au président de la République, le ministère des anciens combattants risque toutefois de se résumer, plus que jamais, à un simple ministère de clientèle.

Pascale Robert-Diard

La gauche et l'extrême droite affûtent leurs arguments à Vitrolles

VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

La campagne pour l'élection des trente-neuf conseillers municipaux et du maire de Vitrolles, fixée aux 2 et 9 février, a véritablement commencé mardi 7 janvier. Entamée par une conférence-petit-déjeuner du maire socialiste invalidé, Jean-Jacques Anglade, prolongée par la tournée des deux candidats sur le marché du centre-ville, puis par le meeting d'un collectif de femmes contre l'extrême droite en soirée, la journée s'est achevée par un dîner-débat autour de Bruno Mégret et de son épouse Catherine, candidate officielle du Front national, en présence des trois maires lepénistes de la région. Ce lancement a permis de découvrir les thèmes sur lesquels les candidats vont mener une campagne qui s'annonce comme une des plus violentes que la région ait jamais connues.

Installé dans un café jouxtant sa permanence, M. Anglade a décliné sa future campagne autour de deux axes. Le premier est une réponse à *« l'agression »* que représente, selon lui, l'offensive de M. Mégret sur Vitrolles. Le maire sortant s'appuie sur une critique de l'action muncipale du Front national : des tracts dénoncent la fermeture d'un centre aéré à Marignane, démentent les chiffres de diminution des impôts dans la même ville ou s'indignent du refus de Jacques Bompard, maire d'Orange, de fournir un emploi de ville pour aider une enfant myopathe. Ils s'opposent aussi aux *« candidats venus d'ailleurs »* sur la liste de Mme Mégret.

Une argumentation en sept points, reprenant certaines aspects du programme vitrollais du Front national et curieusement intitulé : *« Ce qu'ils proposent, nous l'avons déjà fait »*, est destiné à montrer que l'équipe sortante a réalisé *« la généralisation de la télésurveillance dans notre ville »*, la création d'*« un poste de police dans les quartiers sud »* ou incité les *« entreprises vitrollaises à employer des Vitrollais »*.

« POURRIS » ET « SALOPARDS »

Deuxième axe de M. Anglade : le bilan des dix-huit nouveaux mois passés à la mairie depuis juin 1995. Conscient qu'il était reproché à son équipe d'être éloignée, durant le mandat précédent, des préoccupations quotidiennes de ses concitoyens, le maire vante l'installation de quinze conseils de quartiers ou de cinq antennes de proximité, plus aptes que des services centralisés à *« aider une famille en difficulté »*. Pour l'avenir, il affirme que *« cette ville a fini d'être bâtie »* et qu'*« il faut désormais se consacrer à aménager la ville, aménager la vie »*.

Ce combat sera mené avec une liste, pas encore bouclée, mais qui regroupera les socialistes, des représentants du Parti communiste, des radicaux-socialistes, des membres d'associations. Le numéro deux sera un ancien UDF, adjoint au maire sortant, Guy Obino.

Mardi soir, le Collectif de femmes contre le Front national a réuni trois cents personnes, très majoritairement des femmes, de tous âges et de toutes origines. On a beaucoup parlé des enfants dans cette *« réunion plurielle »* au cours de laquelle ont pris la parole une conseillère générale communiste, *« comprenant la souffrance, la détresse »* d'électeurs du Front national ; la responsable d'un centre équestre vantant l'action de la mairie en faveur d'un sport rendu ainsi accessible à des centaines d'enfants ; une adhérente de Force démocrate refusant qu'on *« dresse les têtes blondes contre les têtes brunes »* ; une militante de la FCPE demandant aux femmes de s'engager dans ce combat, *« devant la porte de l'école, à l'épicerie ou à la boulangerie »*.

Au même moment, cent quatre-vingts couverts étaient dressés pour un dîner autour de M. et Mme Mégret et des maires de Marignane, Orange et Toulon. Tout sourire sous le regard ému de son mari, la candidate a fait sa première allocution de campagne. Daniel Simonpieri, maire de Marignane, a dénoncé ensuite les *« pourris »* et les *« salopards »*, et vanté ses réalisations dans sa ville, limitrophe de Marignane. M. Bompard a expliqué longuement comment il avait obtenu des baisses substantielles du prix de l'eau à Orange, avant que Jean-Marie Le Chevallier expose le plan de redressement des finances communales de Toulon.

A travers ces discours et celui de M. Mégret transparaissaient les thèmes que le Front national va développer d'ici le 2 février : corruption de la classe politique traditionnelle et de son représentant local, M. Anglade ; injustices commises contre les élus d'extrême droite actuels ou à venir, particulièrement *« l'inique inéligibilité »* de M. Mégret pour infraction à la loi sur le financement des campagnes électorales ; capacités politiques et gestionnaires des élus du Front national dans les villes qu'ils administrent ; propositions pour que Vitrolles, cité qu'il faut *« cesser de bétonner pour l'embellir et améliorer ce qui existe »*, ne soit plus *« une ville où l'on se retire chez soi dès la nuit tombée »*.

Michel Samson

Le premier ministre souhaite retarder les élections régionales

Une réforme du cumul des mandats est à l'étude

L'ORGANISATION du calendrier électoral de 1998 est un vrai casse-tête pour Alain Juppé. Aux élections législatives prévues en mars s'ajoutent, ce mois-là, un renouvellement cantonal et les élections régionales, ainsi que les élections sénatoriales, en septembre. Il paraît impossible d'organiser en même temps les trois consultations de mars. Soit pour des raisons logistiques – le risque de confusions dans les bureaux de vote –, soit pour des raisons politiques : amplification d'un recul de la majorité sur trois fronts et abandon d'une solution de repêchage pour les « recalés » des législatives *via* les régionales.

Contraint de décaler les cantonales et/ou les régionales par rapport aux législatives, le premier ministre doit aussi prendre en compte la nécessité, reconnue par les spécialistes de la Constitution, d'organiser le renouvellement des assemblées départementales avant les sénatoriales de septembre.

Elus au second degré, les sénateurs comptent, en effet, parmi leurs électeurs les conseillers généraux – au même titre que les élus régionaux –, et il n'est pas concevable qu'ils soient élus sur la base des conseils généraux constitués en 1994. Depuis le début de la Ve République, il n'est encore jamais arrivé que l'élection des conseillers généraux concernés par un renouvellement sénatorial soit reportée après ce renouvellement.

Il est malaisé de déplacer les cantonales de mars à début septembre. Sous peine de placer les sénateurs en position de ne pas bien connaître leur corps électoral et de pénaliser un nouveau conseiller général, voire un nouveau président d'assemblée départementale, qui souhaiterait se présenter aux sénatoriales. Sans compter qu'une campagne électorale en août ne manquerait pas d'un certain charme. La solution qui a donc la faveur de M. Juppé est celle du mois de juin, même si le précédent des municipales de 1995 décalées en juin n'a pas laissé un souvenir impérissable à la majorité. Cette consultation pourrait être couplée avec les régionales (un seul tour, à la proportionnelle départementale)... avant la *Coupe du monde* de football, qui débute le 13 juin.

Dans l'entourage du chef du gouvernement, on n'exclut pas que M. Juppé saisisse l'occasion du vote de la loi nécessaire à la modification du calendrier électoral pour remettre sur le tapis un des volets de la modernisation de la vie politique. Très attaché à cette réforme, le premier ministre n'a pas rencontré un succès foudroyant sur ce terrain, confronté qu'il a été au conservatisme des appareils politiques de droite, notamment celui de l'UDF. Un article pourrait donc s'attaquer à la question des cumuls de mandats.

En dehors de l'interdiction du cumul des mandats de député national et de député européen, la loi pourrait proposer d'inclure la fonction de ministre dans la législation qui interdit de cumuler plus de deux mandats, sous certaines conditions, voire d'interdire à un ministre de diriger, en même temps, un exécutif local, ce qui est le cas actuellement pour certains membres de l'équipe gouvernementale, notamment leur chef de file. Une telle réforme impliquerait, comme le remarquait la commission Vedel, en février 1993, une modification de l'article 23 de la Constitution.

Olivier Biffaud

Le Conseil d'Etat a rejeté le recours de Bernard Tapie

LE CONSEIL D'ÉTAT a rejeté la requête par laquelle Bernard Tapie lui demandait d'annuler, pour excès de pouvoir, le décret du 28 octobre 1996 constatant que son *inéligibilité met fin à son mandat de* représentant au Parlement européen. La juridiction administrative a ainsi, mercredi 8 janvier, suivi les conclusions du commissaire du gouvernement Jacques-Henri Stahl (*Le Monde* du 19 décembre 1996).

Le Conseil d'Etat a estimé que la loi du 25 janvier 1985, relative au redressement et à la liquidation judiciaires des entreprises, devait s'appliquer. Cette loi stipule qu'un jugement prononçant une faillite personnelle entraîne l'incapacité d'exercer une fonction publique élective, puisque *« celui qui ne peut gérer ses affaires privées ne peut être reconnu digne de gérer les affaires de la cité »*. Contrairement à ce que soutenait l'avocat de M. Tapie, Me Frédéric Thiriez, le Conseil d'Etat a estimé que cette loi vise bien le mandat de député européen.

Le PS souhaite parvenir à un accord électoral avec ses « partenaires » avant le 20 janvier

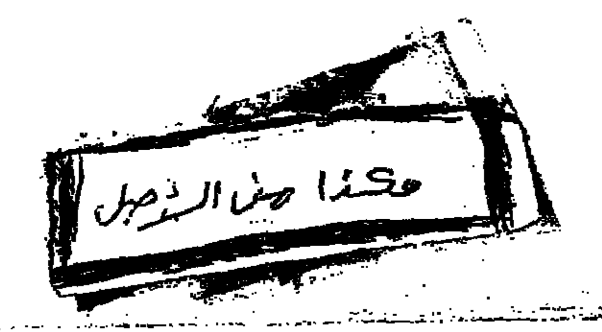
LE PARTI SOCIALISTE souhaite parvenir avant le 20 janvier à un accord avec ses *« partenaires » – Parti radical-socialiste (PRS)*, Verts et Mouvement des citoyens (MDC) – pour les élections législatives de 1998, parce que *« le 20 janvier est la date qui est celle du choix de nos candidats dans les sections »*, a déclaré, mercredi 8 janvier, François Hollande, porte-parole du PS. M. Hollande a précisé que l'accord avec le PRS était *« en bonne voie »* et qu'il *« obtiendrait entre trente-cinq et quarante »* circonscriptions. *« On est sur un objectif d'une vingtaine »* de circonscriptions pour les Verts, dont *« une moitié de gagnables »*, a-t-il ajouté. Le PS *« fait tout pour qu'un accord soit trouvé »* avec le MDC, a conclu M. Hollande.

DÉPÊCHES

■ **DÉFENSE : Jacques Chirac, en recevant les vœux des chefs militaires à l'Elysée, mercredi 8 janvier, a donné en exemple à l'ensemble des Français *« la réelle capacité de remise en cause des rigidités »* dont les armées font preuve à l'occasion de la réforme de l'institution de défense. Le chef de l'Etat a souhaité que cette capacité *« puisse se développer de la même manière, avec un sens identique de l'intérêt général et des responsabilités, dans d'autres secteurs de la société »*.**

■ **DIFFAMATION : Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été condamné, lundi 6 janvier, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Strasbourg, à verser un franc symbolique pour diffamation envers l'association Ras l'Front. M. Le Pen avait qualifié cette association, qui lutte contre le racisme et la xénophobie, de *« mouvement de tueurs de flics »*.**

■ **SNCF : le groupe communiste du Sénat a annoncé, mercredi 8 janvier, qu'il prendrait *« toutes les initiatives »* pour combattre le projet de loi de réforme de la SNCF, dans lequel il voit un *« projet de déréglementation »*, *« et pour qu'il soit retiré »*. Le texte de loi doit être soumis au Sénat avant de passer à l'Assemblée nationale. Il devrait être examiné en commission le 15 janvier avant un examen possible les 21 et 22 janvier en séance.**



RELIGION Pour les quatre millions de musulmans de France, le ramadan devrait s'ouvrir dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier. Cette période de jeûne commence dans une ambiance de crainte et d'espoir : crainte d'une diabolisation et espoir d'une organisation de la communauté. ● LA COMMUNAUTÉ est traversée par des guerres de clans, qui empêche la création d'une organisation nationale. Le Conseil de réflexion sur l'islam en France, créé en 1990 à l'initiative de Pierre Joxe, a sombré dans les conflits, et les tentatives amorcées depuis lors ont échoué. Le ministère de l'intérieur s'apprête à prendre une initiative de dialogue en direction d'une dizaine de personnalités musulmanes. ● À MARSEILLE, qui compte 130 000 musulmans, le « grand mufti » Soheib Bencheikh tente de relancer le projet de construction d'une *« mosquée-cathédrale »*.

Le ramadan s'ouvre dans un climat d'anxiété pour les musulmans de France

Les violences islamistes en Algérie, les polémiques sur l'immigration et les querelles de clans aggravent le désarroi de la communauté. Le gouvernement s'apprête à prendre une initiative de dialogue avec dix « sages »

POUR QUATRE MILLIONS de musulmans en France, devait s'ouvrir, après la « *nuit du doute* » du jeudi 9 au vendredi 10 janvier, un ramadan de crainte et d'espoir. De crainte d'abord : malgré les assurances officielles, les musulmans vivent dans la hantise d'une « diabolisation » de leur communauté et d'un amalgame entre l'islam modéré de l'immense majorité d'entre eux et l'islamisme qui frappe l'Algérie.

Selon une enquête de l'institut CSA, publiée avant même l'attentat du 3 décembre 1996 au métro Port-Royal à Paris, 46 % des Français se sentaient *« personnellement menacés »* par l'intégrisme religieux. La radicalisation d'une partie, même minime, de la jeunesse musulmane n'est pas étrangère aux stéréotypes qui font encore du jeune converti un *« terroriste en herbe »*.

L'espoir est celui d'un progrès dans l'organisation d'une communauté et la reconnaissance d'un culte, qui sont loin d'être acquis dans un pays où l'islam, en nombre de fidèles, est la deuxième religion et revendique un traitement égalitaire avec les autres confessions. Les barrières opposées à la construction de mosquées et le manque de professionnalisation des imams illustrent l'actuelle situation de précarité.

En l'absence de structures de formation de niveau universitaire, les cadres religieux continuent d'être « importés » du Maghreb ou d'Egypte, ignorent souvent le français et la culture française, sont soumis aux mêmes obstacles que tout immigré à leur entrée et durant leur séjour en France. Pour le ramadan, des visas, demandés pour une durée d'un mois, n'étaient toujours pas arrivés à la veille du jeûne. Le contrat de la majorité des cinquante-trois imams mis à la disposition de la Mosquée de Paris arrive à expiration, mais aucune information n'est encore disponible sur le renouvellement de leurs titres de séjour.

La conviction progresse, cependant, qu'aucune amélioration ne sera possible sans un effort d'unité venant de la communauté elle-même. Or la liste est longue des projets d'organisation avortés. Dans les années 80, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF) et la Mosquée de Paris étaient les deux principaux pôles de rassemblement. En 1990, à l'initiative de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur socialiste, la création d'un Corif (Conseil de réflexion sur l'islam en France), composé d'une quinzaine de « sages », avait soulevé de l'intérêt et permis des résultats, avant de sombrer dans les guerres de chefs et de clans.

DIVISION DES PORTE-PAROLE

Le retour de la droite au pouvoir, en 1993, s'était traduit par une politique de soutien clientéliste à la Mosquée de Paris, exprimée par des visites de courtoisie de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et des cultes, et des privilèges dont le plus spectaculaire fut l'attribution du monopole de certification de la viande rituellement abattue (*halal*), promesse de juteux bénéfices.

Devant l'avalanche des protestations, ce monopole a été « ouvert » aux mosquées de Lyon et d'Evry (Essonne). Tous les efforts de fédération autour de la Mosquée de Paris (Coordination nationale des musulmans de France, Conseil représentatif de l'islam de France) n'ont pas survécu aux soupçons portés contre une institution financièrement liée à l'Algérie, préoccupée de profits personnels et manquant de légitimité dans une communauté en pleine mutation.

Car le fossé est devenu béant entre des « barons » gestionnaires de mosquées et présidents d'associations, dotés d'un solide appétit d'honneurs et de pouvoir, et une communauté qui grossit à vue d'œil – elle a doublé en quinze ans – et compte désormais une trentaine de nationalités et une égale diversité de courants et de sensibilités, tout en s'inscrivant davantage dans la culture et la législation de la France. La rupture est complète, en particulier, avec la jeune génération en panne d'intégration, déçue par les projets politiques et laïques et cherchant dans la religion des formes de compensation à leur marginalisation.

L'immobilisme du gouvernement et la division des porte-parole ont fait le reste et transformé la communauté en champ de bataille. En décembre 1995, des personnalités musulmanes, qui avaient toutes ou presque des comptes à régler avec la Mosquée de Paris, s'autoproclament « Haut Conseil de l'islam de France ». Au bout de quelques mois, celui-ci éclate.

En représailles, ses dirigeants, dont Khalidja Kali, présidente d'une association de femmes musulmanes, forte de ses soutiens à l'Elysée, « occupent » en août 1996 la grande mosquée d'Evry, financée par le Maroc et propriété de la Ligue islamique, proche de l'Arabie saoudite. Il faudra des décisions de justice et des coups de poing pour que l'ancien recteur, Khalil Merroun, récupère son « bien ».

Les conflits d'organisation, de représentativité et de financement atteignent leur sommet, au moment où l'islamisme redouble de violence en Algérie, où les lois sur l'immigration et les campagnes du Front national se durcissent, où s'éternisent les conflits sur les constructions de mosquées ou le voile islamique. Mais ils provoquent aussi, dans la communauté musulmane, un sentiment de lassitude et de rejet et, à observer quelques initiatives récentes, se fait même jour, paradoxalement, une volonté de resserrer les rangs.

Devant 30 000 personnes réunies au Bourget, du 27 au 29 décembre 1996, la nouvelle direction de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), dont les bailleurs de fond sont les pays du Golfe, fait un spectaculaire virage idéologique en pressant les musulmans de tout faire pour respecter les lois de la République. Le voile à l'école, oui, mais dans les limites fixées par le Conseil d'Etat. Tout refus de mixité des cours, toute demande de dispense de certaines disciplines ou du vendredi seront condamnés.

CONGRÈS NATIONAL

Dans le même temps, ayant tiré la leçon de ses échecs, la Mosquée de Paris se fait plus discrète et modeste. Elle semble renoncer à vouloir faire autour d'elle l'unité de la communauté et milite en faveur du seul objectif de la reconnaissance du culte. A son initiative vient de se créer un Conseil supérieur des mosquées – celui-là même qui se prononcera sur les dates du début et de la fin du ramadan –, doté d'un directoire de treize personnalités et dont l'objectif premier est l'organisation d'un congrès national à caractère délibératif, en juin ou en septembre. Toutes les composantes seront invitées, débattront des difficultés du culte (lieux de prière, imams, viande rituelle, etc) et désigneront leurs représentants.

Il faudrait aussi citer la relance de projets de formation supérieure sur l'islam, à Lyon autour d'Abdelhamid Chirane, grand mufti de la mosquée, excellent théologien, et autour de l'université de Strasbourg (*Le Monde* du 3 décembre 1996). Ou le rayonnement de la mosquée de la rue de Tanger, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, celle du recteur Larbi Kechat, qui vient de lancer une série de conférences sur le thème : « Entre musulmans, apprendre à *s'écouter. Sortir de l'obscurité, de la peur et de la haine.* » C'est cette mosquée dont les projets d'agrandissement provoquent des polémiques avec le Front national, mais dont le permis devrait être délivré sous peu par la Mairie de Paris.

Les esprits bougent, enfin, au gouvernement. Le ministère de l'intérieur s'apprête à prendre une initiative de dialogue en direction d'une dizaine de personnalités musulmanes réputées pour leur indépendance, leur expérience et leur modération. Des noms circulent déjà, notamment ceux de professeurs d'université comme Ali Merad ou Azzedine Guellouze, ou celui d'un conseiller d'Etat comme Mohand Ourabah. Faudra-t-il ou non leur adjoindre des personnalités plus représentatives, dirigeants d'associations ou de fédérations d'associations ? Il ne s'agit pas de refaire un Corif, mais d'emprunter la seule voie possible compte tenu des échecs passés et [illegible] : le pragmatisme.

H. T.

Dalil Boubakeur boycotté par Jacques Chirac

Le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a vivement regretté de ne pas avoir été convié à la présentation des vœux des autorités religieuses au président de la République, Jacques Chirac, mardi 7 janvier à l'Elysée.

« Les musulmans de France ressentent cette discrimination comme une nouvelle humiliation, qui ne peut que blesser leur dignité et décourager leurs efforts à participer activement à la cohésion nationale du pays »*, a-t-il déclaré, dans un communiqué publié mercredi 8 janvier. *« L'islam n'est pas une religion de seconde zone et n'a en rien démérité dans les épreuves douloureuses que vit parfois notre pays,* a-t-il ajouté. *Les musulmans ont toujours fait preuve de solidarité nationale et de responsabilité au sein de la société française. »

L'an passé, M. Boubakeur n'avait pas non plus été invité à la cérémonie, mais il n'avait pas souhaité protester publiquement contre cette décision.

La « mosquée-cathédrale » du grand mufti de Marseille

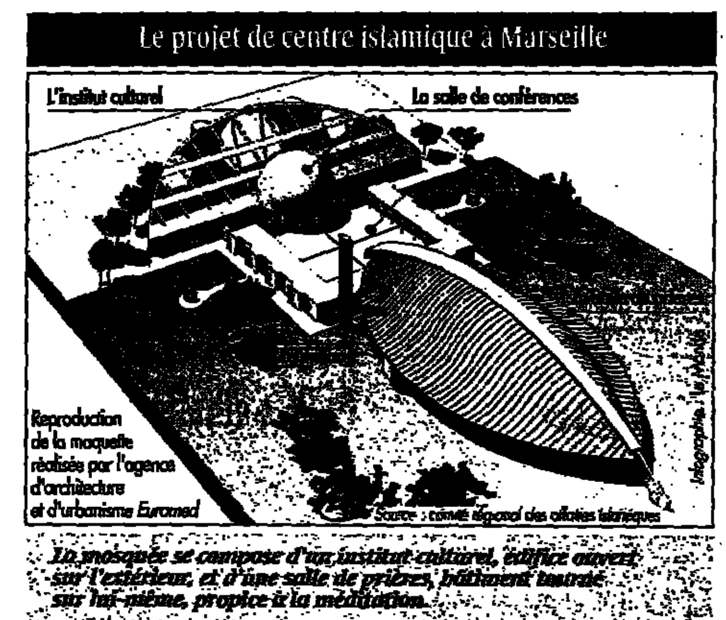
À MARSEILLE, on en parle comme de l'« Arlésienne ». Paris depuis 1922, Mantes-la-Jolie (Yvelines) depuis 1981, Evry (Essonne) depuis 1990, Lyon depuis 1993 possèdent une « grande » mosquée, mais pas la deuxième ville de France, qui abrite pourtant 130 000 musulmans.

Marseille compte vingt-trois lieux de culte islamique, mais ne dispose toujours pas de cette « mosquée-cathédrale », dont parlait déjà Robert Vigouroux, l'ancien maire, quand, en 1989, il tentait de mettre fin aux divisions de l'islam marseillais et réunissait tous les responsables d'associations devant une maquette restée dans les cartons : *« Je ne veux pas d'un hangar,* disait-il, *mais d'une mosquée belle, grande et transparente. »*

Un homme a repris le projet, Soheib Bencheikh, fils de Cheikh Abbas, ancien recteur de la Grande Mosquée de Paris, décédé à son poste en 1989. Né en 1961 en Arabie saoudite où son père était ambassadeur d'Algérie, il a fait ses études à Alger et à l'université Al Azhar du Caire et a été nommé, en 1995, « grand mufti » de Marseille, par le Conseil supérieur de l'islam de France, aujourd'hui disparu.

Costume-cravate, jeune et séduisant, Soheib Bencheikh est resté sur place, cherchant à *« composer »* avec la *« mosaïque »* marseillaise, c'est-à-dire des imams et des présidents d'association tout-puissants. Il déplore *« l'énorme décalage linguistique, culturel, social, entre cette première génération arabophone, traditionaliste, figée, qui a le pouvoir dans les mosquées, et la masse des jeunes musulmans qui n'ont pas d'autre nation que la France et ne connaissent que le français »*.

Soheib Bencheikh s'est fait le porte-parole de cette nouvelle génération, grâce à ses conseils et ses conférences, grâce à ses relations avec les élus, avec la *« société civile »* de Marseille *« qui a une terrible soif d'information sur l'islam »*, avec les chefs des autres communautés religieuses, etc. Il a créé un comité régional des affaires islamiques (Corai), composé de jeunes architectes, cadres d'entreprise, informaticiens musulmans, dans le but de promouvoir un grand lieu de prière dans la cité phocéenne. Le Corai est aujourd'hui le maître d'ouvrage du projet de grande mosquée et d'institut musulman, qu'il vient de déposer à la mairie de Marseille.



La mosquée se compose d'un institut culturel, édifice ouvert sur l'extérieur, et d'une salle de prières, bâtiment tourné sur lui-même, propice à la méditation.

« SORTIR DE CET ISLAM DES CAVES »

La salle de prières serait de 2 700m², l'institut musulman d'une superficie presque équivalente, l'une et l'autre entourées de patios, d'espaces verts et dominés par une discrète tour-minaret. L'ensemble vise à marier une architecture arabo-musulmane et des formes occidentales contemporaines. Aucun site n'a encore été acquis pour la construction. Soheib Bencheikh cherche des terrains non pas, dit-il, *« dans les quartiers nord, ni dans les quartiers sud, pas plus que dans le centre-ville »*. Il évoque évasivement le nord-est de Marseille.

Le coût de ce projet est estimé à 40 millions de francs. Le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, n'a toujours pas réagi, sauf pour souhaiter que le financement de cet ensemble architectural soit exclusivement français. Avec humour, le grand mufti de Marseille évoque donc la publication d'une *fatwa*, exigeant de chacun des 4 millions de musulmans de France de verser 10 francs pour la construction de la « mosquée-cathédrale » de Marseille. Plus sérieusement, il répond par avance aux campagnes du Front national, en disant qu'*« il faut œuvrer pour plus de visibilité, pour sortir de cet islam des caves et des garages qui conforte l'imaginaire des Français et qui humilie les musulmans »*.

Michel Samson et Henri Tincq

Le deuxième des cinq « piliers » de l'islam

● **Rites.** Le ramadan est le deuxième des cinq « piliers » de l'islam. Les autres obligations rituelles sont la profession de foi *(chahada)*, les cinq prières quotidiennes entre le lever et le coucher du soleil, l'aumône aux pauvres *(zakat)* et le pèlerinage à La Mecque (Arabie saoudite) pour ceux qui, matériellement et physiquement, peuvent le faire.

● **Calendrier.** Le calendrier musulman est calqué sur le calendrier lunaire, plus court de onze jours que le calendrier solaire. Les dates de début et de fin du ramadan varient donc chaque année. Elles sont fixées par l'observation du croissant de la nouvelle Lune, au cours de la « nuit du doute », qui devait être visible, en France, dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier. La fin du jeûne est alors prévue pour le 9 février. Quand le croissant de Lune est « vu » par un pays musulman – qui annonce le début du ramadan –, les théologiens se querellent pour savoir si les autres pays sont ou non dans l'obligation de se conformer à cette date. C'est souvent un test pour les solidarités politiques et théologiques entre les pays musulmans.

● **Règles.** Le jeûne commence chaque jour dès l'aube, lorsque le fidèle peut distinguer dans le ciel *« le fil blanc d'un fil noir »*, et il est rompu le soir, à l'heure où le soleil disparaît derrière l'horizon. Pendant ce mois, le musulman doit s'abstenir de toute nourriture et de toute boisson, en signe de repentance et de conversion. Seuls les enfants et les malades échappent à cette obligation, qui comporte aussi l'interdiction, pendant la journée, de tout rapport sexuel. Le ramadan est surtout l'occasion, dans la vie musulmane, d'une pratique plus intense de la religion et d'un resserrement de la vie communautaire.

A Toulon, la lutte contre la « tiers-mondisation » passe par le marché provençal

TOULON
de notre correspondant

Certains revendeurs sont désormais indésirables sur le cours Lafayette, qui, chaque matin, accueille le marché provençal de Toulon et – récemment encore – s'ouvrait l'après-midi à une soixantaine de marchands de bimbeloterie, colifichets, objets de cuir, livres, cartes postales ou disques anciens. A une tradition vieille de vingt ans, la municipalité Front national a décidé d'en opposer une autre.

Il y a deux mois, Patrice Mourichon, adjoint au tourisme, avait annoncé la nécessité de *« réétudier les conditions de fonctionnement »* de ce marché de l'après-midi en vue d'*« en assurer la bonne tenue et d'en renouveler l'attractivité commerciale »*. Moyennant quoi, sa suspension provisoire avait été votée lors du conseil municipal du 8 novembre 1996. *« C'est une mascarade »*, estimait alors Christian, qui, depuis neuf ans, tient un banc et vend ce qu'il est convenu d'appeler, dans son jargon, des « articles de Paris » : bijoux, eaux de toilette, crèmes et autres cosmétiques à bas prix. *« Nous avons fait parvenir à la mairie une pétition signée par trente-cinq des trente-six commerçants sédentaires du cours, qui nous sont tous favorables. La population s'est émue de cette mesure. En pure perte. De fait, ce sont les marchands sénégalais qui gênent. »*

Pour leur part, les proches du maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, font valoir que des stands de fleuristes ou de marchands de cigales et santons de terre cuite participeraient sans doute plus à la couleur locale ; ils reprochent à certains de vendre les mêmes objets, lesquels, de surcroît, ne correspondent pas à cet *« artisanat régional »* faisant partie des critères imposés aux *« articles autorisés à la vente »* énumérés dans un arrêté municipal du 30 décembre 1996.

« IL FAUDRA CORRIGER LE TIR... »

La stricte application de cet arrêté et un choix très sélectif des demandes d'emplacement font que ce marché de l'après-midi n'accueille plus désormais que deux revendeurs sénégalais sur les vingt-trois qui le fréquentaient jusqu'alors. Et, pour ajouter à la dissuasion, la municipalité a doublé le prix des emplacements (190 francs par jour), les rendant inaccessibles à la majorité de ces revendeurs, auxquels elle impose, en plus, des bancs de 6 mètres, surdimensionnés pour ce type de commerce.

Dans son programme électoral, M. Le Chevallier s'indignait de ce que *« Toulon se tiers-mondise de manière inquiétante »* et mettait en garde ses électeurs : *« Il ne faut pas permettre un changement équivalant à une mutation en profondeur. Actuellement, les magasins qui ferment sont trop souvent remplacés par des « bazars » où le manque d'hygiène le dispute au mauvais goût. L'après-midi, le cours Lafayette est occupé par un marché qui n'a plus rien de provençal. Il faudra corriger le tir... »*

Les premières salves ont été tirées. Le 7 janvier, les revendeurs exclus du cours Lafayette ont manifesté sur l'avenue des Tirailleurs-Sénégalais, histoire de rappeler qu'ils sont les descendants des libérateurs de Toulon. Dans le même temps, des employés s'activaient au nettoyage du cours Lafayette. Une balayeuse mécanique serpentait entre les vieux platanes ; sur ses flancs verts se détache un slogan : *« La propreté sur tous les fronts. »*

José Lenzini

Louise-Yvonne Casetta est visée par une information judiciaire ouverte à Paris

De 1991 à 1994, deux entreprises lui auraient offert un emploi fictif

Le procureur de Paris, Gabriel Bestard, a ouvert, mercredi 8 janvier, une information judiciaire pour abus de biens sociaux et recel dans une affaire d'emploi fictif qui aurait bénéficié à Louise-Yvonne Casetta, considérée comme l'ancienne trésorière officieuse du RPR. Le dossier, qui était resté bloqué à la chancellerie pendant trois mois, a été confié à un juge d'instruction de Paris, Jean-Pierre Zanoto.

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, mercredi 8 janvier, une information judiciaire pour abus de biens sociaux et recel dans l'affaire des salaires versés pendant trois ans, par deux entreprises, à Louise-Yvonne Casetta. De 1991 à 1994, cette ancienne responsable administrative du RPR, souvent considérée comme l'ex-trésorière officieuse du mouvement néogaulliste, a perçu un salaire mensuel de plus de 20 000 francs émanant successivement de la Comatec, une société de nettoyage, puis de la CIEC, une société de chauffage. Mme Casetta, qui semble n'avoir jamais travaillé pour ces entreprises, est nominativement visée par le réquisitoire introductif, ce qui ouvre la voie à sa mise en examen.

Le 17 septembre 1996, au terme d'une enquête préliminaire, le parquet de Paris avait adressé, via le parquet général, au ministère de la justice ses propositions concernant la suite de cette procédure. Pendant plus de trois mois, la chancellerie s'est abstenue de toute réponse écrite, retardant considérablement le dossier. A la fin du mois de décembre, elle s'est finalement décidée à donner son feu vert à l'ouverture d'une information judiciaire, et donc à la saisine d'un juge d'instruction. Le dossier a été confié au juge parisien Jean-Pierre Zanoto.

Le 6 décembre, Mme Casetta avait été mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans une affaire de passation de marchés publics instruite à Nanterre (Hauts-de-Seine) par le juge Patrick Desmure. Un entrepreneur de la région parisienne affirmait lui avoir versé des *« commissions »* – environ 900 000 francs – afin d'obtenir des marchés auprès de la Ville de Paris.

Elle est également visée par une information judiciaire ouverte le 3 juillet 1996, à Nanterre, au sujet de la prise en charge, par une entreprise de Bagneux, des salaires de deux permanentes du RPR. Dans un arrêt rendu le 18 décembre, la cour d'appel de Versailles, annulant certains procès-verbaux, constatait qu'*« il résultait des déclarations* [des dirigeants] *que* [ces deux personnes] *avaient été successivement fictivement employées par la société Les Charpentiers de Paris, ces emplois fictifs ayant été liés à un mode de financement du RPR par cette société, alors que la Ville de Paris était pour elle un client important puisqu'elle représentait 25 % de son chiffre d'affaires »*.

Anne Chemin

De l'art d'enseigner l'« exigence démocratique » à des élèves de terminale...

BERNARD DEFRANCE, un professeur de philosophie de cinquante et un ans enseignant au lycée Pierre-de-Coubertin de Meaux (Seine-et-Marne), a été suspendu pour quatre mois par le rectorat de Créteil, comme l'a révélé *Le Parisien*, pour s'être mis nu en classe, le 30 novembre 1996, à l'issue d'un jeu philosophique d'un genre un peu particulier. Ce jour-là, les élèves de la terminale de technologie industrielle l'avaient soumis à un mystère digne du Sphinx : *« Je suis Sophie et je ne suis pas Sophie, qui suis-je ? »* Dix secondes pour trouver une réponse correcte. Faute de quoi, si vous aviez été à la place de Bernard Defrance, vous eussiez dû enlever un vêtement, dix secondes et une deuxième mauvaise réponse plus tard, un autre, etc.

Au stade du caleçon, Bernard Defrance avait eu une illumination sur le sens du mot *« suis »*, double forme perfide du verbe suivre et du verbe être. Il avait donc répondu : *« Son amoureux »*, solution parfaitement acceptable. Brandissant le petit papier de Carambar rose et jaune sur lequel ils avaient trouvé cette devinette métaphysique, les élèves avaient néanmoins requis du professeur d'aller jusqu'au bout de son déshabillage, car la réponse exacte qui y figurait était : *« Son chien »*.

La méthode n'est pas nouvelle pour Bernard Defrance, qui s'en est expliqué dans *Le Plaisir d'enseigner* (Quai Voltaire, 1992) ou *La Planète lycéenne* (Syros, 1996) (*Le Monde* du 8 novembre 1996), notamment à travers les écrits de ses élèves sur le thème « Qui suis-je ? ». *Découvrir ce qu'ils sont, comprendre* que l'obéissance à la loi est bien différente de la soumission à quelqu'un, voilà ce que les adolescents devaient, entre autres choses, retirer de l'enseignement de Bernard Defrance.

Dans une lettre adressée le 20 décembre aux parents, ce professeur, qui refuse de donner des notes mais dont les élèves obtiennent de bons résultats au bac, a longuement détaillé son argumentaire : *« Peut-être l'exigence démocratique est-elle de découvrir que le roi est nu et que toute autorité ne s'exerce que par la délégation des citoyens, qui font la loi ensemble, dans un lieu où l'on parle au lieu de se taper dessus, le Parlement, parce que l'on a appris en un lieu précédent, l'école, à parler entre égaux, à essayer de savoir de quoi on parle et si ce que l'on dit est vrai ? »*

Interrogé par *Le Monde*, M. Defrance précise que *« personne n'est évidemment sommé de faire quoi que ce soit, sinon il y aurait violence »*, mais admet que sa *« vigilance a été prise en défaut »* ce 30 novembre car il n'avait pas perçu de malaise parmi ses élèves. Des parents, par l'intermédiaire de la FCPE, auraient pourtant remis au recteur, Maurice Quenet, trois ou quatre lettres d'élèves s'étonnant de ce *« comportement inhabituel »*. Serein, Bernard Defrance attend les résultats de l'enquête demandée à la brigade des mœurs de Meaux. Précis, le recteur déclare que M. Defrance ne s'est jamais dénudé devant les chefs d'établissement qu'il a en formation, pas plus qu'il ne leur a proposé de se déshabiller. *« La véracité de la parole et de la conduite consiste dans la conformité entre ce qui est et dont on a conscience et ce que l'on dit et montre aux autres. »* C'est Hegel qui l'a dit.

Béatrice Gurrey

Un surveillant blessé par balles dans un lycée de Noisy-le-Sec

UN SURVEILLANT du lycée professionnel Moulin fondu de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) a été grièvement blessé par balles, mardi 7 janvier, à la suite d'une altercation avec trois personnes entrées dans l'établissement peu de temps auparavant. Lambert Mathar, vingt-quatre ans, a été touché en haut de la cuisse et a perdu beaucoup de sang. Opéré à l'hôpital Avicennes de Bobigny, ses jours ne sont plus en danger. Les enquêteurs de la sûreté départementale de Seine-Saint-Denis ont entendu une dizaine d'élèves et enseignants de l'établissement. Ils ont indiqué que trois personnes avaient été aperçues circulant dans le lycée armées d'un fusil à pompes. On ignore cependant les circonstances dans lesquelles ils ont ouvert le feu. Les cours ont été suspendus, mardi et mercredi, afin de débattre de la violence.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : six passagers clandestins marocains et un Sénégalais ont été interpellés**, samedi 4 janvier, à bord du *Beaulieu*, un navire français battant pavillon des Kerguelen, qui venait d'accoster dans le port de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). Epuisés et peu alimentés, ils se trouvaient dans le puits de chaîne du bateau. Quatre d'entre eux ont demandé l'asile politique. Tous ont cependant été placés en garde-à-vue, puis en rétention dans les locaux de la direction départementale de l'immigration, à Hendaye.

■ **Une quarantaine de sans-papiers de Saint-Bernard ont manifesté aux abords de l'Elysée,** mercredi 8 janvier, pour dénoncer le refus des autorités de régulariser la centaine d'entre eux qui demeure en situation illégale. Dans une lettre qu'ils n'ont pas été autorisés à remettre à la présidence de la République, ils réclament un *« contrôle effectif »* d'un représentant de l'Elysée sur les négociations qui se poursuivent avec les ministères de l'intérieur et de l'intégration.

■ **RÉVISIONNISME : un professeur de Honfleur (Calvados) a été suspendu de ses fonctions** par le rectorat de Caen pour avoir stocké des documents niant l'holocauste juif sur l'ordinateur de l'établissement. Condamné en 1991 pour distribution de tracts révisionnistes, Vincent Reynouard, professeur de mathématiques au lycée d'enseignement professionnel (LEP) de La Côte fleurie, à Honfleur, avait fait l'objet d'un rapport d'inspection après ces incidents. Le rectorat a saisi le procureur de la République.

■ **VIOLS : les deux derniers surveillants du centre pénitentaire de Fleury-Mérogis (Essonne) encore incarcérés** dans une affaire de viols sur des travestis et transsexuels détenus dans cet établissement, ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire début décembre 1996 et réintégrés dans leurs fonctions. Sept surveillants avaient été mis en examen pour *« viol aggravé »* dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet d'Evry, le 17 octobre 1996, à la suite de plusieurs dénonciations de détenus. – *(Corresp.)*

■ **AFFAIRES : l'ancien conseiller général RPR des Hauts-de-Seine Didier Schuller,** en fuite depuis deux ans et sous le coup d'un mandat d'arrêt, a écrit aux juges qui instruisent l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, pour se plaindre d'être *« un bouc émissaire »*, et porter des accusations contre le député RPR Patrick Balkany, président de l'office, révèle *L'Express* dans son édition du 9 janvier. Se disant *« prêt à aider la justice »*, il accuse l'ancien maire de Levallois-Perret – sans citer son nom – d'avoir fait rémunérer le capitaine de son yacht par l'office HLM.

■ **ÉDUCATION : des enseignants maîtres-auxiliaires au chômage** ont bloqué les voies d'un train à destination de Paris, jeudi 9 janvier dans la matinée, en gare de Toulouse, avant les négociations qui devaient s'ouvrir, dans l'après-midi, au ministère de l'éducation nationale.

DISPARITIONS

Sandor Vegh

Un violoniste et chef d'orchestre qui s'inscrivait dans la tradition des grands interprètes du passé

LE VIOLONISTE et chef d'orchestre français d'origine hongroise Sandor Vegh est décédé, mardi 7 janvier, dans un hôpital de Freilassing (Allemagne). Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Né le 17 mai 1912, à Klausenburg, en Transylvanie, alors partie de l'Empire austro-hongrois (aujourd'hui Cluj-Napoca, en Roumanie), Sandor Vegh avait été formé à l'Académie de musique de Budapest par Zsolst, Waldbauer et Weiner. Il étudie ensuite le violon avec Jenö Hubay et la composition avec Zoltan Kodaly. En 1931, Vegh joue au sein du Trio hongrois. Il quitte cet ensemble en 1934, pour le Quatuor hongrois (en 1936, ils créeront le *Cinquième Quatuor*, de Bela Bartok, à Barcelone). En 1940, il fonde le quatuor qui portera son nom. Dès 1934, Sandor Vegh se produit en soliste et joue les grands concertos du répertoire avec des chefs comme Richard Strauss, Willem Mengelberg, Ferenc Fricsay et Joseph Krips. A partir de 1941, il enseigne à l'Académie de musique de Budapest.

En 1946, il émigre en France, où il se fait naturaliser en 1953. Il se lie bientôt avec la pianiste Yvonne Lefébure et son mari, le musicologue Fred Goldbeck, et donne de nombreux récitals avec cette grande artiste. Grand admirateur de Pau Casals, il devient l'un des piliers du Festival de Prades et participe à de nombreuses séances de musique de chambre en compagnie du violoncelliste catalan et des pianistes invités dans la petite cité des Pyrénées-Orientales : Wilhelm Kempff et Rudolf Serkin y seront ses partenaires privilégiés.

Professeur recherché, Sandor Vegh enseignera aussi aux conservatoires de Bâle, de Fribourg et de Dusseldorf jusqu'en 1979, avant de donner de nombreux cours d'interprétation et de passer à la direction d'orchestre : en 1968, il fonde l'orchestre de chambre qui porte son nom. En 1978, il prend la direction de la Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, où il enseignait depuis 1971.

VÉNÉRÉ ET EXIGEANT

Sandor Vegh était tenu pour l'un des interprètes les plus importants de notre époque, bien que sa renommée n'ait jamais franchi le cercle des connaisseurs et des musiciens professionnels. Doué d'une capacité assez extraordinaire de transmettre son savoir, il fut en plus un maître aussi vénéré que craint. Ses jugements étaient sévères, à la hauteur de l'exigence qu'il s'imposait lui-même. Avec le Quatuor Vegh, il a laissé un grand nombre d'enregistrements, dont des intégrales des quatuors de Bartok et de Beethoven qui, à bien des égards, n'ont pas été dépassées par leur profondeur expressive, même si elles peuvent être critiquées sur le plan de la justesse instrumentale (disques Valois-Auvidis). Le style sévère, parfois rude, du Quatuor Vegh, son dédain de la pure beauté sonore restent, en effet, assez uniques et relient les lectures des quatre musiciens aux grands interprètes du passé qui savaient énoncer la musique car ils avaient la capacité de la débusquer derrière le texte imprimé.

A partir de 1980, Vegh posa de plus en plus souvent son violon pour se consacrer définitivement à la direction d'orchestre et à l'enseignement. Les concerts qu'il donnait avec la Camerata Academica de Salzbourg et les disques qu'il enregistra avec cet ensemble pour Capriccio et Decca restent des modèles qui transcendent les courants interprétatifs. Ni « baroque » ni « romantique », son Mozart avait une netteté d'articulation, une allégresse parfois ironique, enthousiasmantes et inspirantes. Les concertos de Mozart qu'il a enregistrés avec le pianiste Andras Schiff, chez Decca, sont à cet égard étonnants, grâce au pouvoir de persuasion de Vegh. Ordinairement placide et atone, le jeu du pianiste hongrois y est méconnaissable, bondissant, inspiré, cursif, pour tout dire passionnant, malgré une prise de son qui gâche une sonorité naturellement ronde.

La mort de Sandor Vegh prive le monde musical d'un maillon qui nous reliait à une époque où les musiciens se cooptaient sans se préoccuper du rang que chacun tenait dans une vie musicale qui n'était que le reflet de leur talent.

Alain Lompech

NOMINATIONS

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Jean-Michel Hubert, ingénieur général des télécommunications, a été nommé président de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), par décret paru au *Journal officiel* du 5 janvier. L'ART, entrée en fonction le 1er janvier, a été créée par la loi de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996 pour veiller au bon déroulement de la concurrence dans ce secteur.

[Né le 18 juillet 1939 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Jean-Michel Hubert est diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure des télécommunications. Il a débuté au Centre national d'études des télécommunications, en 1964, comme ingénieur, puis il a été chargé de mission dans une préfecture et divers ministères, avant d'être nommé, en 1975, directeur des services techniques de la police nationale. Trois ans plus tard, il devenait directeur des affaires financières au ministère de l'intérieur, avant de rejoindre, en 1986, la direction des finances et des affaires économiques à la Ville de Paris. A partir de mai 1992, Jean-Michel Hubert est devenu secrétaire général de la mairie de Paris, fonction qu'il a occupée jusqu'en septembre 1996.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Luc et Noga ALEXANDRE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jade,

à Londres, le 5 janvier 1997.

11 Park Walk,
Londres SW10.

Muriel et Michel CHRYSSOULIS,
ainsi que ses frères,
Alexis et Nicolas,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Aristide,

le 7 janvier 1997, à Paris.

M. et Mme Yannick NICOT,
grands-parents à Vincennes, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Manon,

le 6 janvier 1997, au 41, chemin de Balandras, à Goyrans.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de naissance

– *Nos vœux les plus affectueux pour les quatre-vingt-dix ans de*

Papy Jean.

Catherine et Jean-Sylvain,
Michèle et Lionel,
Anne-Lise et Gérard,
Nathanaël et Corinne,
Myriam, Elie, Rachel,
Eliot, Agathe, Léa, Arielle, Judith et Jérémie.

Ad méa ve esrim.

– Pour le premier numéro du *Monde* tu y étais.

Pour tes quatre-vingt-quatorze ans, tu es toujours avec nous.

Bon anniversaire.

Kléber.

Gwenaëlle, Morgane, Charlotte.

Décès

– Mme Suzy Brophy
a la douleur de faire part du décès de

Peter BROPHY,

son époux, survenu le 3 janvier 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée à l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e, le vendredi 10 janvier, à 11 heures.

– Paris. Marseille.

Mme Pierre Baubet,
son épouse,
Mme Claire Gony,
sa mère,
Et toute la famille,
Ses amis et ses élèves,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BAUBET-GONY,
compositeur concertiste,
professeur de piano,

survenu le 5 janvier 1997, dans sa soixante-troisième année.

Une bénédiction sera célébrée le 10 janvier, à l'église Saint-Antoine-de-Padoue, Paris-15e, à 8 heures. La cérémonie religieuse aura lieu le 11 janvier, à 8 h 15, en la paroisse Saint-Pierre, Marseille (Bouches-du-Rhône), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Pierre, Marseille.

– *Niort.*

Mme Danielle Chatelain,
Le docteur et Mme Laurent Trouillard,
Hélène et Henri,
Mlle H. Laurain,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Roger CHATELAIN,
pharmacien,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien député des Deux-Sèvres,
ancien conseiller général
de Frontenay-Rohan-Rohan.

La levée de corps se fera vendredi 10 janvier 1997, à 14 h 30, en son domicile à Telouze, où le deuil se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Usseau, dans l'intimité.

33, rue de la Roussille,
79000 Niort.

Thierry-Philippe CHAMOUN,

né le 27 mai 1961, nous a quittés vendredi 20 décembre 1996.

L'inhumation a eu lieu à Deir el Qamar *au Liban, le 30 décembre.*

Mounir, son père,
Lyelle, sa mère,
Ariane et Bénédicte,
ses sœurs. Toute sa famille.
Tous ses amis,

demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de s'associer à la messe qui sera célébrée lundi 13 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

11, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

– Mme Renée Dodat,
Anne-Marie et Pierre Le Bon,
Liselotte et Jean Dodat,
Catherine et Paul Parisot,
ainsi que leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de *leur époux, père et grand-père, survenu le* 25 décembre 1996,

François DODAT,
inspecteur d'académie honoraire,
poète, membre du PEN Club.

La Fontaine aux Cossons,
Vaugrigneuse,
91640 Briis-sous-Forges.

– *Mme* Andrée Gaillard,
sa mère,
Ambroise Victor-Pujebet,
son mari,
Antoine Rodet et Sylvie Laskar,
son fils et sa belle-fille,
Nelson et Liza,
ses petits-enfants,
Valérie, Laurence, Nathalie, Camille Victor-Pujebet,
ses belles-filles, leurs conjoints et leurs enfants,
Agathe Gaillard,
sa sœur, et ses enfants,
Pierre et Elisabeth Gaillard,
son frère et sa belle-sœur, et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michèle GAILLARD,

survenu le 28 décembre 1996, à Sommières (Gard).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 31 décembre, à Sommières.

Un office d'action de grâce, sera célébré le lundi 13 janvier 1997, à 12 heures, au Temple, 58, rue Madame, Paris-6e.

3, rue du Pont-Louis-Philippe,
75004 Paris.

Nuje MOCH,

a cessé de jouer sa musique, accidentellement, dans la nuit du 3 au 4 janvier 1997.

Batia Baum,
Uriel et Josette Moch,
Lil, Yonas,
Ses proches.

L'enterrement aura lieu à Banon (Alpes-de-Haute-Provence), le vendredi 10 janvier, à 14 heures.

Ses amis et tous ceux qui l'ont aimée se retrouveront pour elle, dimanche 12 janvier, à 18 h 30, au CJL, 6, rue Pierre-Ginier, Paris-18e.

– Mme François Nessi,
ses enfants et sa petite-fille,
Mlle Monique Nessi,
M. Bernard Nessi,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Laurent Le Guay,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Robert NESSI,
née Denise ROSSET,

survenu le 7 janvier 1997, en sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, Paris-17e.

11 *bis*, rue Vière,
75017 Paris.
Les Bourzaques,
24160 Saint-Raphaël.

– Madeleine,
son épouse,
Pierre, Philippe Catherine,
ses enfants,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques D'OVIDIO,
chef décorateur,

survenu le 7 janvier 1997.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue de la Réunion,
75020 Paris.

– Aix-les-Bains. Tresserve. Lyon. Paris.

M. et Mme Marcel Mailland
et leurs enfants,
M. Hugues Pignal
et ses enfants,
Les familles Revol, Pignal,
Parents et alliés,
font part de la mort brutale, le 31 décembre 1996, de

Anne-Marie PIGNAL.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– *Le* comité directeur et les anciens des Relais juifs,
Les Anciens de la résistance juive (ARJ),
ont la tristesse de faire part du décès de

Henry POHORYLES,
fondateur et président des Relais juifs,

survenu le 6 janvier *1997*, à Nethanya (Israël).

Une cérémonie commémorative aura lieu le dimanche 12 janvier, à 17 h 30, à la *synagogue Omel Abraham, 31, rue de* Montevideo, Paris-16e.

– Le président et les membres du comité français de l'Institut Weizmann des sciences
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sophia RICHARDS,
membre d'honneur
de l'Institut Weizmann des sciences,

survenu le 6 janvier 1997, à Paris.

– *Annette Sauvageot,*
Laurette Jancovici, Jean-Luc, François et Pierre Sauvageot,
Martin, Myrto, Bastien, Jeanne et Victor,
Jacqueline, Lilla et Jean-Pierre Sauvageot,
Et tous leurs proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SAUVAGEOT.

La famille recevra les amis le lundi 13 janvier 1997, à 11 h 30, au funérarium du cimetière des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40 *bis*, avenue de Suffren,
75015 Paris.

(*Le Monde* du 9 janvier.)

Anniversaires de décès

– Ce 9 janvier 1997,

Emma SPERBER CULLEN

aurait dix-huit ans.

Elle est morte le 2 août 1991, tuée par un automobiliste ivre.

Souvenir

– Le 5 janvier 1996 nous quittait

Edgar SCHNEIDER,
journaliste et chroniqueur parisien.

De la part de sa famille.

Conférences

– **Cercle J.-P. Lévy et Alliance israélite universelle.** Forum **« L'école juive dans la société française »**, dimanche *19* janvier, de 9 heures à 18 h 45. Centre des congrès Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, Paris 8e. Renseignements : 01-42-80-35-00 (PAF).

Soutenances de thèses

– **Vincent Brémond** soutiendra sa thèse de doctorat de droit privé intitulée : **« La collaboration entre époux : contribution à l'étude des fondements de la communauté légale »**, le vendredi 10 janvier 1997 à 15 heures à l'université Paris-X Nanterre, bat. F, salle des actes.

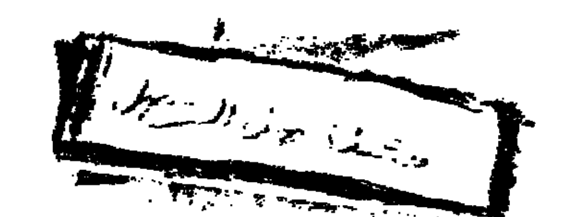
– ***M. Christian Godin*** soutiendra, le lundi 13 janvier à 14 h 30, salle J.-B. Duroselle à la Sorbonne sa thèse d'habilitation sur « La Totalité », devant *M. B. Bourgeois*, président du jury (Paris-I) *et MM. F. Dagognet (Paris-I)* G. Romeyer D'Herbey (Paris-I), Deleule (Paris-X) et D. Parrochia (Toulouse), membres du jury.

– ***François Gonse*** soutiendra sa thèse en histoire de l'art : ***« L'Art japonais publié par Louis Gonse en 1883 »*** le 14 janvier 1997 à 9 h 30, à l'institut d'art et d'archéologie, 3, rue Michelet, Paris-6e.

Mlle Isabelle Saulquin soutiendra sa thèse de 3e cycle, intitulée **« L'anarchisme littéraire d'Octave Mirbeau »**, le *mercredi 15 janvier 1997, à 14 h 30*, centre Malesherbes, 108, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Le jury chargé d'examiner sa thèse en vue du doctorat sera ainsi constitué : M. Louis Forestier, son directeur de thèse, et MM. les professeurs Michel Delon et Pierre Michel.

– **Thierry Sessin** soutiendra son doctorat ès sciences *économiques*, le *10 janvier* à 9 h 30, à l'université de Paris-X-Nanterre (bâtiment G, salle 614) : **« Organisation de la confiance par les banques et développement du contrôle prudentiel en Europe »**. Directeur de thèse : M. Aglietta. Jury : M. J.-M. Charpin, M. Dietsch, D. Plihon et Mme F. Renversez.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.



RÉHABILITATION L'édification du Stade de France devrait s'achever le 30 novembre 1997 pour accueillir, en 1998, la Coupe du monde de football. Ce grand équipement est situé à la plaine Saint-Denis, *une zone déshéritée aux* portes de Paris, qui chevauche les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen. ● LES MAIRES CONCERNÉS, en particulier celui de Saint-Denis, M. Braouezec (PC), espèrent que la construction de cette infrastructure de prestige va provoquer une dynamique de réhabilitation ; de nombreux projets sont en cours qui devraient redessiner les lieux. ● L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE sont particulièrement dégradés et le chômage règne en maître à la plaine Saint-Denis, dont le territoire est, *en outre, balafré* par des autoroutes à ciel ouvert. ● LES FINANCEMENTS prévus sont très importants, mais ils tardent à venir.

La plaine Saint-Denis veut profiter de la dynamique du Stade de France

Victime de la désindustrialisation, traversé par des autoroutes entre lesquelles s'élèvent des immeubles léprosés, ce quartier populaire aux portes de Paris prépare sa renaissance économique et sociale en cherchant à tirer parti des travaux engagés pour la Coupe du monde de football en 1998

« 1997, L'ANNÉE de tous les chantiers », proclame *Le Journal du Grand Stade*, qui relate, chaque mois, l'état d'avancement des travaux du futur grand temple du sport français, mais aussi des autres aménagements entrepris pour, enfin, *« humaniser, revitaliser, développer »* une plaine Saint-Denis trop longtemps laissée à l'abandon, aux portes mêmes de la capitale.

Les promoteurs du projet de développement de la plaine veulent qu'à la modernité du Stade de France corresponde celle d'un vaste quartier rénové. La liste des ouvrages à mener à terme est ambitieuse : achèvement du Stade de France, le 30 novembre, afin de procéder, en grande pompe, au tirage au sort, le 4 décembre, de la phase finale de la Coupe du monde de football ; mise en service des nouvelles gares RER des lignes B et D, courant décembre ; construction d'un pont, rue du Landy, et de la passerelle qui reliera le stade au métro ; pose définitive de la dalle de recouvrement – sur 1,5 kilomètre – de l'autoroute A 1 et aménagement paysager de celle-ci en mai.

Territoire intercommunal de 780 hectares, au carrefour d'importants réseaux ferroviaires, fluviaux et routiers, le quartier de la plaine Saint-Denis était considéré, au début du siècle, comme la plus grande zone industrielle d'Europe. Une vie sociale importante en avait résulté autour de quartiers populaires comme ceux de l'Eglise-de-la-Plaine, Cristino-Garcia ou Pleyel.

La désindustrialisation a touché la plaine à mort, entraînant dégradation de l'habitat, chômage et difficultés pour la population, en particulier celle d'origine maghrébine et d'Afrique noire. Les grandes infrastructures routières – autoroutes, bretelles et tunnels –, implantées sans considération pour le cadre de vie des habitants, ont contribué à cette dégradation qui fait aujourd'hui de la plaine un des quartiers les plus sinistrés de la région parisienne. Les deux autoroutes – l'A 1, dont le recouvrement, demandé depuis vingt-cinq ans, avait été maintes fois promis et repoussé, et l'A 86, *« infernales et hideuses balafres »* –, le boulevard périphérique, *« barrière inhumaine »* aux portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, la Porte de Paris, qui isole la plaine du centre de Saint-Denis, sont considérées comme autant de *« catastrophes »* par les édiles et leurs administrés.

« BESOIN D'UNE NOUVELLE VIE »

Aussi, fin 1985, les villes d'Aubervilliers, de Saint-Denis et de Saint-Ouen, de concert avec le conseil général de la Seine-Saint-Denis, décidèrent-elles d'engager *« une démarche commune pour la revitalisation économique et urbaine »* de la plaine. Un projet qui se concrétisa, cinq ans plus tard, par l'adoption d'une charte intercommunale pour l'aménagement et le développement. *« La plaine doit être belle pour y bien vivre et travailler. Ce n'est pas une ville nouvelle ; elle existe déjà. Elle a seulement besoin d'une nouvelle vie »*, souhaitait la charte. Un vœu que fait sien Patrick Braouezec, maire (PCF) de Saint-Denis, pour qui le développement de ce quartier doit *« s'articuler entre le passé et le temps présent »*.

S'il se félicite de l'implantation du Stade de France sur le territoire de sa commune, qui a donné un coup de pouce aux autres dossiers d'aménagement envisagés – *« avec 5 milliards de francs, aucune région n'a eu d'investissements publics aussi importants en si peu de temps ; 400 millions de francs de travaux sont tombés dans l'escarcelle des entreprises locales, avec, à la clé, la création de 400 emplois »* –, il souhaite, cependant, que le stade ne soit pas une fin en soi.

Avec 20 000 habitants, 43 500 salariés et quelque 900 entreprises, la plaine Saint-Denis a des atouts, pour peu qu'on la « bichonne » en favorisant, notamment, la *« mixité des fonctions activités, habitat, équipements »*. Et en effectuant, en même temps, un maillage complet de dessertes routières et de transports en commun afin de *« désenclaver le site »*. Selon le Syndicat mixte plaine-renaissance, l'objectif est de doubler le nombre d'emplois et de logements.

Mais si l'Etat et le conseil régional ont confirmé, en 1994, le rôle de la plaine Saint-Denis en l'inscrivant comme *« site de redéveloppement économique et urbain »* au schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), il semble que toutes les bonnes intentions n'aient pas encore été mises en pratique, notamment en ce qui concerne le financement du logement neuf et la réhabilitation du parc ancien, particulièrement dégradé.

L'Etat et la région tardent à mettre la main à la poche. Le contrat de développement urbain (CDU) et le contrat d'aménagement régional (CAR), que les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers doivent signer avec eux le 20 janvier, mettra peut-être du baume au cœur des édiles, qui entendent *« partir de ce qui existe en préservant le maximum de logements »*.

L'amélioration des transports en commun constitue un autre point noir sur le plan du financement. Si le nord du territoire est de mieux en mieux desservi, il n'en est pas de même pour le centre et le sud. Aussi, les municipalités insistent-elles pour que la ligne 12 du métro soit prolongée. Vœu similaire pour la ligne de tramway sud-nord entre la porte d'Aubervilliers et la nouvelle gare du RER B de la plaine. Le dédoublement de la ligne 13 du métro est également vivement souhaité.

Enfin, l'implantation d'un parc urbain de 15 à 20 hectares, *« immense poumon d'oxygène »* au cœur de la plaine, qui viendrait faire contrepoint à la coulée verte de la dalle paysagère de l'A1, est toujours en discussion avec le conseil régional. D'un seul tenant, comme le désire ce dernier ? Ou s'intégrant de plain-pied dans le projet urbain, comme le souhaitent les maires, qui insistent sur un réaménagement des rives du canal de Saint-Denis ? Il n'est pas exclu que réapparaissent, un jour, ici et là, des bulles de verdure, intégrant les jardins ouvriers qui résistent encore le long de la voie d'eau.

Martine Boulay-Méric et Ali Habib

L'ilôt du renouveau

Au centre géographique de la Plaine, sur le lieu de convergence de leurs deux communes, les élus de Saint-Denis et d'Aubervilliers envisagent de créer un lieu de vie agréable où cohabiteraient l'espace public et le bâti. Dans l'esprit de ses promoteurs, cette « plaine de la Plaine », créée de toutes pièces, pourrait ressembler à un vaste campus, à l'image de la Cité universitaire de Paris, mêlant bosquets de verdure, habitations, voies piétonnières et sites de détente. Elle pourrait accueillir de nombreux équipements collectifs comme le pôle de formation avec le Centre universitaire de technologie et de coopération industrielle.

Irrigué du nord au sud par le tramway, associé à la nouvelle station de métro en prolongement de la ligne 12, ce nouveau quartier, voulu par les édiles dionysiens et albertivillariens, symboliserait le renouveau urbain du territoire.

Dans l'Hérault, la préfecture du « zéro délai »

MONTPELLIER
de notre correspondant

Mieux accueillir le public et simplifier les démarches administratives. Comme en écho aux voeux du chef de l'Etat, la préfecture de l'Hérault a pris des résolutions qui se traduisent déjà par des actes concrets. Pour réduire l'interminable file d'étrangers en attente de papiers, elle vient ainsi de mettre en place un guichet rapide pour les cas simples, qui délivre des formulaires sans délais. A ceux dont le dossier est embrouillé, elle propose de recevoir sur rendez-vous, dans des conditions plus humaines, parmi des locaux qui viennent d'être rénovés.

Un espace réservé aux membres de l'Union européenne a par ailleurs été ouvert, *« afin de bien leur faire sentir qu'ils ne sont pas des étrangers »*, précise Christian Sapède, secrétaire général de la préfecture. Autre nouveauté : une borne située dans le hall central de l'établissement permet à tout individu de retirer directement et automatiquement des documents relatifs à la situation de son véhicule. En cas de vente d'une voiture, par exemple, un certificat de non-gage s'obtient en quelques secondes. Il suffit de frapper sur un terminal d'ordinateur connecté à un site marseillais, d'indiquer le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule concerné et de répondre à quelques questions simples. Miracle inespéré : le document désiré s'obtient sans délai.

La nouveauté la plus spectaculaire pour l'usager, c'est la possibilité de payer un timbre fiscal, un permis de conduire, une carte grise, un permis de chasse ou un quelconque autre document officiel avec une carte de crédit, comme dans n'importe quel magasin. Une opération simple, rapide, efficace, qui est pourtant interdite dans les autres préfectures de France, où les chèques et l'argent liquide demeurent incontournables. Il a fallu pour cela compléter les logiciels de la préfecture de l'Hérault afin de les rendre compatibles avec les lecteurs de Cartes bleues. Seul casse-tête non résolu pour l'instant : les photocopieurs à pièces mis à la disposition du public sont parfois inutilisables par ceux qui n'ont pas l'appoint. La préfecture promet d'y remédier en installant prochainement des distributeurs de monnaie.

A force de mesures de ce type, la fréquentation du bâtiment-phare de l'administration française va devenir un plaisir. On sera alors vraiment entré dans un autre siècle.

Jacques Monin

Gosses de personne à Kigali

Fils naturels de la guerre et de la misère, de nombreux enfants vivent dans les rues de la capitale du Rwanda de mendicité et de chapardages. Le retour de centaines de milliers d'exilés hutus pourrait encore aggraver la situation

ILS ont dix ans et Kigali leur appartient. Ils en sont les princes en guenilles, les poulbots à la mode d'Afrique. Au marché de Nyabugogo, ils courent entre les étals, chapardant ici ou là de quoi survivre. Sur la colline des riches, près des ambassades, ils guettent les *muzungus* – les Blancs – et les implorent en français : *« Muzungu, muzungu, donne-moi de l'argent ! »* A Niamirambo, le quartier des coiffeurs à 3 sous, ils dorment sous des cartons. A Kicukiro, sur l'immense décharge publique, ils se nourrissent d'immondices et dénichent mille trésors rouillés, aussitôt revendus aux ferrailleurs. Kigali les a surnommés les *maïbobos*, gamins de la rue, fils naturels de la guerre et de la misère.

Combien sont-ils ? Deux, trois, dix mille ? Dans ce pays meurtri, les malheurs d'enfance échappent aux statistiques. Il est impossible de s'y retrouver entre les véritables orphelins et les autres, les délaissés, livrés à l'école de la débrouille par des parents indigents. Bien sûr, la capitale rwandaise n'a pas le monopole des mineurs vagabonds ; d'autres cités d'Afrique sont confrontées à cette fatalité. Mais il suffit de parcourir les quartiers populaires, de Kiyovu à Remera, pour constater que les *maïbobos* sont chaque jour plus nombreux. Après le récent retour d'environ 800 000 exilés hutus, partis au Zaïre et en Tanzanie au plus fort des massacres de 1994, Kigali redoute un afflux massif d'enfants abandonnés.

De jeunes provinciaux arrivent déjà par dizaines en ville, au point de constituer une sorte de caste errante, une confrérie hétéroclite et disparate, dont les membres, vite regroupés en bandes, se disputent un même territoire : Kigali, ses ghettos, ses trafics. Ils y mènent une vie de chien, avec ses règles, ses hiérarchies. Les grands régentent les activités du clan : ils prélèvent un pourcentage sur tous les gains, si minimes soient-ils. Les autres, les petites mains du « business », n'ont qu'à bien se tenir. Les trafiquants de chanvre et autres margoulins de bazar ont recours à leurs services. Il leur arrive également de voler ; un fruit, une chaussette, un outil, qu'ils iront monnayer plus loin, contre trois fois rien. La nuit, ils se faufileront dans un entrepôt ou un hangar, en attendant le jour et la faim.

Etrange famille que celle des *maïbobos*, toujours entre rires et larmes. Elevés à la dure, au principe « œil pour œil », ces morveux en haillons rechignent à s'avouer malheureux, à évoquer leur parcours, souvent jalonné de drames. Mi-enfants, mi-adultes, nés à la haine avant l'âge, ils jouent les fiers-à-bras mais sans violence excessive. Ils s'inventent un royaume avec le ciel pour toit et les trottoirs pour terrains de jeu. La liberté, en somme ; surtout quand ils « sniffent » à forte dose de la colle ou de l'essence dans des boîtes de Coca-Cola ou de bière et qu'ils sourient aux anges de la défonce.

Ici, les filles sont rares, ou alors fort discrètes. La rue est une affaire de garçons. Les gamines quittent si peu l'anonymat des faubourgs que leur sort échappe à tout contrôle. Les éducateurs spécialisés assurent que les orphelines sont souvent exploitées comme bonnes à tout faire, pratiquement réduites à l'état d'esclaves. Certaines mères adoptives, de vieilles « mamans » au ventre large, n'hésitent pas à « louer » aux hommes de passage des fillettes de sept ou huit ans, dont la plupart sont séropositives.

A Kigali, le sort de ces petites filles est un sujet tabou. Des garçons, en revanche, on parle davantage, même si la ville les a longtemps dédaignés. Elle les jugeait trop sales ces *maïbobos*, trop fourbes, trop instables. Ils étaient ces enfants indignes, fils de putains ou d'assassins, que la police chassait à coups de trique dès qu'ils devenaient trop pressants autour des *muzungus*. Aujourd'hui, l'attitude du pays évolue lentement de l'hostilité à la compassion. Une partie de la population, mais une partie seulement, commence à se rendre à l'évidence : si rien n'est fait, ils se compteront bientôt par dizaines de milliers. Aux orphelins et autres naufragés du génocide viendront s'ajouter les enfants de la honte, nés des 50 000 viols commis en 1994.

Les religieux ont été les premiers à secourir les *maïbobos*. Installé à la périphérie de la ville, le Père Carlos, un prêtre d'origine chilienne, leur a même consacré sa vie. A quarante-trois ans, ce barbu au verbe franc dirige le centre salésien de Gatenga depuis 1982. Il a tout connu au Rwanda : les conflits interethniques, la délation, les tueries à la machette. Sa communauté accueille actuellement quatre-vingt-neuf pensionnaires, parmi lesquels des enfants qui ont vu mourir leurs parents en 1994.

Chaque soir, plusieurs dizaines d'autres enfants font la queue devant l'entrée de Gatenga, dans l'espoir d'obtenir un « petit boulot » d'entretien ou de jardinage contre un salaire quotidien de 200 francs rwandais, soit 4 francs français. Ceux qui le souhaitent pourront suivre une formation dans le bâtiment ou la mécanique. *« Pour ces gamins-là,* estime le Père Carlos, *le meilleur médicament, c'est l'affection. Mais, comme ils ont grandi dans un pays sous assistance humanitaire, ils ont souvent le sentiment que tout leur est dû. Or nous voulons changer cette mentalité. Les aider, bien sûr, mais à condition que ce soit « donnant-donnant ». Ils doivent travailler, respecter les règles de la collectivité. On ne les force pas à venir, ce doit être une démarche personnelle, une volonté de s'en sortir. »*

Cette démarche, Nganyire l'a entreprise en septembre 1996. Ce petit bout d'homme, vêtu d'un short en jean et d'une chemise déchirée, avait alors douze ans et plusieurs mois de rue derrière lui. *« A la maison,* raconte-t-il, *il y avait quatre enfants. Comme j'étais l'aîné. Maman m'a mis dehors en me disant « débrouille-toi, maintenant ! ». Avec les copains, nous portions les bagages des clients des taxis. Nous dormions tous ensemble dans la déchetterie d'une usine à café. Quand on se disputait, les grands donnaient des coups. Un jour, un gars m'a dit : « Donne-moi 50 francs et je te montrerai où habite le Père Carlos ». J'ai payé, il m'a conduit ici. Je voulais vivre autrement. Je gagne aujourd'hui 200 francs par jour, et ma mère a accepté de me reprendre, car je lui donne mon argent... »*

« Aux orphelins et autres naufragés du génocide viendront bientôt s'ajouter les enfants de la honte, nés des 50 000 viols commis en 1994 »

Il faut souvent attendre le retour à la vie en société pour que s'expriment enfin les douleurs trop longtemps contenues. Alors, bien des *maïbobos* osent se livrer, raconter le père en fuite ou la mère prostituée. Selon le docteur Frédéric Jacquet, responsable de la mission Médecins du monde à Kigali, c'est en fait l'ensemble de la population qui est traumatisée : *« Pour résoudre les problèmes psychologiques des Rwandais, il faudrait mobiliser une armée de psys pendant mille ans ! Avec les enfants de la rue, il y a urgence, c'est une population en pleine croissance. A force, on apprend à déceler chez eux les signes de souffrance : des troubles de l'attention, l'irritabilité, la peur de l'autre. »*



Heureusement, ce pays de huit millions d'habitants bénéficie d'une forte mobilisation humanitaire. Les initiatives en faveur des *maïbobos* se multiplient. Le gouvernement lui-même y participe : en mars 1996, il a créé un centre d'accueil où sont hébergés 287 enfants. 162 d'entre eux fréquentent l'école primaire et 32 suivent une formation professionnelle. Les autres bénéficient de cours d'alphabétisation. Installée dans le secteur de Kimisagara (préfecture de Kigali), cette institution a perçu plus de 500 000 dollars d'aide internationale. Elle fait néanmoins l'objet de critiques. Bien des observateurs estiment que, d'une manière générale, les fonds destinés à l'enfance sont mal utilisés. *« C'est fou l'argent qui a pu être gaspillé ! »*, s'insurge un religieux européen établi au Rwanda.

DEVANT l'ampleur des problèmes à venir, une coordination des initiatives et une profonde révision des programmes d'aide semblent nécessaires. Médecins du monde et l'association rwandaise Rafiki préparent ainsi un projet commun. Si le financement est achevé, il devrait voir le jour avant le printemps. Il est notamment prévu d'aménager une ferme de 17 hectares, où les enfants pourront s'initier aux métiers de l'agriculture et vendre leurs produits. En outre, des boutiques autogérées et des petits restaurants, réservés aux plus démunis, seront implantés en ville. L'objectif est de responsabiliser les *maïbobos* mais aussi les femmes seules, souvent livrées à la prostitution et à l'alcoolisme. *« L'un de nos objectifs,* précise le docteur Jacquet, *est de faire de la prévention auprès des jeunes mères. Dans la mesure du possible, nous chercherons des familles d'accueil pour les enfants. »*

D'autres projets, moins ambitieux que celui de Médecins du monde et de l'association Rafiki, visent à secourir les *maïbobos* des quartiers périphériques. A Kicukiro, par exemple, où s'active le petit peuple de la décharge publique. Là-haut, au bout d'une piste tracée dans la terre ocre de la colline, s'étend en effet le plus vaste dépotoir du pays : des tonnes et des tonnes d'ordures ménagères, des monceaux de détritus, de boîtes de conserve et d'éclats de verre. C'est ici, sur ces hauteurs nauséabondes, que les éboueurs déversent les déchets de Kigali.

Les *maïbobos* de Kicukiro, pauvres parmi les pauvres, ont l'ouïe fine. Au bruit du moteur, ils sont capables d'identifier le camion venant de l'Hôtel des Mille-Collines, la table des riches. Ils accourent alors et fouillent les immondices en quête de morceaux de viande ou de quignons de pain qu'ils mangent sur place. Les mouches et les charognards leurs font concurrence. Quand le camion tarde, ces gamins aux pieds nus cherchent des bouteilles vides ou de la ferraille, qu'ils revendront à bas prix. Le jour où ils ont trouvé des canettes de bière périmées, ils se sont tous saoulés, même les petits.

Puis, à la fin de l'année 1995, ils ont rencontré une *muzungu* un peu farfelue : une Irlandaise de cinquante-quatre ans, une musicienne de métier. Una Belfe avait des cheveux blonds, le sourire facile des femmes de cœur. Les enfants l'ont surnommée « mama Una ». Depuis, elle ne les a plus quittés. Ils sont une quarantaine – orphelins ou enfants délaissés – à dormir sous trois tentes dressées sur des terrains en friche, à quelques centaines de mètres de la décharge.

« Mama Una », amoureuse du Rwanda, s'occupe de tout : de la nourriture, de l'hébergement, des soins, des relations avec les directeurs d'école et les responsables du ministère de la jeunesse. Toujours en quête de fonds, elle rêve de faire construire une vraie maison, une maison en dur, pour accueillir sa colonie. A ses côtés, les enfants découvrent la vie de famille. Ils font la lessive, nettoient les tentes, épluchent les pommes de terre. « Mama Una » les juge *« très tendres », « pleins de gentillesse »*, même s'ils souffrent en silence : *« L'un d'eux nous a fait un dessin effrayant : des corps déchiquetés, des jambes et des bras coupés à la machette... »*

Una Belfe leur parle en kinyarwanda, la langue nationale, et les considère tous comme ses enfants. Il y a là Garamba, qui a connu le temps des immondices : *« Nous dormions à côté des ordures, sous des huttes couvertes de sacs plastique, ou alors dans des maisons abandonnées. Quand les chauffeurs nous donnaient une pièce pour décharger leurs camions, nous pouvions acheter des bananes ou des patates, que l'on faisait cuire dans des boîtes de conserve... »* Jean-Damacé, lui, a suivi un itinéraire plus pénible encore : *« A la mort de mes parents, en 1994, j'ai suivi les autres sur la décharge. Quand nous gagnions de l'argent en revendant de la ferraille, les grands gardaient tout pour eux... Mais, si l'un de nous était malade, ils se débrouillaient pour trouver des médicaments. »*

La « famille » ainsi reconstituée par la musicienne irlandaise est si unie que certains enfants refusent de rejoindre leurs parents lorsque ceux-ci – cas exceptionnel – viennent les chercher à Kicukiro. Dernièrement, le petit Safari, douze ans, a rejeté son père, dont il était sans nouvelles depuis 1994. Il a préféré rester avec « mama Una » et ses amis *maïbobos*, gamins de la rue, gosses de personne.

Philippe Broussard

Dessin : Daniel Maja

Bon courage, M. Truche !

par Jean-Pierre Mignard

LA RÉFORME, annoncée à la fin de l'année dernière par le président de la République, du système de relations existant entre le ministère public et l'exécutif est un événement capital.

L'engagement que *« les procureurs ne doivent pas recevoir d'ordres »* répond à une modification progressive des rapports internes, au sein de l'Etat, entre le pouvoir politique et l'autorité judiciaire, bien proche de reprendre au premier le pouvoir que la Constitution lui avait retiré, au moins sur un plan sémantique. Cette annonce répond au vœu de l'opinion d'une justice affranchie de toute pression des sommets de l'Etat et d'un courant significatif des organisations professionnelles de magistrats. Elle correspond à l'un des thèmes majeurs de campagne du Parti socialiste. Lionel Jospin en avait été l'ardent défenseur, MM. Barre et Giscard d'Estaing s'étaient ralliés au soutien de ce projet.

Les affaires et leur gestion erratique par les diverses familles politiques constituent l'effet déclenchant d'une lame de fond que rien ne pourra plus arrêter. Par conviction ou par défaut d'une autre issue, les dirigeants politiques ont décidé d'accompagner ce mouvement d'indépendance.

Ses causes profondes sont moins liées à l'événement qu'à une évolution profonde du rôle et des moyens des Etats en France et en Europe. Ceux-ci voient leurs compétences revues et corrigées à la baisse par la diminution de leurs capacités financières, leurs prérogatives absorbées en haut par des subsidiarités croissantes, en bas par des processus de décentralisation. Les juridictions de contrôle des comptes s'affirment. Le bras judiciaire de l'Etat se muscle, au détriment parfois de son bras régalien.

Le juge sera au carrefour de la démocratie européenne. Le temps d'une justice tenue s'efface au profit d'un besoin croissant de droits et d'instances impartiales d'arbitrage, de régulation et de sanction.

La commission présidée par M. Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, siégera donc dans un climat radicalement changé. Elle est assurée d'une liberté intellectuelle complète par la personnalité de son président. Elle sera soutenue par l'opinion citoyenne si elle formule des propositions aptes à faire émerger une justice nouvelle et, paradoxalement, à sortir les pouvoirs politiques du mauvais pas dans lesquels ils se sont mis en se cramponnant à un système de fonctionnement obsolète.

Mais en quoi instituer un nouveau ministère public favorisera-t-il les libertés des Français ? On en accepte l'augure et on en forme le souhait si est réduit un interventionnisme, vrai ou supposé, qui rompait le principe d'égalité de tous devant la loi. On n'imagine pas cependant qu'on échange un système biaisé contre le tout-pouvoir d'une magistrature abandonnée à l'ivresse d'une puissance solitaire.

Certains croyaient trouver une protection dans le magique *« cabinet du garde des sceaux »*. Souvent demandée, quelquefois accordée pour être parfois illusoire, celle-ci se révélait incapable d'exercer un contre-pouvoir capable de pondérer l'allure vindicative de certaines poursuites. Elle était, outre son efficacité contestable, discriminatoire, et ne servait qu'à renforcer les tares inégalitaires du fonctionnement de la justice pénale.

Faut-il maintenir un zeste de lien entre le ministère public et l'exécutif au nom de l'exercice d'une politique pénale, aujourd'hui comme hier à peu près inexistante ? Certains répondent oui au nom de l'unité de la politique criminelle. Mais la loi votée par le Parlement n'est-elle pas la seule politique pénale acceptable dans un pays démocratique, et si l'opportunité de poursuites est sujette à discussion, les dizaines de magistrats d'un parquet d'une cour d'appel auraient-ils moins de bon sens pour l'apprécier qu'un ministre ou ses conseillers ? Les préfets ne disposent-ils déjà pas de ce pouvoir dans leurs domaines propres, entre autres en matière d'exécution des décisions de justice ? Enfin, sur quels critères, autres que discrétionnaires, l'autorité politique peut-elle bien décider de poursuivre un fait plutôt qu'un autre, ici plutôt que là, aujourd'hui plutôt qu'hier ?

Si la loi est sujette à autant d'incertitudes dans son application, c'est qu'elle est mauvaise ou inadaptée et qu'il faut la changer. Il serait préférable de ne conserver qu'un droit de recommandations par voie de circulaire.

A une accusation qui aura largué les amarres, soumise sur le plan disciplinaire et de ses mutations à des organismes indépendants, insusceptible, enfin, de recevoir des ordres, doit correspondre un nouvel équilibre *interne du système lui-même*. C'est la seule garantie à offrir sérieusement aux justiciables. Les rapports sur la mise en état des affaires pénales, publiés par une commission présidée par M[me] Delmas-Marty en 1990, constituent un ensemble de réflexions et de suggestions rigoureux, moderne et réaliste en vue d'accroître le droit des personnes affrontées à une justice répressive dont l'architecture doit être repensée aux fins de permettre un procès équitable, et aux droits de la défense d'être l'exact contrepoids de ceux de l'accusation.

> A une accusation qui aura largué les amarres, insusceptible de recevoir des ordres, doit correspondre un nouvel équilibre interne du système judiciaire lui-même

Ainsi n'est-il plus possible d'admettre qu'une personne soit gardée à vue sans avoir été présentée à un juge dès le début, ni avoir eu l'assistance d'un avocat aussitôt après son arrestation. Le système actuel, qui donne un rôle prépondérant à la police, véritable maîtresse du jeu, contredit les prescriptions de la Convention européenne des droits de l'homme qui veulent qu'une personne arrêtée soit présentée aussi rapidement que possible devant un juge. Cette méthode d'interrogatoire fondée sur l'aveu contredit encore le fait que toute personne arrêtée ne devrait l'être qu'à la condition qu'existent des charges sérieuses et suffisantes pour y procéder.

Le juge serait alors le gardien constitutionnel des libertés et le contrôleur des investigations lancées par l'accusation plutôt que trop souvent le relais impuissant d'une enquête de police. Serait-ce la fin de notre système de garde à vue ? Pourquoi pas ? Quel bilan si positif de son existence ses thuriféraires sont-ils en mesure de présenter pour nous convaincre de l'utilité de le faire perdurer ?

Les nouveaux pleins pouvoirs du parquet pourraient être heureusement équilibrés par un droit de demander le dessaisissement d'un ministère public qui ferait obstacle à l'avancée de l'information. Les chambres d'accusation, rebaptisées chambres de contrôle de l'instruction, retrouveraient alors un rôle que les disharmonies presque physiques du système actuel lui interdisent souvent de jouer pleinement. Seul un juge du siège, arbitre et garant des règles de la procédure d'instruction, peut permettre à la défense d'avoir une capacité d'initiative accrue.

La commission présidée par Pierre Truche n'aura pas pour mission de mettre en œuvre les prescriptions des rapports Delmas-Marty. Elle sera trop bien composée, cependant, pour ne pas avoir l'intuition d'inclure, en fin de recommandations, de poursuivre le travail de réforme engagé avec le nouveau statut du ministère public. *Il y va de la cohérence de l'ensemble et du progrès du droit des gens.* Le président de la République a tiré la première maille du tricot. Il faut maintenant que tout le tricot suive.

Jean-Pierre Mignard *est avocat.*

De si parfaits boucs émissaires...

par Pierre-Yves Laurent

IL EST de bon ton, ces jours-ci, de « tirer à vue » sur les fonctionnaires, en particulier ceux du ministère des finances, à qui on ne reconnaît même plus la seule qualité qu'on leur concédait naguère : la compétence.

Que le poujadisme figure désormais au menu des dîners en ville est déjà inquiétant. Que des parlementaires ou une certaine presse attaquent directement des fonctionnaires préoccupe davantage. Mais qu'un gouvernement reste silencieux face à ces réquisitoires, pire, que des ministres sonnent eux-mêmes la charge, devient intolérable.

Les fonctionnaires ne sont pas à l'abri des critiques, tant s'en faut. Mais ils ne peuvent y répliquer puisqu'ils sont soumis à une stricte obligation de réserve, dont le corollaire est la protection que leur doit le gouvernement lorsqu'ils sont mis en cause. C'est bien ici que le bât blesse, car le silence du pouvoir est assourdissant. Faut-il qu'il se sente si peu sûr de lui pour en arriver là ?

L'administration ne saurait être tenue pour responsable des difficultés qu'il rencontre. Celles-ci proviennent, entre autres raisons, d'un dysfonctionnement de la machine gouvernementale résultant d'une concentration excessive des pouvoirs entre les mains d'un premier ministre qui enlève toute autonomie à ses ministres.

Qui commande, si ce n'est le gouvernement ? Des centaines de notes des services parviennent chaque jour aux ministres, proposant des décisions qui ne peuvent être mises en œuvre qu'après avoir été dûment approuvées par ces derniers ? On objectera que l'administration dicte trop souvent ses choix au gouvernement. Ce n'est évidemment pas le cas pour les dossiers importants. L'opération de privatisation de Thomson n'a pas été le fruit d'élucubrations de quelques fonctionnaires du Trésor, elle a été suivie de très (très) près par le ministre des finances, le premier ministre et même le président de la République.

Est-il raisonnable que des ministres ne passent que quatre, voire trois jours par semaine dans leur ministère parce qu'ils dirigent une mairie ou un conseil général ou même, parfois, les deux ? Est-il approprié de conserver des cabinets pléthoriques qui reproduisent les administrations alors qu'il faudrait des équipes moins nombreuses et plus politiques ?

On objectera aussi que le pouvoir politique est handicapé dans sa volonté réformatrice par le conservatisme de son administration. C'est là encore un mauvais procès. Qui pourrait contester la part importante prise par la direction du Trésor dans le processus d'union économique et monétaire, ou dans la modernisation des marchés financiers qui allaient pourtant à l'encontre de certains de ses intérêts de « boutique » ?

Tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Certainement pas. Il y a encore dans la haute administration des comportements arrogants, une insuffisante prise en compte de la réalité sociale, une capacité limitée à l'autocritique.

De même, l'administration s'est montrée parfois trop conformiste et n'a pas su prévoir certaines évolutions, notamment dans le domaine économique ou financier. Elle a partagé cette myopie avec d'autres, mais son mérite eût été d'anticiper. De tout cela, elle doit tirer les leçons, et surtout ne pas se replier sur elle-même.

Mais quels que soient ses qualités et ses efforts d'adaptation, l'administration, pour bien fonctionner, doit recevoir des directives précises du pouvoir politique et bénéficier de son entière confiance. Nos gouvernants peuvent être sûrs que les fonctionnaires, s'ils sont défendus et respectés, continueront de les servir loyalement et efficacement, car c'est leur devoir et leur fierté.

Pierre-Yves Laurent *est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire du ministère des finances.*

AU COURRIER DU « MONDE »

NOTRE AFRIQUE

J'ai le sentiment que l'Afrique est comme un vieux parent dont on ne veut pas connaître l'histoire, les nuances et les paradoxes par peur d'être soi-même dépossédé de ce que l'on est. On s'est construit, et elle fait partie de la construction ; si, tout à coup, elle dévoile son caractère en tant qu'être, elle nous brise... alors on la brise. Elle a été enterrée vive dans notre cimetière ; mais on oublie qu'elle n'a jamais confondu son être véritable et le masque qu'on lui a collé depuis tant d'années. Elle nous est étrangère, elle est en train de s'effriter depuis qu'on y a mis les pieds ; jamais, depuis tout ce temps, on n'a voulu l'écouter. Elle est vitrine exotique. On a beau vouloir parler d'elle et avec elle, on se trompe de personne, on s'adresse à nous-même ; mais à cette part de nous-même qu'on refuse : la mère et le père qu'on veut éliminer parce qu'ils font peur. C'est le reniement de l'origine ; la honte. Nous ressemblons, dans notre comportement vis-à-vis de l'Afrique, à ces enfants qui, pleins de mauvaise conscience et de malaise, abandonnent leurs parents dans les hospices en payant leurs séjours jusqu'à ce que mort s'en suive, en se disant qu'ils n'ont pas le temps, ni la possibilité de pouvoir s'en occuper.

Laure Giraudeau, Angoulême

JARDIN À AUVERS

Dans *le Monde* du 29 novembre, vous écriviez à propos du *Jardin à Auvers* attribué à Vincent Van Gogh : *« Seule compte la provenance du tableau : ou bien il vient de la famille Van Gogh et tout porte à croire qu'il est vrai ; ou il vient d'Amédée Schuffenecker et le doute est possible. »* Il ne m'a pas encore été possible d'apporter la preuve que le tableau vient du marchand *indélicat Amédée Schuffenecker*, connu pour avoir commercialisé des faux, mais, grâce aux documents inédits que vous avez publiés, il m'est déjà possible d'établir qu'il ne vient pas de la famille Van Gogh.

Le premier document que vous présentez montre que Johanna Van Gogh a perçu de Cassirer 1650 florins pour le *Jardin* (que vous suppposiez être *Jardin à Auvers*). Le second document indique que Cassirer réglait ce jour-là trois toiles, *Jardin, Iris et Roses* pour un total de 8150 florins. Les formats d'*Iris* et de *Roses* sont connus, ce sont des toiles de 30 points – le format d'une toile se mesure en points. Cela met le prix du point, *la cote de Van Gogh*, à 108,33 florins. Si le *Jardin* vendu par Johanna Van Gogh avait été *Jardin à Auvers*, qui est une toile de 25 points, il aurait dû s'échanger à plus de 2 700 florins.

Un écart de prix de plus de mille florins, n'est pas admissible. Une petite différence pourrait, pour une raison ou une autre, être admise, mais pareil fossé est inexplicable. Il n'y a guère qu'une seule explication possible : le *Jardin* vendu à Cassirer était une toile de 15. A 110 florins du point, somme ronde, cela fait 1 650 florins ; cela est très exactement la somme perçue par Johanna Van Gogh. Toujours à cette cote, une toile de 15 et deux toiles de 30 auraient dû faire 8 250 florins en tout. Les 100 florins de différence, somme ronde, doivent être regardés comme une remise consentie à Cassirer.

Contrairement à ce qu'ont affirmé le Musée Van Gogh et deux spécialistes, *Jardin à Auvers* ne vient donc pas de la famille Van Gogh. Il faut nécessairemnt revenir à la provenance que donne depuis bientôt soixante ans le catalogue raisonné de Jacob-Baart De La Faille. *« Il vient d'Amédée Schuffenecker et le doute sur son authenticité est possible. »*

Antonio de Robertis, Milan

Pour une Europe de la mer

par Pierre Papon

SPÉCULATIONS sur l'avenir du Musée de la marine, avenir des arsenaux de Brest, Cherbourg et Lorient, controverses sur l'achèvement de la liaison fluviale Rhin-Rhône, mesures fiscales en faveur des navires de commerce et privatisation de la CGM, exploits et périls des bateaux du Vendée Globe : la mer a souvent fait l'actualité en 1996. On peut cependant douter que ces événements aient contribué à susciter une prise de conscience dans l'opinion publique de l'importance des enjeux de l'océan pour la France.

Nous n'avons que trop tendance à oublier que la mer a puissamment façonné la géographie et l'histoire de notre pays et de l'Europe et que l'océan est une dimension essentielle de la géopolitique mondiale, un espace économique vital pour la planète et qu'il représente encore des défis scientifiques et technologiques majeurs.

Les trois quarts du commerce mondial empruntent la voie maritime ; le pétrole off shore (30 % de la production mondiale de pétrole) couvre 45 % de la consommation pétrolière de l'Europe ; les sous-marins nucléaires demeurent la composante imparable des forces de dissuasion nucléaire ; l'océan joue un rôle essentiel dans les évolutions du climat de la planète.

Etre capable de répondre aux défis que posent ces enjeux est l'essence même d'une politique maritime. Or, faute d'une prise de conscience nationale et d'une volonté politique, notre pays n'a pas de véritable politique maritime. Cédant aux pesanteurs que représente notre tropisme continental, les pouvoirs publics se contentent depuis plusieurs années de retarder ce qu'ils considèrent comme un inéluctable déclin. Il est ainsi significatif que la controverse sur le coût de l'achèvement de la liaison Rhin-Rhône à grand gabarit (25 milliards de francs, soit le même ordre de grandeur que les investissements quinquennaux prévus par une agence de bassin comme l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse) ait fait passer au second plan l'importance de ce projet pour l'avenir des ports français et en particulier de Marseille.

Il faut aussi reconnaître que nous avons le plus grand mal aujourd'hui à concevoir une politique maritime dans un cadre strictement national : les enjeux océaniques ont plus que jamais une dimension mondiale. L'européanisation de certaines activités maritimes, la pêche par exemple, l'entrée en vigueur en 1994 de la convention de l'ONU sur le droit de la mer, la montée en puissance des pays du Pacifique, dont le développement repose largement sur des échanges commerciaux par voie de mer (ils construisent 70 % des navires marchands mis en service dans le monde), sont des illustrations de ce constat. C'est dire toute l'importance de l'enjeu maritime pour l'Europe si elle veut peser sur les affaires du monde.

Pour la France, la plupart des dossiers maritimes ont une dimension internationale et notamment européenne : ses flottilles de pêche réalisent la majeure partie de leurs captures dans les eaux communautaires et norvégiennes, l'activité de ses armements est par définition mondiale, la défense navale se conçoit de plus en plus dans un cadre européen pour protéger des lignes de communication mondiales, le champ de la recherche marine est européen et souvent planétaire.

Une politique maritime européenne n'est pas le moyen de pallier nos carences nationales, mais elle est pour les pays européens comme la France l'échelle à laquelle doivent se préparer les réponses à des défis qui sont le plus souvent mondiaux. Or l'Union européenne de la fin du XX[e] siècle vit dans un paradoxe : alors que nombre de débats et d'analyses mettent en évidence la tendance dominante à la mondialisation des échanges économiques, techniques et scientifiques, elle est davantage préoccupée par ses mécanismes internes de fonctionnement et par son élargissement vers les pays d'Europe centrale et orientale qui sont à l'ordre du jour en 1997.

> Nous manquons d'outils scientifiques, technologiques et industriels pour soutenir la compétition

On peut craindre que cet élargissement ne conduise à un déplacement du centre de gravité de l'Europe vers l'Est et que, s'il ne s'accompagnait pas d'un rééquilibrage de sa politique vers les zones maritimes de l'Ouest et du Sud, celle-ci n'abandonne tout dessein maritime. La véritable « frontière » de l'Europe ce sont, en effet, ses façades maritimes de la mer du Nord, de l'Atlantique et de la Méditerranée qui la mettent en communication avec le grand large, l'Afrique, l'Amérique et l'Orient. Une politique maritime est donc le moyen pour l'Europe de projeter son influence politique, culturelle et économique outre-mer, là où va s'inscrire l'histoire du monde.

L'Europe doit prendre conscience qu'elle possède des atouts maritimes : trois grandes façades maritimes avec des ports actifs, des flottes de commerce qui restent compétitives, des marines bien équipées, des réalisations scientifiques et techniques de po inte (l'exploration du fond des océans et l'off shore pétrolier, par exemple), des compétences humaines. Son principal handicap est la dispersion de ses forces, souvent insuffisantes pour faire face à la compétition internationale. L'Europe de la mer, contrairement à celle de l'aérospatiale, n'a pas su se doter des outils scientifiques, technologiques et industriels pour soutenir cette compétition.

Pour retrouver une ambition maritime, l'Europe a besoin d'une vision prospective des enjeux que représente l'océan pour son avenir et de mobiliser les forces de son industrie et de sa recherche. Pour y parvenir, il lui faut sans doute créer une institution « vigie » qui prépare les options d'une politique de la mer, rassemble l'expertise scientifique et technique nécessaire, lance des programmes de recherche. Ce pourrait être la mission d'une agence maritime européenne, dont la création a été souvent proposée et toujours différée. Elle devrait être la catalyseur d'une Europe de la mer s'appuyant sur le réseau des entreprises, organismes scientifiques et techniques et administrations nationales où les compétences existent déjà.

Il est urgent de redonner à la France un véritable dessein maritime en pariant sur les secteurs d'avenir et en fixant des objectifs réalistes aux secteurs en crise comme la pêche et la construction navale à travers une politique de la mer. Celle-ci n'aura pleinement son sens que si la France et ses partenaires européens se mobilisent sur des objectifs communs pour que l'Europe retrouve une véritable ambition maritime.

Pierre Papon *est professeur à l'Ecole de physique et chimie et président de l'Observatoire des sciences et des techniques.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, *directeur général* ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Médiateur : Thomas Ferenczi
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. *Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».*
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIEGE SOCIAL : *21 bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Pérou, les racines de la violence

Suite de la première page

Cette « victoire militaire » explique pourquoi la population a soutenu dans sa grande majorité l'« autoputsch » d'août 1992, conduit par le président Fujimori, élu en 1990. Elle explique aussi sa réélection au premier tour de l'élection présidentielle de 1995.

Pour autant, le président Fujimori ne s'est pas attaqué aux causes qui ont produit la « violence idéologique ». Aujourd'hui, les autorités de Lima se retrouvent otages dans une épreuve de force où le fonctionnement même de l'Etat est mis en cause. Les pleins pouvoirs accordés aux forces de l'ordre, la soumission totale du pouvoir judiciaire, l'existence de tribunaux d'exception avec des juges sans visage ne peuvent plus incarner la norme.

Les dispositions exceptionnelles ont envoyé, selon les défenseurs des droits de l'homme, plus de 1 200 innocents, sur les 5 000 personnes regroupées dans les prisons de haute sécurité réservées aux « *terroristes et aux traîtres à la patrie* ». Plus de la moitié du pays demeure soumise à des régimes spéciaux d'ordre public, incompatibles avec une vie démocratique.

Les traitements infligés aux prisonniers du MRTA, que dénoncent les membres du commando de l'ambassade du Japon à Lima, sont effectivement inhumains. Les récits d'anciens condamnés et des hommes qui s'efforcent d'améliorer les conditions carcérales confirment cette donnée, de même que l'usage général et permanent de la torture pendant les périodes de mise en accusation judiciaire. Les militants, et principalement les dirigeants du MRTA, subissent un isolement total ; ils vivent 23 h 30 sur 24 dans une quasi-pénombre ; souffrent de malnutrition et d'absence d'assistance médicale. Les cas de démence sont nombreux.

« INCONCEVABLE IMPUNITÉ »

Ces traitements, qui relèvent d'un archarnement extrajudiciaire, n'ont fait que renforcer ceux qui les subissaient dans la conviction qu'ils n'avaient rien à attendre d'un Etat qui porte le mépris de la personne humaine à un tel degré. Pour les rares encore en liberté, elle a nourri la rage et la haine qui les habitent. Ces deux ingrédients suffisent, pour les membres du commando de Lima, à justifier leur action, ce dont témoigne de façon répétée le contenu des communiqués du MRTA qui fait de l'amélioration des conditions de détention une exigence à la cessation de son opération.

Il convient d'ajouter à ce triste florilège les effets dévastateurs de l'amnistie accordée, en 1995, à tous les militaires et membres des forces de l'ordre impliqués depuis 1980 dans « la sale guerre » contre le terrorisme. Les dossiers des violations des droits de l'homme (environ 5 000 disparitions et exécutions) ont été classés sans suite, décision ressentie par tous les défenseurs des droits de l'homme comme une « *inconcevable impunité propre à empêcher toute réconciliation dans le pays* ». L'absolution accordée aux militaires et aux forces de l'ordre contient en germe, selon eux, le ferment d'actions radicales de la part de groupes subversifs qui ne sauraient se limiter au Sentier lumineux ou au MRTA.

Le caractère inique de cette loi a été renforcé par l'adoption d'un autre texte interdisant au pouvoir judiciaire de se prononcer sur la recevabilité de plaintes déposées par des victimes d'exactions. Ainsi, les responsables des massacres de Barrios Altos (qui fit seize victimes en novembre 1991) ou de la Cantuta (en juillet 1992) perpétrés par des escadrons de la mort du groupe paramilitaire Colina ne seront jamais jugés ou punis. Et, à la différence du Guatemala, par exemple, où l'amnistie concerne tous les belligérants, celle décidée au Pérou ne concerne que les exactions commises par les responsables de l'Etat ou ses affidés.

DÉVELOPPEMENT INÉGAL

Chaque fois qu'ils sont interrogés sur ces points, Alberto Fujimori et les autorités de Lima se bornent à répondre qu'une telle vision du Pérou vient de personnes « *mal informées, principalement à l'étranger* ». La « pacification militaire » est devenue une fin qui justifie tous les moyens.

L'autre conséquence immédiate de l'épreuve de force engagée par le MRTA est de mettre au rancart le stéréotype d'un pays, bon élève du Fonds monétaire international (FMI), engagé sur la voie de la prospérité économique. Le constat d'une population à la merci de l'arbitraire de l'Etat se double d'un autre, peu engageant, sur la situation économique, également dénoncée par le commando du MRTA.

Depuis 1990, le gouvernement de M. Fujimori s'est engagé dans une politique économique libérale qui ressemble à une construction formelle dont continue à être exclue plus de la moitié de la population qui vit dans des conditions d'extrême pauvreté. Les bidonvilles de la périphérie ou enclavés dans la capitale, Lima, qui, avec 8 millions d'habitants, regroupe près du tiers de la population du pays, témoignent d'un développement inégal. Il trouve sa contrepartie dans un accroissement inexorable de la misère pour les plus démunis. Depuis 1990, les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus misérables.

La réduction de l'hyperinflation (de 7 000 % en 1990 à 10 % en 1996) a été obtenue par une série de mesures dont la seule variable d'ajustement a été la précarité des plus modestes.

En 1996, 60 % des actifs de la population péruvienne continuaient d'appartenir au secteur de l'économie informelle, sans aucune autre perspective que leur simple survie. La population aspire à une amélioration de son bien-être et son désenchantement réel s'exprimait par la chute d'environ 35 % de la popularité du chef de l'Etat au cours de l'année 1996.

Le président Alberto Fujimori persiste à ne considérer la crise des otages de Lima que comme « *un simple fait isolé qui n'a et n'aura aucune conséquence avec l'avenir du pays* ». L'épreuve de force risque donc de se prolonger aussi longtemps que la réalité péruvienne.

Alain Abellard

RECTIFICATIF

LA DÉPÊCHE D'EMS

Bernard Gaudillère, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, nous signale que la « dépêche d'Ems », qui fut à l'origine de la guerre de 1870, n'a pas été expédiée par Bismarck à Napoléon III, comme nous l'avons écrit dans notre analyse « *du bon usage des incidents diplomatiques* » parue dans *Le Monde* daté 15-16 décembre, mais transmise à la presse par Bismarck, qui l'avait reçue d'Abeeken, conseiller du roi de Prusse, et qui, afin de lui donner un tour insultant pour la France, l'avait volontairement mutilée.

Le Monde
ÉDITORIAL

L'ONU et la dette américaine

AVEC la légèreté d'un vol de B-52, l'argument a été asséné à tout-va par les porte-parole de l'administration Clinton dans les semaines qui précédèrent la désignation d'un nouveau secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. Aidez-nous à chasser Boutros Boutros-Ghali de son fauteuil, expliquaient en substance les Américains à leurs alliés, parce qu'il est la bête noire de la majorité républicaine au Congrès.

Sans l'accord de cette majorité, largement composée d'isolationnistes béats, les Etats-Unis, poursuivaient les mêmes, ne pourront jamais rembourser leur dette à l'Organisation. Simple ! L'argument se voulait rationnel, « adulte ». Il avait toutes les apparences du genre de compromis qui ne se refuse pas entre gens réalistes, sérieux.

Le « poids » de ce raisonnement n'échappait à personne : les arriérés de paiement américains à l'égard des Nations unies pèsent en effet plus de 1 milliard de dollars soit 5 millards de francs (environ 6,5 millards de francs selon les calculs établis à New York).

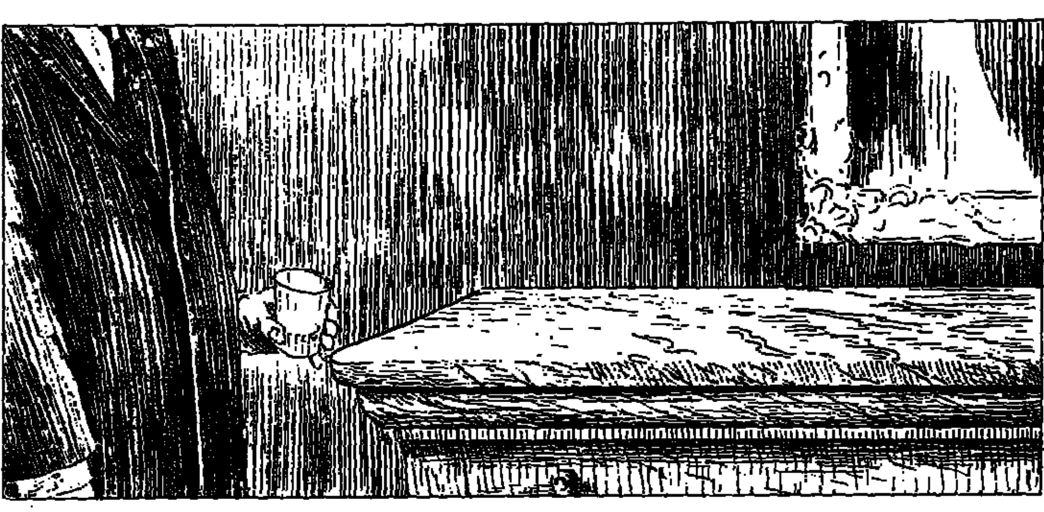
A l'appui de ce chantage, on avançait même que l'affaire avait été négociée à l'avance avec les fauteurs de trouble : contre la tête du malheureux diplomate égyptien, les républicains auraient fait savoir à l'administration démocrate qu'ils commenceraient à budgétiser les crédits nécessaires au règlement de la dette de Washington. En somme, c'est par affection sincère pour l'ONU et, donc, conscients de la nécessité de lui procurer les fonds dont elle a besoin, qu'auraient été organisés le départ de M. Boutros-Ghali et l'arrivée du Ghanéen Kofi Annan...

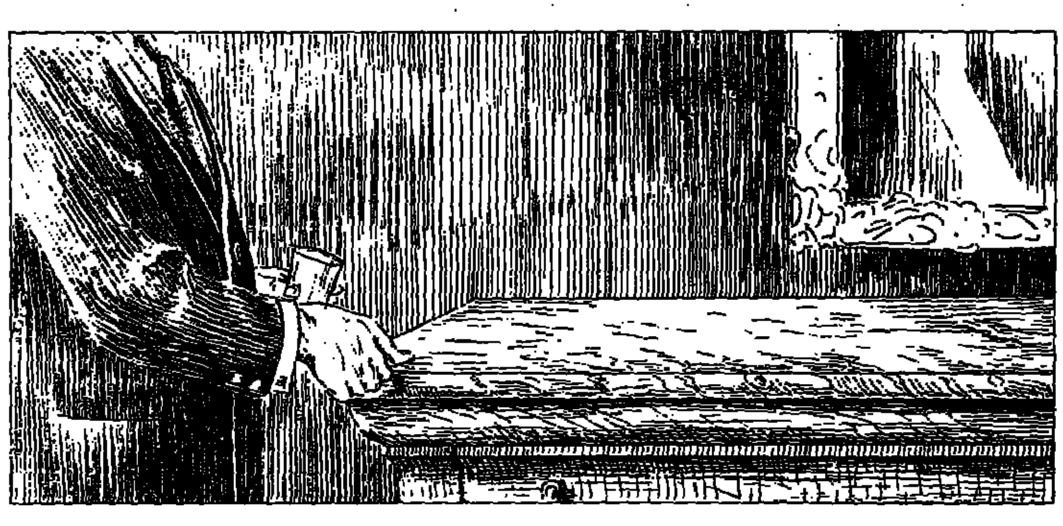
Les membres du Conseil de sécurité ont fermé les yeux et joué le jeu – y compris la France, après un baroud d'honneur en faveur de son protégé francophone. Mais l'heure de vérité est venue. Il est temps de tenir promesse. Le nouveau Congrès a fait sa rentrée mardi 7 janvier : les membres du Conseil de sécurité sont en droit de demander aux Etats-Unis de remplir leurs engagements. Le message est simple : maintenant, il faut payer. Il n'y a plus de bouc émissaire facile, en la personne de M. Boutros-Ghali, pour focaliser toute la démagogie anti-ONU que l'on trouve sur les bancs les plus réactionnaires de la majorité républicaine.

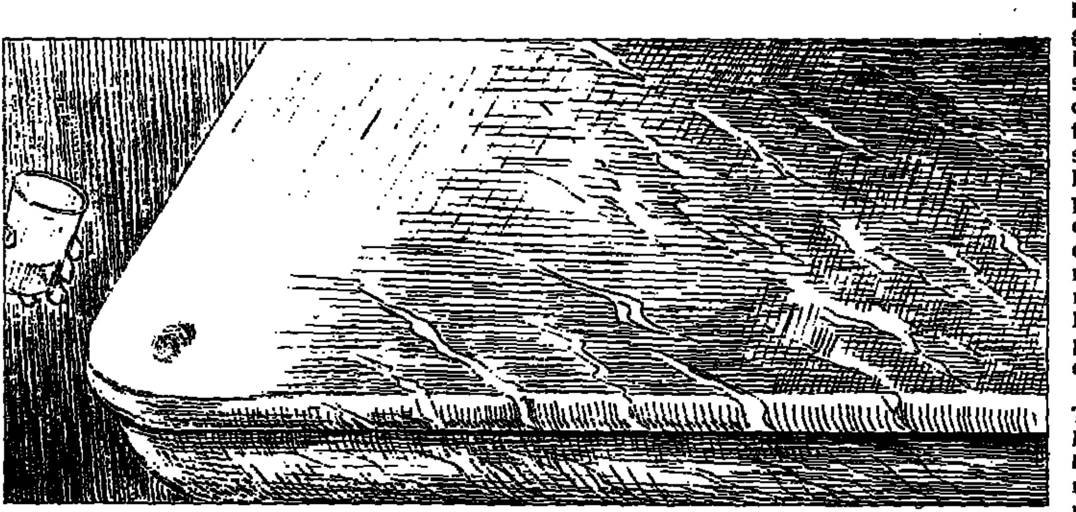
Les Etats-Unis n'ont, ces dernières années, guère eu à se plaindre du Conseil de sécurité de l'ONU. Contrairement à ce qu'avance Jesse Helms, sénateur de Caroline du Nord, président de la puissante commission des affaires étrangères et adversaire le plus acharné d'une ONU qu'il fantasme comme une menace pour l'impériale souveraineté des Etats-Unis, les Nations unies ont plus servi qu'elles n'ont desservi la diplomatie américaine. De la guerre du Golfe à Haïti, de la Somalie à la Bosnie, les présidents Bush et Clinton ont obtenu à peu près tout ce qu'ils voulaient de l'ONU.

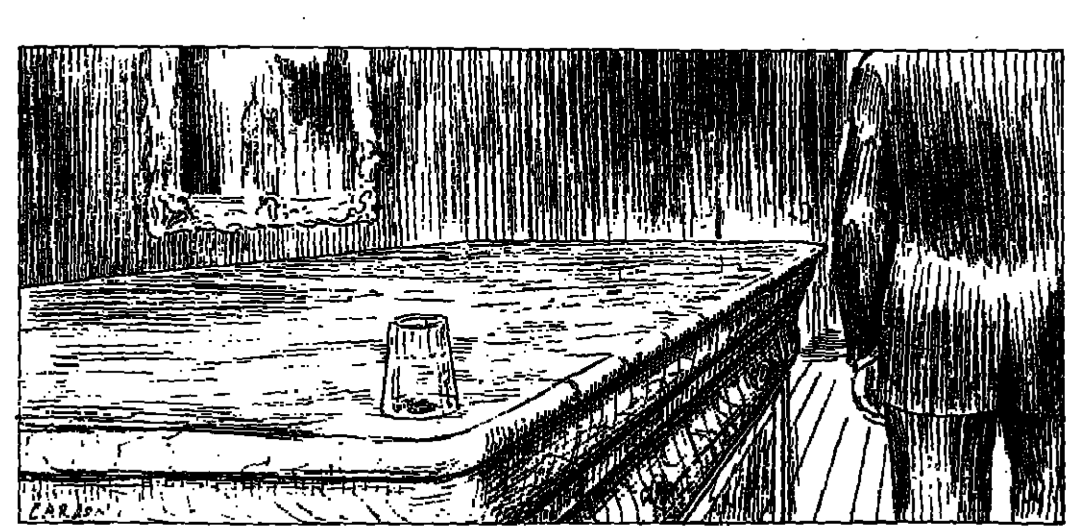
« *Les Nations unies sont très importantes pour les Etats-Unis* », disait, mercredi 8 janvier, devant le Congrès, le nouveau secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Et d'ajouter que l'Amérique doit d'autant plus payer l'ONU qu'elle défend de par le monde les vertus de la libre entreprise et, à ce titre, le principe « *que les contrats sont sacrés* ». C'est clair : les Etats-Unis ont, à l'égard de l'Organisation, une dette contractuelle politique et financière. Ne pas s'en acquitter, tergiverser encore, jouer les mauvais payeurs, serait une très mauvaise manière faite à la communauté internationale. Le discours souvent moralisateur de l'Amérique se trouverait privé d'une bonne partie de sa pertinence.

La trace *par Cardon*









DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ Gerrit Zalm, le ministre néerlandais de l'économie, peut se vanter d'avoir déclenché une fameuse tempête dans le sud de l'Europe en excluant d'emblée Espagne, Portugal et Italie du premier train de l'euro. En qualifiant d'« *hystérie* » leur volonté éperdue d'y monter, celui qui préside aujourd'hui, et pour six mois, le conseil des grands argentiers des Quinze vient de faire preuve d'une arrogance que ses interlocuteurs latins ne sont pas près d'oublier. Rome, Madrid et Lisbonne, qui s'imposent des sacrifices considérables, sont d'autant plus amers que l'Allemagne, volontiers donneuse de leçons, n'est pas elle-même certaine de satisfaire aux fameux critères de Maastricht. Or c'est bien la main ultra-orthodoxe de Francfort, en ligne depuis toujours sur ce sujet avec les Pays-Bas, que l'on voit derrière la déclaration du très libéral Gerrit Zalm. La prochaine réunion de l'Ecofin, le 27 janvier, ne risque donc pas de manquer d'ambiance. Ce faux pas est d'autant plus mal venu que La Haye s'efforce par ailleurs de boucler la réforme des institutions européennes pour le sommet d'Amsterdam en juin. Partie d'autant plus délicate que cette cruciale échéance va pâtir de l'incertitude électorale britannique, qui ne sera levée qu'en avril, au plus tôt. Ce genre de déclaration ne peut donc qu'aigrir les esprits et compliquer les discussions.

LA REPUBBLICA
Bernardo Valli

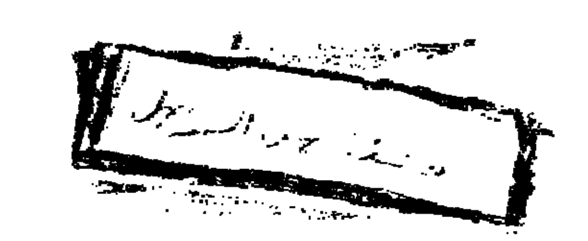
■ Les Français sont en proie à une grande passion posthume pour François Mitterrand. Mais il ne s'agit pas du regret, de la nostalgie de l'homme politique, de celui qui fut le *leader* de la gauche, du président socialiste. Ce qui fascine en lui, une année après sa mort, c'est plutôt le protagoniste du roman que fut sa vie. Un roman qui continue à réserver des surprises, même après sa disparition. Un roman qui, au moins pour l'épilogue, semble écrit, à dessein, pour le cimetière des idéologies de cette fin de siècle.

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

■ La France donnera à ses colonies son drapeau, sa langue, sa protection et son génie, déclarait il y a cent ans Jules Ferry (président du conseil sous la IIIe République). Le drapeau tricolore n'est plus là, mais aucune puissance coloniale ne maintient une présence ou une influence sur le continent africain comparable à celle de la France.

Aujourd'hui, la France maintient que ses relations avec l'Afrique ont pour but de promouvoir la démocratie.

C'est peut-être le cas, mais après que Jacques Chirac eut promis, il y a un peu plus d'un an, de « *normaliser* » ces relations, la présence politique, commerciale et militaire de la France sur le continent africain est toujours aussi forte – et les récents événements suggèrent que le progrès vers la démocratie, si toutefois il existe, est au mieux épisodique.



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 10 JANVIER 1997

Rencontre avec Habermas

Le philosophe allemand entame une série de conférences à Paris, tandis que plusieurs de ses livres paraissent simultanément chez différents éditeurs. Il explique à Jacques Poulain, qui le nommera docteur « honoris causa » de l'université Paris-VIII le 15 janvier, les orientations politiques présentes de sa pensée

GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Rien n'est plus étranger à Jürgen Habermas qu'une conception ésotérique de la philosophie. Il refuse l'idée que le travail de la réflexion soit nécessairement une activité accessible seulement à quelques-uns. La pensée n'est donc pas, à ses yeux, réservée à une minuscule élite. Elle doit influencer son temps, se mêler à sa façon aux affaires du monde. Dès les années 50, alors qu'il était encore étudiant, le jeune philosophe publiait, à côté de ses travaux de recherche, de nombreux articles dans les journaux. Son activité publique n'a jamais cessé de se conjuguer à ses méditations philosophiques, non pas simplement comme deux faces d'une même personnalité, mais bien comme une cohérence évidente qui rend indissociables et complémentaires « connaître » et « agir ».

Jacques Poulain

Loin des tours d'ivoire et de la seule contemplation des vérités théoriques, Habermas s'est toujours attaché à faire partager ses convictions de la manière la plus large possible. Le souci de contribuer à une transformation de l'opinion publique internationale est au cœur de ses analyses. S'il ne saurait être question de rappeler en quelques phrases la matière d'une trentaine de volumes déjà publiés, on peut tenter de mettre en lumière quelques points essentiels de ses analyses présentes, avec l'aide du philosophe lui-même. Une première demande s'adresse à l'auteur de *Droit et démocratie* : pourquoi revenir aujourd'hui sur l'idée de démocratie ? Ne s'agit-il pas d'une notion suffisamment claire et bien établie ? « *Au contraire*, répond Jürgen Habermas, *il importe au plus haut point de savoir comment on peut se représenter qu'une société, aujourd'hui encore, agisse sur elle-même de façon démocratique. Sans doute le noyau de l'idée démocratique est-il tout à fait clair. Rousseau l'avait déjà formulé nettement : la vie politique commune doit être organisée de telle sorte que les destinataires du droit en vigueur puissent se considérer en même temps comme ses auteurs. C'est bien sur cette notion que se fonde l'Etat constitutionnel moderne. Cet Etat se définit à ses propres yeux comme une association volontaire de citoyens libres et égaux qui veulent régler leur vie en commun de façon légitime et recourent pour ce faire au droit positif.*

» *La question qui s'impose à nous aujourd'hui est de savoir si une telle idée n'est pas nécessairement tenue en échec par la complexité des sociétés. Or l'idée démocratique doit évidemment rester en contact avec la réalité si elle veut continuer à inspirer la pratique des citoyens et des hommes politiques, de même que celle des juges et des fonctionnaires. Si cette idée n'avait plus de lien avec la réalité, comme beaucoup le pensent à présent, il existerait alors seulement des individus privés et des partenaires sociaux, mais il n'y aurait plus, à proprement parler, de citoyens. En ce cas, on n'aurait plus affaire, dans la vie commune, qu'à des options individuelles, et non aux libertés de citoyens soumis à une pratique commune. On verrait se reconstituer sous une nouvelle forme le fatalisme qui régnait jadis dans les anciens royaumes, avec cette différence que ce ne seraient plus des dieux qui régleraient les destins. Les marchés indiqueraient les possibilités entre lesquelles on aurait à se décider, chacun pour soi, en se pliant à la logique de l'économie d'entreprise et à ses exigences d'adaptabilité.* »

Où trouver une autre façon de comprendre la démocratie, qui tiendrait compte de la complexité des sociétés présentes ? Pour Jürgen Habermas, la solution est à chercher dans une nouvelle élaboration de l'autodétermination politique. Elle devrait correspondre à la réalité de la communication dans le monde contemporain, tout en préservant l'existence effective des citoyens et leur rôle actif. C'est pourquoi il convient de repenser positivement le rôle des médias de l'ère électronique. « *Si les médias exercent un nouveau type de pouvoir, qui demande évidemment à être contrôlé, ils ont en même temps l'avantage de rendre possible la communication simultanée d'un nombre infini de personnes qui ne se connaissent pas et sont très éloignées les unes des autres. Un espace public de ce genre est comme une arène aux frontières fluides, où quelques acteurs lancent des mots-clefs, se saisissent des thèmes et y apportent leur contribution, tandis qu'un public dispersé, traversé de voix multiples, peut prendre position, au même moment, par « oui » ou par « non ». Aujourd'hui, l'espace politique d'un pays voit se raccorder à lui de nombreux espaces publics différents en fonction des médias, des sujets, des personnes et des lieux. Pour former démocratiquement l'opinion publique, cet espace politique doit parvenir à intégrer les voix marginales. Il doit pouvoir se constituer comme une caisse de résonance des problèmes sociaux globaux, en étant réceptif aux impulsions émanant des mondes vécus privés. Car nous, les citoyens moyens, nous tirons le bilan des problèmes sociaux dans la monnaie de nos expériences historiques vécues, que ce soit comme membres d'une communauté, comme clients, comme usagers ou consommateurs.* »

En prolongeant cette réflexion, Habermas suggère que la régulation de l'espace politique public ne se limite pas au cadre classiquement délimité « *des parlements, des tribunaux et des administrations* ». Il s'agit somme toute d'imaginer une ouverture de l'espace politique à de nouvelles formes d'expression des libertés civiques. « *L'influence d'opinions publiques qui se sont constituées de manière informelle doit pouvoir se transformer en pouvoir communicationnel, et de là en pouvoir administratif. Cette nouvelle version de l'autodétermination démocratique n'est pas dépendante, comme dans la tradition républicaine, de l'orientation vers le bien commun adoptée par des citoyens vertueux, mais elle ne s'aligne pas non plus sur le modèle du marché, comme une agrégation de décisions adoptées par des consommateurs.* » De même que les marchés ne s'arrêtent plus aux frontières nationales, les nouvelles formes de citoyenneté doivent s'étendre et s'exercer bien au-delà du cadre des Etats-nations.

Lire la suite page VI ainsi que la chronique de Roger-Pol Droit.

▶ Jacques Poulain dirige le département de philosophie de Paris-VIII.

Mitterrand, ce diable d'homme

Depuis sa mort il y a un an, l'ancien président de la République a été l'objet de multiples ouvrages. Dernier en date, celui d'Alain Duhamel qui tente de cerner les facettes de cet artiste de la politique

PORTRAIT D'UN ARTISTE
d'Alain Duhamel.
Flammarion, 312 p., 120 F.

Cinquante années en première ligne, mille trois cents conseils des ministres sous deux Républiques, un quart de siècle d'opposition, deux septennats à l'Elysée : l'incroyable marathon politique de François Mitterrand a fait de lui, depuis belle lurette, un personnage de prédilection pour biographes et chroniqueurs. Depuis sa mort, il y a un an, les ouvrages en tout genre consacrés à l'ancien président de la République se sont arrachés à plus d'un million d'exemplaires. Il eût donc été surprenant que le premier anniversaire de son décès ne suscitât point de nouvelles vocations.

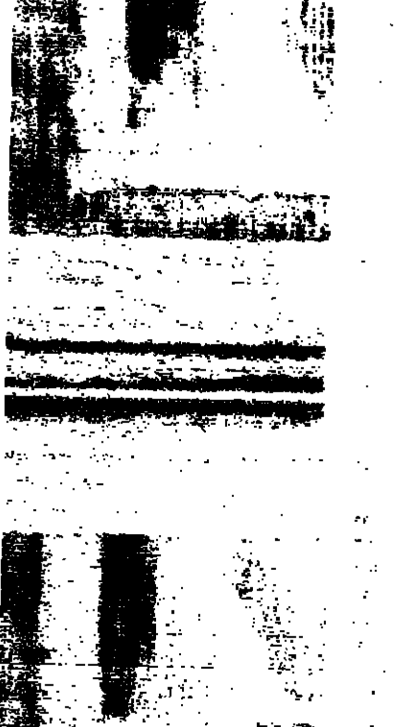
Alain Duhamel a tous les titres et qualités pour être du lot. Analyste patenté de la scène politique française, il peut se targuer d'avoir suivi sans relâche, pendant trois décennies, l'ancien chef de l'Etat et d'avoir patiemment conquis, au fil d'innombrables entretiens, sinon « *toute sa confiance* », du moins « *une attention prévenante et caustique, parfois amicale* ». Pour autant, son ouvrage n'apprendra rien que l'on ne sache déjà. Ni révélations ni surprises, exception faite de ce que le premier ministre de l'époque, Pierre Mauroy, avait été, dès 1981, mis dans la confidence de la maladie du président de la République. L'ambition de Duhamel est ailleurs : tenter de cerner ce diable d'homme aux mille facettes et dresser un premier bilan de son action, au regard de l'Histoire. Il le fait avec son brio coutumier, n'abandonnant l'exercice de style que pour mieux céder au goût de la synthèse balancée.

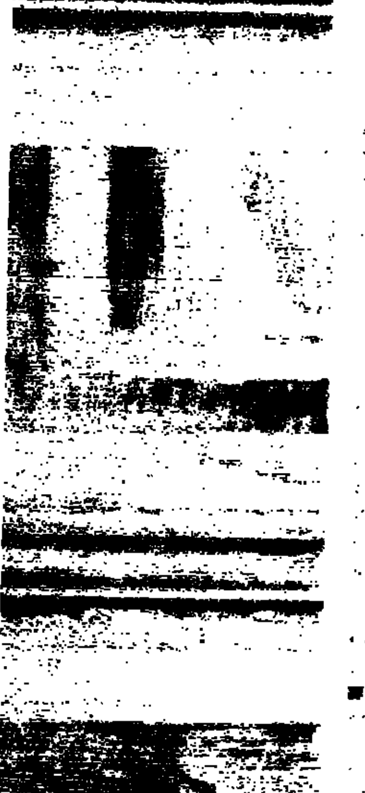
Gérard Courtois

Ciselé, ce « *portrait d'un artiste* » est à la mesure du « *non-conformiste invétéré* » que fut, sans conteste, l'ancien président. Reconstructeur de la gauche, « *il avait une culture et des goûts de droite* », d'où il venait. Champion du camp laïque, il n'a pourtant jamais cessé « *de se comporter en animal métaphysique, obsédé par la transcendance, hanté par la mort, fasciné par les religions* ». Européen convaincu et influent, il resta cependant « *patriote à l'ancienne* ». Volontiers donneur de leçons de morale, il fut amical jusqu'à la « *complaisance* » et reconnaissant jusqu'au « *népotisme* ». Défenseur intraitable des droits de l'homme, il se montra peu regardant sur les petites cellules qui, « *autour de lui, à l'Elysée, bafouaient la loi* » et faisaient écouter Tout-Paris.

Séduit, ou plutôt « bluffé », quoi qu'il en dise, par le personnage, Alain Duhamel ne l'est pas autant par le bilan, dressé avec la mesure circonspecte d'un manuel d'histoire. Ainsi de la politique économique et sociale des deux septennats : même si la France sociale a connu, après 1981, « *son plus grand changement depuis la Libération* », c'est aussi sur le front social, avec la montée du chômage, que le président de gauche a connu son « *fiasco le plus retentissant* ». « *Il voulait plus de justice, de solidarité, de cohésion sociale : il a laissé derrière lui une société fissurée, déstructurée, anxieuse* ». Cruelle impuissance ! De même, au chapitre des libertés et de la démocratie, le « *bilan favorable* » est aisé à démontrer, de la suppression de la peine de mort aux lois de décentralisation, de la banalisation de l'alternance aux réformes de l'audiovisuel. Mais, ajoute Duhamel, ces initiatives ont été occultées par les « *affaires* » et les scandales financiers. François Mitterrand « *a démocratisé la V[e] République, mais il a diabolisé la présidence* », tranche-t-il avec sagacité.

Bien sûr, tout cela aura lourdement pesé, au bout du compte, dans le « *déficit moral* » de la gauche après quatorze ans de mitterrandisme. Pourtant, Alain Duhamel se garde de dresser un réquisitoire. A ses yeux, l'ancien président « *a été dissimulé, manipulateur, manœuvrier, défiant, complexe et cloisonné* ». Soit. Mais « *il a aussi fait preuve de courage, de hauteur d'esprit, d'habileté exceptionnelle et d'une dévotion réelle à son pays, à l'Europe, à la démocratie. Il aura été, avant tout, un homme libre, dessinant lui-même les frontières de sa liberté* ». Au nom de quoi Duhamel plaide en faveur d'une sorte de respectueuse indulgence pour cet homme qui « *agissait dans sa vie, publique comme privée, en artiste et en souverain* », affranchi, à ce titre, des lois et codes « *du commun des mortels* ». Et de conclure : « *Le chef d'œuvre de cet artiste de la politique, c'est en somme lui-même* », son propre personnage, romanesque à souhait et façonné jusqu'à sa dernière heure.









le feuilleton

de Pierre Lepape

Tchaïkovski sans pathétique



En 1893, le plus célèbre des compositeurs russes meurt à Saint-Pétersbourg dans des circonstances non élucidées. Un mystère, un décor qui ont inspiré Dominique Fernandez. Mais seule l'intention romanesque perce dans cette intrigue tracée à la règle et à l'équerre

TRIBUNAL D'HONNEUR
de Dominique Fernandez.
Grasset, 506 p., 139 F.

La mort de Piotr Ilitch Tchaïkovski, quel beau sujet de roman ! En 1893, nimbé de gloire après une tournée triomphale en Europe et aux Etats-Unis, le plus célèbre des musiciens russes débarque à Saint-Pétersbourg pour y préparer l'exécution de sa Sixième Symphonie. Neuf jours après la création de cette œuvre, sa « Pathétique », où il semble avoir exprimé ses plus profondes angoisses, il meurt dans des circonstances qui demeurent inconnues : choléra, peut-être ; suicide, plus probablement ; mais on ne sait trop ni pourquoi ni comment. L'opinion prévaut que le musicien couvert d'honneurs ne supportait plus le secret de sa vie, son homosexualité.

Dominique Fernandez imagine une explication qui ne manque pas d'attraits romanesques. Accusé par certains proches du tsar d'avoir séduit un très jeune soldat, Tchaïkovski aurait été jugé et condamné par un tribunal secret composé par d'anciens élèves de l'école de droit de Saint-Pétersbourg, où lui-même fit ses études au début des années 1850. Le romancier invente donc qu'un autre ancien élève de l'école, Basile de Sainte-Foy, un descendant d'immigrés français chassés par la Révolution, mis au courant de la constitution de ce jury d'honneur et décidé à sauver un créateur de génie, rend visite à chacun des membres du tribunal occulte pour plaider auprès de lui la cause du musicien. Cependant qu'il se lie d'amitié avec Tchaïkovski dont il devient le confident, Sainte-Foy fait donc campagne auprès des sept notables qui décideront du sort de l'artiste : le directeur des théâtres impériaux, le gouverneur de Saint-Pétersbourg, le responsable du Musée de l'Ermitage, le gardien du patrimoine architectural de la ville – par ailleurs socialiste militant –, l'inspecteur général de la santé, un conseiller d'État piteux ; enfin l'évêque coadjuteur de la capitale. Habile prétexte que ces visites pour peindre une galerie de portraits hautement colorés à travers lesquels se lit la société petersbourgeoise de la fin du siècle dernier. La bureaucratie tsariste, l'armée, l'Eglise, l'aristocratie, la finance, l'intelligentsia, la police politique ; et, en fond, comme une menace diffuse pesant sur chacun, omniprésente et ignorée, redoutée et méprisée : la masse informe du peuple, misérable, ignorante, abrutie par la malnutrition et par l'alcool autant que par des siècles de servage.

Pour décor à ces tableaux, une ville de légende, un rêve d'empereur mégalomane inscrit dans la pierre – « *la ville la plus préméditée du monde* », disait Dostoïevski, une capitale magnifique et irréelle qui devait être le symbole d'une civilisation russe enfin capable de rivaliser avec l'Occident, mais qui n'est restée qu'une projection géante de cet Occident sur l'écran magique des eaux de la Néva et des espaces infinis de son delta. Architecture de visionnaire, architecture totalitaire aussi, créée dans le plus grand mépris des hommes. Brodsky écrit de Pierre le Grand qu'« *il traitait les gens exactement comme le sol de sa future capitale. Charpentier et dessinateur, ce souverain n'utilisait qu'un instrument pour dessiner sa ville : la règle. L'espace qui se déroulait devant lui était absolument plat, horizontal, et il avait toutes les raisons du monde de le considérer comme une carte où la ligne droite suffisait. Si l'on trouve une courbe dans cette ville, ce n'est pas qu'il l'eût voulue, mais bien parce qu'il était piètre dessinateur et que parfois son doigt glissait sur la règle, entraînant le crayon dans une courbette. Tout comme ses sujets terrifiés* (1) ».

Comme Alexandre Dumas, Dominique Fernandez est un amoureux de Naples et de Saint-Pétersbourg, ces deux antithèses de l'Europe baroque, la cité de feu et la cité de glace. On imagine assez bien le roman qu'aurait inspiré au bel Alexandre la mort de Tchaïkovski : les intrigues politiques, la société déchirée entre la vieille tradition slave et la modernité européenne, entre la mystique et la raison, entre l'autocratie et le libéralisme. On voit bien comment dans cette trame politique, il aurait introduit les deux thèmes sensibles de sa symphonie : celui de l'interdit amoureux et celui du génie artistique, les faisant jouer l'un avec l'autre, l'un contre l'autre, dans une suite de scènes où le grotesque aurait relevé le pathétique, la farce le drame et le pittoresque l'élégie. Il y aurait eu quelques temps morts au cours desquels Dumas nous aurait abreuvé de ses connaissances de première ou de seconde main sur l'histoire de la ville, sur la vie de Tchaïkovski et sur celle de sa malheureuse épouse, sur le système politique, sa puissance et son irrémédiable effritement.

Ce serait faire un procès ridicule à Dominique Fernandez que lui reprocher de n'être pas Dumas. Un écrivain moderne a d'autres obligations. Mais Fernandez n'a que faire de la modernité. Par narrateur interposé, il le proclame et le manifeste tout au long de son roman, avec éloquence : « *Mon récit a-t-il un autre but que de réfléchir l'aventure humaine de Tchaïkovski dans sept consciences différentes ?* » Le modernisme littéraire avec ses règles étroites, son formalisme réducteur, ses interdits castrateurs ne peut être qu'un obstacle à l'expression ample et complète de cette aventure tragique. *Tribunal d'honneur* se présente délibérément, et non sans provocation, comme un gros roman de tradition.

On est prêt à suivre Fernandez dans cette voie, celle du plaisir de raconter pour éclairer, surprendre, faire comprendre, ébranler, émouvoir. Prêt à s'abandonner sous sa plume, à s'oublier et à s'identifier ; à entrer par effractions multiples dans ce personnage lumineux et tourmenté, génial et lamentable, adulé et persécuté ; à faire nôtre pendant quelques heures et cinq cents pages, son amour éperdu des corps masculins et la torture de se sentir différent. On est même disposé, tant le talent de l'écrivain est évident, à accepter la discipline un peu rude du roman à thèse dans lequel le droit à l'homosexualité remplirait le rôle autrefois dévolu à la libération de la femme ou à la victoire du prolétariat.

Au lieu de quoi Dominique Fernandez a tracé une épure. Est-ce l'influence de Saint-Pétersbourg ? *Tribunal d'honneur* paraît un roman entièrement prémédité, écrit à la règle et à l'équerre. Le romancier a accumulé une documentation considérable et impeccable. Il connaît la couleur exacte de chaque façade d'immeuble, l'histoire de chaque tableau de l'Ermitage, la signification de chaque note tracée par Tchaïkovski. L'histoire politique de la Russie lui est aussi familière que son histoire de l'art et que les arcanes de la théologie orthodoxe. Nul doute que pour s'initier aux célèbres nuits pétersbourgeoises le roman de Fernandez ne soit le plus précieux des guides. L'écrivain est savant, il a l'œil exercé et sensible ; il parle bien de la musique ; c'est un compagnon de voyage comme on en rêve. Il n'est pas parvenu à écrire un roman.

Comme la matière, profuse, surabondante, n'est pas en cause ; pas davantage l'intelligence de l'écrivain, ni l'ambition de son projet, il faut bien rechercher les causes de cet échec dans l'excès inverse : dans une manière purement intellectuelle de traiter le romanesque. Les personnages de *Tribunal d'honneur*, à commencer par Tchaïkovski, sont des assemblages de concepts. Certains de ces concepts appartiennent, certes, au mode sensible, mais ils sont d'un bout à l'autre sans surprise, prédéterminés, surdéterminés. Pas un geste, pas une attitude, pas un discours, pas une expression de visage dont le secret ne soit dévoilé, disséqué, expliqué. Pas une folie qui n'ait sa raison, pas de mystère qui n'ait sa clé, pas de sentiment qui ne trouve son origine dans une histoire longuement et minutieusement décortiquée dans d'interminables déclarations.

Tribunal d'honneur est un roman d'essayiste plus qu'une « psychobiographie ». Fernandez sans cesse s'y retient et s'y bride, entraîné non pas par l'existence de ses personnages, mais par la nécessité de ce qu'il doit dire. Nulle part cette retenue n'apparaît mieux que dans la modestie de l'écriture. L'auteur de *Porporino*, le voyageur de *La Perle et le Croissant*, l'analyste du *Rapt de Ganymède*, le traducteur de Pasolini et de Penna même, a suffisamment fait la preuve de son sens de la couleur, du rythme et de l'image, de sa capacité à rendre les tonalités les plus subtiles de l'esprit et du sentiment, pour ne pas surprendre ici par une systématique mise à plat. Comme si la peur de céder à l'outrance l'avait paralysé jusque dans le choix de ses mots, jusque dans la construction de ses phrases qu'il a préféré sagement ranger, sans une virgule qui dépasse, sans une étincelle ou un abandon.

Tribunal d'honneur est un livre tout raidi. Comme si quelque chose, dans Tchaïkovski lui-même, dans son personnage, dans sa musique, avait gêné l'auteur au point de le faire reculer : un excès de pathétisme, une sensibilité trop offerte, un discours trop volubile. Saint-Pétersbourg a encore tué son musicien.

(1) Joseph Brodsky : « Leningrad. L'espace et les eaux ». Publié en 1985 dans la revue *L'Autre Europe*, n° 5. Traduit de l'anglais par Madeleine et Wladimir Berelowitch. Repris partiellement dans le guide de *Leningrad* des éditions Autrement en 1987.

version originale

Souvenirs d'un ambassadeur floué

En 1964, huit ans après la répression de l'insurrection hongroise, la Roumanie semble s'engager à son tour dans le chemin d'une liberté improbable. Certains de ses dirigeants, parmi lesquels le premier ministre, I. Gh. Maurer, entament un spectaculaire rapprochement avec la France ; ils signifient ainsi la distance qu'ils entendent prendre par rapport au Kremlin. Un nouvel ambassadeur, Victor Dimitriu, est dépêché à Paris afin de renouer une amitié mise en veilleuse depuis le début de la guerre froide. Aussi francophone que francophile, le diplomate s'emploie d'abord à remettre en état le bel hôtel de Behague, siège de l'ambassade rue Saint-Dominique, avant d'établir des contacts féconds avec les plus marquantes personnalités politiques, du monde de la presse, de la culture et des arts. Il croit toujours qu'un changement est possible et prépare, avec succès, la visite du général de Gaulle à Bucarest (1). Les retrouvailles entre la France et la Roumanie présagent-elles l'Europe de l'Atlantique à l'Oural chère au général ?

Hélas, Bucarest tient un double langage et l'ambassadeur comprend vite la supercherie. Tout au long de ses souvenirs, Victor Dimitriu décrit sa position intenable au sein d'une ambassade truffée de vrais-faux diplomates. Il sait que sa famille et lui-même sont l'objet d'une surveillance de la Securitate, mais ignore encore qu'une autre équipe, dirigée par le « *conseiller économique* » Caraman, travaille pour le KGB afin de déstabiliser l'OTAN et l'Alliance atlantique. Lorsque l'affaire Caraman éclatait, à l'automne 1969, Victor Dimitriu était déjà, depuis deux ans, rappelé en Roumanie. En effet, trop zélé, ses efforts pour traduire dans la réalité le discours officiel des autorités contredisaient leurs intentions véritables. Marginalisé, traqué, empêché de revenir en France où son enfant poursuivait ses études, de surcroît menacé d'être arrêté pour « *haute trahison* », il ne sera sauvé qu'*in extremis* par l'ensemble de la presse française qui obtint son retour à Paris avec son épouse. Le livre de cet ancien ambassadeur restitue le déclin fébrile des années 60 ainsi que la duplicité d'un dictateur féroce qui aura réussi à berner longtemps les chefs d'Etat occidentaux.

Edgar Reichmann

(1) Au sujet de cette visite : *Avec de Gaulle en Roumanie*, Ed. de l'Herne, 1991.

URCUS PE CASCADE INGHETATE
(Montée sur les cascades gelées)
de Victor Dimitriu.
Ed. Albatros, Bucarest,
317 p., 7 650 lei.

Les splendeurs de Sumtsek

ALCHI
Ladakh's Hidden Buddhist Sanctuary : The Sumtsek
de Roger Goepper, photographies de Jaroslav Poncar.
Serindia Publications, London (diffusé en France par Fenêtres sur l'Asie, 49, rue Gay-Lussac, 75005 Paris) 286 p., 790 F.

Vouées à l'univers tibétain, les éditions Serindia ne créent que des joyaux. Ici, comme le voulait René Char, « *toute la place est pour la beauté* ». Autant dire que chaque ouvrage demande des années d'efforts, de soins extrêmes, d'harmonies lentement assurées entre une érudition sans faille, une iconographie fabuleuse et un art symphonique de la mise en page.

La dernière merveille proposée est consacrée à l'un des temples du monastère d'Alchi. Situé dans la vallée du haut-Indus, au Ladakh, il est peu de refuges au monde pour inscrire de tels trésors en un décor aussi grandiose. A 3 000 mètres, c'est un écrin d'altitude, un abri qui garde la splendeur au-dedans. Avec, depuis le XI[e] siècle, un allié décisif : la sécheresse. L'état de conservation des fresques étant lié à cet environnement exceptionnel.

L'album explore un seul bâtiment, le Sumtsek, qui renferme les plus belles peintures. Ce choix volontairement limité témoigne du sens profond de l'entreprise : restituer l'unité, ou plutôt, une totalité unique. Car jamais un seul visiteur d'Alchi n'a pu, sur le site, contempler ce qui est offert dans ces pages. Problème d'éclairage, problème d'approche des détails, tous les obstacles sont levés, et rien ne vient perturber le face-à-face avec ces chefs-d'œuvre de l'art bouddhique. Mandalas, divinités, scènes de la vie céleste ou terrestre, chaque reproduction est une invite et un support de méditation. D'un lieu sublime, voici un livre qui tient du miracle.

André Velter

bande dessinée

par Yves-Marie Labé

Bretécherons un peu !

MOULER, DÉMOULER et LES FRUSTRÉS,
de Claire Bretécher.
Edités par l'auteur
et distribués par Interforum,
48 p., 60 F, et 300 p., 150 F.

Ils ont une quinzaine d'années, sont d'origine asiatique et africaine, et se prénomment Avril et Mai. La révélation de leur statut d'enfants adoptés les fera bondir. Non de détresse, comme l'imaginaient leurs parents « politiquement corrects », mais de plaisir : l'absence entre eux de lien consanguin permet aux deux adolescents de s'envoyer en l'air. La première histoire de *Mouler, démouler*, dernier album conçu par Claire Bretécher, est « trop ». Mais elles le sont toutes. A la fois excessives et tellement réalistes, ce sont les photographies à peine retouchées d'un milieu vautré dans le paradoxe, oscillant entre la gauche caviar et la droite œuf-de-lump, metteur en scène de ses propres fantasmes et à l'affût d'expressions et de mots remixés dans les cours des lycées, jeunisme oblige. L'œil et la plume de la toujours jeune et belle Nantaise cernent d'un trait ravageur leurs travers. Au point que le lecteur se surprendra à penser qu'il pourrait être parfois « *le frère, le semblable* », des personnages croqués par Claire Bretécher, et qui parlent d'un ton égal de lifting et de torture, de la mort d'un proche et de la fugue d'un animal domestique, tout en fréquentant assidûment « bobologues » ou cartomanciennes.

Moderne Saint-Simon de la bande dessinée, celle qui fut l'une des égéries de *Pilote* a eu aussi la bonne idée de republier en un seul volume l'intégralité des dessins des *Frustrés* parus de 1973 à 1996. Cet inventaire d'une façon de vivre, de communiquer et de s'aimer dans le dernier quart de siècle, au sein de certains milieux branchés de la Ville Lumière, vaut tous les traités de sociologie. L'humour et l'intelligence en plus.

● **CASSE-PIPE À LA NATION**, de Jacques Tardi

Après *Brouillard au pont de Tolbiac* et *120, rue de la Gare*, l'auteur des aventures d'Adèle Blanc-Sec continue ses pérégrinations romantico-policières en suivant à nouveau les pas de Léo Malet, embarqué cette fois dans le 12[e] arrondissement de Paris. De la gare de Lyon à la Foire du Trône, son détective Nestor Burma arpente le pavé parisien, en quête de l'assassin du grand-huit. Il y croise une fille de la « haute » un peu perdue, se bat avec des marlous vivant dans des wagons abandonnés du chemin de ceinture et hante les nefs sombres de Bercy. La « *tristesse poétique des rues de Paris* » dont parle Jerome Charyn à propos de Jacques Tardi éclate comme une lune dans le caniveau, accentuée par le contraste du dessin en noir et blanc et par une brassée de détails qui attirent la rétine et fouaillent le cœur. André Franquin, l'un des maîtres de la bande dessinée franco-belge récemment disparu (*Le Monde* du 7 janvier) admirait quelques auteurs de BD, dont Jacques Tardi, au point de déclarer être prêt à « *brosser la gomme chez eux pour le plaisir de les voir travailler* ». (Casterman, 64 p., 80 F.)

● **UNDERGROUND**, de Floc'h et Rivière

Une nuit dans un abri londonien, en plein Blitz, traitée à la manière de *Smoking - No Smoking*. Gentlemen et gens du peuple, gamins et adultes, filles faciles et bas-bleus s'amusent à se brocarder et à se découvrir, dans ce théâtre d'ombres où tout n'est que jeu et apparence. Le travail de deux orfèvres du dessin et du scénario. (Albin Michel, 56 p., 78 F.)



L'éducation de l'imaginaire

Grand siècle s'il en est, le XVIIe rayonne d'expériences romanesques multiples. De Fénelon à Scarron, de l'éducatif au burlesque en passant par le roman picaresque, Maurice Lever propose une balade érudite parmi les romanciers de cette période

ROMANCIERS DU XVIIe SIÈCLE
de Maurice Lever.
Fayard, 380 p., 130 F.

Le roman s'identifie aujourd'hui, ou peu s'en faut, à la littérature tout entière. Il n'est plus un genre littéraire, il les contient et les abolit tous. Cette hypertrophie du roman l'a obligé à se contracter sur lui-même. La tentation est grande de le réduire aujourd'hui au journal intime solipsiste travesti à la troisième personne.

On ne dira jamais assez que le roman est aussi un genre littéraire, un genre littéraire très ouvert, évidemment, mais qui a sa vocation, sa famille et sa fonction propres. Ce genre n'a qu'une loi, mais elle est sévère à sa manière ; c'est la loi de la fable, pourvu qu'elle enchante ou qu'elle empoigne l'imagination, et révèle intuitivement à ses lecteurs une facette de leur propre expérience qu'aucun autre mode du langage ne peut leur faire reconnaître. Enchanter et empoigner l'imagination d'autrui est un art aussi difficile que de faire rire. Car y réussir, c'est aussi, par un chemin qui défie l'analyse et la censure, faire *savoir*.

Marc Fumaroli

Au cours de l'agréable promenade parmi les *Romanciers du XVIIe siècle* à laquelle il convie ses lecteurs, Maurice Lever insiste à juste titre sur les difficultés que cet art a rencontrées au XVIIe siècle pour se faire reconnaître des doctes, plus à l'aise avec les genres poétiques aux règles fixes, qui permettent de légiférer et disputer âprement. Maurice Lever fait aussi remarquer que cette relative absence d'une *« poétique »* classique du roman n'a pas empêché, bien au contraire, ce genre littéraire de prospérer et de trouver un vaste public. On peut même dire qu'au XVIIe siècle le roman est une véritable puissance littéraire, dont l'Eglise a compris le rayon d'action sur l'âme collective mais qui, chose curieuse, échappe à l'emprise croissante de l'Etat moderne sur les lettres.

Le public du roman était alors – et il est resté – avant tout féminin. Les femmes ne bénéficiant pas alors de la longue éducation de collège, le roman était pour beaucoup d'entre elles une université libre et sans larmes, où elles apprenaient, avec tout un répertoire de situations humaines, le langage de la conversation et des émotions qui permet d'y faire face. La voie royale du roman au XVIIe siècle va de *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé (1609) à la *Clélie* de Mlle de Scudéry ; elle se rétrécit après 1661 dans le format de poche des longues « nouvelles » de Mme de Villedieu et de Mme de La Fayette. Le roman pourvoit à l'éducation des femmes (souvent par elles-mêmes) selon la méthode imaginative. Les lectrices du XVIIe siècle, qui ne lisaient ni *L'Enéide* ni les *Bucoliques* de Virgile, ni les *Métamorphoses* d'Ovide, en trouvaient l'équivalent dans la forêt de mythes et d'aventures fabuleuses que leur proposait le *Polexandre* (Apollon et Alexandre) de Marin Le Roy de Gomberville, en cinq volumes. Les jeunes lecteurs masculins avaient tout intérêt à se *« recycler »* de ce côté, dès le collège, s'ils ne voulaient pas ensuite passer en société pour de pathétiques pédants ou des fats.

Fénelon, pour former le caractère du duc de Bourgogne sur un modèle opposé à celui de Louis XIV dont l'éducation, même romanesque, laissait beaucoup à désirer, eut recours au roman. *Les Aventures de Télémaque*, parues en 1699, sont en réalité le dernier chef-d'œuvre de ce vaste genre éducatif dont la souche mère est *L'Astrée*. Le Grand Siècle, où l'on croit voir triompher sans partage la raison d'Etat, a trouvé un contrepoids dans le romantisme galant qui a gagné les cœurs et les imaginations des lecteurs et lectrices de roman.



Gravure illustrant « L'Astrée » d'Honoré d'Urfé

J.-L. CHARMET

Qu'un théologien de la stature de Fénelon eût écrit un roman, cela n'avait pas de quoi surprendre au XVIIe siècle. Le genre auquel ressortit le *Télémaque* a des racines qui remontent à la Renaissance française. L'évêque Jacques Amyot, précepteur de Henri III, traduisit alors, avec des préfaces qui ont fait époque, deux romans grecs, *Daphnis et Chloé, Théagène et Chariclée*. Il en fait l'archétype du roman d'éducation chrétien. Port-Royal et son rigorisme ont changé tout cela après 1643. Le jeune Racine devait se cacher aux Petites Ecoles de Port-Royal pour lire *Théagène et Chariclée*, un roman d'amour platonicien qui passait pour avoir été écrit au IIIe siècle par un évêque chrétien, Héliodore. Port-Royal, heureusement, ne résume à lui seul ni la littérature ni le clergé du XVIIe siècle.

Amyot est en réalité le grand *« réformateur »* du roman de l'âge classique. Il veut libérer le genre de l'emprise chevaleresque, et sa réforme a inspiré aussi bien l'ironie de *Don Quichotte* que le lyrisme pastoral de *L'Astrée*. Il ne dicte pas de règles, mais il propose des modèles, et, avec eux, un régime de l'imaginaire, toute une famille nombreuse de fables d'essence platonicienne – *Enée et Didon, Eros et Psyché* – qui peuvent servir d'arrière-fond à une éducation chrétienne de la fantaisie, des émotions, du langage, des mœurs. Amyot et d'Urfé ont trouvé leur successeur dans un autre évêque, Jean-Pierre Camus, disciple de saint François de Sales, dont l'œuvre romanesque abondante est évoquée avec de vives couleurs par Maurice Lever. Mais pourquoi fait-il *« l'impasse »*, ou à peu près, sur un autre évêque, le savant et délicieux Pierre-Daniel Huet. Cet ecclésiastique a écrit en 1671, en guise de préface à *Zayde*, de son amie Mme de La Fayette, un traité, *De l'origine des romans*, qui aujourd'hui encore est la meilleure introduction à toute réflexion un peu sérieuse sur le genre, et qui prouve que le clergé d'alors, en dehors des rigoristes de Port-Royal, en savait beaucoup plus long sur l'éducation de l'imaginaire que la plupart des doctes laïcs.

Le théâtre du XVIIe siècle, bien qu'il puise la plupart de ses sujets chez les historiens grecs et romains, est largement une émanation de cet univers romanesque, ce qui explique la place immense, inconnue du théâtre antique, que l'amour y tient. L'amour des romans grecs, nuancé par l'amour du *Canzoniere* de Pétrarque, est devenu un principe de civilisation, qui s'ajuste assez bien avec la religion d'un saint François de Sales. Inversement, les théâtres de Corneille et de Racine ont généreusement réverbéré sur la fiction romanesque des Scudéry et La Fayette.

Cette voie royale du roman n'avait elle-même rien d'absolutiste. Elle était même la revanche des intériorités privées sur l'absolutisme. Sur ses abords, toute une efflorescence de genres plus ou moins éphémères et tout autrement orientés a librement surgi, surtout pendant les périodes où la résistance à la raison d'Etat était la plus vive. Le roman picaresque espagnol – dont la souche mère, *Lazarillo de Tormès* (1554), est elle aussi d'origine ecclésiastique – a inspiré au poète Tristan L'Hermite, en 1641, un chef-d'œuvre, *Le Page disgracié*, que Marcel Arland affectionnait et qu'il a réédité en 1949. La jeune noblesse, toujours plus ou moins au maquis jusqu'à la Fronde, a fait le succès durable du *Francion* de Charles Sorel (1623) dont le héros *« généreux »* est aussi quelque peu *« picaro »* et qui véhicule dans ses replis une sagesse *« libertine »* et une vive satire sociale. L'épicurisme militant de la génération suivante a cherché lui aussi à se répandre sous le voile fictif des romans de Cyrano de Bergerac.

Ce que nous appelons le *« réalisme »* moderne, et qui est aussi une méthode d'éducation de l'imaginaire, mais par l'ironie et le désenchantement, fait irruption dans le XVIIe siècle français par un chef-d'œuvre contemporain de la Fronde : le *Roman comique* de Scarron. Cette fable burlesque est l'ancêtre lointain, mais virtuose et savoureux, de *L'Education sentimentale*. L'éducation du « je » moderne est à base de déception.

Le guide établi avec science et avec goût par Maurice Lever devrait persuader un large public, et pas seulement les agrégatifs, que l'expérience romanesque foisonnante du XVIIe siècle – les ressources traditionnelles dont elle joue, les universaux de l'imaginaire qu'elle sait moduler aussi bien vers le sublime que vers le rire et le sourire – peut redevenir très vivante et suggestive dans une société telle que la nôtre, assiégée par les images mais hantée par le déclin de l'éducation.

★ Signalons également la parution en poche d'un essai de Maurice Lever sur l'homosexualité, *Les Bûchers de Sodome : histoire des « infâmes »* (10/18, 426 p., 50 F).

Petite et grande misères

Deux textes rares où Henri Calet rend hommage aux chômeurs et aux combattants

LE MÉRINOS
d'Henri Calet.
Le Dilettante, 208 p, 99 F.

UNE STÈLE POUR LA CÉRAMIQUE
d'Henri Calet.
Préface de Jean-Pierre Baril.
Ed. Les Autodidactes (12, rue d'Ulm, 75005), 72 p., 90 F.

Les punaises passent sous les plinthes. Mme Paulette, la concierge, *« catarrhe »* comme une bête fauve dans l'escalier. Quand l'aube se pointe dans leur petite chambre sordide sur les hauteurs de Belleville, les héros d'Henri Calet font les morts, pour échapper à ces *« jours qu'il ne faudrait pas entamer, qu'on devrait pouvoir ne pas vivre, des jours comme les autres, pas très intéressants, très ordinaires, qui ne valent point la peine »*. Ils sont deux, les Cagnieux, deux hommes, un vieux et un jeune, cinquante et trente ans, le père et le fils. Jadis, il y a eu une Mme Cagnieux, épouse et mère ; elle est devenue folle, on l'a mise à Charenton. Quand ils dorment, les Cagnieux savent *« bavarder en courtes phrases d'amour en rêve, très vite, sans suite, pour une femme secrète et truquée, grêle et inespérable au grand jour, entièrement faite à la main, ondulante, effrangée, sans jambes, sans fin... »*. Quand ils s'éveillent, c'est bonjour silence. Le petit matin blême avec *« la mauvaise conscience fondue sous la langue »*. L'angoisse métaphysique (*« Je me rase ou je me rase pas »*). Une fois levé, il va falloir aller pointer au chômage, repousser des idées de suicide, distribuer des tracts ; chez les Cagnieux, on croit à la jolie fable de la faucille et du marteau. Et puis, fantasmes obligent, des femmes défilent, des laides, la tante Pélagie, qui se pique à la morphine, Blanche, qui raconte des histoires *« connues et connes »*...

Il est arrivé à Henri Calet de faire des reportages chez les dames du monde, mais son univers était celui des misérables. Ce *« badaud narquois »*, *« spécialiste de la misère en gros et en détail »*, plonge volontiers sa plume dans la désespérance, le trivial, un argotique cruel. Edité en 1937 chez Gallimard, ce roman fut un échec en librairie et suscita chez les critiques une volée de bois vert. Paul Nizan l'éreinta en désignant Henri Calet comme *« un homme profondément réactionnaire, comme tous les hommes sans espoir »*, tandis que Georges Sadoul dénonçait l'*« erreur naturaliste »* du roman, où il ne voyait que *« scatologie constipée »*. Henri Calet, en fait, était, selon ses mots, *« un marxiste pessimiste »*. Il avait soutenu le Front populaire en 36, porté secours aux réfugiés espagnols en 38. La réédition, en 1992, de *Contre l'oubli* (1), où il rend hommage aux combattants de l'ombre, et celle, en 1994 (2), des *Murs de Fresnes*, un recueil de graffitis recopiés sur le mur des cellules où un grand nombre de résistants avaient été enfermés pendant l'Occupation, rappellent qu'Henri Calet, en certaines occasions, ne laissait pas *« pisser le mérinos »*.

A preuve encore, le petit livret publié par Les Autodidactes, qui fait le point sur la vie de Calet entre 1939 et 1945. De son vrai nom Raymond Théodore Barthelmess, cet homme *« plein de larmes »* avait été affecté à une compagnie de mitrailleurs, fait prisonnier, s'était évadé en 40, et s'était caché avec sa femme Marthe Klein, d'origine juive hongroise, à Andancette, dans la Drôme. Là, où il n'avait rien voulu publier (la *NRF* de Drieu la Rochelle le *« dégoûtait »*), il était directeur d'une usine de céramique, et ces textes exhumés, écrits après la Libération, évoquent les actions de résistance ou d'héroïsme, faiblesses ou lâchetés, survenus à Andancette, et dont Calet témoigne avec un *« patriotisme sans tambour »*.

Jean-Luc Douin

(1) Grasset, « Les cahiers rouges ».
(2) Viviane Hamy.

Le critique et le « parfait poète »

Les lettres échangées entre Roger Caillois et Saint-John Perse révèlent la subtile stratégie de l'auteur d'« Anabase », toujours attentif à sa gloire

CORRESPONDANCE
de Saint-John Perse
et Roger Caillois.
Textes réunis et présentés
par Joëlle Gardes Tamine.
Gallimard, coll. « Les Cahiers de la NRF », 212 p., 110 F.

En 1942, Roger Caillois – « expatrié» en Argentine – où il dirigeait notamment « Lettres françaises », supplément littéraire trimestriel de la revue *Sur* – exprima le désir de publier Saint-John Perse. Ex-secrétaire général des affaires étrangères, belliciste contraint à l'exil en 1940 par le gouvernement de Vichy, celui-ci, né Alexis Saint-Léger Léger, était alors l'hôte des Américains et le « conseiller littéraire » de la bibliothèque du Congrès à Washington. Caillois put imprimer, soit dans sa revue, soit en volumes vendus au profit des victimes de la guerre, *Exil* (1942), *Pluies* (1944), *Neiges* (1944), tous trois repris avec *Poème à l'Etrangère* dans *Quatre Poèmes 1941-1944* (1944).

La revue que Saint-John Perse honorait ainsi était, selon sa lettre d'avril 1944 (moins d'un an après l'arrêt de *La NRF* de Drieu La Rochelle), *« la mieux qualifiée pour assumer, face à une nouvelle génération, le rôle de* La NRF *1910, ou même 1918 »*. En 1952, six ans après sa réintégration dans la plénitude de ses droits civiques, cinq ans avant de revenir en France, Saint-John Perse reprit langue avec Caillois : il l'encouragea subtilement à lui consacrer plus que les quelques études *« sympathiques et intelligentes »* imprimées dans *La Nación, Hémisphères, Fontaine*... Caillois, qui avait défini dans *Les Impostures de la poésie* (1944) son esthétique de la poésie moderne, était en effet tout désigné. Alors que les anciennes amitiés du poète, celles de Jammes, Valéry, Conrad, Fargue, Rivière, Gide, Larbaud, s'étaient tues et que s'estompait l'hommage rendu en 1950 par *Les Cahiers de la Pléiade*, il s'agissait aussi pour lui d'allumer un contre-feu à *« cette déplorable "thèse" de* [Maurice] *Saillet », Saint-John Perse, Poète de gloire*, parue dans *Critique* en 1947-1948 et publiée en volume par le Mercure de France, en cette année 1952.

Caillois se mit donc au travail, posa des questions d'exégète appliqué auxquelles Perse répondit longuement, les anticipant parfois, suggérant des interprétations, ne résistant pas à magnifier ses sources (dictionnaires anciens, précis de botanique, de zoologie, récits des grands navigateurs) et leur traitement poétique. *« Tout est véridique*, put alors avancer Caillois, *chaque vocable, et jusqu'aux plus déconcertants, désignant une chose ou une action parfaitement existantes. »* Après avoir soigneusement annoté la copie du livre à venir, *Poétique de Saint-John Perse* (Galllimard, 1954), selon un double niveau de correction à l'encre rouge et noire, Perse rassura Caillois au sujet de quelques *« légères »* erreurs : *« Aussi bien, quand un poète éclaire aussi peu que moi sa lanterne, les écarts de réfraction personnelle sont-ils légitimes chez le lecteur le mieux éclairé. »* Le ton de cet essai est pourtant d'une lumineuse clarté : sans complaisance, Caillois décrit l'extrême richesse de la poésie unique de Perse, dégagée de toute « imposture », évoquant méthodiquement les ressources de sa rhétorique, la *« solennité encyclopédique »* de son vocabulaire, les valeurs et correspondances de ses images, la qualité de sa prosodie. *« Peut-être le livre vient-il à son heure*, lui écrira Saint-John Perse après la parution, *non pour votre gloire* [...] *mais pour une certaine révolte qu'on m'affirme exister contre les mirages de l'explication biographique des œuvres d'art ou contre les vains jeux de l'érudition à base de prétendues sources ou influences. »*

Dans les vingt-trois missives de Saint-John Perse publiées ici *in extenso* (1) se déploie sa subtile stratégie envers la critique et la postérité, mais une stratégie qui aurait un style tout à fait respectueux, littéraire et savant. Complétées par les vingt-quatre réponses de Caillois, échangées entre 1942 et 1974, elles forment un petit *corpus* partiellement inédit qui est surtout intéressant en deux périodes : durant les années de guerre, puis dans les années 1952 à 1954. Roger Caillois, esprit féru de grammaire et de correspondances fantastiques entre les savoirs, sut composer, à partir de ses échanges avec le *« parfait poète »* qui se défendait d'être grammairien, une œuvre où son intelligence critique s'exerce sur une *« poésie qui prouve son objet »* : *« L'âme*, conclut Caillois, *n'attend rien d'autre, j'imagine, de la poésie. »*

Claire Paulhan

(1) Contrairement aux seize lettres à Caillois, sélectionnées par Saint-John Perse pour « La Pléiade » et amputées de leurs invites un peu trop pressantes à écrire sur son œuvre, ainsi que de quelques allusions personnelles et de ses commentaires sévères sur le milieu littéraire... Rappelons que le poète avait lui-même conçu et maîtrisé cette édition de ses *Œuvres complètes* parue en 1972.

★ Signalons également la réédition du dernier poème connu de Saint-John Perse, *Sécheresse* (1974), comportant les ultimes corrections faites par le poète quelques jours avant sa mort (Babel éditeur, La Métairie Basse, En Froment, 81200 Mazamet, 15 p., 60 F.)

André Bernis et le sortilège chinois

LES NUITS DU YANG-TSÉ
d'André Bernis.
Phébus, 203 p., 119 F.

Ça ressemble à du Kessel, c'est préfacé par Kessel, mais ce n'est pas tout à fait du Kessel. Certes, dans ces tribulations d'un marin en Chine vers 1930, on trouvera l'attaque nocturne des pirates du fleuve, les petites prostituées au sein dur et les nuits câlines avec des comtesses russes décavées, panoplie des clichés du roman colonial. Le rythme, la couleur, le sens aigu de l'observation et les simplifications abusives de l'époque feront aussi penser à Hergé : pendant que les coolies fument plus d'opium que n'en proposait *Le Lotus bleu*, les bons missionnaires apportent aux indigènes une charité bien française.

L'administration militaire a chargé le héros de faire régner l'ordre occidental sur le Yang-Tsé. Sûr de son bon droit, il remonte le fleuve légendaire avec sa petite canonnière : le voici immergé au tréfonds de la Chine. Imperturbable ou presque, il décrit les ports minables, les gorges où sommeillent des dragons naufrageurs, les atrocités subtiles, les concussions d'état-major et – admirablement – le petit commerce de Tchongking. Sous son écorce conventionnelle de colonial, on le sent alors ébranlé par la beauté, séduit par le mystère, troublé par le doute, bref attrapé, après tant d'autres, par le sortilège chinois. Dans ces trop rares moments de paix et de réflexion, le halètement de bande dessinée fait place à une admiration rêveuse. Un commentaire élégant sur les tuiles vernissées d'une pagode, entre deux tueries, un regard aigu sur le talent taciturne du pilote négociant un rapide, et voilà justifiée cette réédition d'un livre trop daté : ce faux Kessel a parfois un goût de Segalen.

J. So.

Polyphonie arabe

Alors qu'Abdul Rahman Mounif et Khaled Ziadé dessinent sur les contours de la mémoire leur ville natale – Amman et Tripoli –, Mohammed El Bisatie, Tayeb Salih et Mohamed Zaf-Zaf livrent leur univers dans une peinture sociale mêlant l'étrange au merveilleux

UNE VILLE DANS LA MÉMOIRE
d'Abdul Rahman Mounif.
Traduit de l'arabe (Jordanie)
par Eric Gautier.
Ed. Sindbad, 280 p., 158 F.

VENDREDI, DIMANCHE
de Khaled Ziadé.
Traduit de l'arabe (Liban)
par Yves Gonzalez-Quijano.
Ed. Sindbad, « Mémoire de la Méditerranée »,
96 p., 78 F.

LA CLAMEUR DU LAC
de Mohammed El Bisatie.
Traduit de l'arabe (Egypte)
par Edwige Lambert.
Actes Sud, 142 p., 89 F.

LES NOCES DE ZEYN ET AUTRES RÉCITS
de Tayeb Salih.
Traduit de l'arabe (Soudan)
par Anne Wade Minkowski.
Ed. Sindbad, 112 p, 75 F.

L'ŒUF DU COQ
de Mohamed Zaf-Zaf.
Traduit de l'arabe (Maroc)
par Said Afoulous.
Ed. Le Fennec,
(89, bd D'Anfa, Casablanca)


DAOUD AOULAD-SYAD

Quartiers traditionnels, petits détails de la vie quotidienne

C'est une belle évocation de sa ville natale, Amman, lieu où l'Histoire s'est souvent faite dans le désordre, l'injustice et la violence, que nous propose Abdul Rahman Mounif. Portrait d'une ville, puisé dans sa mémoire d'enfant, où *« le printemps manifeste clairement et bruyamment son arrivée ; l'automne, au contraire, se faufile furtivement, silencieusement »*. Evoquant les années 40, il rappelle *« qu'avant même de les envoyer à l'école les mères avaient nourri leurs enfants au nom de Palestine »*. L'image du juif n'était pas très bonne chez les habitants d'Amman. C'était l'époque où les étudiants manifestaient pour la Palestine au nom de l'islam. Après la première guerre israélo-arabe de 1948, Amman devint le lieu d'exil de dizaines de milliers de Palestiniens, se coupa en deux, une ville pour les riches et une autre pour les pauvres, c'est-à-dire les réfugiés. Les hommes prirent l'habitude d'y vieillir plus vite que dans d'autres lieux et en d'autres époques.

Khaled Ziadé raconte lui aussi sa ville, Tripoli, au Liban. Il relate quelques fragments de la mémoire d'une génération (il est né en 1952) et tente d'établir l'histoire de son urbanisation, de ses ruelles, de ses pierres et aussi des visages qui la peuplent. Il évoque les nuits lourdes d'obscurité. C'était l'époque du protectorat français où la « modernité » était réservée à quelques-uns, dans des quartiers à l'urbanisme rationnel, où la nuit ne faisait pas peur, où on faisait miroiter les illusions du progrès.

C'est dans son quartier traditionnel – son univers – que l'auteur fera l'apprentissage du partage et de la coexistence avec les chrétiens : *« Nous n'avions pas besoin de lire l'Histoire pour choisir nos amis »*, écrit-il. La ville se transforma au cours des années de turbulence politique en un théâtre : il y avait des rues pour militer et des rues pour flâner ; des rues pour les hommes et des rues pour les femmes. Comme dans la plupart des villes traditionnelles (Fès, par exemple), des familles abandonnèrent l'ancien pour se tourner vers le nouveau sans se douter qu'elles perdaient au change.

Dans *La Clameur du lac*, de Mohammed El Bisatie, il n'est question ni de Palestine ni de modernité mais de tempête, de barque noire, d'objets étranges, de coffre mystérieux, et surtout d'un coffret qui parle des langues étrangères. Tout cela se passe autour du lac de Manzala, à l'ouest de Port-Saïd, région natale de l'auteur. C'est un récit étonnant. L'écriture est directe comme s'il fallait la rendre à la portée des gens simples qui vivent, rêvent et imaginent des histoires au-delà de l'horizon. En fait, ce sont des gens pauvres à l'imaginaire merveilleux. Il s'agit d'un vieux pêcheur, peut-être un homme qui a toujours été vieux, une ombre muette qui arrive avec le crépuscule et descend de sa barque comme il descendrait d'un conte des *Mille et Une Nuits*. Une femme est là, avec ses deux enfants ; elle le recueille sans rien savoir de son passé. L'homme ne parle pas. Il part, s'absente des mois puis revient, toujours avec le même coffre, jusqu'au jour où il revient définitivement pour mourir auprès de cette femme qu'il a aimée en silence. Elle ouvrira le coffre, y trouvera les débris d'une vie et surtout une montre aux aiguilles arrêtées. Elle enterrera le vieux pêcheur à côté de son coffre et les gens du lac se remettront à attendre la tempête... Ce texte est remarquable. Divisé en seize chapitres, il tourne autour du lac comme une rumeur portée par les personnages.

On trouve dans *Les Noces de Zeyn* du Soudanais Tayeb Salih cette même truculence, des personnages pittoresques, des situations rocambolesques. Ces récits picaresques font écho à certains romans latino-américains. Alors que la plupart des romanciers arabes se disent inspirés par Zola et Balzac, c'est du côté de Gabriel Garcia Marquez qu'il faut parfois les classer. Ainsi, l'univers de Tayeb Salih est foisonnant, mêlant l'étrange au merveilleux, la chronique sociale au réalisme inquiétant.

Zeyn, le personnage principal, est venu au monde dans un éclat de rire. Il n'a pas crié, pas pleuré mais ri et a grandi avec deux dents seulement dans la bouche. Son corps disproportionné ne le gênait pas. Les enfants l'appelaient *« la Girafe »*. Zeyn aimait la beauté. Il tombait souvent amoureux. Il dit chaque fois qu'il est *« terrassé par l'amour »*, mais les filles regardaient ailleurs. Cet homme devint l'ami des mères qui savaient qu'avec son aide leurs filles trouveraient un mari. Sa propre mère en fit un saint, *« le meilleur des hommes »*. Zeyn était de nouveau terrassé. Elle s'appelle Ni'ma, il rêve de l'épouser. Ni'ma ne pense qu'à ses études, refuse toutes les demandes en mariage, et quand elle pense à Zeyn, elle sent une chaleur dans le cœur et un sentiment de compassion. Après bien des péripéties, dont une bagarre où il eut le crâne fendu, Zeyn finira par se marier avec la belle Ni'ma. Il disparut la nuit de ses noces. Ses amis le retrouvèrent dans le cimetière en train de pleurer sur la tombe d'un ami, Hanine, l'homme qui enrichit sa vie spirituelle. Ainsi, ce personnage, étrange et différent, devint le porte-bonheur du village, celui par qui les miracles arrivent.

Zeyn aurait pu être un personnage du roman *L'Œuf du coq* de Mohamed Zaf-Zaf. Cet écrivain marocain à l'imaginaire riche aime les situations scabreuses, les petits détails de la vie quotidienne avec ses mesquineries, ses contraintes et ses arrangements. Cinq personnages racontent le mal qu'ils ont à trouver une place au soleil dans une société où la pauvreté est une malédiction ; il n'y a que la ruse, la manigance, le mensonge et parfois la violence pour s'en sortir. Rahal mène une vie de chien. Fils d'un marchand de légumes avariés, il essaie de se débrouiller. Une femme lui conseillera de devenir marxiste pour sortir de la misère. Sa mère lui demandera de devenir policier pour veiller sur sa sécurité. Mais lui n'aime ni Marx ni la police. Il aime Jiji, une fille prête à tout pour le satisfaire. Il habite dans une chambre que lui loue Lhajja, une maquerelle juive convertie par amour à l'islam. Elle vit avec Omar qu'elle présente comme son fils. Omar a fait de la prison et se laisse aller dans l'oisiveté et le plaisir.

Ce bref roman est une chronique sociale qui dessine avec justesse l'état des lieux d'un Maroc où la pauvreté pousse des hommes et des femmes à la violence, à la corruption et à des comportements où la morale n'a que faire. Point d'équilibre ni d'harmonie entre les femmes et les hommes. Une misogynie quasi naturelle se dégage des faits et gestes quotidiens. Une mère dira à sa fille : *« La femme qui trouve aujourd'hui un homme qui l'aime doit s'accrocher à lui, de toutes ses dents et de toutes ses griffes, pour le garder. Ce n'est pas tous les jours qu'on trouve un homme qui aime une femme. »*

Tahar Ben Jelloun

L'essence de la révolte

Plongée au cœur d'un harem domestique et d'une enfance, celle de Fatima Mernissi

RÊVES DE FEMMES : UNE ENFANCE AU HAREM
de Fatima Mernissi.
Traduit de l'anglais
par Claudine Richetin,
Albin Michel, 283 p., 120 F.

« Si j'avais essayé de vous raconter mon enfance, vous n'auriez pas terminé les deux premiers paragraphes, parce que mon enfance fut plate et prodigieusement ennuyeuse », assure Fatima Mernissi. L'universitaire marocaine, auteur de *Sexe, idéologie et Islam* (Tierce, 1983), du *Harem politique* (Albin Michel, 1987) et de *Sultanes oubliées* (Albin Michel, 1990), se défend d'avoir cédé au vertige narcissique de l'autobiographie. Il n'est pas interdit de la croire. Mais peu importe, au fond ! Le monde qu'elle nous décrit, dans la Fès des années 40, cette enfance sensuelle et ludique est plus vraie que nature. Au fil des souvenirs, se dévide l'album d'une famille de la bourgeoisie marocaine, vu de l'intérieur, du côté des enfants et des femmes. Autrement dit, vu du harem.

Contrairement aux fantasmes des orientalistes, qui ont fait du harem une sorte d'immense lupanar exotique, celui où a grandi la petite Fatima Mernissi était, plus simplement, la maison abritant la tribu familiale – grands-parents, oncle et tantes, cousins et domestiques compris. Le récit coule comme une belle histoire, fredonnée en une vingtaine de chapitres qui sont autant de contes, de portraits, d'anecdotes.

Il y a celle du canard auquel la grand-mère Yasmina a donné le nom de sa rivale, Lalla Thor, l'une des huit épouses du grand-père Tazi. Clin d'œil ironique aux contes des *Mille et Une Nuits*, l'affaire du canard est l'occasion, pour la jeune héroïne, de s'interroger longuement sur les vicissitudes de la polygamie et la brutalité de l'injustice sociale. De même, l'histoire de Mina *« la déracinée »*, enlevée dans son village par les marchands d'esclaves – à qui les autres femmes lisent, dans les ouvrages de géographes arabes, les passages se rapportant à Tombouctou, dans l'espoir que la vieille femme puisse y retrouver *« quelque chose de son enfance »* – est-elle une leçon de courage pour la petite Fatima, avide, elle aussi, de tenir tête aux puissants et aux oppresseurs.

« VIE MAUDITE »

Dans cet univers de recluses, qui n'ont, à l'image de la princesse Shéhérazade, que le rêve et la ruse pour survivre, l'essentiel est de savoir, d'abord, faire fonctionner ce que la mère de Fatima appelle joliment les *« muscles pour le bonheur »*. Tout est bon pour dire sa révolte et extorquer un peu de plaisir *« à cette vie maudite »*. Les femmes de la tribu Mernissi s'y emploient nuit et jour. Les unes, comme la tante Habiba, s'improvisent conteuses. D'autres, comme la cousine Chama, utilisent le toit en terrasse comme plateau de théâtre, pour mettre en scène la vie d'héroïnes lointaines et familières, féministes égyptiennes ou diva de la chanson libanaise. Toutes n'y mettent pas la même rage. Entre les gardiennes de la tradition, qui n'ont que le Coran à la bouche, et les apprenties-rebelles, qui rêvent d'un monde sans harems ni frontières, la guerre couve, violente et silencieuse. Les hommes n'en sont pas absents, eux aussi déchirés, partagés entre les vieux réflexes du conservatisme musulman et les thèses nouvelles du combat nationaliste.

Catherine Simon

Mi-maître, mi-esclave

Orhan Pamuk inverse les rôles de deux hommes unis par une étrange ressemblance

LE CHÂTEAU BLANC
(Beyaz kale)
d'Orhan Pamuk.
Traduit du turc
par Munevver Andac,
Gallimard, 196 p., 100 F.

Sauf à s'armer du socratique *« je sais que je ne sais rien »*, les amateurs de certitudes risquent d'être franchement désorientés par leur incursion dans *Le Château blanc*. Car c'est dans un univers de sables mouvants qu'Orhan Pamuk propulse son lecteur, un monde à double fond bâti sur l'illusion, le mensonge et les effets de miroir. Tout, dans cette curieuse histoire, renvoit à la puissance de l'esprit et à ses égarements. Au désir insatiable de savoir, de percer les mystères du monde et à toutes les faiblesses qui lui font obstacle. Par le biais d'une construction complexe, mais pas toujours bien maîtrisée, le romancier turc entraîne son lecteur dans un récit dont la richesse est trop souvent étouffée par un certain nombre de pesanteurs et de confusions.

Ces écueils, Pamuk s'y exposait par l'ambition du sujet qui fait le cœur du *Château blanc*. Deux hommes, un jeune Vénitien capturé en mer et le savant turc auquel il a été offert comme esclave, sont unis par une étrange et terrifiante ressemblance. Opposés, aussi, par une défiance immédiate, ils passent pourtant des années à travailler ensemble avant d'en venir à intervertir leurs identités. Tant et si bien que le narrateur finit par changer sans changer tout en changeant, brouillant définitivement des pistes qui n'en avaient guère besoin. D'autant que le romancier a enfermé ses personnages – ou son personnage, puisque le doute plane – dans un face-à-face quasi permanent qui contribue à obscurcir l'horizon.

En dépit de la perplexité qu'elle engendre parfois, cette mise en scène d'une fusion conflictuelle procède pourtant d'une démarche intéressante. Travaillant rationnellement, Pamuk a choisi pour théâtre le XVII[e] siècle, soit après que la Renaissance a remis l'Antiquité au goût du jour. Or n'est-ce pas aux Anciens que l'auteur fait implicitement allusion en créant deux individus si semblables qu'ils pourraient n'en former qu'un ? Et qu'ils y parviennent, même si c'est autrement que par la sexualité, contrairement aux androgynes imaginés par Platon dans *Le Banquet*. *« Je suis devenu comme toi (...), je suis devenu toi »*, affirme le maître à l'esclave. La scène se passe à Istanbul, ville unique et pourtant partagée, par le Bosphore, entre l'Orient et l'Occident.

Maître et esclave inversent les rôles, le pouvoir passant de l'un à l'autre par la vertu du *« maléfice »* qui parcourt le livre. Car l'univers est fait d'un réseau de pistes brouillées par la faiblesse des hommes et par des sortilèges que le maître et l'esclave ne dominent pas, si violente soit leur volonté de fouiller l'intérieur des consciences. Captifs l'un de l'autre, ils le sont aussi d'un temps qui empile les jours, les mois, les années avec une effrayante désinvolture.

Pamuk, en somme, explore le thème de l'enfermement, utilisant jusqu'à l'obsession l'idée de la ressemblance. Comme dans un cauchemar où l'altérité serait réduite à néant, les contours du monde deviennent flous, impalpables. *« Les gens pouvaient se substituer les uns aux autres, cela ne prouvait-il pas qu'ils étaient partout semblables ? »* Malheureusement, le romancier semble s'être laissé happer par ce mauvais rêve au cœur duquel il finit par tourner en rond – et le lecteur avec lui.

Raphaëlle Rérolle

★ **A signaler, un précédent roman de Pamuk, *Le Livre noir* en « Folio » Gallimard N° 2897 (715 p., 52 F).**

Poètes sous influence

Un siècle de poésie argentine, sous domination étrangère

POÉSIE ARGENTINE DU XX[e] SIÈCLE
Présentée par Horacio Salas.
Traduit par Nicole Priollaud.
Ed. Patino, Diffusion VILO,
393 p., 140 F.

Orientées surtout vers l'Amérique latine, les éditions Patino poursuivent à Genève l'édification d'une bibliothèque poétique de cette région avec une septième anthologie bilingue. Un effort systématique de divulgation, amplement justifié par l'inspiration très vivace d'un continent dont trois poètes ont déjà reçu le prix Nobel. Après la Bolivie espagnole et la Bolivie quechua, après le Paraguay, l'Equateur, Saint-Domingue et la Colombie, voici l'Argentine: soixante-dix auteurs, choisis et présentés par Horacio Salas, poète lui-même et mémorable historien du tango (1). Quel que soit l'arbitraire des choix personnels, inévitable dans ce genre de recueil, on ne sera pas surpris de trouver Borges en bonne place. Sans doute domine-t-il le lot, au moins pour ceux qui apprécient les vers à la Paul Valéry, si minutieusement réfléchis que la sensation sous-jacente n'y affleure qu'à peine. La référence étrangère se détecte dans son cas avec un parfum de sacrilège, mais on pourrait l'identifier chez presque tous les auteurs présentés. Ces Argentins ne manquent certes pas d'inspiration originale, qu'elle naisse dans la pampa venteuse ou sur l'asphalte portègne, mais le modèle étranger, français, anglais et plus tard américain les impressionne, les encombre et parfois les étouffe. « Etranger » veut dire ici hors de l'Amérique latine. Les étoiles lointaines éclipsent les lumières des pays voisins. Breton pèse plus lourd à Buenos Aires que Neruda, Eluard que Octavio Paz et Ezra Pound que José Lezama Lima ou Carlos Drummond, un peu comme si l'on craignait l'ombrage de ces très grands cousins. On ne discerne en fait dans cette anthologie argentine aucun talent susceptible de rivaliser avec ceux-là, du moins pas encore, car la génération montante apporte, semble-t-il, des espoirs et des promesses. Poètes sous influences, les Argentins de ce siècle suivent plus qu'ils ne précèdent, ils reflètent plus qu'ils n'éclairent. Mais ils n'en touchent pas moins par leur sincérité; ils inquiètent même, et parfois effraient par ce qu'ils laissent percevoir de leurs névroses et de notre époque. Ils remplissent en somme leur rôle de poètes et chacun, selon ses goûts, dénichera chez eux quelque résonance. Les uns découvriront les charmes d'Oliviero Girondo, trouvère des années folles. D'autres reliront avec émotion le célèbre *Pour faire un talisman*, d'Olga Orozco. Plus que le surréalisme cérébral d'Enrique Molina, on remarquera surtout la poignante et frêle Alejandra Pizarnik. Elle s'est suicidée en 1972, à trente-six ans. Dans une veine plus populaire, Homero Manzi, prince des tanguistes, régalera les amateurs avec les strophes nostalgiques du fameux *Barrio de tango*.

En étendant son domaine à toute l'Amérique hispanique depuis 1960, une autre anthologie récente (2) a pu sélectionner des textes d'une qualité en général supérieure, traduits par une pléiade de spécialistes talentueux. S'adressant à des publics légèrement différents, ces deux ouvrages de qualité se répondent et se complètent.

Jean Soublin

(1) Actes Sud. 1989.
(2) *L'Epreuve des mots*, sous la direction de Saul Yurkievich, Stock, 441 p., 150 F.



Le silencieux qui aimait écouter la musique

Enfant, Felisberto Hernández rêvait de concurrencer Beethoven. Plus tard, le modeste concertiste uruguayen qu'il était devint la figure centrale de son œuvre. Celle d'un rêveur singulier, d'un corps « habité » de pensées qu'il explore pour les mettre en résonance avec la réalité

ŒUVRES COMPLÈTES
de Felisberto Hernández.
Traduit de l'espagnol (Uruguay)
par Gabriel Saad
et Laure Guille-Bataillon,
édition établie et présentée
par Gabriel Saad,
Seuil, 638 p., 180 F.

Autant le dire tout de suite, la publication de l'œuvre complète de l'Uruguayen Felisberto Hernández – écrivain qui mit longtemps à prendre sa place dans la géographie littéraire sud-américaine – est un événement.

En 1942, Jules Supervielle saluait l'un de ses premiers ouvrages, *Du temps de Clemente Colling*, comme celui d'*« un écrivain vraiment nouveau qui atteint la beauté, et même la grandeur, à force d'humilité devant le sujet »*.

Une trentaine d'années plus tard, en 1974, Italo Calvino faisait paraître, chez Einaudi, la quasi-totalité des récits de Felisberto ; et l'année suivante, en France, Maurice Nadeau publiait un choix de ses nouvelles (1), avec la complicité de Julio Cortázar et de Laure Guille-Bataillon, l'inoubliable traductrice.

Hector Bianciotti

Si l'on entend, avec Borges, que la littérature romanesque dite mineure *« est une des espèces du genre, non un genre subalterne »* – mineure parce que son ton est intime et le monde qu'elle embrasse est moins vaste que celui de Balzac et de Dickens –, Felisberto Hernández est un grand écrivain mineur.

Né à Montevideo en 1902, il y meurt en 1964 – entouré des quatre femmes qu'au cours d'une trentaine d'années il a épousées. L'étude du piano et de l'harmonie – qu'il entreprend dans l'espoir d'égaler Paderewski ou Cortot et de concurrencer Beethoven ou Chopin – occupe son enfance. Mais bientôt des revers de fortune bouleversent la situation familiale, et le voilà obligé, à quatorze ans, de mettre à profit son talent d'improvisateur dans les salles obscures, où il s'amuse à souligner les mines éplorées de Mary Pickford ou la démarche sautillante de Charlot.

Il ne tarde pas, cependant, à entamer une modeste carrière de concertiste de province ; en même temps, attiré par la littérature, il commence à publier sa prose à compte d'auteur. Et, comme le destin affectionne le mystère, il ignore que l'exécutant consciencieux, mort de trac, aux aisselles sciées par un frac d'occasion, et qui se sent, en dépit de l'ignorance des auditeurs qu'il rencontre, le messager du plus énigmatique des arts – la musique –, deviendra la figure centrale de son œuvre. On irait jusqu'à se dire qu'il n'a mené cette vie et vécu son ratage que pour léguer à l'univers de la fiction le personnage d'un rêveur singulier qui, ignorant les distances entre les choses, dévoile des analogies inattendues et enferme en quelques lignes, parfois en une seule, la rotation entière d'une pensée.

Chacun de nous croit que son univers « est » l'univers. Felisberto, qui est poète – car sa prose possède l'intensité et la solitude propres à la poésie –, voit toujours quelque chose au-delà, s'en empare, et dépose sur la page une métaphore vierge comme le premier sourire d'un nourrisson : le lecteur croit apercevoir la couleur de l'orgueil, le profil de la tendresse, l'énergie musicale du papillon, et, enfin, capter ce que tentent obscurément d'exprimer les larmes, les caresses, les soupirs, les cris, les silences.

Tout ce que l'œuvre raconte n'est raconté que dans une sorte de résonance de similitudes que cristallise la métaphore – cet état fluide de la pensée qui, en se démultipliant, propose une autre version de la réalité, issue de la lutte entre la sensation et le langage : la vision de l'envers de l'univers.



COLL. ANA MARIA HERNÁNDEZ

Jules Supervielle : « Un écrivain (...) qui atteint la beauté, et même la grandeur à force d'humilité devant le sujet. »

Le narrateur, qu'il s'agisse de récits autobiographiques ou de nouvelles, a toujours eu avec son corps des rapports assez distants : il le sent vivre *« sous ses pensées »* : *« Parfois mes pensées se réunissent dans un endroit de ma tête et délibèrent à huis clos : c'est alors qu'elles oublient mon corps »* – lequel, prudent, se limite à leur envoyer de ses nouvelles quand il est fatigué, triste ou souffrant. Au reste, il croit que tout son corps est habité par des pensées, même si toutes ne parviennent pas jusqu'à sa tête : *« Je sais que dans le corps circulent des pensées aux pieds nus. »*

Comme les pensées, les souvenirs remontent des profondeurs ou descendent *« des toiles d'araignée qu'ils ont tissées dans un recoin de l'enfance »*, mais ils ne se tiennent pas tranquilles, comme s'ils protestaient contre la sélection que l'intelligence prétend leur imposer. On sent qu'ils veulent préserver quelque chose qui leur échappe, des *« souvenirs frères »* que la mémoire a enregistrés et qui doivent correspondre à ces moments où, jadis, à un âge tendre, une couleur, un chant, un baiser, a suscité en chacun de nous un état qui est à l'origine de nos désirs les plus persistants, de ce creux entre le corps et l'âme que l'on aspirera sa vie durant à remplir. De même ces gens qui, sans s'en apercevoir, prennent tout à coup une pose qui relève, pour ainsi dire, de la sculpture, parce qu'ils ont ressenti, jadis, dans leur adolescence, *« le sublime de l'art et la solennité de l'émotion artistique »*.

Felisberto – qui ne rentre, peut-être, que d'une tournée triste en province – donne l'impression d'arriver de très loin, des contrées les plus reculées de l'imagination, où il est allé chercher ses souvenirs mort-nés et, surtout, une sorte de loi dont le mystère ferait partie, afin que, rêveur, il rêve toujours juste, sans jamais contredire la réalité...

Ainsi nous montre-t-il, dans un salon de carte postale, cette demoiselle qui se lève, remplit d'air ses poumons, dilate ses narines, ferme à demi les paupières sur un regard lointain et semble alors, sur le point d'entrouvrir ses lèvres, se trouver *« entre l'infini et l'éternuement »*. Ou bien ces deux femmes assises l'une en face de l'autre qui se mettent à bavarder *« comme si elles ouvraient deux cages et échangeaient des oiseaux »*.

Ici, « pointilliste », le narrateur referme la fenêtre avec soin, comme s'il *« mettait à l'abri le paysage neuf pour mieux le regarder plus tard »* ; là, on sent le passage imminent de la prose narrative à la poésie, de l'essor à l'envol : *« Le silence aimait écouter la musique ; il écoutait jusqu'à l'ultime résonance et après il pensait à ce qu'il avait entendu. Son avis se faisait entendre mais, une fois apprivoisé, il passait entre les sons comme un chat avec sa grande queue noire et il les chargeait d'intentions. »*

Il est très courant que l'on juge l'œuvre d'un artiste selon le concept que l'on avait autrefois de l'art, considéré comme un serviteur de la religion, de la philosophie, de la politique. En nous interrogeant sur sa signification, nous entendons, disait Elio Vittorini, nous demander quel aspect elle restitue de ce que nous connaissons déjà, ou que nous connaissons autrement, oubliant que l'art a un pouvoir cognitif en propre ; en oubliant, ajoutait Vittorini, *« qu'il est dans la nature de l'homme de s'attendre à ce que peut-être un adjectif ou un adverbe puissent récupérer le secret qui s'est dérobé à toute recherche... »*

L'œuvre de Felisberto Hernandez corrobore cette assertion de l'Italien : Felisberto est un écrivain qui ne suit que le fil de sa rêverie, aussi fragile que celui que tend d'une plante à une autre l'araignée sans soupçonner que la maîtresse de maison va vouloir montrer le jardin à ses invités.

Il faut le lire comme on écoute de la musique : est-ce du Mozart ou du Haydn ? du Schubert ou du Schumann ? Felisberto s'en souvient et, au moyen des mots, les retrouve. Il a le génie de l'improvisation, de l'instant, de ce qui s'écoule et que l'on perd. Il faut le relire, le « réentendre » – car l'œil écoute : c'est bel et bien « sa » musique à lui.

(1) Denoël, « Les Lettres nouvelles », 1975.

La chronique

de Roger-Pol Droit

Rénover les Lumières

DROIT ET DÉMOCRATIE
Entre faits et normes
(Faktizität und Geltung.
Beiträge zur Diskurstheorie des Rechts und des Demokratischen Rechsstaats)
de Jürgen Habermas.
Traduit de l'allemand
par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme,
Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 560 p., 200 F
(en librairie le 14 janvier).

Sur quoi se fonde la légitimité de l'Etat de droit ? Comment sont liés souveraineté populaire et droits de l'homme ? Plaidant pour une « démocratie radicale», Jürgen Habermas explique pourquoi nous ne pouvons plus nous satisfaire des réponses classiques

Résumons hardiment trois siècles en quelques lignes. Au commencement était l'idéal d'une Raison souveraine. Cette faculté unique, on la voulait capable de guider les vies individuelles, de veiller aux Constitutions politiques comme aux décisions collectives. Ce fut la grande affaire du XVIII[e] siècle. Garante de la certitude des principes aussi bien que de la véracité des connaissances expérimentales, la Raison présidait en même temps à la moralité des choix ou à la justesse des sentences. L'âge suivant vit les Lumières ternir. Entre empires et industries, machinisme et lutte des classes, scientisme et utopie, s'ouvrit le temps des hauts-fourneaux, des mines, des colonies et des chemins de fer. Il soupçonna la Raison de n'être qu'une pièce dans un ensemble, une face plus ou moins déterminante des situations humaines, nullement leur source originaire ou leur mesure ultime. Notre siècle, pour sa part, affolé de massacres à peine concevables, étourdi d'inventions incessantes, pourvu de théories à foison, ne se contenta pas de douter de l'ancienne souveraine. Il n'a pas seulement cherché ailleurs – dans les nuits de l'instinct ou les débordements de la haine – de nouvelles puissances d'effroi et des forces de destruction. Il en vint à voir, dans le règne même de la raison, la source de nos maux.

Discerner dans les Lumières l'engendrement des ténèbres, tel fut, toujours en résumé, la tâche de la première génération des théoriciens de l'école de Francfort, illustrée principalement par les travaux communs de Theodor Adorno et de Max Horkheimer. Hitler serait-il le fils de Kant ? Le nazisme pourrait-il apparaître comme un rejeton de l'Encyclopédie ? Les raccourcis, avec cette brutalité, deviennent monstrueux. Adorno et Horkheimer ont œuvré de manière autrement subtile. Mais, en fin de compte, ils attribuèrent à la pensée des Lumières un large rôle dans la genèse des massacres contemporains. Et pas simplement en soulignant qu'on a pu asservir « au nom » de l'égalité, tuer « en vue » du progrès, torturer « par souci » du bien suprême – comme chacun sait... –, mais bien en suggérant qu'au sein même du projet des Lumières une forme d'oppression totalitaire agissait déjà, que la Terreur n'était jamais loin de l'égalité. Jürgen Habermas s'inscrit en faux contre ce pessimisme. Il s'écarte de cette vision désespérée qui finit par suspendre tout projet global d'émancipation. Un des principaux fils directeurs de l'œuvre imposante que ce philosophe continue à construire est la volonté de rénover les Lumières. Cela ne signifie évidemment pas le désir de retourner, comme si de rien n'était, à un moment antérieur de l'histoire, mais bien la volonté de reprendre, pour notre époque, cette tâche sans fin : définir ce qui constitue la raison, délimiter sur quelles réalités elle a prise.



Le long parcours d'Habermas ne se laisse pas aisément ramasser en trois phrases. Sa pensée exigeante, souvent d'un abord difficile, a noué sur la trame héritée de la philosophie des éléments provenant notamment d'un marxisme assoupli, d'une psychanalyse transposée à l'histoire, des sciences sociales dans leur diversité. On risquerait toutefois de passer à côté de l'essentiel si l'on oubliait que la réflexion d'Habermas s'est ouverte par le constat d'un changement radical dans la conception de la raison. Celle-ci n'a plus de nature ni d'essence, elle est immergée dans le langage, prise dans le tissu mobile des discussions. Plutôt qu'une capacité donnée, la raison apparaît désormais comme un processus en cours. A l'œuvre dans toute tentative d'argumentation, ce processus n'a rien de mystérieux ni de vague. Les règles qu'il présuppose peuvent être explicitement formulées, et leur structure analysée – logiciens et linguistes l'ont montré, de Peirce à Frege et à Russell. Habermas a tiré les conséquences de ce « tournant linguistique » sur la conception de la raison, principalement dans sa *Théorie de l'agir communicationnel* (Fayard, 2 vol., 1987).

Dans l'élaboration de cette nouvelle théorie critique, un problème majeur, celui des normes de l'action, n'était pas encore abordé de front. Pour entrevoir dans quelle direction s'est engagé le travail d'Habermas ces dix dernières années, il faut saisir pourquoi le problème de la morale et celui du droit se posent chez lui d'une manière spécifique. D'un côté, en effet, à la différence de la raison pratique dans la philosophie des Lumières, *« la raison fondée sur la communication n'est pas une source de normes d'action »*. D'un autre côté, il doit bien exister une forme de légitimité des règles du droit, qui ne se borne pas au seul jeu fluctuant des législations. La question centrale de *Droit et démocratie* est donc : peut-on fonder une légitimité du droit dans le cadre d'une conception de la raison comme communication ? La réponse, positive, repose sur le remplacement du modèle classique du contrat par le modèle de l'accord établi au moyen de la discussion. Entre le débat démocratique et la légitimité de l'Etat de droit, il n'y a pas pour Habermas une simple coïncidence historique, mais un lien interne, une relation conceptuelle forte.

Laissons aux experts le détail des analyses et la discussion des arguments. Si les travaux d'Habermas sont complexes, leurs résultats et leur orientation sont nets. Voilà un philosophe du XX[e] siècle finissant. Ses prédécesseurs ont souvent cultivé le désespoir, certains la démission. Lui s'attache à établir que sont indissociablement liés raison, démocratie, droits de l'homme et souveraineté populaire, sans faire appel à une théologie ni à une métaphysique. Sur sa gauche, on le juge réformiste et trop modéré ; sur sa droite, on crie au bolchevique masqué. En effet, dans les développements les plus théoriques en apparence, la politique n'est jamais loin : *« Il n'est guère plus possible d'obtenir ou de maintenir l'Etat de droit sans une démocratie radicale. »* Habermas est un démocrate à la fois radical, cosmopolite et conséquent. C'est pourquoi il souligne notamment le contraste entre l'exigence morale universaliste et l'extraordinaire résistance au changement de l'organisation mondiale. Au lieu de s'en tenir à la seule morale rationnelle – qui a toujours les mains pures parce qu'elle n'a pas de mains –, il convient donc d'entrer dans la construction d'un système juridique. Par exemple celui de l'ONU, qui répond en partie au projet de paix perpétuelle de Kant. Encore faudrait-il que le système ne demeure pas une simple façade. *« Les tribunaux internationaux*, écrit Habermas, *ne sont pas suffisants pour permettre de transformer la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU en droits exigibles ; ces tribunaux ne pourront fonctionner d'une façon convenable qu'à partir du moment où l'âge des Etats souverains aura pris fin grâce à l'existence d'une ONU capable non seulement de décider, mais d'agir et d'imposer. »*

Ce qui frappe le plus, finalement, dans le geste de ce philosophe de grande envergure, c'est un sens aigu des réalités contemporaines. Ne lui sont étrangers ni le souci écologique ni l'extension mondiale des marchés, ni la résurgence des revendications ethniques et nationales, ni la prolifération nucléaire. L'apathie de l'Europe, la pusillanimité générale de l'Occident lui sont insupportables, au regard de l'amoncellement planétaire de difficultés cruciales. *« Devant cet arrière-plan effrayant, la politique des sociétés occidentales disposant de l'Etat de droit et de la démocratie perd, aujourd'hui, toute orientation et toute assurance. »* Heureusement, le philosophe ne laisse pas triompher des états d'âme. La colère ? Le découragement ? La contemplation résignée d'une civilisation en déclin ? Non. Courageusement, les Lumières, reconstruites pour notre temps. Et rien d'autre.

Rencontre avec Habermas

Suite de la page I

Cette citoyenneté universelle concrètement mise en œuvre, est pour le philosophe un élément déterminant, car sans elle les fractures entre les pays et au sein même des sociétés nationales se multiplieront irréparablement. *« La citoyenneté démocratique est le seul ciment qui puisse maintenir une cohésion entre des sociétés qui s'éloignent les unes des autres. Et cela vaut autant entre ces sociétés qu'à l'intérieur d'elles-mêmes. En effet, comme chacun sait, nous faisons aujourd'hui l'expérience, au sein des sociétés européennes, d'une nouvelle scission économique. D'un côté, de solides élites s'appuient sur une majorité de plus en plus rétrécie et qui se sent menacée par son propre déclin. De l'autre côté ne cessent de croître les minorités composées de chômeurs, de pauvres, de sans-abri, d'immigrés, ainsi que de tous ceux qui n'ont plus socialement assez de forces pour changer quoi que ce soit à leur destinée. Dans ces conditions, les relations informelles, qui constituent habituellement une large part du lien social, en viennent inévitablement à s'effriter. Il ne subsiste plus, comme une sorte de caution ultime, que la solidarité des citoyens, cette solidarité entre étrangers qui avait réussi à se forger pour la première fois dans l'Etat-nation des XIX[e] et XX[e] siècles. »*

Habermas considère que la forme historique de l'Etat-nation se trouve aujourd'hui dépassée. *« Son espace d'action se voit restreint par les impératifs des marchés financiers mondiaux, par l'accélération des mouvements de capitaux, par l'internationalisation des marchés du travail, voire par la dramatisation de toutes ces tendances que suscite l'idéologie de la concurrence liée à l'implantation des entreprises. Les eurosceptiques de droite et de gauche réagissent à cette situation en voulant refermer les portes des Etats-nations que la construction de l'Europe a déjà ouvertes. Cette attitude défensive constitue à mes yeux une erreur. Nous devrions au contraire développer énergiquement des capacités d'action politique au niveau supranational. C'est seulement ainsi que la politique pourra croître en même temps que les marchés et apprivoiser une économie globalisée, de façon à sauver l'Etat social à l'échelle européenne, ainsi que le suggère à juste titre Pierre Bourdieu. »* Il s'agit bien, pour Jürgen Habermas, de soutenir la construction européenne, mais en lui donnant un fondement social et politique qui permette à la vie civique de s'exercer plus complètement. *« Au lieu de combattre l'Union monétaire européenne, il faut lui donner un fondement démocratique. Sans Union monétaire, il n'y aura pas d'Europe unie. Mais il s'agit, à l'intérieur de ce premier cadre, de faire jouer son rôle essentiel à la compréhension universaliste de la souveraineté populaire et des droits de l'homme. Notre tâche doit être de veiller à ce que la citoyenneté démocratique ne soit plus liée au cadre de l'Etat-nation. Ainsi pourra-t-on se démarquer d'un néolibéralisme qui a démissionné de la politique et d'un euroscepticisme que j'estime pour ma part tout à fait erroné. »*

En voulant légitimer ainsi une nouvelle politique démocratique supranationale par l'existence universelle des droits de l'homme, Jürgen Habermas se trouve nécessairement conduit à expliquer en quel sens il entend cette universalité et comment, à ses yeux, elle se justifie. *« L'écrit de Kant sur* La Paix perpétuelle *et son idée d'une* "condition cosmopolite" *retiennent aujourd'hui à nouveau l'attention, car les Etats souverains ont perdu depuis longtemps cette sorte d'*"innocence" *que leur attribue le droit des peuples. Les crimes les plus monstrueux commis au XX[e] siècle l'ont été par des gouvernements et par leurs fonctionnaires. Chaque gouvernement qui porte atteinte aux droits de l'homme se trouve de ce fait même en état de guerre avec sa propre population. C'est pourquoi les Etats qui se sont réunis en une organisation mondiale doivent parvenir à un accord sur la façon dont ils veulent comprendre ce qu'ils ont déclaré en commun être les droits de l'homme. »* Chacun sait qu'un tel accord n'est pas simple ; il se trouve aujourd'hui rendu à la fois indispensable et difficile par les discussions qui ont mis en cause le modèle universaliste occidental. *« Un débat interculturel animé s'est ouvert à propos des diverses versions de ces droits qui se trouvent être en concurrence. On en est venu à reprocher aux droits de l'homme de n'être qu'une expression idéologique de la domination occidentale et un instrument mis à son service. Nous autres Européens, nous ne devrions pourtant pas accepter de voir ceux qui appartiennent à d'autres cultures nous figer dans la représentation d'un individualisme possessif. Il me semble qu'une version "intersubjectiviste" des droits de l'homme, ce que j'aimerais pour ma part proposer, est mieux faite pour repousser le soupçon d'européocentrisme. »*

En construisant cet espace éthique du dialogue, Jürgen Habermas est fidèle à la loi fondatrice de l'échange critique et philosophique. En poursuivant l'élaboration concrète d'un espace international cosmopolite, il tient la promesse de sa génération : produire une philosophie qui empêche le retour du nazisme.

Jacques Poulain

Propos traduits de l'allemand par Elfie et Jacques Poulain

Jürgen Habermas.
Né en 1929 près de Cologne, Jürgen Habermas a fait ses études de philosophie à partir de 1949 à Göttingen puis à Bonn. Assistant de Theodor Adorno à Francfort à partir de 1956, successeur en 1964 de Max Horkheimer à la chaire de philosophie, il incarne la deuxième génération de l'école de Francfort et se distingue d'emblée de ses maîtres par son refus du pessimisme et sa volonté d'inscrire dans les faits le renouveau de la démocratie. N'ayant cessé de mener conjointement son travail de recherche et une activité journalistique qui le conduisit à de multiples prises de position publiques, il a exprimé sa sympathie critique au mouvement étudiant à la fin des années 60, s'est opposé vigoureusement, en 1986 et 1987, aux historiens conservateurs allemands qui voulaient réduire le nazisme à une sorte de réponse défensive au communisme, est intervenu de manière critique à diverses occasions à propos de la réunification de l'Allemagne et du rôle de la Constitution. Sa carrière universitaire le conduit à enseigner notamment à Marbourg, à Heidelberg auprès de Hans-Georg Gadamer, dont il discutera par la suite la philosophie, ainsi qu'aux Etats-Unis.
Il dirige l'Institut Max-Planck de sciences sociales de 1971 à 1982. En 1982, il se voit refuser un poste de professeur à Munich, tandis que la presse conservatrice déclenche contre lui une campagne de diffamation. Il retrouve alors son poste à Francfort, qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite en 1994, où il demeure aujourd'hui professeur émérite.
Auteur d'une œuvre considérable, dont une vingtaine de volumes sont déjà traduits en français, Habermas fait principalement reposer sa tentative pour fonder la raison et le droit sur l'idée d'une communication sociale élémentaire, qui serait garante des principes. Ses recherches, au cours des dix dernières années, ont porté plus particulièrement sur les fondements de la démocratie contemporaine et sur les relations entre l'universalisme des droits de l'homme et le monde actuel, marqué à la fois par la globalisation et le multiculturalisme.

repères

RENDEZ-VOUS

Au cours de son séjour à Paris, Jürgen Habermas doit rencontrer de multiples fois le public. Parmi les principaux rendez-vous, on notera une intervention au Centre Georges-Pompidou le vendredi 10 janvier à 19 heures, ainsi qu'un séminaire intitulé « Droit et justice » qui se tiendra au Collège international de philosophie de 18 à 20 heures les jeudi 9, mardi 14, mercredi 15, mercredi 22 et jeudi 23 janvier, de 18 à 20 heures (amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75005 Paris). A la même adresse, le Collège international de philosophie et la division de la philosophie de l'Unesco organisent, du 16 au 18 janvier, de 9 h 30 à 22 heures, à partir des thèmes de l'œuvre d'Habermas et avec sa participation, un colloque intitulé « Droit, démocratie, espace public », dont le philosophe prononcera la conférence de clôture le samedi 18 janvier à 20 h 30.

BIBLIOGRAPHIE

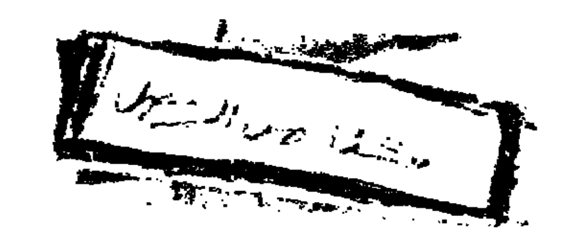
Plusieurs traductions d'œuvres d'Habermas sont publiées à l'occasion de sa présence. En dehors de *Droit et démocratie* chez Gallimard *(voir ci-dessus)*, trois autres titres complètent le panorama de ses analyses des questions morales et politiques.

● **LA PAIX PERPÉTUELLE**
Le bicentenaire d'une idée kantienne. En s'appuyant sur sa théorie du droit et de la démocratie, Habermas montre l'actualité mais aussi les limites de la conception cosmopolitique de Kant. Traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz (Le Cerf, « Humanités », 128 p., 59 F).

● **DROIT ET MORALE**
Transcription de conférences données aux Etats-Unis, ce bref ouvrage constitue la première esquisse de la conception qui sera développée et parfois modifiée dans *Droit et démocratie*, et constitue une excellente introduction à cette problématique. Traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz (Seuil, « Traces écrites », 96 p., 79 F).

● **DÉBAT SUR LA JUSTICE POLITIQUE** avec John Rawls. Le *Journal of Philosophy* a demandé aux deux auteurs de préciser leurs conceptions respectives et d'expliciter leur opposition. Traduit de l'allemand et de l'anglais par Rainer Rochlitz (avec la collaboration de Catherine Audard) (Le Cerf, 240 p., 120 F).

★ Signalons également que ces deux modèles théoriques de la justice sont discutés par un volume collectif qui vient de paraître sous la direction de Jacques Poulain, *Qu'est-ce que la justice ? Devant l'autel de l'histoire*, avec notamment des contributions de Paul Ricœur, Garbis Kortian, Richard Shusterman, Stéphane Douailler, Jacques Rancière, Alain Badiou (Presses universitaires de Vincennes, « La philosophie hors de soi », 286 p., 150 F).
D'autre part, parmi les études récentes consacrées à Jürgen Habermas, deux de ses principaux traducteurs en français, Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, ont réuni une série de huit contributions sous le titre *Habermas, la raison, la critique* (Le Cerf, « Procope », 240 p., 140 F).



Géographie de la révolte

Jean-Marc Balencie et Arnaud de La Grange passent en revue les conflits d'après-guerre froide

MONDES REBELLES,
de Jean-Marc Balencie
et Arnaud de La Grange.
Présenté par Jean-Christophe Rufin.
Ed. Michalon, tome I : Amériques, Afrique, 564 p., 195 F ;
tome II : Asie, Proche et Moyen-Orient, Europe, 824 p., 215 F.

C'est un véritable dictionnaire des rébellions. Sur plus de douze cents pages, les auteurs passent en revue, continent *par continent*, pays par pays, toutes les *révoltes contre* tous les ordres établis. Ils ont d'autant moins d'*a priori* idéologiques que la fin de la division du monde en deux blocs a rendu caduques les *explications* univoques et simplistes. Il faut *donc aller* rechercher dans chaque cas les causes particulières, sans se laisser aveugler par des principes universels réducteurs.

Le livre ne cite peut-être pas autant d'Etats qu'il y en a à l'ONU, mais ce qui frappe, c'est que bien *peu sont épargnés* par les mouvements de *révolte*, *que ceux-ci* se manifestent par la violence des banlieues (en France), les restes de guérillas organisées (en Amérique latine), la révolte des gueux (en Afrique), la revendication nationaliste (dans l'ex-Yougoslavie ou l'ex-URSS). Chaque « fiche » est construite *sur le même schéma* : contexte historique, acteurs, carte, données de base, bibliographie.

Exemple l'Algérie : le chapitre s'ouvre sur un bref rappel historique, qui souligne que *« l'acte insurrectionnel est le mythe fondateur de la nation algérienne »* ; il se poursuit par une *évocation des manifestations* de 1988 et la courte période de libéralisation. Les formations politiques qui fleurissent après près de trente ans de règne du parti unique sont présentées comme les tentatives de l'opposition de s'unir contre le pouvoir. Leur échec et l'impossible dialogue entre l'armée et les islamistes n'ont pas permis d'arrêter l'engrenage de la violence. Après un court portrait du président Zéroual, le chapitre se clôt sur le jeu des *acteurs régionaux* et les conséquences pour la France.

On pourrait citer bien d'autres situations de conflit : le Rwanda, Israël, etc., analysées avec concision et précision. Journalistes, étudiants, *diplomates* ne pourront éviter de s'y reporter, mais l'*« honnête homme »* y trouvera aussi les informations indispensables. Au moment de la prise d'otages à l'ambassade du Japon, à Lima, un coup d'œil au chapitre *« Pérou »* de *Mondes rebelles* permettait de tout savoir sur le mouvement Tupac Amaru, ses origines et ses revendications.

TYPOLOGIE

De ce paysage éclaté se dégage-*t-il des* tendances *générales* ? Dans la préface, Jean-Christophe Rufin pose la question, mais refuse de voir dans l'intégrisme islamique l'*« ennemi global »* dont l'effondrement du communisme a privé l'Occident. Il propose cependant de distinguer trois types de conflits en fonction de leur *situation* par rapport à un nouveau limes qui court aux abords des pays développés (Mexique, Maghreb, Proche-Orient, Caucase). Quand des conflits apparaissent à l'intérieur des Etats développés, les gouvernements cherchent à les circonscrire par un *mélange de répression et de négociation* ; dans les pays limitrophes, la communauté internationale soutient dans un premier temps les Etats agressés par des mouvements armés locaux et n'intervient directement que si les régimes préposés à la garde du limes se montrent trop faibles. Hors du limes, *« l'ardeur internationale des grandes puissances a beaucoup diminué »*, note Jean-Christophe Rufin. Seule la France est encore prête à intervenir dans son pré carré africain. Avec des intentions contestables et des fortunes diverses.

D. V.

L' exigence de vérité

Grand paysagiste, John Constable a laissé des lettres et des maximes remarquables de lucidité

JOHN CONSTABLE
d'après les souvenirs recueillis par C. R. Leslie.
Traduit de l'anglais par Léon Balzagette,
édition révisée et préfacée par Pierre Wat
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 334 p., 150 F.

En 1824, dans une lettre à l'un de ses amis, Constable donnait sa définition personnelle de la création artistique. Elle est d'une grande simplicité : *« Je m'imagine enfoncer un clou*, écrit-il, *je l'ai enfoncé d'une certaine longueur et, en persévérant, je pourrai l'enfoncer jusqu'au bout ; en le quittant pour en cogner d'autres, bien que je puisse m'amuser, je ne fais pas avancer plus loin le premier. »* De ces lignes se déduisent plusieurs conclusions : que l'art est affaire de constance, qu'il convient d'éviter la dispersion et qu'il s'agit en somme de pénétrer de plus en plus profondément à l'intérieur d'une matière. Dans le cas *de Constable*, cette matière est immatérielle : il peint l'atmosphère, les vents, les cieux, l'humidité du matin, l'approche de l'orage, la vibration des formes dans l'air chaud, les mouvements des paysages, les feuillages percés par les rayons du soleil. Des carnets aux tableaux, c'est sans répit la même volonté de satisfaire l'exigence de vérité, la même exigence d'*« un art qui consiste à réaliser, non à feindre. »*

Ces lettres, ces réflexions et maximes ont été rassemblées après la mort de Contable par l'un de ses amis, Charles Leslie. Il donna à ce recueil le titre de « Memoirs », quoiqu'il ait confectionné plutôt un récit alternativement à la première et à la troisième personne, rangé comme il se doit dans l'ordre chronologique. Les éléments biographiques abondent, rapportés dans un style lui-même mixte, entre dignité d'éloge funèbre et confidences plus vives, le tout fort bien préfacé et annoté par l'un des meilleurs connaisseurs français du *romantisme*. C'est moins cependant Constable au travail que Leslie dépeint que l'artiste qui s'efforce de s'imposer, obtient ses premiers succès à Londres, à Paris et à Lille et réussit *enfin*, à *cinquante-quatre ans*, à être élu à la Royal Academy. Dans ses lettres, le peintre donne de ses nouvelles, raconte ses promenades et ses conversations, mais ne livre ni la totalité ni même des *morceaux* de son esthétique. Ces derniers se rencontrent, sous forme aphoristique, dans les papiers et brouillons autographes que Leslie a pu consulter.

Obsessionnelle, la recherche de la vérité *s'y affirme*, *que* ce soit par le truchement de Boileau, par l'exemple du Lorrain et de Poussin ou par la condamnation de tous ceux que Constable juge artificieux et menteurs. Il se méfie des maîtres qui font des tableaux d'après d'autres tableaux et les traite de maniéristes. Or *« le maniérisme séduit toujours. C'est plus ou moins une imitation de ce qui a déjà été fait, par conséquent toujours plausible.* (...) *Il mène à une réputation presque immédiate, parce que le monde ignorant s'en émerveille »*. Contre la mode de ces élégances, qu'il voit proliférer autour de lui, il ne sait qu'une défense, qu'il énonce en des termes presque cézanniens : *« Rien d'autre qu'une étroite et continuelle observation de la nature ne peut protéger (les peintres) contre le danger de devenir des maniéristes. »* Ces quelques citations devraient suffire à démontrer que la lecture de Constable, loin de n'être qu'une curiosité d'historien, serait d'un grand profit pour bien des artistes d'aujourd'hui.

Philippe Dagen

Epoque épique

Jacques Séguéla, « détrousseur de rêves » devant la frontière du nouveau millénaire

LE FUTUR DE L'AVENIR
de Jacques Séguéla.
Ed. Ramsay,
308 p., 119 F.

Un œuf sur fond d'or illustre la couverture. Chacun a sa clé d'interprétation des symboles. La moins tordue nous paraît être celle-ci : ce qui est à naître aura de l'éclat. Filons la métaphore : cet éclat blessera-t-il ou non ? Jacques Séguéla n'a pas peur du futur. Il a de l'avenir et est *« Après la crève, le rêve »*, comme il dit. Ce *« fils de pub »*, s'il élargit sa palette, n'oublie *jamais* les paillettes. Cette fois, *c'est plus de* trois cents pages de prospective qu'il nous offre. Il n'a pas simplement mis le nez au vent pour les rédiger. On s'en rend compte si l'on suit, malgré ses pirouettes, son exploration de la *terra incognita* de demain. Selon lui, *« une époque épique nous attend »*.

Première vision : la guerre des sexes s'achève. Le vainqueur est la femme. Quand prendra-t-elle le pouvoir ? C'est la fille de l'auteur, Lola (neuf ans), qui nous le dit : *« Quand il faudra le balayer ! »* La chose est sûre : *« Seules les nouvelles valeurs matri-harmoniques pourront remobiliser les énergies... La devise du troisième millénaire sera* « Faites ce que vous sentez ».

La vie, elle, s'allonge, elle s'allonge si bien qu'un jour, après l'IVG, il faudra faire place, dit-il, à l'IVV (« Interruption volontaire de vie »). Mais la plupart *« mourront tous centenaires et en bonne santé »*. Il n'est que de voir le succès des pilules dites de rajeunissement, le temps passé à la culture du corps ou chez les médecins. Au *moins pour ceux qui ont tout ce* qu'il faut pour vivre. Notre auteur parle bien peu des autres.

C'est l'une des grandes failles du livre de Jacques Séguéla. Il est vraiment trop discret sur la manière dont il voit se réduire la *fracture sociale*, ne s'occupant guère que de science-fiction dans son chapitre « Métro-boulot-robots ». Quand il proclame : *« Internet aura raison des inégalités du monde »*, il nous fait penser à JJSS qui jadis, dans *Le Défi américain*, voyait déjà l'ordinateur faire sauter une étape du développement pour le tiers-monde et rapprocher plus vite les pauvres des riches. C'est tout le contraire qui se passe aujourd'hui.

En revanche, la « conversion » de Jacques Séguéla est intéressante sur une matière qu'il connaît bien, la publicité. Elle ne pourra plus être un *« message de masse »* et devra passer *« du global au régional, du matraquage au ciblage, de l'arrosage au goutte-à-goutte »*. Encore quelques pages moins personnelles sur *« les élites qui se délitent »* et qui ne savent pas anticiper, pour finir par un petit tour de manège géostratégique.

MEA CULPA

Notre *« détrousseur de rêves »* n'est jamais ennuyeux. Pour y parvenir, c'est dommage, il force parfois un peu son talent, qui n'est pas mince. Pour le plaisir d'une bonne formule, il fera l'impasse sur le sens. Un exemple : *« Le parler Net remplacera le parler vrai. »* S'en félicite-t-il ? S'en afflige-t-il ? On se perd en conjectures. Mais il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il ne se pousse pas du col. *« Cette France dirigeante que j'accuse*, écrit-il,... *j'en ai été, j'en reste un des acteurs privilégiés. Et donc responsable de sa décrépitude. »* Merci également pour avoir exhumé cette phrase de Woody Allen à propos du pouvoir d'influence et de l'art du contre-jeu : *« Etre où il faut quand il ne faut pas. Etre là où il ne faut pas quand il faut. »* N'est-ce pas aussi un très joli commandement pour le journaliste ?

Pierre Drouin

Modernité amoureuse

Avec Kierkegaard, Sylviane Agacinski rejette la prétention du sujet à l'autosuffisance

CRITIQUE DE L'ÉGOCENTRISME
L'événement de l'autre,
de Sylviane Agacinski.
Ed. Galilée, 159 p., 150 F.

Il y a une quinzaine d'années, alors que les philosophies *dites de* « la mort du sujet » dominaient la scène, critiquer la théorie de l'ego telle qu'elle avait été élaborée de Descartes à Hegel et rejeter l'humanisme du sujet paraissait la chose du monde la mieux partagée. Psychanalyse et marxisme étaient censés constituer l'horizon indépassable de toute modernité, tandis que les déterminations objectives du moi, structurelles ou inconscientes, semblaient réduire l'autonomie du moi, au mieux, à une illusion, au pire, à l'exclusion de ceux *que la raison classique* s'était révélée incapable de penser : les fous, les marginaux, les animaux, etc.

Depuis, les philosophies du sujet ont quelque peu relevé la tête. Le marxisme, au moins dans sa version *léniniste*, a subi un démenti *historique* cinglant, tandis que la théorie freudienne est de plus en plus sur la défensive. Dans la mesure où l'*homo democraticus* incarne la figure ultime de cette fin de siècle, cette figure n'appelle-t-elle pas, pour fonder la société politique, un sujet libre et égal ? Et pourtant le retour du *sujet parmi* nous n'est pas *sans reposer* certaines *questions* que l'humanisme *philosophique* – même triomphant – ne peut *éviter*.

Comment, en effet, ce sujet autonome qui se croit autorisé à se poser comme absolu et prétend même trôner sur la totalité de l'histoire peut-il jamais faire place à l'autre ? L'humanisme classique et son sujet universel n'aboutissent-ils pas à définir une certaine idée d'humanité à laquelle il est après tout bien facile de décider que tel ou tel groupe de « sous-hommes » n'appartient pas ? Sylviane Agacinski, *dont la pensée est proche de celle de Jacques Derrida*, s'inquiète de constater à quel point le discours de l'universalisme, aujourd'hui si fréquemment opposé à la montée des identités, a aussi su, au XX[e] siècle, se couler dans le moule des pires discours d'exclusion. Si la *philosophie* se veut un *antidote efficace* au racisme, ce sera donc au prix d'un effort renouvelé de déconstruction de l'« égocentrisme », c'est-à-dire de la prétention du sujet à l'autosuffisance.

Le guide pour sortir de l'ornière de l'*humanisme* n'est ici ni Marx ni Freud, mais Sören Kierkegaard, auquel était consacré le premier ouvrage de Sylviane Agacinski, *Aparté* (Flammarion, 1977). Un Kierkegaard épuré de sa nostalgie religieuse mais dont est conservé, en revanche, l'affirmation de l'existence particulière contre le sujet universel et le concept hégélien. *« Ce qui m'a toujours intéressée chez un penseur religieux comme Kierkegaard*, écrit Sylviane Agacinski (...), *c'est la prise en compte d'une épreuve de l'autre (...) à laquelle l'existant est immédiatement soumis du seul fait qu'il est d'abord un enfant, c'est-à-dire un fils, et qu'il est dès lors impossible à la conscience de commencer absolument par elle-même. »*

En définitive, le modèle de notre *dépendance* envers autrui que l'autonomie du sujet « moderne » se refuse à penser, ne serait-ce pas l'expérience amoureuse ? Dans l'amour, en effet, l'individu particulier offre sa finitude en se plaçant sous la dépendance heureuse du désir de l'autre. Accepter la souffrance, la blessure qui vient d'autrui, et ne pas croire à la résorption dialectique de la plaie, redonner du même coup un certain sens au tragique : tel serait peut-être, selon Sylviane Agacinski, l'un des accès à la véritable modernité, débarrassée de l'enflure actuelle du sujet. Une modernité sans guillemets.

Nicolas Weill

A des fins publiques

A travers auteurs, concepts et doctrines, un dictionnaire philosophique réévalue le sens du politique

DICTIONNAIRE DE PHILOSOPHIE POLITIQUE
sous la direction de Philippe Raynaud et Stéphane Rials.
PUF, 776 p., 498 F.

A la différence de la science politique, *qui se refuse à* porter des jugements de valeur, la philosophie, a écrit Raymond Aron, étudie les régimes politiques *« avec l'intention d'évaluer les mérites propres de chacun d'eux »*. Le *Dictionnaire de philosophie politique* élaboré sous la direction de Philippe Raynaud et Stéphane Rials formule, d'une manière plus ample, le même projet en assignant pour tâche à la philosophie politique de discuter des *« principes de la vie en commun »*, d'un point de vue qui peut être *« fondateur »*, *« généalogique »* ou *« critique »*. Elle se caractérise donc, comme le soulignait Aron, par *« une intention axiologique »*.

Aristote assigne ainsi pour objectif à la politique, comme le rappelle Pierre Pellegrin, la recherche de *« l'excellence »* ; Platon s'efforce de définir, comme le note Monique Canto-Sperber, les fondements d'une *« politique juste »* ; Rousseau, nous dit Catherine Larrère, n'entend pas séparer *« l'utilité et la justice »* ; et Machiavel, selon Pierre Manent, explore les voies d'une *« émancipation »*. Chacun tente, à sa manière, de dessiner les contours de la « bonne cité ».

Philippe Raynaud, à l'article « Philosophie politique », s'interroge également sur la spécificité de cette branche par rapport aux sciences sociales, *« dont certains représentants*, note-t-il, *ne cachent pas leur mépris pour une discipline "idéaliste" vouée à la méconnaissance des "vrais" ressorts de l'activité humaine et, notamment, de la domination »*. Selon lui, il serait trop simple de considérer que la philosophie politique s'occupe du *« devoir-être »* là où les sciences sociales étudient *« ce qui est »*. Il préfère, pour sa part, mettre l'accent sur ce qui les unit, en particulier *« la réflexion sur les conditions auxquelles l'action humaine est intelligible »*.

La philosophie politique se distingue aussi de la philosophie morale, même si, comme le souligne Monique Canto-Sperber à l'article « Philosophie morale », elle lui est *« étroitement liée »*. Mais la première se rapporte au domaine des *« fins publiques »*, la seconde à celui des *« fins privées »*. L'une et *l'autre sont aujourd'hui de retour*. Un *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* vient de paraître aux PUF sous la direction de Monique Canto-Sperber (« Le Monde des livres » du 13 décembre 1996). Le présent *Dictionnaire de philosophie politique* confirme que le temps est venu, après la mise en question des grandes idéologies du siècle, d'une réévaluation du sens et des buts de l'action – qu'elle soit individuelle ou collective.

Le dictionnaire examine donc les cheminements complexes de la pensée politique, ou plutôt de la pensée sur le politique, de l'Antiquité à nos jours. Il ne se résume ni à une recension des auteurs importants (vingt-six entrées sur cent trente-huit, d'Aristote à Christian Wolff, en passant par Descartes, Kant, Marsile de Padoue ou Thomas d'Aquin), ni à une présentation des œuvres essentielles, ni à *une analyse des principales doctrines*, mais propose plutôt, à travers auteurs, œuvres et concepts, une histoire des problématiques.

La diversité des contributeurs, appelés à s'exprimer sur des sujets dont ils sont des spécialistes in*contestés (Olivier Beaud, Jean* Carbonnier, Cornélius Castoriadis, Vincent Descombes, Luc Ferry, Pierre Hassner, Jean-François Kervégan, Pierre Macherey, Alain Renaut, Pierre Rosanvallon, pour ne *citer que quelques-uns des quatre-vingt-douze intervenants), et la variété* des entrées, qui ne laisse de côté, à première lecture, aucun thème majeur de la réflexion politique, offrent à tous ceux qui s'intéressent à la question de solides *instruments de travail. Supposons*, par exemple, que Jacques Chirac veuille savoir ce qu'est le « conservatisme » : il lira, sous la signature de Philippe Bénéton, que la pensée politique conservatrice oscille, en France, *« entre le fatalisme et un réformisme radical »*. Quant à Lionel Jospin, il se réjouira de constater, à l'entrée « socialisme », que celui-ci, selon Jean-Paul Thomas, *« demeure à l'ordre du jour »* à condition qu'il cherche moins à *« dépasser »* qu'à *« approfondir »* les *tensions propres à la démocratie*.

Thomas Ferenczi

L'individu, l'Etat et la fracture sociale

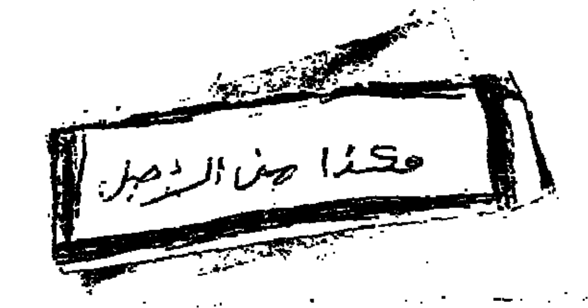
LA FRANCE EN PROSPECTIVES
sous la direction de Robert Fraisse
et Jean-Baptiste de Foucauld.
Ed. Odile Jacob, 402 p., 140 F.

Les auteurs ont proposé trois pistes de réflexion à une douzaine d'intellectuels et de décideurs : la transformation du « vivre ensemble ; la mutation des façons de penser et de communiquer ; la recomposition de l'« agir collectif ».

De cet ouvrage de solide réflexion nous retiendrons d'abord quelques faits assez contradictoires : *nous vivons dans une société* d'*« individus »*. Mais elle est née à l'ombre de l'Etat-Providence. Si bien que l'on recherche aujourd'hui son bonheur personnel, mais on compte sur la puissance publique pour répondre aux aléas de l'existence ; la culture de l'immatériel se conjugue avec celle du corps ; les sociétés s'ouvrent de plus en plus au monde sous la pression du marché, mais en même temps on recherche *« l'autre soi »* dans les associations, la vie locale ou celle de l'Europe pouvant régénérer la nation.

Sachons gré également à nos auteurs d'avoir mis l'accent sur des points jusqu'ici trop peu éclairés. *Par exemple*, on a raison de parler de « *fracture sociale* », mais la fragmentation vient aussi de l'existence de deux catégories d'élites : les *« battants »* de l'économie mondiale et les promoteurs de *« la convivialité interne »* de la nation : fonctionnaires, enseignants, médecins, etc. De même, pense-t-on assez à prévenir les conflits entre générations ? Enfin, nous assistons à une *« recomposition du monde »*, sans qu'on perçoive le sens du mouvement. Du moins, que l'on imprime en lettres de gros calibre cette phrase simple et si forte de Marc Augé : *« Pourquoi la croissance économique serait-elle un fin en soi si elle n'assure pas un optimum social ? »*

P. D.



ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

De l'impossible bien commun

L'ÉCONOMIE POLITIQUE : ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CHOIX PUBLICS ET DE LA VIE POLITIQUE
de Jacques Généreux.
Larousse, coll. « Textes essentiels », 480 p., 150 F.

Les étudiants ont bien de la chance. Cette collection des « Textes essentiels » leur mâche le travail. Elle nous avait déjà offert des *digests* sur des sujets aussi divers que l'histoire économique, la philosophie, la psychanalyse, la poésie. Aujourd'hui entre en scène l'économie politique, au sens contemporain du terme. C'est-à-dire, l'analyse économique de la politique, au sens large du terme ; une discipline qui nous vient des Etats-Unis et qui commence à s'acclimater dans le pays de Colbert, toujours prude quand il s'agit de remettre en cause la rationalité de la raison d'Etat ! Voici donc à la portée des lecteurs français les textes fondateurs des hérauts de cette discipline : Samuelson, Coase, Harsanyi, Rawls, Schumpeter, Sen, Wicksell, Buchanam, Tullock, Arrow, Downs, Kalecki, Nordhaus, Niskanen, Olson. En moins de cinq cents pages, c'est toute une académie que nous sommes invités à visiter, avec pour guide Jacques Généreux, un maître en la matière. Toute sélection est évidemment critiquable, et l'on regrettera qu'elle n'ait pas retenu, par exemple, un Randall Holcombe, auteur d'un étonnant et passionnant ouvrage sur l'économie de pouvoir (*The Economic Fundation of Government*). Cependant, ne boudons pas notre plaisir. Cet ouvrage devrait intéresser non seulement les potaches, mais aussi tous ceux qui se penchent sur la manière – parfois tellement étrange, parfois même incompréhensible – dont nous sommes gouvernés. Car notre mentor a pris le soin de présenter chaque texte, dont certains sont ardus, par une note de plusieurs pages à la fois documentée et critique qui est, à chaque fois, une démonstration éclatante d'érudition et de pédagogie. Au point que la glose de Jacques Généreux est parfois plus claire, et même plus intéressante, que la prose qu'elle accompagne ! Et l'on devine déjà à quoi se résoudra le lecteur paresseux ou pressé ; ou qui se croit très malin.

De Samuelson à Olson, en passant par Rawls et Schumpeter, Jacques Généreux présente et commente les textes fondateurs de l'économie politique

Il est impossible de résumer ici, même succinctement, un ensemble de textes aussi riches, qui condense des décennies d'études, de débats, de controverses sur l'économie de la politique. Pour donner une idée de la pertinence de cette discipline, on donnera en exemple la politique de l'emploi, fameuse pour ses échecs répétés. Certes, une majorité d'électeurs expriment une demande politique favorable à la lutte contre le chômage. Pourtant, ils ne sont pas disposés à supporter les sacrifices impliqués par une telle politique. Aussi les gouvernants tentent-ils de résoudre ce dilemme en repoussant le plus longtemps possible les réformes douloureuses que refuseraient les électeurs. Mais comme ces derniers n'accepteraient pas davantage que l'on n'entreprenne rien, les gouvernements, commente Jacques Généreux, doivent donner l'impression qu'ils s'attaquent au problème en multipliant les mesures, les lois, les plans, les commissions, etc. Cette « *gesticulation* » gouvernementale peut être accompagnée de stratégies de diversion qui tentent de détourner l'attention des électeurs vers d'autres préoccupations. Par exemple, des préoccupations de sécurité intérieure ou de politique étrangère. Plus on recule l'heure de la réforme véritable, plus le chômage s'aggrave, et plus sa réduction est coûteuse. Commentaire de notre guide : « *Une politique de lutte contre le chômage devient paradoxalement d'autant plus risquée politiquement (à cause du coût croissant des politiques efficaces) qu'elle est (apparemment) davantage demandée par les électeurs (en raison de la persistance du problème).* » D'où l'immobilisme de gouvernants pourtant démocratiquement élus, englués qu'ils sont dans des politiques économiques inefficaces et contraires à l'intérêt général.

Mais qu'est-ce que l'intérêt général ? Qu'est-ce que le bien commun ? « *Soixante ans de recherche*, avertit Jacques Généreux dans son introduction, *ont tout juste servi à démontrer, d'une part qu'il est impossible d'édicter des normes de choix publics assurant le maximum de bien-être collectif, d'autre part qu'il est impossible de définir des procédures de décisions démocratiques qui assurent des choix collectifs stables et cohérents.* » Et de remettre l'économiste à sa place : « *Comment dicter sa loi au Prince si l'on n'a rien à lui dire ?* » Or, répète-t-il, l'économiste est incapable de dire ce qui est « *bon* » ou « *mauvais* » ; ce qui est « *juste* » ou « *injuste* ». Dans le meilleur des cas, il pourrait seulement énoncer des conseils du type : « *Si vous voulez atteindre tel objectif, voici ce qu'il faut faire.* » Peut-être eût-il fallu distinguer ici la justice des résultats de celle des procédures... Voilà en tout cas une rude leçon pour ceux qui seraient tentés de prendre la place de Machiavel auprès du Prince, ou pour ceux qui s'accrochent à celle qu'ils ont héritée de Keynes. Mais sans frémir, peut-on imaginer un instant que l'économiste fût capable de décider du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste ? Curieux comme l'amoralité radicale de l'économie, une découverte qui date des scolastiques, est encore aujourd'hui difficile à admettre.

PASSAGE EN REVUE

Un texte inédit de Claude Simon

En 1985, le prix Nobel de Claude Simon a été accueilli en France avec négligence, voire avec haine. Dans *L'Express*, on y voyait un déshonneur pour notre pays. Triste pays... Claude Simon, qui a eu, en 1996, quatre-vingt-trois ans, n'a publié aucun livre depuis *L'Acacia* (Minuit, 1989). Il travaille à un prochain roman. Mais il vient de donner un bref texte à la revue *L'Infini*. Quelques pages de bonheur de lecture, qui font commencer l'année avec la nostalgie d'un temps où les revues prenaient le pouls de la création. « Lecture publique d'une pièce de théâtre », sous-titré « fragment d'un texte » est une balade dans la mémoire de Claude Simon, le souvenir d'un moment de la deuxième guerre mondiale et de la drôle de pièce de Picasso, *Le Désir attrapé par la queue*. Le héros est un peintre (Claude Simon, on le sait, aurait aimé être peintre et, dans ses romans, le travail sur les images est fondamental) et D. M. est probablement Dora Maar. La vie et l'art tentent de continuer, sur fond d'angoisse. Cette tension, ce vague sentiment d'une horreur cachée, Claude Simon les fait surgir sans jamais asséner, sans lourdement démontrer. « *De jour, le ciel gris fer, le froid de fer, les rues aux chaussées désertes seulement parcourues par les camions ou les voitures de l'occupant, gris fer aussi. Il retrouve dans un coin de sa cave un petit tas de charbon resté d'avant la guerre et qu'il brûle avec parcimonie pour attiédir une pièce de l'appartement.* »

Autres prix Nobel présents dans ce numéro de *L'Infini* (dont le sommaire est par ailleurs très riche, avec des textes de François Fédier, « S'il s'agit de rendre justice à Heidegger », Léon Poliakov, Michel Braudeau, Annie Ernaux...) : Wislawa Szymborska (1996), avec quelques poèmes, et Kenzaburô Ôé (1994), avec un excellent article de Philippe Forest, « Un romancier irrecevable » (*L'Infini*, nº 56, Gallimard, 128 p., 86 F).

Jo. S.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Balkans, cruelles similitudes

LES BALKANS
Paysage après la bataille
Sous la direction de Jacques Rupnik.
Ed. Complexe, 170 p., 95 F.

UNFINISHED PEACE
Report of the Internationl Commission on the Balkans
Aspen Institute Berlin
The Carnegie Endowment for International Peace, 198 p., 14,95 dollars

Voilà plus de quatre-vingts ans, la Fondation Carnegie publiait le rapport d'une commission internationale qu'elle avait envoyée enquêter sur les guerres balkaniques. C'était quelques mois avant qu'éclate la guerre de 1914, à laquelle les conflits dans les Balkans n'étaient pas étrangers. Les rapporteurs – hommes politiques, universitaires, juristes, journalistes – avaient peint un tableau bouleversant d'affrontements fratricides. L'intitulé même du chapitre « Extermination-Emigration-Assimilation » suffit à caractériser l'opération de purification ethnique menée alors, il faut le préciser, entre orthodoxes serbes et orthodoxes bulgares, la religion n'ayant pas toujours joué dans ces guerres balkaniques le rôle essentiel.

Le président de cette commission, le baron d'Estournelles de Constant, par ailleurs sénateur, concluait ainsi son introduction au rapport : « *Les vrais coupables de cette longue liste d'exécutions, assassinats, noyades, incendies, massacres et atrocités (...) ne sont pas les peuples balkaniques (...). Ne condamnons pas les victimes. Ce ne sont pas non plus les gouvernements européens. Ils ont au moins essayé de changer le cours des choses et ils voulaient certainement la paix, même s'ils ne savaient pas comment l'établir. Les vrais coupables sont ceux qui, par intérêt ou par goût de la guerre, ont tant proclamé* [la guerre] *inévitable qu'elle a fini par éclater et qui ensuite se sont déclarés incapables de l'empêcher.* »

On pourrait citer encore bien des pages de ce texte tant sont fortes les résonnances d'actualité. La Fondation Carnegie l'a republié en 1993, mais il n'est malheureusement pas disponible en français. On en trouvera cependant de courts extraits dans le petit livre sur les Balkans qui vient de paraître sous la direction de Jacques Rupnik. Ce spécialiste de l'Europe centrale était aussi membre de la nouvelle commission que la Fondation Carnegie a formée pour enquêter sur les dernières guerres balkaniques. Sous la présidence de l'ancien premier ministre belge Léo Tindemans, des personnalités internationales ont fait le même travail que leurs grands ancêtres de 1914.

Le parallèle avec le début du siècle ne s'arrête pas à la méthode de travail. Les enquêteurs ont rencontré les mêmes seigneurs de la guerre, les mêmes atrocités, la même désinformation de peuples égarés par une propagande nationaliste tout aussi primaire dans son argumentaire, quoique rendue plus efficace encore par l'utilisation des techniques modernes. Ils ont tiré le même enseignement : ce ne sont pas les différences entre les peuples balkaniques qui provoquent la guerre ; ce sont les similitudes qui expliquent la cruauté inouïe des affrontements. Parce que l'autre est un frère, le combat ne peut s'achever que par son anéantissement.

La Commission Carnegie de 1996 est allée un peu plus loin que celle de 1914, en assortissant son rapport de recommandations destinées à tracer la voie d'un rapprochement futur entre les communautés aujourd'hui divisées. Pour échapper au soupçon de reconstitution de l'ancienne Yougoslavie, elle suggère de commencer à la base, par une coopération à petite échelle. Rien ne pourra se faire sans le concours des Occidentaux. C'est aussi la conclusion de Jacques Rupnik dans *Les Balkans, paysage après la bataille*. Et c'est, écrit-il, la différence fondamentale entre la situation actuelle et celle de 1913-1914. A l'époque, les Balkans étaient un enjeu pour les grandes puissances qui cherchaient à y pousser leurs pions. Aujourd'hui, l'Allemagne, la Russie la Turquie, si elles ne sont pas complètement hors jeu, ont laissé le devant de la scène aux Etats-Unis. « *Le rêve balkanique de cette fin de vingtième siècle*, affirme Jacques Rupnik, *semble être la protection américaine et l'aide économique européenne.* »

Division des tâches qui recouvre à peu près celle issue de l'accord de Dayton : les missions militaires sont pour l'OTAN sous direction américaine ; la reconstruction civile est du ressort des Européens. Que les premières aient plus de succès que la seconde ne tient pas à l'origine des responsables mais de la nature des objectifs ; dans un cas, il s'agit de séparer les anciens belligérants ; dans l'autre, d'essayer de les réunir, ce qui est autrement plus difficile. L'accord de Dayton a mis fin aux hostilités, et ce n'est pas rien. Mais Jacques Rupnik considère, avec raison, qu'il consacre « *l'ethnification de la politique* » dans les Balkans, et qu'à ce titre il est gros de dangers potentiels. Si le principe « une communauté-un territoire » est accepté en Croatie, en Serbie, en Bosnie, pourquoi ne le serait-il pas pour les Albanais, du Kosovo, de Macédoine et d'ailleurs ? A moins que la communauté internationale fasse la preuve que ses prises de position en faveur d'une Bosnie multiethnique ne sont pas de vains mots. Mais on en est encore loin.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Secrets d'Etat

DROIT DES ARCHIVES
par Hervé Bastien.
Ed. la Documentation française, 192 p., 130 F.

ARCHIVES DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Georges Pompidou
Ed. Archives nationales, 272 p., 250 F.

ARCHIVES DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS
Ed. Cahiers de la Fondation Charles-de-Gaulle, 292 p., 100 F.

Les Archives nationales observent une règle quasi monacale : chaque jour, à 18 h 30, l'électricité est coupée et les lumières éteintes. C'est la règle. Quoi qu'il advienne. Un archiviste est-il en train d'exhumer quelque pépite rare des fonds de la présidence de la République, comme un rapport annoté de la main de Georges Pompidou sur le projet de ce qu'on appelait encore « *le musée du XXe siècle* » et qui allait devenir le Centre Beaubourg, ou encore la copie de la correspondance entre le général de Gaulle et Pompidou entre janvier 1948 et octobre 1970 ? A 18 h 30, il devra rendre les armes et reporter au lendemain cotation, classification et ordonnancement de ces documents.

Comme si le temps, qui se compte, là, en décennies, ne pressait pas. Comme si l'impatience de l'historien ne pesait guère. Comme si la rigueur budgétaire venait en renfort des règles immuables et tatillonnes des gardiens de la mémoire de l'Etat. Car le droit des archives est un maquis impressionnant. La copieuse brochure que vient de publier la Documentation française sur le sujet en atteste. Qu'il s'agisse de la protection juridique des archives, de leur collecte, ou encore de leur utilisation, le dédale des lois et règlements est éloquent : comme le souligne Hervé Bastien, « *un délicat équilibre reste à maintenir entre la volonté démocratique d'accès aux ressorts de l'activité publique et la nécessité de conserver une part de secret, protégeant aussi bien certains intérêts supérieurs de l'Etat que différentes libertés individuelles* ». En deçà des controverses sur la longueur excessive des délais d'ouverture des archives, récemment relancées par le rapport de Guy Braibant (*Le Monde* du 22 juin 1996), cet ouvrage constitue un guide précis et précieux pour quiconque souhaite s'aventurer sur le continent des archives.

Si elles peuvent cadenasser durablement les secrets de la République, pour de bonnes ou de moins bonnes raisons, ces règles n'empêchent pas les archivistes de travailler, comme en témoigne la publication de l'inventaire des archives de la présidence de la République, durant le septennat interrompu de Georges Pompidou. Ces documents restent soumis au secret pendant soixante ans. Mais leur inventaire ouvre des pistes excitantes pour les chercheurs, qui peuvent y avoir accès sur dérogation.

En effet, ils recoupent, en filigrane, tous les grands chapitres du quinquennat de Georges Pompidou, à travers les dossiers de préparation, voire les comptes rendus des conseils des ministres et des conseils restreints de 1969 à 1974 : sécurité sociale, affaires européennes, aménagement de la région parisienne, tout y est, sans oublier le dossier explosif de l'éducation et de l'université, dont la trace est constante, aussi bien après l'entrée de Pompidou à l'Elysée qu'avant mai 1968, quand il était premier ministre. A noter, par exemple, les dossiers préparatoires à un conseil restreint du 4 avril 1968 consacré aux conditions d'accès à l'enseignement supérieur. Comme le souligne Caroline Obert, l'un des trois conservateurs qui ont établi cet inventaire, les notes de conseillers techniques qui étaient soumises quotidiennement au chef de l'Etat sont d'autant plus intéressantes que bon nombre d'entre elles sont annotées par Georges Pompidou.

La publication des archives de la présidence Pompidou est une première. Elle aura demandé huit ans d'efforts pour classer quelque mille deux cents « cartons » de documents. D'ici deux ans devrait être achevé le traitement des archives de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, qui ne comptent pas moins de quatre mille cinq cents « cartons ». Et déjà des équipes d'archivistes s'attaquent au formidable gisement du double septennat de François Mitterrand. Reste, pour les historiens, la frustration grandissante devant la fermeture complète des archives de la présidence du général de Gaulle. Transférées aux Archives nationales, entre 1971 et 1985, elles restent sous la responsabilité exclusive de l'amiral et sénateur (RPR) Philippe de Gaulle, le fils du Général, qui les a considérées, jusqu'à présent, comme des archives privées.

Cette attitude est d'autant plus paradoxale que la Fondation Charles-de-Gaulle vient de publier, avec le concours des Archives de France, l'inventaire des archives du Rassemblement du peuple français (RPF), qui fut, comme le rappelle Jean Charlot en introduction, « *le seul mouvement politique – militant, électoral, parlementaire – auquel le général de Gaulle ait accepté de lier son nom de façon directe et officielle* », depuis sa naissance en 1947 jusqu'à sa mise en sommeil en 1955. Qu'il s'agisse de l'organisation, entièrement au service de De Gaulle, des adhérents, où l'on retrouve la plupart des grandes figures du gaullisme, ou encore des programmes très élaborés, cet inventaire témoigne, malgré l'échec du RPF, de son influence sur le cours des événements à partir de 1958. Entre le RPF et Pompidou, voilà donc de Gaulle encadré, en quelque sorte, et ses héritiers implicitement invités à renoncer à leur frilosité.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Toutes les maisons sont hantées

L'ÂME DES MAISONS
de François Vigouroux.
Presses universitaires de France, 180 p., 68 F.

C'est « *par hasard* » que X. a déniché un appartement à deux pas de son lieu de naissance. « *Par hasard* » que Y. s'est retrouvé au fin fond des Landes, dans un manoir désaffecté... Et s'il n'y avait pas de hasard ? Si c'était toujours pour une raison profonde qu'on achetait, vendait, transformait, abandonnait ou détruisait une habitation ? François Vigouroux en est convaincu. Il faut le croire parce qu'il est psychologue, parce qu'il a conduit une enquête sur le sujet, et surtout parce qu'il a du talent. Cet écrivain, auteur de plusieurs romans, raconte ici, de manière agréable, dix histoires vraies. Dix cas limites, destinés à illustrer son hypothèse de départ, à savoir que les maisons ne sont jamais innocentes et que nous ferions bien de nous interroger sur nos rapports avec elles.

Prenons le cas de ces trois enfants, orphelins de père, qui ont été élevés dans des conditions difficiles par une mère qu'ils vénéraient. Le décès de cette femme a été pour eux un terrible chagrin. Passé le temps du deuil, il a bien fallu parler d'héritage. Comment se partager la maison de famille, possédée en indivision ? Cela fait vingt ans qu'ils en discutent, avec des disputes, des menaces, des brouilles et des réconciliations provisoires. Les positions des uns et des autres ont varié. On ne sait plus ce qu'ils veulent. Leur but véritable, explique le psy, est d'empêcher le partage, qui signifierait la perte de la maison. « *On l'aura compris, elle représente le corps de la mère. En se battant, ils font comme si elle existait toujours. Continuer à s'affronter pour cette demeure, c'est une façon de maintenir la mère en vie.* »

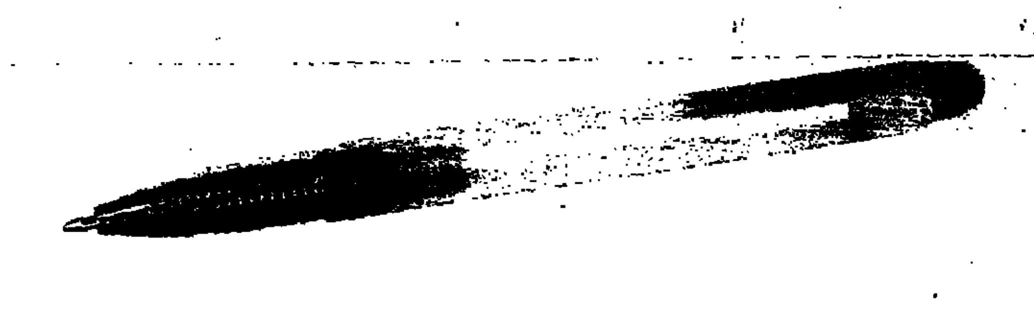
Il arrive qu'on ait le coup de foudre pour une maison, avec l'impression de l'avoir toujours connue. Comme pour une personne aimée. En réalité, cette maison réveille des sentiments qui nous habitent depuis longtemps. Par son intermédiaire, nous essayons de réintégrer le monde, réel ou imaginaire, de notre enfance, dont nous avons été exclus. C'est une illusion de croire que la maison confère son passé à celui qui vient l'habiter. Le phénomène est inverse : c'est le locataire potentiel, au contact de cette maison, qui ressuscite son propre passé. En somme, toutes les maisons sont hantées – hantées par nos blessures d'enfance.

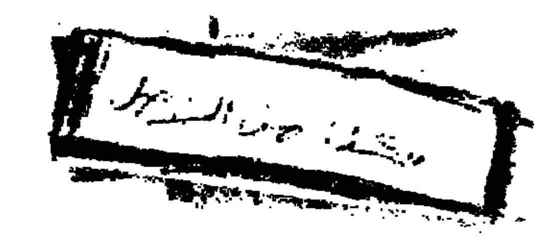
L'engouement pour une habitation peut conduire à des folies. Tel ce couple, en Vendée, épris d'un vieux manoir en ruine et qui, pour le sauver d'une démolition programmée, l'a démonté pierre par pierre pour le reconstruire à quelques kilomètres de là. Une opération qui a duré vingt ans... et qui s'est terminée par un divorce. Ce Meccano géant avait sans doute fini de remplir son office. L'homme et la femme n'avaient-ils pas chacun, depuis l'enfance, un problème à régler avec l'un de leurs parents ? L'explication est tentante. Avec un art consommé du récit et une pensée très claire, ce psy nous ferait avaler n'importe quoi...

Il existe, selon François Vigouroux, plusieurs types de maisons. Certaines sont du type maternel, exprimant le repli, le refuge, la caverne protectrice : « *Passives, étouffantes, souvent opaques, presque toujours dotées de conforts et de compensations, elles sont généralement dénuées de projet et d'avenir.* » D'autres, qui aiment se montrer et expriment le désir de réussite, appartiennent au type paternel : « *Maisons fortes, maisons de pouvoir, elles sont fonctionnelles, organisées pour dissoudre les incertitudes, dominer la nature.* » D'autres encore semblent impossibles à maîtriser : ces maisons de la transformation, que l'on quitte ou démolit, sont des lieux en crise, où les affrontements et les malheurs obligent à rompre avec le passé.

Aucune agence immobilière ne songerait à adopter cette classification, variable selon le rôle que chacun assigne à la maison, à un moment donné de sa vie. Les frontières sont d'ailleurs beaucoup moins claires que sur le papier. Toutes les maisons, explique François Vigouroux – et toutes les personnes aux prises avec elles – appartiennent aux trois catégories : celle de la protection, celle de l'action et celle de la transformation. « *Toute maison est androgyne, à l'instar de l'arche de Noé, ancêtre de toutes les demeures, qui accueillit un couple de tous les animaux, et qui figure non seulement la bisexualité de la maison mais aussi l'obligation de mouvement et de dépassement qu'elle nous impose.* »

Car la maison, cette seconde peau, peut permettre aussi, Dieu merci, d'avancer et de s'accomplir. « *Toute relation forte avec elle est une tentative de guérison* », assure le psychologue. L'acquérir, l'embellir ou la démolir sont des moyens pour faire surgir des questions qui nous entravent. Observons la maison de nos rêves. Essayons de la déchiffrer. « *Si nous étions plus attentifs à la nature de nos relations avec elle et à ce qu'elle exige de nous, nous comprendrions mieux ce que nous sommes et prendrions davantage soin de nous.* »





L'horizon familier de l'école

D'infatigables passeurs s'appuyant sur les particularismes locaux pour faire accéder leurs élèves à l'universel. Sous ce jour, Jean-François Chanet présente les instituteurs de la IIIe République

L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE ET LES PETITES PATRIES
de Jean-François Chanet.
Préface de Mona Ozouf,
Aubier, 428 p., 140 F.

Jean-François Chanet nous apporte, craquant comme le bon pain, un de ces livres qui requinquent. Car ce jeune historien très remarquable (d'érudition, de simplicité et de plume) balaye d'un coup certaine rengaine qui court depuis un siècle, de Barrès ou Maurras jusqu'à nos régionalistes véhéments, sur l'école oppressive, castratrice, massacrant les langues maternelles dans son fanatisme jugé tour à tour trop républicain, très « colonialiste » ou même porteur de « génocide culturel ». L'avons-nous entendue, l'histoire du mot de patois lâché en classe et qui vaut punition, celle du signal qu'on se passait de table en table et dont la possession à la sortie du soir valait un sérieux coup de règle sur les doigts ! Peut-être, peut-être, murmure Chanet. Mais ne *vaudrait-il pas mieux* aller voir ce qu'on faisait vraiment en classe ? Il le fait et le résultat de son enquête est confondant : *« L'école de la République ne fut pas seulement l'empire du tableau noir, mais un kaléidoscope. »*



FRANÇOIS TUEFFERD

L'école primaire, une véritable institution de proximité

Jamais, montre-t-il d'abord, le modèle républicain n'a eu la rigidité qu'on lui a reprochée, parce que les instituteurs, étudiés ici jusqu'en 1940, *ont toujours été des* passeurs inlassables entre les cultures, prenant appui délibérément sur les particularismes locaux pour mieux faire accéder leurs élèves au national et à l'universel. L'école primaire fut une vraie institution de proximité. Rien dans le recrutement, la formation et la carrière de ses maîtres n'a jamais porté durablement atteinte à leur fidélité à leurs « pays ». Rien dans les instructions officielles et les méthodes pédagogiques n'a dénié l'apport du cheminement du simple au complexe et de l'épars à l'Un. Au *contraire* : sous le puissant « aimant social » du certificat d'études primaires, la marche a été orchestrée vers un horizon de proximité qui découvrait sans cesse, pas à pas, une nouvelle perspective. C'est ainsi qu'on faisait du petit patoisant un citoyen français.

Autrement dit, l'école était un apprentissage de la distance, une *accommodation attentive*. Et les chemins de la francisation ont été beaucoup plus sinueux qu'on ne l'a dit. La classe partait du Même *pour revenir au* Même, *mais après* avoir reconnu et civilisé l'Autre. *« Tous nos enfants passent les Alpes tel jour à telle heure »*, pouvait s'enorgueillir tel inspecteur primaire en sortant sa montre. Cette uniformité scandée n'eut pourtant rien du pas cadencé, car elle avait pris soin de ne pas faire progresser sur les mêmes airs le Breton et l'Auvergnat, le Corse et l'Alsacien.

Chanet n'a aucune peine à prouver avec quelle obstination *méticuleuse* l'école a emprunté systématiquement au milieu naturel, au patrimoine historique et littéraire des provinces, aux traditions folkloriques et même aux langues du cru (avec, il est vrai, une *tendresse particulière* pour la seule vraie langue-sœur, l'occitan) *pour nourrir tous ses enseignements* et fortifier ainsi les petits *chemineaux de l'identité*. Bien sûr, son idéal poussait à l'intégration *nationale* et non pas au culte du particularisme. Mais son moteur fut une dialectique de la résistance, un jeu du pareil au même, une reconnaissance de chacun par enrichissement réciproque.

Ainsi fit-elle aimer le sol natal, chanter les vertus de l'enracinement, rendre hommage aux terroirs, multiplier les « activités dirigées » pour mieux fouiller le local. Ses maîtres savaient qu'on n'apprend pas sans se déprendre de son milieu, mais ils pensaient d'abord qu'aucun enseignement ne peut être efficace s'il ne mobilise pas les intérêts immédiats de *l'enfant. C'est pourquoi les arpenteurs* des petites patries ne s'égarèrent guère. Pour eux, conclut Chanet, *« apprendre à regarder le pays natal, ce n'est pas seulement s'y attacher davantage, c'est y puiser les outils intellectuels pour élargir son horizon et gagner en liberté comme en compréhension du monde »*.

Une sorte d'empirisme organisateur à fort parfum organiciste fit explorer les richesses complémen*taires d'une nation aux multiplicités* conquérantes. Les instituteurs, et eux seuls, minuscules intellectuels isolés dans leur école et obscurs provinciaux fils de leur petite patrie, ont enseigné l'horizon. Leur zèle républicain n'a rien eu de dogmatique : il fut au contraire charnel et ouvert. Dans sa préface à ce livre incisif et émouvant, Mona Ozouf a le mot d'hommage qui les dépeint tout entiers : *« Eux ont su hiérarchiser, c'est-à-dire ne pas exclure. »*

Jean-Pierre Rioux

Tour d'Espagne

Du Moyen Age à l'époque contemporaine, treize siècles d'histoire embrassés avec talent et clarté par un seul homme : Joseph Perez. Un exploit

HISTOIRE DE L'ESPAGNE
de Joseph Perez.
Fayard, *924 p., 198 F.*

Joseph Perez a osé faire ce que, sans doute, aucun des historiens français actuels spécialistes de l'Espagne n'aurait osé *entreprendre : concevoir et rédiger* seul une *Histoire d'Espagne* qui embrasse tout à *la* fois le Moyen Age, les temps modernes et l'époque contemporaine (jusqu'à « l'alternance » marquée par l'avènement au pouvoir du Parti populaire et de José Manuel Aznar), autrement dit une histoire qui commence paradoxalement avec ce que l'on appela la *« perte de l'Espagne »* : l'invasion de la péninsule par les musulmans, en majorité berbères, l'an 711, et qui ne se limite pas à un aimable résumé en deux cent cin*quante pages*.

Je l'avoue, quoique je connaisse bien l'auteur et que *j'aie* pour sa connaissance du sujet et son talent le plus grand respect, *j'ai* ouvert le livre avec un certain scepticisme. Je ne voyais guère comment un seul homme pouvait avoir lu et assimilé une grande partie au moins de l'énorme production en plusieurs langues, consacrée à ces treize siècles de l'histoire espagnole, avoir pris la mesure des controverses innombrables qui ont *surgi* au long de ce parcours tourmenté et insolite puisque aussi bien les peuples de la péninsule ne se sont pas contentés de leur pré carré et ont marqué le *destin de l'Europe* et même celui d'une bonne partie du monde. Au terme de ces *880* pages de texte concis, d'une extraordinaire clarté d'expression, je dois *dire que* le pari *est* gagné et que le scepticisme a laissé place à l'admiration.

Un regard rapide sur la table des matières et les titres des chapitres pourrait laisser croire à un découpage traditionnel et un peu paresseux : *L'Espagne musulmane...*, *Les rois catholiques*, *Charles Quint*, *Philippe II*... *Le Siècle des Lumières,*... *La Restauration...*, *La guerre civile*, etc. Ce n'est qu'illusion, ou, mieux, une garantie de repères offerte aux lecteurs non spécialistes qui trouvent ainsi d'emblée phares et balises.

Mais, chaque fois qu'il est nécessaire, le livre respire : événements et personnages sont en place, l'auteur peut alors revenir en arrière, éclairer la controverse sur le rôle *respectif* des Berbères et des Arabes orientaux dans *« la chimie sociale des musulmans d'Espagne »*, distinguer entre la coexistence des trois religions et une tolérance idéale, expliquer le rôle et la chance du royaume des Asturies, du VIIIe au Xe siècle, par le *no man's land* dont il a tiré profit, utiliser joliment la figure emblématique du Cid, comme montrer comment la conscience d'une « croisade » chrétienne fut un processus lent.

Il est bien vrai que les médiévistes pourraient estimer qu'ils n'ont eu droit qu'à la portion congrue : *183 pages*, *si on ajoute* à la première partie le chapitre sur les rois catholiques. *Mais* on dispose d'excellents manuels à propos du Moyen Age espagnol. De même peut-on estimer que l'auteur n'a pas fait une place suffi*sante aux spécificités* des régions (ou des « nations ») et qu'il a davantage considéré l'Espagne *que* les Espagnes. Les Baléares, par exemple, sont absentes du livre, sauf à propos de la question juive. Je contesterai, à l'occasion, quelques *diagnostics de détail* : la surcharge fiscale à l'époque de Charles-Quint (que l'auteur, à vrai dire, nuance ensuite), la référence aux deux flottes annuelles pour les « Indes », cas qui ne survient presque jamais, une anticipation excessive du *déclin durable* de l'Espagne qui fait bon marché de la reprise des années *1605-1625*, l'image que les combattants français de la *guerre de 1808-1814* donnent de l'Espagne dans leurs Mémoires (elle est loin d'être toujours négative, voir Blaze ou Fée par exemple), ou l'attitude de Franco à propos de l'intervention éventuelle qui me paraît beaucoup plus changeante et dépendante d'une chronologie très fine (mai 1940-janvier 1941) que ne le dit Joseph Perez. Mais je préfère mettre en lumière quelques-uns des mérites exceptionnels de cette *Histoire*. Et on me *pardonnera de choisir* les analyses ponctuelles plutôt que les grands ensembles.

Certaines démonstrations atteignent *la* perfection. Ainsi lorsque Joseph Perez montre la modération de l'entreprise critique des hommes des Lumières qui *« s'arrêtent aux portes du sacré »*, tel le bénédictin Feijoo, parfaitement représentatif de cette entreprise dans son adhésion à la méthode cartésienne, et lorsqu'il souligne l'ambiguïté des Lumières à l'espagnole, qui ont provoqué le divorce entre élites et peuple, évident dans la « querelle du théâtre », les *Illustrados* ne veulent-ils pas réserver le théâtre aux *élites alors* qu'il est, *depuis* longtemps, un divertissement éminemment populaire ? Et la corrida est condamnée par les Lumières alors même que, ritualisée, mise en ordre, elle jouit d'un extraordinaire succès.

Le XIXe siècle espagnol est très mal connu en France. Joseph Perez en convient lorsqu'il écrit que son histoire *« donne à l'observateur peu attentif une impression de chaos »*. Cette impression disparaît lorsqu'on a lu les 180 pages lumineuses consacrées à la période 1788-1917. On a, au contraire, l'impression d'avoir tout compris ! Les « désamortisations », ventes des biens du clergé ou de communaux qui n'ont pour but que de désendetter l'Etat et non de créer une nouvelle société, *d'autant que les nouveaux* riches se révèlent plus âpres que les anciens propriétaires ; le sens des pronunciamentos qui ne sont pas des putschs, du rôle et des motivations des militaires qui, au moins jusqu'en 1874, témoignent d'une réelle conscience politique et de la nécessité de changer d'orientation, sans violence ; les balbutiements constitutionnels (1837, 1845, 1869) jusqu'à la Constitution de 1876, approuvée malgré des abstentions massives mais qui tient jusqu'en 1931. Le système d'alternance conservateurs-libéraux incarné par Canovas del Castillo et *Sagasta est garanti « sur le terrain »* par l'action des caciques (des pages *superbes* !), *le* rôle des affaires coloniales, avec, pour le Maroc, des cautions telles que Joaquin Costa et Pio Baroja mais le rejet populaire, la résurgence d'un catalanisme puissant, fondé cette fois sur l'inégalité du développement économique entre centre et périphérie et servi par un épanouissement culturel durable, le caractère très différent du nationalisme basque (Perez compare avec bonheur les théoriciens Prat de la Ribera et Sabino Arana et se montre justement sévère pour Arana), la *fécondité* du krausisme et de *« l'institution libre d'enseignement »* (en Espagne c'est l'enseignement libre qui est laïque), la misère du prolétariat, celui des champs, celui des mines et des usines, dont les choix (l'anarchisme et le socialisme) *sont* éclairés et géographiquement situés. Il faut absolument lire les pages *654-664* : l'anarchisme espagnol, admirable à bien des égards, *« condamne la révolution à triompher intégralement et tout de suite ou à échouer »*.

J'aurais beaucoup à dire encore sur l'Espagne invertébrée (1917-1931) ou sur les quatre derniers chapitres. La qualité ne se dément pas, mais ils étaient plus attendus. Tous ceux qui s'intéressent à l'Espagne doivent lire ce grand livre.

Bartolomé Bennassar

l i v r a i s o n s

SOCIÉTÉ

● **UN ÉCRIVAIN À ABATTRE, l'Allemagne contre Günter Grass,** d'Olivier Mannoni

Nulle polémique mieux que celle qui a opposé, à l'été 1995, Günter Grass, l'auteur d'*Ein weites Feld* (Un large champ), au critique Marcel Reich-Ranicki, surnommé *« le pape »* de la critique allemande, n'illustre à quel point une querelle littéraire peut dévoiler un débat de fond sur l'identité d'un pays – *en l'occurrence sur le bilan à tirer de* la réunification allemande. Olivier Mannoni, traducteur et journaliste, raconte « *à chaud* » *l'incroyable levée de boucliers qu'a suscitée Ein weites Feld* (un livre gros de sept cents pages, mais dont la *diffusion a atteint les deux cent mille exemplaires, en cours de* traduction au Seuil). Penchant du côté de Grass, il a su expliquer avec *clarté à tout lecteur qu'intéresse la vie politique et culturelle du voisin* allemand le paradoxe qui a fait d'un critique, rescapé du ghetto de Varsovie, le très conservateur pourfendeur d'un Grass pourtant, lui, inquiété par la persistance des vieux démons de son pays (Ramsay, 210 p., *99 F*).

HISTOIRE

● **ANATOMIE DE LA RÉVOLUTION CONSERVATRICE,** de Stefan Breuer

Rien de plus souvent invoqué, notamment du côté de la « nouvelle droite » française, que cette nébuleuse d'auteurs et de penseurs nationalistes de l'Allemagne de Weimar, qu'on identifie sous le nom de *« révolution conservatrice »*. Rien de moins connu aussi. Certains tenants du *« nouveau nationalisme »* – tel est le nom que Stefan Breuer préfère à *« révolution conservatrice »* –, comme Ernst Niekisch, *Oswald Spengler ou Ernst Jünger, ont manifesté* une opposition à Hitler ou se sont retirés de la vie publique en 1933 (à l'excep*tion notable du philosophe du droit Carl Schmitt* ou du sociologue Hans Freyer, qui, eux, se sont enrôlés avec enthousiasme au service du IIIe Reich). Pourtant, montre cet ouvrage passionnant et utile, tous ces intellectuels, malgré la diversité de leurs conceptions, n'en ont pas moins partagé une commune détestation du libéralisme politique. Leur conservatisme s'accommode de la technique, mise au service d'une vision charismatique de la *Volksgemeinschaft* (la communauté populaire) allemande. Quant à l'élément « national-bolchevik », souvent évoqué à propos de ce groupe, il est, selon Breuer, marginal et relativement superficiel. L'antisémitisme, en revanche, est, lui, une valeur assez généralement partagée, y compris par le Jünger de 1930 *(traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, éd.* de la Maison des sciences de l'Homme, 260 p., 160 F).

RÊM, L'ENFANT DU GHETTO, Brest-Litovsk 1941-Moscou 1996, d'Ilya Altman et Claudio Ingerflom

Qu'on partage ou non la ligne idéologique qui traverse ce récit de vie, établi à partir d'archives et de documents (Ilya Altman est directeur du Centre d'étude sur l'Holocauste en Union soviétique, à Moscou), difficile de ne pas être ému en lisant les tribulations de Rêm Lévine. Ce fils d'un officier du renseignement d'origine juive, surpris à Brest Litovsk par l'invasion allemande de l'URSS, le 22 juin 1941, subit le destin d'un juif malgré lui, vers lequel les bourreaux allemands le rejettent. Après l'assassinat de sa mère et de sa sœur, il rencontre *des prêtres dévoués ou une figure oubliée de « juste »*, une Polonaise catholique, Floria Budziszewska, qui lui sauveront la vie. Après *la guerre, devenu le poète Roman Lévine*, Rêm se heurte à l'indifférence et à la mauvaise volonté du régime soviétique à faire une place aux victimes juives de la deuxième guerre mondiale. Un roman vrai écrit par deux spécialistes, qui jette une lumière rare sur les massacres dans les zones occupées d'URSS (Stock, 319 p., 130 F).

● **L'ÉTAT FACE AU POUVOIR LOCAL, un autre regard sur l'histoire de France,** de Pierre Deyon

Ce beau livre d'historien, préfacé par Emmanuel Le Roy Ladurie, retrace sur dix siècles le long cheminement des « franchises locales » aux lois de décentralisation de Gaston Defferre, le parcours sans faiblesse de l'absolutisme royal à la République centralisée. La *spécificité* française s'inscrit dans ce triptyque toujours actuel : centralisa*tion territoriale de l'Etat, émiettement communal, faiblesse des* structures intermédiaires, régionales notamment. Une lecture très actuelle sur *la géographie de la France* contemporaine (Editions locales de France, 256 p., 390 F).

PSYCHANALYSE

● **ÉCRITS POUR LA PSYCHANALYSE, Demeures de l'ailleurs 1954-1993,** de Serge Leclaire

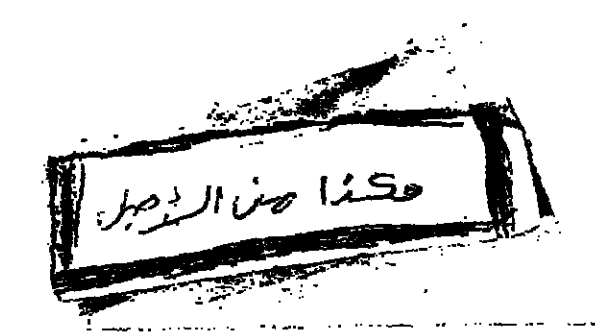
Premier lacanien de l'histoire de la psychanalyse, Serge Leclaire (1924-1994) participa en 1964 à la création de l'Ecole freudienne de Paris, dont il rédigea en partie les statuts. Devenu ensuite l'un des cliniciens les plus courageux et les plus aimés de la France freudienne, il tentera pendant trente ans d'unifier la communauté psy*chanalytique française, toujours en voie de dispersion et de conflits*. Après avoir été en 1969 l'initiateur du premier département d'en*seignement de la psychanalyse à l'Université française (Paris-VIII)*, il sera aussi en 1983 le seul psychanalyste d'envergure à oser se *confronter au risque de la « cure en direct» pour la télévision*, avec l'émission « Psy-show ». L'œuvre écrite de ce grand serviteur de la république freudienne (5 livres publiés au Seuil) est à l'image des idéaux qui furent les siens. Dans la droite ligne de l'enseignement lacanien, il sut rester un clinicien d'obédience freudienne, doué d'un bel humanisme et d'un esprit de tolérance. Théoricien et homme d'action, formateur d'élèves toujours ouvert à la jeunesse, à la science et à la modernité, il n'hésita pas à prendre position sur tous les problèmes contemporains, comme le montrent les articles et les entretiens aujourd'hui réunis dans ce premier volume de son œuvre posthume (éd. Arcanes, 393 p., 169 F).

● **ÉROS AUX MILLE VISAGES,** de Joyce McDougall

Membre de la Société psychanalytique de Paris (SPP), Joyce McDougall, d'origine néo-zélandaise, est l'une des rares cliniciennes françaises à être en prise directe avec les théories de la sexualité développées depuis trente ans par l'école anglaise et américaine. Auteur de plusieurs ouvrages *cliniques consacrés* à *la bisexualité, à l'ho*mosexualité et plus généralement à tous les troubles de l'identité sexuelle, elle se livre, dans ce nouvel ouvrage, et à travers des exposés de cas, à une réflexion sur le caractère traumatique de la sexualité humaine (Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 306 p., 120 F).

● **LETTRES DE FAMILLE DE SIGMUND FREUD ET DES FREUD DE MANCHESTER, 1911-1938**

De son premier mariage, Jakob Freud, père de Sigmund Freud, avait eu deux fils, Emmanuel Freud et Philipp Freud, installés à Manchester dans le commerce des textiles. Entre 1911 et 1938, Freud échangea plusieurs lettres avec son neveu Samuel Freud (1860-1945), fils d'Emmanuel, à peine plus jeune que lui. Traduites aujourd'hui en français, ces lettres montrent combien l'inventeur de la psychanalyse s'intéressait le plus normalement du monde aux histoires de sa propre famille autant qu'à celles de ses patients. En filigrane, on voit apparaître son attirance pour l'Angleterre, qui sera sa terre d'exil en 1938 (PUF, 112 p., 128 F).



L'EDITION FRANÇAISE

● **Meilleures ventes de l'année 1996.** Selon l'hebdomadaire professionnel *Livres Hebdo*, Astérix et Brigitte Bardot sont les vedettes de l'édition 1996 avec près de 3 millions d'albums vendus pour le premier (*La Galère d'Astérix*, éd. Albert René) et plus de 500 000 exemplaires pour les Mémoires de l'actrice (*Initiales B. B.*, Grasset). Les livres sur François Mitterrand, de leur côté, ont totalisé 1 406 000 exemplaires (dont 490 000 pour *En toutes libertés* de Danielle Mitterrand chez Ramsay) et les trois volumes de Christian Jacq sur Ramsès II (Laffont), 701 000 exemplaires. Deux premiers romans se sont distingués par l'ampleur des ventes : *Le Chasseur Zéro* de Pascale Roze (Albin Michel), prix Goncourt, avec 350 000 exemplaires vendus, et *Truismes* de Marie Darrieussecq (POL, 173 000 exemplaires).

● **Hommage à Robert Morel.** L'association Les Amis de Robert Morel, éditeur disparu en 1990, vient d'éditer un album en hommage à cet homme passionné qui pensait qu'avant tout un livre est *« le corps d'une pensée, d'une histoire, d'une émotion »* et qui imagina cette collection des « célébrations » (du petit pois, de l'art militaire, du visage, de l'asperge, de la pierre, de l'épingle à nourrice, de la pipe, du trou...) présentée sous forme de « livres-objets ». L'ouvrage, *Robert Morel éditeur* de Marcel Garrigou (éd. Arts et formes, 136 p., 280 F, plus 38 F de frais de port), est disponible à l'adresse suivante : Maneou, 13790 Rousset-sur-Arc.

● **L'anniversaire du Musée d'Orsay.** La librairie du Musée d'Orsay propose, à l'occasion des dix ans du Musée d'Orsay, la réédition de titres oubliés et épuisés d'auteurs du XIXe siècle (*L'Art et le socialisme* de Jean Jaurès, *Le Moulin sur la Floss* de George Eliot, *Le Pain de ménage* de Jules Renard, *La Nymphe des bois de Versailles* de Sully Prudhomme, *L'Exilée* de Pierre Loti...). Publiés sous forme de numérisation et selon le procédé du « livre à la carte », ces titres sont le fruit d'une initiative prise avec le concours de la bibliothèque du musée, du service culturel et de la conservation. Renseignements : 01-40-49-48-42.

● **De l'Afrique et des Caraïbes.** Les éditions Sépia, fondées par Patrick Mérand, viennent de fêter leurs dix ans. D'entrée de jeu, cette maison s'est spécialisée dans la publication d'essais ou de romans consacrés à l'Afrique et aux Caraïbes, avec pour premier ouvrage un livre de poche, *Hugo le terrible*, de Maryse Condé. La maison avait débuté sous forme de journaux associatifs puis d'une revue à vocation pédagogique, *Sépia*, destinée à assurer auprès des élèves et étudiants d'Afrique la diffusion de la culture littéraire de ces régions du monde. Si la dévaluation du franc CFA en 1994 a rendu plus difficile la diffusion de Sépia en Afrique, la production continue au rythme de 20 ouvrages par an et le catalogue compte 500 titres. Pour ses dix ans, la maison compte s'ouvrir au Québec et à l'Asie du Sud-Est, tout en organisant des expositions itinérantes (éditions Sépia, 6, avenue du Gouverneur-Général-Binger, 94100 Saint-Maur, distribution Distique).

● **Prix littéraires.** Les prix Halpérine-Kaminsky/SGDL ont été attribués à Batia Baum pour sa traduction du yiddish de *Yossik* de Josef Bulov (Phébus) et à Claude Porcell pour l'ensemble de ses traductions de l'allemand et à l'occasion de celles d'*Une fête pour Boris* de Thomas Bernhard (L'Arche) et des *Carnets de Malte Laurids Brigge* de Rainer Maria Rilke (GF) ; le prix Fénéon à Béatrice Leca pour *Technique du marbre* (Seuil).

RECTIFICATIF

Dans l'article consacré à Ivo Andric (« Le Monde des livres » du 3 janvier), le sous-titre désignait par erreur l'écrivain comme étant de nationalité serbe. Il aurait été plus juste de le qualifier d'« ex-Yougoslave », ainsi que l'explicitait l'article lui-même : né croate de Bosnie, Andric s'était déclaré serbe et se voulait avant tout « yougoslave ».

« Trafic », une certaine idée du cinéma

En vingt numéros, la revue trimestrielle créée par Serge Daney a inventé un nouveau style

« Car Trafic, *c'est décidé, existera.* » En février 1992, Serge Daney signifiait par cette incise à la fois volontaire et primesautière un acte de naissance. Incise en forme de gag, semble-t-il, au moins dans l'usage du futur : elle figure au début du premier numéro de *Trafic*, dont on découvre alors la couverture en papier kraft, le format modeste, la typographie sobre et soignée, l'absence d'illustrations. Et les partis pris qui feront l'originalité de cette publication qui arbore, à côté du nom de l'éditeur, P O L, la mention « Revue de cinéma ». Le numéro 20 de *Trafic* vient de sortir, sans que se soit démentie l'importance que la revue occupe dans la pensée contemporaine des films, et plus largement des régimes de représentation.

En cinéphile, Daney accorda toujours une grande importance aux jeux du temps, son cours et ses détours, avancées et retours. Au moment où il use avec une apparente désinvolture de cet ironique « Trafic *existera* », cette formule porte un écho particulier. Quand sort le numéro 1, il ne reste à Serge Daney que quelques mois à vivre, il se sait condamné par le sida, qui l'emportera dans la nuit du 11 au 12 juin 1992. Aussi ne peut-on se défaire de l'idée que ce futur est un pari et une exigence pour l'au-delà de sa propre vie, pari et exigence confiés aux quatre amis qu'il a réunis autour de lui et à qui il confie le « à suivre » de cette *« bouteille à la mer »* : Raymond Bellour, Jean-Claude Biette, Sylvie Pierre et Patrice Rollet, qui assument désormais la direction collective de la revue.

En guise de vade-mecum, Daney a légué à ses compagnons une sorte de charte en sept points de ce que doit contenir *Trafic* : *« 1) Des chroniques très personnalisées suivant au jour le jour l'actualité cinématographique. 2) Des « Lettres de... » venant d'amis isolés, lointains, du bout du monde. 3) Des textes appartenant au passé du cinéma, français ou étranger, devenus indisponibles (...). 4) Des textes de cinéastes, sur le mode* work in progress, *moments de bilan, étapes, éléments de travail. 5) Des textes consacrés aux aventures de l'image en général et à la façon dont elles éclairent et sont éclairées par le cinéma. 6) Des interventions libres de philosophes, écrivains, romanciers. 7) Des essais ponctuels, cinéphiliques mais intempestifs...*

Programme respecté : en cinq ans, la revue aura ainsi publié, à côté des chroniques et réflexions de ses responsables et des contributions de critiques ou parfois d'inconnus, des textes (nouveaux, inédits ou méconnus) de cinéastes tels que Godard, Kiarostami, Monteiro, Boetticher, Rouch, Pasolini, Varda, Rossellini, Sternberg, Marker, Glauber Rocha, Welles, Murnau, de philosophes et théoriciens tels que Leibniz, Blanchot, Agamben, Legendre, Rancière, Virilio, McLuhan, Benjamin, d'écrivains comme Virginia Woolf, Kerouac, Sollers, Ponge, Chandler, Hampâté Bâ, Duras, Michaux... et encore de plasticiens, vidéastes, photographes...

Selon le vœu de Daney, *Trafic* accueille réflexions et commentaires sur d'autres sujets. Et, simultanément, met en évidence la manière dont la vision des films a formé des regards, qui peuvent tout aussi bien se tourner vers d'autres objets. Raymond Bellour : *« C'est le sens de l'expression "revue de cinéma" qui figure sur la couverture. Pas tant une revue « sur » le cinéma que « à partir » du cinéma ».* Corollaire de ce double va-et-vient (entre le cinéma en train de se faire dont parlent les réalisateurs et la pensée du cinéma, entre la pensée du cinéma et des réflexions issues d'autres domaines), l'attention apportée à l'écriture elle-même. Jean-Claude Biette : « Trafic *est fondé sur le désir d'écrire.* » Sylvie Pierre : *« Il est important qu'on perçoive dans les textes à la fois l'affinité particulière d'un auteur avec son sujet et que ce sujet produise une forme d'écriture particulière »*. Patrice Rollet : *« La revue a voulu se situer à l'extérieur de deux écritures dominantes, celle de l'université et le journalisme. »*

RAPPORT ÉMOTIONNEL

Trafic n'est pas une revue théorique. Non que la théorie en soit absente (y compris sous la plume de ses responsables : voire par exemple le fécond « Qu'est-ce qu'un cinéaste ? » de Biette dans le numéro 18), mais son rapport au cinéma est également pragmatique (d'où les textes de metteurs en scène sur leur travail), esthétique (d'où le prix accordé à la qualité de l'écriture), et plus encore émotionnel. Cette liaison affective avec les films vient de Daney et est en quelque sorte redoublée par son absence. Et ce rapport sentimental au cinéma justifie le « centre vide » autour duquel s'élabore le travail de la revue.

Patrice Rollet : *« Au-delà des rapports entre le cinéma et son extérieur,* Trafic *a pris en charge l'idée que la photo, la vidéo, les nouvelles images peuvent être dans certains cas la continuation du cinéma par d'autres moyens, qu'il est parfois plus présent ailleurs que là où on le croit d'ordinaire. »* Ce qui explique le peu d'intérêt de ses rédacteurs pour la plupart des films qui sortent, leur manière d'élire seulement ceux qui, à leurs yeux, suscitent un dialogue sur l'« idée de cinéma » – ce qui justifie également, contrairement à la tradition, que *Trafic* ne se soucie pas de polémiquer avec les autres revues cinéphiles. Mais cette approche repose également sur l'absence de définition de ce cinéma dont les membres du comité d'édition recherchent les traces vivantes, au présent et au passé, sur le grand écran ou ailleurs.

Cette absence de définition de référence, qui fait qu'*« il n'y a pas de ligne* Trafic » (Biette), serait un obstacle pour une publication militante. Les concepteurs de la revue en ont fait une force dynamique, qui donne à la publication son côté tête chercheuse, aux sommaires souvent inattendus, dus à la disponibilité du comité éditorial qui se plaît à organiser les rencontres fortuites d'auteurs ou de sujets, quitte à chercher davantage à les fédérer autour de noyaux thématiques que dans les premiers numéros.

« C'est l'un des rares glissements par rapport au début, dit Sylvie Pierre. *L'autre évolution, constatée plutôt que recherchée puisque les textes sont en général proposés et non sollicités, est l'importance croissante accordée au documentaire »... « là où le cinéma sauve l'honneur perdu de la télévision »* (Raymond Bellour). Cet éclectisme « objectif », cette diversité d'approches, cette attention au cinéma en train de se faire comme à des réflexions « venues de loin » se retrouvent au sommaire du numéro 20 (142 pages, 95 F). On y trouve ainsi deux beaux textes de Biette sur *For Ever Mozart* et de Sylvie Pierre sur le *Violon de Rothschild* de Cozarinsky, une réflexion de Manoel de Oliveira sur le dispositif spatial du cinéma et une autre de Carmelo Bene sur l'opposition entre scène et écran, entre discours et image, un ensemble consacré à Melville et un autre au burlesque, un échange de courrier d'où naîtra le prochain film de Jean-Daniel Pollet, une analyse consacrée à l'apparition récurrente de la figure du psychanalyste dans le jeune cinéma français, des *« essais intempestifs »* du cinéaste brésilien Arnaldo Jabor et du critique italien Enzo Ungari. Et un texte publié par le philosophe allemand Max Bense en 1947, sur l'essai comme genre littéraire. Bense y définit l'essai comme forme, comme expérience et comme acte critique. Dans la note de présentation, Bellour suggère la fécondité de cette approche pour le cinéma, elle paraît définir aussi la revue elle-même : *Trafic*, essai de pensée et d'amour du cinéma, en vente chaque trimestre dans les bonnes librairies.

Jean-Michel Frodon

★ Du 21 janvier au 16 février, Le Jeu de paume donne carte blanche aux responsables de la revue, qui présenteront une vingtaine de films parmi leurs titres favoris (Galerie du Jeu de paume, place de la Concorde, 75001 Paris, tél. : 01-47-03-12-50).

Hommages dispersés à Levinas

Deux colloques exceptionnels ont marqué le premier anniversaire de la mort d'Emmanuel Levinas, survenue le 25 décembre 1995. Le premier, à la Sorbonne, organisé sous l'égide du Collège international de philosophie, les 7 et 8 décembre 1996, avait pour titre « Visage et Sinaï » ; le second, « Difficile justice » du 15 au 16 décembre 1996, correspondait au XXXVIe colloque des intellectuels juifs de langue française, là même où le philosophe avait prononcé ses célèbres « leçons talmudiques », publiées aux éditions de Minuit. Cette manifestation qui a lieu tous les deux ans, était, cette année, tout entière consacrée au philosophe.

Cette dissémination des hommages a du sens – même si certains intervenants ont circulé d'une manifestation à l'autre. Ne dévoile-t-elle pas, *a posteriori*, le caractère inouï du rassemblement sans confusion qu'Emmanuel Levinas avait réussi avec tant de naturel dans sa vie comme dans ses ouvrages : un travail philosophique, capable de laisser place à un discours qui prenait sa source aussi bien dans l'Ecriture que dans l'expérience juive ? Ne témoigne-t-elle pas d'une difficulté très actuelle, chez ceux qui, chrétiens, philosophes ou juifs, se réclament de cette pensée, à tenir ensemble les divers éléments qui la composaient ? Levinas, solitaire quand il parlait d'éthique et de Talmud à l'ère de la « mort de Dieu », le restera-t-il à l'heure où toute réflexion philosophique sur la religion éveille le soupçon d'hérésie philosophique chez certains croyants ou d'« intégrisme » auprès des athées ?

Si c'est peut-être le destin d'une pensée exigeante que de demeurer solitaire, ces rencontres auront en tout cas permis d'explorer dans ses développements les moins attendus l'oeuvre de l'auteur de *Totalité et Infini*. Connue avant tout pour être une pensée de l'éthique, de la rencontre avec autrui, la philosophie d'Emmanuel Levinas, qui fut l'un des introducteurs de Heidegger en France, est-elle à même de fonder une politique (tel était l'un des aspects de l'intervention de Jacques Derrida à la Sorbonne) ? Oui dans la mesure où celle-ci se veut aussi une réflexion sur la justice, sur la paix et l'accueil ; oui également, dans la mesure où toute réflexion sur le Sinaï est aussi une réflexion sur le don de la loi et sur la légitimité de l'Etat. Dans ce contexte, on attend avec intérêt la parution dans les prochains mois d'un texte oublié d'Emmanuel Levinas, de 1933 intitulé *Philosophie de l'hitlérisme*.

A la technicité de l'oeuvre d'Emmanuel Levinas s'en ajoute une autre : ses textes en sont travaillés au coeur par les tragédies du XXe siècle. De ces tragédies il convient d'entendre le fracas comme une sorte de « voix derrière la scène » dans ses pages les plus métaphysiques. C'est ainsi qu'*Autrement qu'être, ou Au-delà de l'essence*, peut être lu comme un commentaire de la Shoah, ainsi que l'a montré le rabbin Daniel Epstein, professeur israélien de philosophie juive. Avec le temps aussi apparaît la radicalité avec laquelle Emmanuel Levinas avait posé le primat de l'altérité sur l'ego philosophique. Comment, si je me dis comme Levinas l'*« otage de l'autre »*, suis-je en état de négocier avec lui pour créer une cité, ou même pour répondre à son appel ? Dans la réponse à ce défi gît sans doute l'avenir de la question philosophique du sujet, et l'avenir de l'oeuvre d'Emmanuel Levinas elle-même.

N. W.

★ Signalons la sortie, en février d'*Adieu à Emmanuel Levinas*, de Jacques Derrida, aux éditions Galilée. Signalons également la parution, chez Albin Michel, des actes du XXXVe colloque des intellectuels juifs de langue française, consacré au corps.

AGENDA

● **DU 21 AU 24 JANVIER. LECTURES. A Paris**, les élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique, en collaboration avec la bibliothèque théâtrale du Goethe-Institut, donnent trois lectures-spectacles, des œuvres de P. Handke, le 21 janvier à 19 h 30 et le 24 janvier à 17 heures, de W. M. Bauer le 22 janvier à 19 h 30 et le 24 janvier à 19 heures, de T. Jonigk le 23 janvier à 19 h 30 et le 24 janvier à 21 heures (Conservatoire national supérieur d'art dramatique, salle Louis-Jouvet, 2 *bis*, rue du Conservatoire, 75009 Paris. Réservations dans la limite des places disponibles avant le 17 janvier : 01-42-46-12-91)

● **Du 14 AU 31 JANVIER. POSTÉRITÉ. A Grenoble**, sur le thème « Entrez dans l'histoire » sont organisées des rencontres littéraires, lectures, expositions (Bibliothèque municipale de Grenoble, rens. : 04-76-86-21-10).

● **LE 15 JANVIER. ARCHITECTURE. A Paris**, dans la série « Ecriture... Architecture... passerelles dans la ville », l'Ecole d'architecture de Paris-La Villette et la Maison des écrivains organisent un dialogue entre Philippe Sollers et l'architecte Christian de Portzamparc à 19 h 30 (Ecole d'architecture de Paris-La Villette, 144, avenue de Flandre, 75019, rens. : 01-49-54-68-80).

● **Le 16 JANVIER. ÉTATS-UNIS. A Paris**, conférence-débat avec André Kaspi et Peter Gourevitch intitulée « Etats-Unis : les années Clinton », à 18 heures (Carré Seita/Sciences humaines, 16, rue Surcouf, 75007 Paris. Réserv. : 01-54-56-66-36).

● **LE 17 JANVIER. THÉOLOGIE. A Paris**, Colloque à l'Institut catholique de Paris sur l'œuvre théologique du cardinal Hans Urs von Balthasar. Présidé par le cardinal Lustiger avec des interventions des Pères Greisch, Doré et Holzer, de 14 heures à 19 heures (21, rue d'Assas, 75006 Paris).

● **Le 22 JANVIER. ANTI-FASCISME. A Paris**, soirée-débat intitulée « Juifs dans la lutte anti-fasciste : De la guerre d'Espagne à Vichy », avec Jean Kahn, à 20 heures (Auditorium de la Bibliothèque nationale de France François-Mitterrand, 11, quai François-Mauriac, 75013 Paris).

● **Du 23 au 25 JANVIER. POÉSIE. A Fort Griffon**, colloque sur l'œuvre de Jean Grosjean (IUFM de Besançon) avec une lecture de ses poèmes par l'acteur Yves-Jacques Bouin, le 24 janvier à 18 heures (Centre Jacques-Petit, rens. : 03-81-66-54-22).

● **JANVIER-FÉVRIER. TÖPFFER. A Paris**, expositions, B. D., colloque, cinéma d'animation, spectacle autour de « La galaxie Töpffer » (Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél : 01-42-71-44-50).

A L'ETRANGER

Prix d'hiver...

Le Booker Prize russe 1996 a été décerné à Andreï Sergueev pour son *Album de timbres* (publié par la revue *Droujba Narodov*, nos 7-8, 1995). Ce premier roman trace un *« tableau de la vie quotidienne à Moscou des années 30 jusqu'à nos jours »*, précise le jury, présidé par Irina Prokhorova (rédactrice en chef de la *Nouvelle revue littéraire*). Fondé en 1991, le Booker russe, d'une valeur de 12 500 dollars, récompense chaque année le meilleur roman russe de l'année précédente. En Espagne, pour sa cinquante-troisième édition, le Premio Nadal a été attribué à un professeur d'histoire de la pensée politique de l'université autonome de Barcelone, Carlos Cañeque, pour un roman sobrement intitulé *Quien ?* (« Qui ? »), qui semble très – et intelligemment – inspiré de Borges, dont l'auteur est un grand admirateur (son livre précédent était intitulé *Conversaciones sobre Borges* (« Conversations à propos de Borges »). Le prix Nadal, doté actuellement de 3 millions de pesetas (120 000 francs), a pour objectif de faire découvrir de jeunes romanciers et s'enorgueillit d'être décerné en toute indépendance. Le Premio Pla, de 1 million de pesetas (40 000 francs), attribué par l'éditeur Destino, a été décerné à Miquel de Palol pour *El Legislador* (« Le Législateur »). En Angleterre, c'est la série des prix du Whitbread qui vient d'être annoncée : une biographie de Thomas Cranmer, le créateur du *Book of Common Prayer* (une des bases fondatrices de l'Eglise anglicane) par une historienne professeur à Oxford, Diarmaid Mac Culloch, remporte le prix principal. Pour la section premier roman, c'est une œuvre policière *The Debt to Pleasure*, de John Lanchester. Beryl Bainbridge, qui avait raté le Booker avec son roman inspiré par le naufrage du *Titanic*, *Every Man for Himself* (« Chacun pour soi »), remporte le Prix général pour la fiction, et Seamus Heaney, celui de poésie avec un recueil qui s'appelle *The Spirit Level* (« Le Niveau spirituel »). Le prix Whitbread pour The Book of The Year sera attribué le 21 janvier.

● **... ET DE PRINTEMPS**

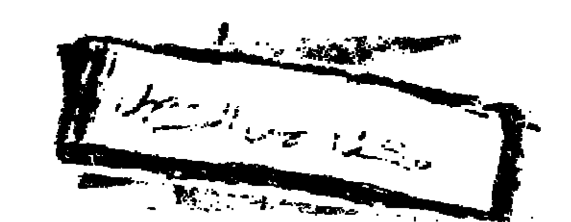
Le prix Jérusalem de littérature a été attribué à Jorge Semprun pour son combat en faveur de la liberté et des droits de l'homme. Ce prix, d'un montant de 5 000 dollars, est décerné tous les deux ans en avril à l'occasion du Salon du livre.

● ***ROYAUME-UNI : HAUSSE DES PRIX***

Il semble bien que la fin du Net Book Agreement (le NBA qui réglementait les prix des livres) se solde par une nette augmentation des prix de vente affichés par les éditeurs, selon l'organisme Bookwatch, car cela permet aux libraires de continuer à pouvoir offrir des rabais. Il ne semble pas que cela ait eu d'ailleurs une grande influence sur les ventes. Les livres sélectionnés pour des prix (récompensés ou pas) ont bien terminé la saison, en particulier celui de Beryl Bainbridge, *Every Man for Himself (voir ci-dessus)*, *Alias Grace*, de Margaret Atwood, *Last Orders*, de Graham Swift (Booker Prize), ou encore la surprise de l'année, *Reading in The Dark*, de Seamus Deane. Les classiques se portent bien, et en particulier Jane Austen (430 000 exemplaires de *Pride and Prejudice* en Penguin) dans ses œuvres mais aussi avec les suites qui y ont été apportées, tant par Emma Tenant et son *Emma in love* ou *Pemberley* (140 000 exemplaires vendus en dépit de mauvaises critiques) que par Rachel Billington avec *Perfect Happiness*.

● **POUR LE PRIX D'UNE POÊLE À FRIRE**

Jeannette Winterson se considère comme l'héritière directe de Virginia Woolf et ne craint pas d'affirmer qu'elle est la plus grande romancière – voire le plus grand romancier, il n'y a pas de genre en anglais à *writer* – au monde et que personne ne lui arrive à la cheville en ce qui concerne la maîtrise de la langue, la passion des mots et l'exubérance qu'elle manifeste. Cela n'a pas empêché la critique de très mal accueillir son dernier roman, *Gut Symmetries*. Qu'importe, la presse anglaise ne parle que d'elle car elle a déclaré s'être prostituée quand elle était très jeune avec des mères de famille et s'être fait payer non pas en liquide mais en ustensiles de cuisine, et en particulier en poêles françaises Le Creuset. Cela change des réunions « Tupperware ».



SOCIAL France Télécom a signé, jeudi 9 janvier, avec quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC, CGC), un accord sur l'emploi et les conditions de travail qui le met en meilleure position pour affronter la concurrence. ● BOUDÉ par la CGT et SUD, ce texte prévoit l'insertion de plus d'un millier de jeunes, l'ouverture de toutes les agences le samedi, accompagnée d'une réduction du temps de travail, et des déroulements de carrière plus individualisés. ● LES 165 000 SALARIÉS de l'opérateur sont concernés par cette petite révolution, y compris les fonctionnaires (90 % des effectifs). ● L'AMÉLIORATION de l'action commerciale est l'objectif principal de cette réorganisation, qui n'a pas été facile à négocier. Dès 1998, France Télécom s'attend à voir débarquer en France des opérateurs étrangers qui écrémeront la partie la plus rentable du marché. Il ne lui reste qu'un an pour achever sa mutation.

Quatre syndicats acceptent une plus grande flexibilité à France Télécom

Dans un entretien au « Monde », le PDG, Michel Bon, explique l'importance de cet accord social, signé, jeudi 9 janvier, avec la CFDT, FO, la CFTC et la CGC. Il permet notamment l'insertion d'un millier de jeunes et l'ouverture des agences le samedi

1997 DOIT ÊTRE, pour France Télécom, l'année de son entrée en Bourse, à l'intar de son partenaire commercial Deutsche Telekom, qui a franchi le pas en novembre. Pour l'opérateur français, devenu société anonyme le 1er janvier, cette opération devrait intervenir au printemps. Une étape essentielle avant l'échéance du 1er janvier 1998. A cette date, la totalité du marché européen des télécommunications sera ouverte à la concurrence.

« La direction de France Télécom a signé, le jeudi 9 janvier, un accord social d'une durée de deux ans, qui concerne ses 150000 salariés. Est-il lié à la future introduction en Bourse ?

– La loi du 26 juillet 1996 transformant France Télécom en société anonyme prévoyait l'organisation de négociations sur l'emploi, le temps de travail, les carrières, l'actionnariat des salariés et la participation. L'accord conclu ce jeudi ne concerne que les trois premiers thèmes. Les deux autres nécessitent l'avis préalable de la Commission de privatisation concernant l'offre qui sera faite aux salariés lors de l'ouverture du capital de France Télécom. Un second accord doit donc être négocié dans les semaines qui viennent. L'objectif de l'ensemble est de montrer que les salariés peuvent trouver avantage aux changements en cours.

– Le premier volet de cet accord concerne l'emploi des jeunes. A quoi vous engagez-vous ?

– Nous allons proposer des contrats d'apprentissage, ou de formation en alternance, à au moins un millier de jeunes cette année. Notre ambition est d'en intégrer le maximum dans nos plans de recrutement. Pour nous, c'est une nouveauté, car, dans la fonction publique, quand on prend des jeunes en apprentissage, on ne peut les embaucher que s'ils réussissent un concours.

» En juillet 1996, nous avions déjà conclu un accord sur un système de congés de fin de carrière qui permet l'embauche de 6 000 jeunes en deux ans. Au 1er décembre, 3 000 de ces embauches était déjà réalisées. Parmi les 3 000 prévus cette année figureront 800 fonctionnaires, pour lesquels un concours sera ouvert en février.

– Ces embauches compenseront-elles les départs en retraite anticipée ?

– France Télécom continuera, comme c'est le cas depuis plusieurs années, d'ajuster ses effectifs, mais, grâce aux pré-retraites, nous allons embaucher des jeunes. En 1997, nous serons même le premier recruteur de jeunes en France.

– Comment préparez-vous la réorientation de l'entreprise, connue pour sa culture technique, en direction de l'action commerciale, indispensable lorsque vous serez soumis à une concurrence totale ?

– Certains secteurs d'activité de France Télécom sont touchés par le progrès technique, par exemple dans la commutation, c'est-à-dire les centraux téléphoniques, ou la construction de lignes : on en a posé jusqu'à 3 millions par an, mais, maintenant, le rythme est retombé à 500 000. Il y a donc des reconversions à opérer, ce que nous faisons depuis un an sur la base du volontariat, avec un effort de formation qui représente 8 % de la masse salariale. A mi-décembre, 11 000 personnes avaient changé de métier, soit 8 % des effectifs. Parmi elles, 4 000 se sont orientées vers des métiers commerciaux, ce qui nous a permis d'augmenter de 12 % en six mois le nombre total des agents au contact de la clientèle, dont le nombre s'élève à 40 000 aujourd'hui. Cette année, nous aurons un mouvement de même ampleur.

– Tous ces changements suffisent-ils à vous mettre en situation de tenir tête à la concurrence, qui existe déjà dans le radiotéléphone et s'étendra dès l'année prochaine à tous les services ?



MICHEL BON

– Nous avons déjà obtenu des résultats. Au mois de décembre, où les téléphones mobiles ont connu un succès spectaculaire, nous avons fait plus de 60 % des ventes totales avec Itineris, ce qui n'aurait pas été possible si le réseau commercial avait été saturé. Mais il faut aller plus loin. Nous devons être disponibles quand les clients ont besoin de nous. Or ce n'est pas le cas actuellement puisque, à quelques exceptions près, nos agences sont fermées le samedi, ce qui sera impensable du jour où la concurrence sera totale.

» L'ouverture des agences le samedi – ou plus tard le soir – a naturellement, dans cette négociation, fait l'objet de compensations pour le personnel concerné. C'est ce que prévoit le deuxième volet de l'accord signé jeudi : ceux qui consentent cet effort pourront bénéficier d'une réduction du temps de travail, qui sera ramené, selon les cas, à 34, 35 ou 36 heures payées 39. Il s'agit d'un accord-cadre qui laisse le soin aux managers locaux et aux syndicats de négocier les modalités pratiques de cet aménagement du temps de travail. Avant la fin de l'année, chaque agence sera ouverte le samedi.

> « Nous avons un nouveau système bâti davantage sur la reconnaissance des compétences et des aptitudes »

» L'accord prévoit également la possibilité de développer ce que nous appelons le temps convenu et le temps partiel choisi. Il prévoit aussi la mise en place d'un compte épargne-temps.

– La transformation en société de France Télécom, dont les salariés sont en majorité fonctionnaires, mais qui compte aussi 10 % de contractuels à statut privé, posait un problème de gestion des carrières. Comment l'avez-vous résolu ?

– C'est l'objet du troisième accord, le plus difficile. Dans la fonction publique, le nombre des promotions est déterminé par les recrutements à la base. Les agents de France Télécom étaient donc inquiets. L'arrêt de l'embauche de fonctionnaires à partir de 2002 allait-il mettre fin à toute perspective de carrière ? L'accord part du principe que les 150 000 fonctionnaires et les 15 000 non-fonctionnaires du groupe France Télécom doivent avoir les mêmes possibilités de faire carrière. Nous avons désormais un nouveau système bâti davantage sur la reconnaissance des compétences et des aptitudes. Il prévoit la possibilité, pour tout agent, d'avoir au moins une promotion dans sa carrière. Chaque année, nous dresserons avec les syndicats signataires un bilan des promotions et, si des corrections doivent être apportées, nous les effectuerons.

– Combien y-aura-t-il de promotions en 1998 ?

– Il y en aura 5 000, soit le double des années précédentes si l'on ne prend pas en compte celles liées aux reclassifications opérées, qui ne correspondent pas forcément à des promotions.

– Le nouveau statut et la flexibilité rendue possible par l'accord que vous venez de signer vous donnent-ils les mêmes chances face à la Bourse que votre partenaire allemand Deutsche Telekom ?

– Deutsche Telekom a conclu un accord sur l'évolution des effectifs beaucoup plus dur que nous, mais il avait hérité des télécommunications de l'ex-RDA, peu productives. Autre différence, l'entrée en Bourse de Deutsche Telekom s'est faite avec la volonté affichée du gouvernement allemand de se retirer complètement de son capital. Le gouvernement français compte au contraire demeurer durablement l'actionnaire majoritaire. Sur le plan commercial, France Télécom bénéficie d'une image bien meilleure auprès de sa clientèle, et nous avons plus avancé que Deutsche Telekom en matière de rééquilibrage tarifaire.

» Quant à l'endettement, le nôtre est bien moins important que celui de l'opérateur allemand. Au total, nous faisons tout pour être prêts comme prévu pour la mi-avril, mais c'est du gouvernement que dépendra le calendrier.

– Qu'est-ce qui prime aujourd'hui pour vous : la mise sous tension de l'entreprise à l'intérieur des frontières, ou la conquête de marchés nouveaux, comme l'Espagne où vous êtes candidats à l'ouverture d'un deuxième réseau ?

– A supposer que nous remportions les plus grands succès mondiaux, si nous perdions la partie en France, cela ne servirait à rien. Nous devons avant tout poursuivre le retournement de France Télécom vers le client. A cet égard, la mise en Bourse n'est qu'un levier. France Télécom sera d'emblée une des principales valeurs de la Bourse de Paris. Mais le véritable sujet à long terme, c'est la concurrence et la façon dont France Télécom est capable d'y répondre. Tout ce que nous faisons a pour objectif d'obtenir le plus grand succès possible. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur, Frédéric Lemaître et Anne-Marie Rocco

Les signataires de l'accord

Quatre syndicats ont signé l'accord social : la CFDT, FO, la CFTC et la CGC. SUD et la CGT ne l'ont pas signé. Lors de l'élection des représentants du personnel au conseil d'administration de France Télécom, le 24 octobre 1995, les deux syndicats les plus contestataires étaient majoritaires : la CGT avait recueilli 32 % des voix et SUD, 26,7 %. C'était la première fois que ce dernier syndicat était autorisé à présenter des candidats à cette élection. Venaient ensuite la CFDT (18,1 %), FO (15,2 %), la CFTC (4,6 %) et la CGC (3,3 %).

En juillet 1996, la CFDT n'avait pas signé l'acord sur les congés de fin de carrière.

De nouvelles élections professionnelles se dérouleront le 11 mars 1997.

Le gouvernement hésite encore à lancer la réforme de la SNCF

LA DÉCISION de soumettre au Sénat et à l'Assemblée nationale le projet de loi portant réforme de la SNCF ne sera prise qu'en début de semaine prochaine. Déjà reporté le 4 novembre par le premier ministre, Alain Juppé, l'examen du projet de loi, qui prévoit notamment la création du Réseau ferré national (RFN), un nouvel établissement public en charge des infrastructures ferroviaires, n'est toujours pas acquis.

Bernard Pons, ministre des transports, et Anne-Marie Idrac, son secrétaire d'Etat, rencontraient les organisations syndicales, les mercredi 8 et jeudi 9 janvier, pour leur présenter les nouvelles propositions gouvernementales. L'architecture générale de la réforme n'a pas été modifiée : les responsabilités entre le propriétaire de l'infrastructure et l'opérateur ferroviaire seront clairement identifiées. Le premier, le RFN, va hériter des infrastructures ferroviaires. Il sera chargé des décisions d'investissement, sous le contrôle de l'Etat, de l'entretien des voies et de la perception des péages. Le second, la SNCF, pourra se concentrer sur l'exploitation du réseau et la politique commerciale, à charge pour elle de verser au RFN des droits de passage pour l'utilisation du réseau ferré. La SNCF conservera toutefois l'entretien du réseau pour lequel elle percevra une indemnisation du RFN.

TRANSFERT DE DETTE

Avant de mettre en œuvre cette nouvelle organisation du service public ferroviaire, en principe de manière rétroactive au 1er janvier 1997, le gouvernement propose de remettre les compteurs à zéro. La SNCF sera ainsi débarrassée de la part d'endettement imputable au financement passé des infrastructures, notamment celui du programme TGV. Lors de la présentation des grandes lignes de la réforme, le 11 juin, le gouvernement avait proposé un transfert de dette vers le RFN de 125 milliards de francs. A la suite de l'audit des comptes de la SNCF réalisé par le cabinet Coopers & Lybrand, le gouvernement a accepté de porter cette somme à 134,2 milliards de francs.

Autre concession financière du gouvernement, le montant de la dotation budgétaire allouée au RFN en 1997, prélevée sur les recettes de privatisation, s'élèvera à 8 milliards de francs au lieu des 3,5 milliards prévus initialement. Les syndicats avaient exprimé leurs craintes que le RFN, qui hérite d'un déficit de 10 milliards de francs par an (les redevances versées par l'opérateur et les dotations de l'Etat ne permettent pas de couvrir les dépenses d'entretien et les frais financiers), n'ait pas les moyens de moderniser le réseau ou soit tenté d'augmenter rapidement les péages.

Enfin, le gouvernement estime avoir donné des garanties juridiques supplémentaires dans trois décrets d'application, dont les projets ont été présentés aux organisations syndicales. Le premier décret, qui définit les missions et les statuts du RFN, encadre strictement l'ouverture du réseau ferré à la concurrence. Conformément à la directive européenne de 1991, seuls les opérateurs de transport combiné et les entreprises ferroviaires transfrontalières pourront entamer le monopole de la SNCF. Le deuxième décret, relatif à la constitution du patrimoine du RFN, confie à une commission nationale le soin de régler la répartition des actifs. Le troisième, qui détermine les principes de calcul des redevances, introduit une véritable révolution de la tarification.

Le péage versé par la SNCF au RFN pour l'utilisation du réseau aura trois composantes : une partie forfaitaire en fonction du type de ligne utilisée (grande vitesse, périurbaine, grandes lignes), des frais de réservation et une redevance à chaque passage réalisé.

Les deux principaux syndicats de cheminots restent fermement opposés à la réforme. La CFDT estime qu'elle « remet en cause l'unicité de l'entreprise et s'inscrit dans la logique voulue par la Commission européenne ». Après avoir rencontré le sénateur Gerbaud (RPR, Indre), rapporteur du projet de loi sur le RFN, elle affirme que « les parlementaires ont conscience du malaise des cheminots à ce sujet ». Elle invite les autres organisations de cheminots à apporter une « réponse unitaire » à l'occasion du débat parlementaire.

La CGT, qui a totalisé près de la moitié des voix aux dernières élections professionnelles, s'oppose à la création du RFN mais réclame un « désendettement immédiat ». Ses représentants devaient demander, jeudi 9 janvier après-midi, au ministre des transports, d'organiser un réferendum auprès des cheminots sur la réforme de l'entreprise, sur le modèle de celui organisé, en 1994, par Christian Blanc auprès des salariés d'Air France.

Christophe Jakubyszyn

L'évaluation de La France est confiée au cabinet Détroyat

LES ACTIONNAIRES minoritaires de La France, la holding qui contrôle les actifs du groupe Lazard dans l'assurance, continuent à ferrailler contre le prix proposé par Eurafrance, maison mère de La France, dans le projet d'OPA qu'elle a déposé sur sa filiale en décembre et qui vient d'être examiné par le conseil des marchés financiers.

Ce débat illustre les différences de pratique boursière entre la France et les Etats-Unis. Contestant l'évaluation de La France proposée par Lazard, les minoritaires ont en effet réclamé la possibilité de mandater, à leurs frais, un expert indépendant pour évaluer La France (*Le Monde* daté 5-6 janvier). Dans un premier temps, Lazard a rejeté cette initiative, avant de se résoudre à accepter la désignation du cabinet Détroyat pour mener cette expertise. Mais le cabinet, finalement mandaté par Eurafrance, sera payé par Lazard, et pas par les minoritaires.

« Nous avons prouvé que nous étions indépendants quelle que soit la personne qui nous mandate », explique Hervé Lemée, chez Détroyat Associés. Le plus important, pour l'expert, est d'avoir accès à toute l'information, ce qui n'est pas toujours possible, à son avis, lorsque les rapports entre minoritaires et majoritaires sont conflictuels.

Les actionnaires minoritaires américains, Guy Wyser-Pratte en tête, sont plus sceptiques et surpris de ce retournement de situation. Aux Etats-Unis, en effet, ce sont les minoritaires qui mandatent l'expert et le financent. Ils ne comprennent donc pas que, dans le cas de La France, ce soit finalement le majoritaire qui la commandite. Guy Wyser-Pratt a écrit à Lazard pour lui demander d'accepter la présence d'un autre expert payé par ses soins aux côtés de Détroyat, et croit voir une « manipulation » du majoritaire.

Mais en France, où l'activisme des actionnaires minoritaires reste, malgré quelques actions récentes, peu développé, ce type de mandat de la part d'investisseurs institutionnels n'est pas courant. Dans le cas de l'OPA sur le Crédit foncier ou sur la Compagnie de navigation mixte, deux exemples récents, c'est l'initiateur de l'OPA qui a financé l'expertise indépendante. « C'est déjà une étape intéressante que les minoritaires aient obtenu l'expertise », note Détroyat.

Sophie Fay

Paribas vend le Crédit du Nord à la Société générale

L'opération devrait être bouclée fin mars ou début avril. La filiale de Paribas est évaluée à 2,2 milliards de francs. La Bourse accueille favorablement cette cession

Le conseil de surveillance de Paribas et le conseil d'administration de la Société générale ont annoncé jeudi 9 janvier dans la matinée l'ouverture de pourparlers pour aboutir *« rapidement »* à la cession du Crédit du Nord par Paribas pour 2,2 milliards de francs à la Société générale. La prise de contrôle initiale de la majorité des droits de votes du Crédit du Nord par la Société générale se fera par une augmentation de capital du Crédit du Nord de 2,5 milliards de francs qui serait réservée à l'acheteur. La Société générale qui engage au total 4,7 milliards dans l'opération s'engage à acquérir le solde des titres du Crédit du Nord dans un délai de trois ans. Les 8 300 salariés du Crédit du Nord viendront ainsi s'ajouter aux 45 200 de la Société générale qui augmentera son produit net bancaire de 12,5 %.

NOUVELLE étape dans la restructuration du secteur bancaire français : le conseil de surveillance de Paribas a approuvé jeudi 9 janvier la poursuite de pourparlers avec la Société générale pour lui céder la totalité du Crédit du Nord. Une opération approuvée par le conseil d'administration de la Société générale mercredi 8 janvier en fin d'après-midi. L'opération pourrait être définitivement signée fin mars ou début avril, selon le voeu des deux groupes. Elle devrait alors se faire en deux étapes.

Dans un premier temps, la Société générale prendra une large majorité du capital du Crédit du Nord (environ 60 %), par le biais d'une augmentation de capital de 2,5 milliards de francs qui lui serait réservée, complétée par l'acquisition de titres. Cette augmentation de capital permettra de porter le ratio Cooke du Crédit du Nord, actuellement inférieur aux normes réglementaires, au niveau de celui de son acquéreur. Dans un deuxième temps, la Société générale va acheter dans les trois ans qui viennent le solde du capital de la banque à réseau.

L'opération se fait sur la base de 2,2 milliards de francs pour la totalité du Crédit du Nord, alors que sa valeur d'actif net dans les comptes de Paribas à la fin du premier semestre 1996 ressort à 1,6 milliard de francs. Le Crédit du Nord affiche 2,8 milliards de francs de fonds propres, mais la Compagnie financière de Paribas a pris à sa charge directement la totalité des coûts de retraite (1,1 milliard de francs). La cession devrait permettre à la compagnie de la rue d'Antin de dégager une plus-value de l'ordre de 600 millions de francs. Un montant très supérieur à ce que les discussions avec les Banques populaires, elles aussi candidates au rachat du Crédit du Nord, laissaient espérer.

RAPIDES NÉGOCIATIONS

Paribas sort ainsi enfin d'un métier, la banque de réseau, dans lequel le groupe n'a jamais excellé et n'avait pas une taille suffisante. Il lui a fallu plusieurs années pour redresser le Crédit du Nord, redevenu bénéficiaire en 1996. En 1995, la banque avait tout juste atteint l'équilibre après trois années de lourdes pertes. Autre point important pour la Compagnie de la rue d'Antin : elle n'aura pas à recapitaliser le Crédit du Nord selon les termes du projet d'accord avec la Société générale. Son ratio Cooke devrait donc être mécaniquement augmenté et placer Paribas dans les tous premiers en Europe.

La décision de la Société générale est plus inattendue. Elle investira au total 4,7 milliards de francs pour reprendre le Crédit du Nord, le prix de base auquel s'ajoute le montant de l'augmentation de capital. Les négociations entre les deux groupes ont été menées très rapidement. La Société générale, qui avait longuement étudié le dossier CIC, dont la privatisation a été suspendue, s'est rabattue sur le Crédit du Nord, saisissant l'opportunité d'une acquisition plus petite, mais aussi plus facile à gérer. Les 8 300 salariés du Crédit du Nord viendront ainsi s'ajouter aux 45 200 de la Société générale qui augmentera son produit net bancaire de 12,5 %.

En terme de total de bilan, la Société générale, déjà passée devant la Banque Nationale de Paris, passera devant le Crédit Lyonnais au deuxième rang des banques françaises derrière le Crédit Agricole, avec 1 723 milliards de francs d'actifs sur la base des chiffres de la fin 1995. Les complémentarités avec le réseau du Crédit du Nord sont fortes : leur rapprochement permettra notamment à la Générale de se renforcer dans le nord de la France où son réseau n'est pas très dense. Les redondances seront en revanche plus lourdes en Ile-de-France.

Selon l'accord conclu entre Paribas et la Société générale, le Crédit du Nord et la banque présidée par Marc Viénot devraient rester deux entités distinctes, conservant leurs réseaux, leurs fonds de commerce et leur marque. Les accords de partenariat qui existent actuellement entre le Crédit du Nord et la Compagnie bancaire seraient également maintenus. Les groupes espèrent avoir finalisé leur accord dans le courant du mois de mars ou début avril.

La Bourse a bien accueilli jeudi 9 janvier dans la matinée l'opération par des hausses de 4,1 % de Paribas et de 2,8 % de la Société générale. Il y a quelques semaines déjà des rumeurs évoquaient la possibilité d'un rapprochement entre Paribas et la Société générale. *« Cette opération n'est pas le premier acte d'une vaste opération de rapprochement avec la Société générale »*, s'empresse-t-on toutefois de préciser chez Paribas.

Sophie Fay

Un redressement en cours

■ Après avoir perdu 487 millions de francs en 1994 et 14,4 millions en 1995, le Crédit du Nord a affiché au premier semestre de 1996 un résultat net de plus de 90 millions de francs.

■ Le produit global d'exploitation (l'équivalent du chiffre d'affaires) était de 5,3 milliards de francs en 1995, en baisse de 4,1 %. Il a légèrement augmenté au cours des six premiers mois de l'année 1996 (+1,4 %) à 2,67 milliards.

■ Le Crédit du Nord a un peu plus de 900 000 clients particuliers et 69 000 clients professionnels. L'établissement emploie près de 8 400 personnes.

■ L'encours de crédits détenu par l'établissement est légèrement supérieur à 60 milliards de francs et l'épargne sous gestion atteint 160 milliards.

COMMENTAIRE

DEUXIÈME CHOIX

On s'attendait à un vaste remaniement du paysage bancaire français. C'est par petites touches qu'il s'organise. Début 1996, le Crédit agricole mettait la main sur la Banque Indosuez. C'est au tour de la Société générale de prendre le contrôle du Crédit du Nord. Si ces deux cessions ne vont pas bouleverser les rapports de force entre les acteurs bancaires français, elles sont pourtant symboliques. Côté vendeurs, ces mouvements répondent à un double impératif exigé par des actionnaires depuis longtemps insatisfaits : le recentrage et la nécessité de dégager de la trésorerie ou, comme dans le cas de Paribas, de céder un pan d'activités depuis trop longtemps déficitaire. De ce point de vue, c'est une réussite.

Côté acheteurs, si l'acquisition de la banque verte a constitué un coup d'éclat, celle de la Société générale laisse un arrière-goût de défaite. Pendant des mois, les équipes de la banque présidée par Marc Viénot ont planché sur le dossier du CIC. Leur mise à l'écart par la commission de privatisation a ruiné cet espoir. La banque se « rabat » donc sur le Crédit du Nord. Et la pertinence industrielle de ce mouvement peine à convaincre.

La vente du Crédit du Nord à la Société générale a le mérite d'éclairer d'un jour particulier la recomposition du paysage bancaire français : d'une part, elle illustre la difficulté des réseaux mutualistes à prendre une décision, puisque les Banques populaires s'étaient déclarées intéressées. D'autre part, la rapidité des négociations contraste cruellement avec les cessions menées dans un cadre public.

Babette Stern

Air Algérie devrait reprendre ses vols entre Paris et Alger

AIR ALGÉRIE NÉGOCIE LA REPRISE DE SES VOLS entre Paris et Alger au départ de Roissy 1 à partir du mois d'avril. Selon *Le Parisien* du jeudi 9 *janvier, qui révèle l'information*, le rythme prévu pourrait aller *« jusqu'à quatre vols quotidiens »*. Air Algérie avait suspendu ses vols au départ de Paris à l'été 1995, après que les autorités françaises lui eurent fait part de leur souhait de déménager l'escale d'Orly Sud à Roissy-Charles-de-Gaulle dans l'aérogare T9, situé à l'écart des autres compagnies.

Au ministère des transports, jeudi matin, on confirmait qu'Air Algérie a déposé un programme de vols en novembre dernier, *« tardivement et hors délais »*. Néanmoins, *« techniquement, le dossier a bien avancé, y compris en ce qui concerne la localisation dans l'aérogare Roissy 1, que nous proposons depuis février 1996 »*, dit-on au ministère. Reste à régler le problème des créneaux horaires, en cours d'examen.

DÉPÊCHES

■ **AEROSPATIALE/DASSAULT : le porte-parole du Parti socialiste, François Hollande**, a condamné, le 8 janvier, *« l'annonce de la privatisation de l'ensemble Aerospatiale-Dassault. Cela voudrait dire que toute l'industrie de défense en matière d'aéronautique serait confiée au secteur privé »*. Le lendemain sur RTL, le ministre de l'industrie Frank Borotra ne s'est pas engagé sur la privatisation avant les législatives.

■ **BOEING : le constructeur aéronautique américain** a modifié son bilan pour l'année 1996 (*Le Monde* du 7 janvier). Les commandes brutes se sont élevées à 717 appareils mais, pour la première fois, Boeing déduit les annulations et les modifications de commandes enregistrées dans l'année. Son carnet de commandes a ainsi augmenté de 559 appareils, représentant 42,8 milliards de dollars et lui conférant une part de marché de 64 %.

■ **RAYTHEON : le groupe de défense américain** a déposé une offre de rachat de la division défense de Hughes, filiale de General Motors, pour 9 milliards de dollars (47 milliards de francs), selon le *Wall Street Journal* du 9 janvier. Northrop Grumman aurait également déposé une offre supérieure de 200 à 500 millions de dollars (*Le Monde* du 8 janvier).

■ **ROYAL DUTCH/SHELL : le groupe pétrolier anglo-néerlandais** a annoncé dans son journal d'entreprise *ShellVenster*, que, dans les années à venir, il allait étendre ses activités à la production d'électricité.

■ **LLOYDS/TSB : le groupe bancaire britannique va devoir payer une amende** de 325 000 livres sterling (3 millions de francs) pour avoir prodigué à ses clients de mauvais conseils dans la vente de produits de retraite.

■ **RTZ-CRA : le groupe minier australo-britannique** a annoncé, le 9 janvier, son intention de vendre son site minier australien, Century, au groupe australien Pasminco. RTZ-CRA, qui s'opposait depuis des mois aux minorités aborigènes locales sans trouver d'issue, a préféré renoncer au plus grand gisement mondial de zinc inexploité.

■ **COCKERILL SAMBRE : le groupe sidérurgique belge** a confirmé qu'il serait en perte en 1996 et prévoit aussi une année 1997 difficile.

■ **BANQUES AFB : pour la première fois** depuis 1986, la branche AFB n'accordera aucune augmentation générale de la valeur du point salarial en 1996.

■ **VUITTON : après les Britanniques John Galliano chez Dior et Alexander McQueen chez Givenchy**, le groupe LVMH a décidé de s'adjoindre les services du styliste américain Marc Jacobs, 33 ans, pour dessiner la future ligne de prêt-à-porter de Vuitton.

■ **MANAGEMENT : Algoé, cabinet-conseil** en ressources humaines et en management de projets (180 consultants permanents) a repris l'activité conseil de l'association Développement & Emploi.

■ **CARNAUDMETALBOX : le groupe d'emballage**, devenu la filiale européenne de l'américain Crown Cork, a présenté le 8 janvier aux syndicats un plan de 145 suppressions d'emplois. Trois sites sont touchés : Grand-Quevilly (Seine-Maritime, 51 suppressions d'emplois), Vourles (Rhône, 34 suppressions) et Châtillon (Côte-d'Or, 60).

Chrysler flamboie sur un marché automobile américain séduit par les 4 x 4 et les monospaces

CHRYSLER, qu'on a cru mort déjà huit fois en soixante-dix ans d'existence, traverse une période florissante. Star du Salon de Detroit qui a ouvert ses portes au public jeudi 9 janvier, le troisième constructeur américain enregistre des ventes records aux Etats-Unis (en hausse de 13 % en 1996, à 2,45 millions de véhicules, dans un marché quasiment stable), à l'international (en hausse de 19,4 %, à 222 000 unités) et, fort probablement, un profit lui aussi record. Selon la banque Lehman Brothers, le groupe devrait annoncer pour 1996 un bénéfice de 4,1 milliards de dollars (21 milliards de francs), en hausse de 8 % sur 1995, pour un chiffre d'affaires de 60,7 milliards de dollars (305 milliards de francs), en hausse de 7 % sur l'année précédente.

Cette santé a de quoi faire pâlir d'envie ses concurrents dans le monde entier. Chrysler affiche une marge nette de plus de 6 %, un niveau très élevé dans une industrie dont les bénéfices représentent rarement plus de 4 % des ventes. Selon le cabinet d'analystes Harbour & Associates, Chrysler a gagné, en 1995, 1 260 dollars par voiture contre 660 dollars pour Ford et 125 dollars pour General Motors. Le troisième constructeur américain dispose en outre d'un véritable trésor de guerre, avec des réserves de 7,5 milliards de dollars. Et ses salariés américains vont toucher 7 500 dollars chacun au titre de l'intéressement aux bénéfices 1996, contre 3 500 dollars l'an dernier.

Quelle est la recette miracle ? En 1989, son président, Lee Iacocca, annonçait une perte historique de 664 millions de dollars sur le seul dernier trimestre. Le constructeur était rétrogradé au cinquième rang, derrière General Motors, Ford, Toyota et Honda. Au bord du gouffre, l'enfant terrible de Detroit engageait sa transformation.

En termes de produits, d'abord. En 1983, Chrysler invente le monospace, avec le Voyager, un an avant l'Espace de Renault. En 1987, il rachète AMC à Renault pour 700 millions de dollars et met la main sur un joyau : Jeep, qui, s'il perd encore de l'argent, a été largement assaini par son ancien propriétaire français. L'engouement des Américains pour les « lights trucks » (4 x 4, pick-up et minivans) au début des années 90 tombe à pic. En 1992, Chrysler sort du rouge.

RÉGRESSION DES BERLINES

Aujourd'hui, les « light trucks » sont le moteur de l'industrie automobile américaine, le segment des berlines ne cessant de régresser pour ne plus représenter, en 1996, que 43 % des ventes. Chrysler détient près de 25 % du marché des « light trucks » et 55 % sur le seul sous-segment des minivans, le plus rentable parce qu'il échappe aux rabais. Selon Morgan Stanley, Chrysler gagne de 5 000 à 6 000 dollars par minivan, tandis que Ford et General Motors perdent de l'argent sur leurs berlines.

Autre héritage des années 80 qui a aidé Chrysler à renaître : les « plates-formes ». C'est en 1988 que Lee Iacocca adopte ce principe d'organisation qui consiste à faire travailler ensemble, dès l'origine, ingénieurs, designers, industriels et fournisseurs sur la conception et le développement d'une voiture. Auparavant, les industriels devaient attendre que le modèle soit dessiné pour réfléchir à la façon de le produire... Le temps de développement des produits a donc considérablement chuté, tout comme son coût.

Autre source d'économies non négligeables : le transfert d'une partie importante de la recherche et développement aux fournisseurs, devenus de réels partenaires. Le coût de leur main-d'oeuvre y est deux à quatre fois moins élevé que chez le constructeur (43 dollars de l'heure aujourd'hui aux Etats-Unis). Dans ce contexte, les dépenses de recherche et développement de Chrysler ne représentent maintenant que 2,7 % de son chiffre d'affaires, soit près de deux fois moins que la concurrence. General Motors et Ford, longtemps chantres de l'intégration verticale, commencent à peine à copier ces méthodes.

Chrysler n'est toutefois pas à l'abri d'une rechute. Le constructeur conserve deux faiblesses. Sa forte dépendance des « light-trucks », d'abord. Si le vent de la mode tourne, Chrysler souffrira d'une médiocre réputation sur le marché des berlines, dont il ne détient plus que 10 %. Gros consommateurs d'essence, les 4 x 4 seraient beaucoup moins appréciés si le prix du galon devait augmenter. Par ailleurs, Chrysler n'est plus seul sur ce créneau.

Ses concurrents s'y sont tous mis, y compris Mercedes Benz et les Japonais. Selon Salomon Brothers, la capacité industrielle consacrée aux « light trucks » doit encore augmenter de 20 % et atteindre 1,5 million d'unités d'ici à l'an 2000. Concurrence renforcée signifiera marges réduites.

Seconde faiblesse du plus petit des « Big Three » : sa trop forte dépendance du marché nord-américain, qui représente 92 % de ses ventes. Chrysler a décidé d'élargir ses horizons et ne manque pas d'ambitions : il a pour objectif de réaliser 500 000 ventes hors d'Amérique du Nord à l'horizon 2000, le double d'aujourd'hui. Et un million dans la décennie suivante.

Virginie Malingre

La percée des Allemands

Les ventes des constructeurs européens aux Etats-Unis ont progressé de 13 % en 1996, à plus de 500 000 unités. Quasiment absent du segment porteur des « light trucks », à l'exception de Land Rover, ils ont investi le haut de gamme, avec des voitures récentes et abordables. Les ventes d'Audi ont bondi de plus de 50 %, celles de BMW de 13 %, celles de Mercedes-Benz, dont la nouvelle classe E est un succès, de 18,4 % à 90 850 unités, un record depuis 1986. *« Nous dépasserons les 100 000 ventes cette année »*, affirme Mercedes, qui doit lancer le roadster SLK, le coupé CLK et un véhicule tout-terrain, la Classe M, produit dans son usine américaine en Alabama.

Volkswagen, qui est le seul constructeur européen généraliste présent aux Etats Unis, a tiré son épingle du jeu, avec des immatriculations en hausse de 18 % à 135 900 unités. *« Elles devraient encore augmenter de 20 à 25 % en 1997 »*, dit-on chez Volkswagen. Grands absents : Fiat et les constructeurs français.

Philips se désengage du fabricant de téléviseurs Grundig

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Les activités peu rentables seront remises sur pieds, démantelées, ou vendues », avait promis Cor Boonstra en arrivant à la présidence de Philips. Après avoir taillé dans ses effectifs industriels en Europe et aux Etats-Unis, abandonné ses activités de télévision par câble et ses intérêts dans la première chaîne thématique sportive aux Pays-Bas, le groupe néerlandais se retire du fabricant allemand Grundig, dont il détient 31,6 % du capital. Une aventure coûteuse : *« Fin 1995, Grundig nous avait coûté, tout compris, 1,5 milliards de marks »*, indique Ben Geerts, porte-parole de la multinationale de l'électronique.

Philips a donc entamé des négociations avec la fondation Max Grundig en vue de son retrait. Mais, compte tenu du contrat que lui avaient fait signer les héritiers du fondateur, la date et les conditions de sa sortie *« dépendront de l'issue des discussions »*, dit-on au siège d'Eindhoven. C'est en 1984 que Philips était entré au capital du premier fabricant allemand de téléviseurs, avec 17 % de parts de marché, numéro quatre européen de l'électronique grand public, contre le français Thomson lui aussi candidat à sa reprise. Alors bénéficiaire, Grundig a été, depuis, touché de plein fouet par la concurrence et la guerre des prix. Depuis 1991, premier exercice déficitaire, jamais il n'a pu sortir du rouge. En 1995, ses pertes atteignaient un record de 598 millions de deutschemarks (2 milliards de francs) et, selon le quotidien néerlandais *NRC Handelsblad*, elles se seraient élevées à 250 millions de deutschemarks l'an dernier.

Ce n'est qu'en 1993 que certains aspects pour le moins étonnants du contrat liant les deux entreprises ont été révélés : Philips, qui ne possède que 31,6 % de Grundig mais dispose du pouvoir, prend à son compte 100 % des pertes de la filiale... mais pas l'ensemble des bénéfices. En outre, Philips s'est engagé à verser à la fondation Max Grundig, du nom du fondateur et qui possède les titres restants, 50 millions de florins (150 millions de francs) de dividendes par an, que la firme fasse ou non des bénéfices. Enfin, Philips s'est est contractuellement lié jusqu'en 2004, date à laquelle il achètera la totalité des actions, pour au moins 400 millions de marks.

UNE OPÉRATION COÛTEUSE

Le retrait total de Philips sera donc extrêmement coûteux, mais la décision de Cor Boonstra de se séparer de tous ses canards boîteux est inébranlable. En Allemagne, après l'annonce du retrait de Philips, Grundig a immédiatement fait savoir qu'il était ouvert à tout nouveau partenariat. Le conseil d'entreprise représentant le personnel s'est, de son côté, déclaré *« surpris »* par une décision dont on mesure encore mal les conséquences.

Le retrait de Philips est pourtant considéré comme une *« étape logique »* par certains observateurs. En décembre, l'annonce de l'arrêt de la production des téléviseurs dans une des usines historiques du groupe avait été perçue comme un mauvais présage. L'an dernier, les Hollandais avaient dénoncé les accords qui les obligeaient à compenser les pertes du fabricant allemand. 3 000 emplois avaient été supprimés, faisant tomber à 8 500 le nombre des emplois, qui s'élevaient à 20 000 cinq ans plus tôt, entraînant une vive tension entre les syndicats de la maison et les managers hollandais.

Beaucoup espèrent que le retrait de Philips donnera à Grundig les moyens de sortir lui-même de la crise dans laquelle il se trouve. Un espoir un peu fou si l'on considère la petite taille du groupe allemand à l'échelle du marché mondial, et les difficultés du gouvernement français à redresser Thomson Multimédia.

Alain Franco avec Philippe Ricard à Cologne

Philips se désengage du fabricant de téléviseurs Grundig

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a plongé jeudi 9 janvier, perdant 3,25 %. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 606,51 points, à 18 073,87 points, au plus bas depuis novembre 1995.

■ **LE DOLLAR** était en progression face au yen jeudi en fin de séance à Tokyo. Le billet vert était en hausse à 116,07 yens, contre 115,87 yens à l'ouverture.

■ **L'OR** a ouvert en baisse jeudi à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 355,50-355,80 dollars, contre 357,10-357,40 dollars la veille en clôture.

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont nettement progressé mercredi à New York. Le baril de brut a gagné 39 cents, à 26,62 dollars. Mardi, il avait perdu 14 cents.

■ **LA CHINE** lancera prochainement une émission obligataire d'un montant de 421 millions de dollars, et d'une durée de 3 et 5 ans, destinée à financer des projets ferroviaires.

LES PLACES BOURSIÈRES

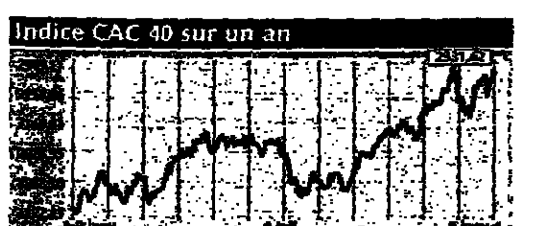
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Résistance à la Bourse de Paris

DANS UN ENVIRONNEMENT boursier médiocre, la Bourse de Paris cherchait à résister jeudi dans un marché actif, animé notamment par l'annonce d'une nouvelle restructuration, cette fois financière. En baisse de 0,30 % à l'ouverture puis en hausse de 0,20 %, l'indice CAC 40 affichait vers 12 h 30 un repli de 0,19 % à 2 327,21 points. Le marché est actif avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs échangés.

La Bourse de Tokyo a fini la journée sur une perte de 3,2 %. La Bourse américaine a, mercredi, cédé 0,8 % à la suite d'une forte remontée des taux d'intérêt à long terme. En France, les responsables politiques s'attendent à une croissance comprise entre 2 et 2,5 % cette année. Le magazine *L'Expansion* s'attend à une croissance de 2 % en 1997, sauf krach boursier aux Etats-Unis qui limiterait cette expansion à 1 % seulement.

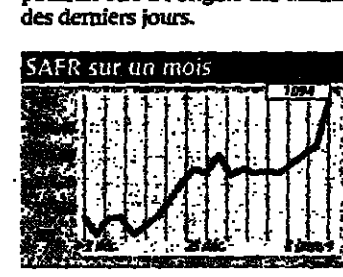
Toujours selon le sondage de *L'Expansion*, les patrons se montrent un peu moins déprimés que ces derniers mois mais manifestent leur réticence à investir. Or l'investissement est l'un des principaux moteurs de la croissance, soulignent les experts financiers. Les échanges étaient importants sur la Société générale (0,44 % du capital) après la décision de cette banque de racheter à Paribas le Crédit du Nord. Le titre gagnait 3 %. Paribas montait de 3,8 %.


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

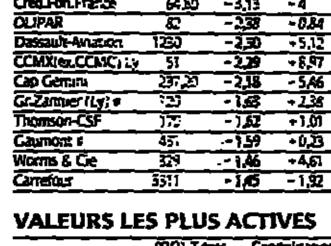
SAFR, valeur du jour

DÉMARRAGE en fanfare pour la Société anonyme française de réassurance (SAFR), détenue à 46,2 % par les AGF et à 20 % par la deuxième compagnie mondiale de réassurance, la Suisse de Re. Depuis le début de l'année, la SAFR a gagné 16,38 %, s'adjugeant 9,94 %, à 1 094 francs, pour la seule séance du mercredi 8 janvier. Les AGF n'ont jamais caché que cette participation n'était pas stratégique et les appétits commencent à se manifester. La Munich Re, première compagnie de réassurance mondiale, absente du marché français, pourrait être à l'origine des achats des derniers jours.


SAFR sur un mois

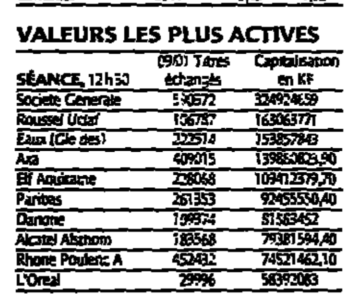
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 09/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
Axime	680	+8,97	+15,33
Sligos	760	+7,34	−11,76
Cipe France Ly #	736	+6,96	+14,29
Bazar Hôt. Ville	485	+4,30	+9,25
De Dietrich	226,50	+3,76	+5,62
Paribas	355,10	+3,70	+0,62
Technip	507	+3,68	+4,10
Coflexip	318	+3,34	+15,63
Klépierre	712	+3,03	−2,59
Vallourec	284	+2,99	+3,27



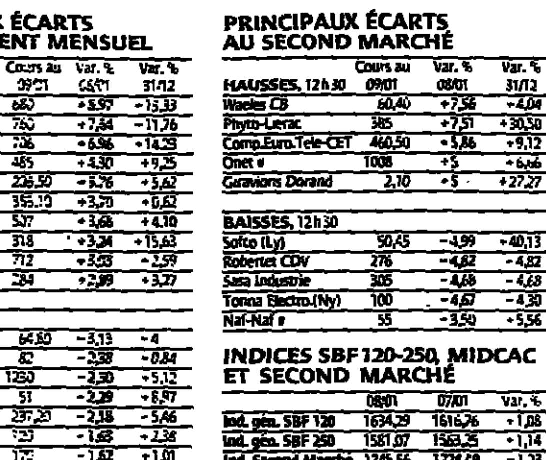
BAISSES, 12 h 30			
Créd.Fon.France	64,50	−3,13	−4
OLIPAR	82	−2,38	−0,84
Dassault-Aviation	1250	−2,30	+5,12
CCMX(ex.CCMC) Ly	51	−2,29	+8,97
Cap Gemini	237,20	−2,18	−5,46
Gr.Zannier (Ly) #	[illegible]	−1,63	+2,38
Thomson-CSF	[illegible]	−1,62	+1,01
Gaumont #	451	−1,59	+0,23
Worms & Cie	329	−1,46	+4,61
Carrefour	3511	−1,45	−1,92

VALEURS LES PLUS ACTIVES



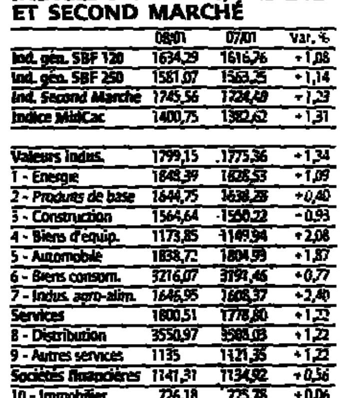
SÉANCE, 12 h 30	(09/01) Titres échangés	Capitalisation en KF
Société Générale	590672	324924659
Roussel Uclaf	156787	163063771
Eaux (Gle des)	222514	153857843
Axa	409015	139850823,90
Elf Aquitaine	238068	109412379,70
Paribas	261353	92455550,40
Danone	199374	81563452
Alcatel Alsthom	183568	79381594,40
Rhone Poulenc A	452432	74521462,10
L'Oreal	29996	58392083

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

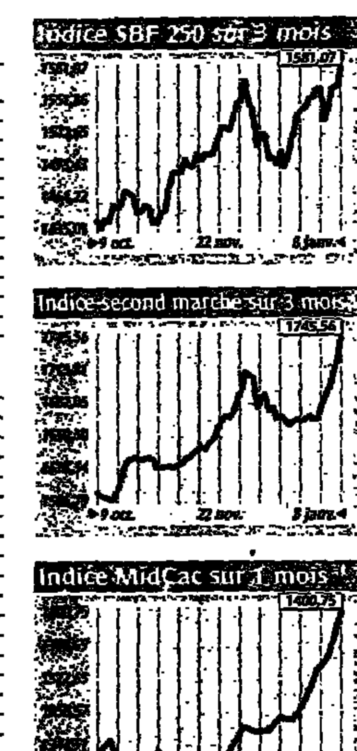


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 09/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
Waeles CB	60,40	+7,56	+4,04
Phyto-Lierac	385	+7,51	+30,50
Comp.Euro.Tele-CET	460,50	+5,86	+9,12
Onet #	1008	+5	+6,66
Guyavions Dorand	2,10	+5	+27,27
BAISSES, 12 h 30			
Softo (Ly)	50,45	−4,99	+40,13
Robertet CDV	276	−4,82	−4,82
Sasa Industrie	305	−4,68	−4,68
Tonna Electro.(Ny)	100	−4,67	−4,30
Naf-Naf #	55	−3,50	+5,56

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	08/01	07/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1634,29	1616,76	+1,08
Ind. gén. SBF 250	1581,07	1563,25	+1,14
Ind. Second Marché	1745,56	1724,40	+1,23
Indice MidCac	1400,75	1382,62	+1,31
Valeurs indus.	1799,15	1775,36	+1,34
1 - Energie	1848,39	1828,53	+1,09
2 - Produits de base	1644,75	1638,28	+0,40
3 - Construction	1564,64	1580,22	−0,93
4 - Biens d'équip.	1173,85	1149,94	+2,08
5 - Automobile	1838,72	1804,99	+1,87
6 - Biens consom.	3216,07	3191,46	+0,77
7 - Indus. agro-alim.	1646,95	1608,37	+2,40
Services	1800,51	1778,80	+1,22
8 - Distribution	3550,97	3508,03	+1,22
9 - Autres services	1135	1121,35	+1,22
Sociétés financières	1141,31	1134,92	+0,56
10 - Immobilier	726,18	725,78	+0,06
11 - Services financ.	1093,55	1089,02	+0,42
12 - Sociétés invest.	1628,08	1609,83	+1,13


Indice SBF 250 sur 3 mois

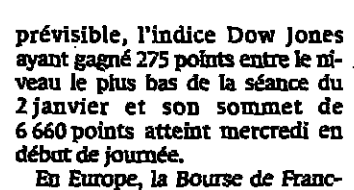
Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Nouvelle et forte chute à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a de nouveau plongé jeudi, perdant 3,25 %. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 606,51 points, à 18 073,87 points, au plus bas depuis novembre 1995. Mercredi, l'indice avait déjà perdu 1,14 % et, mardi, il avait reculé de 2,83 %. La baisse, qui reflète les inquiétudes de la Bourse sur l'état de santé de l'économie, a été alimentée, jeudi, par des ventes importantes sur les valeurs du secteur bancaire.

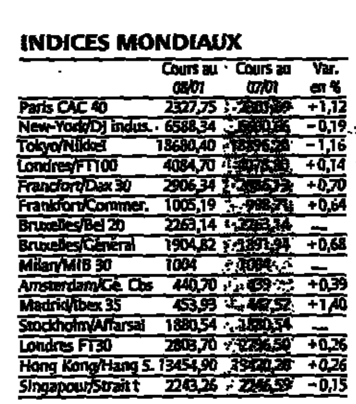
La veille, Wall Street avait reculé sous la pression de prises de bénéfice, le mouvement s'accélérant dans l'après-midi après une forte remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a perdu 51,18 points (– 0,78 %), à 6 549,48 points. Larry Wachtel, analyste chez Prudential Securities, a indiqué qu'une pause était



prévisible, l'indice Dow Jones ayant gagné 275 points entre le niveau le plus bas de la séance du 2 janvier et son sommet de 6 660 points atteint mercredi en début de journée.

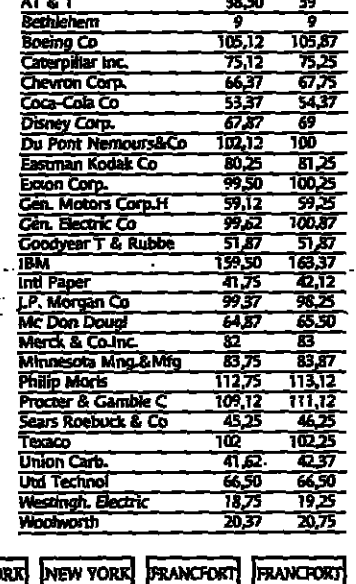
En Europe, la Bourse de Francfort a terminé à 2 906,34 points, (+ 0,70 %), frôlant son record absolu de 2 909,91 points, atteint le 5 décembre.

INDICES MONDIAUX



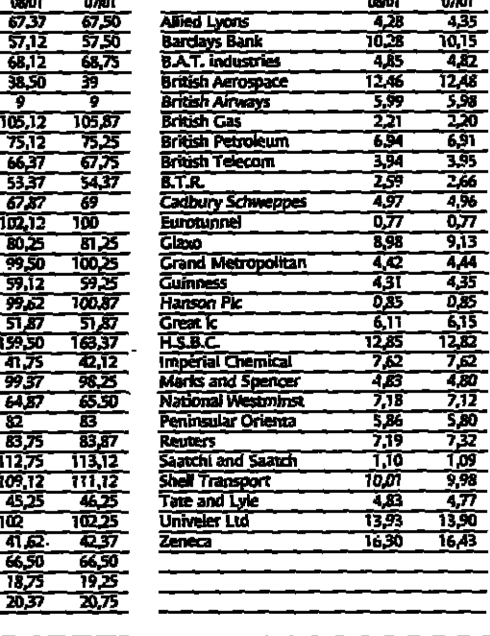
	Cours au 08/01	Cours au 07/01	Var. en %
Paris CAC 40	2327,75	[illegible]	+1,12
New-York/DJ indus.	6588,34	[illegible]	−0,19
Tokyo/Nikkei	18680,40	[illegible]	−1,16
Londres/FT100	4084,70	[illegible]	+0,14
Francfort/Dax 30	2906,34	[illegible]	+0,70
Frankfort/Commer.	1005,19	[illegible]	+0,64
Bruxelles/Bel 20	2263,14	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1904,82	[illegible]	+0,68
Milan/MIB 30	1004	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	440,70	[illegible]	+0,39
Madrid/Ibex 35	453,93	[illegible]	+1,40
Stockholm/Affarsal	1880,54	[illegible]	—
Londres FT30	2803,70	[illegible]	+0,26
Hong Kong/Hang S.	13454,90	[illegible]	+0,26
Singapour/Strait t	2243,26	[illegible]	−0,15

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



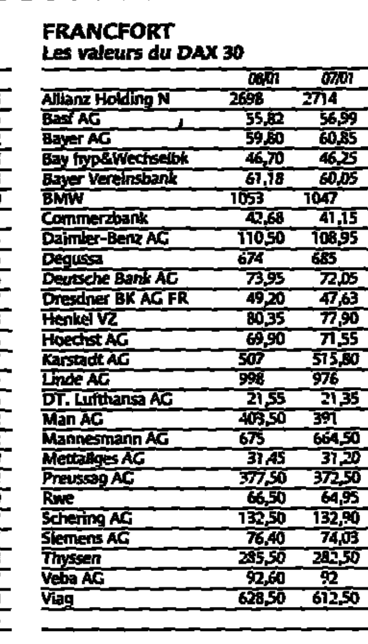
	08/01	07/01
Alcoa	67,37	67,50
American Express	57,12	57,50
Allied Signal	68,12	68,75
AT & T	38,50	39
Bethlehem	9	9
Boeing Co	105,12	105,87
Caterpillar Inc.	75,12	75,25
Chevron Corp.	66,37	67,75
Coca-Cola Co	53,37	54,37
Disney Corp.	67,87	69
Du Pont Nemours&Co	102,12	100
Eastman Kodak Co	80,25	81,25
Exxon Corp.	99,50	100,25
Gen. Motors Corp.H	59,12	59,25
Gén. Electric Co	99,62	100,87
Goodyear T & Rubbe	51,87	51,87
IBM	159,50	163,37
Intl Paper	41,75	42,12
J.P. Morgan Co	99,37	98,25
Mc Don Dougl	64,87	65,50
Merck & Co.Inc.	82	83
Minnesota Mng.&Mfg	83,75	83,87
Philip Moris	112,75	113,12
Procter & Gamble C	109,12	111,12
Sears Roebuck & Co	45,25	46,25
Texaco	102	102,25
Union Carb.	41,62	42,37
Utd Technol	66,50	66,50
Westingh. Electric	18,75	19,25
Woolworth	20,37	20,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

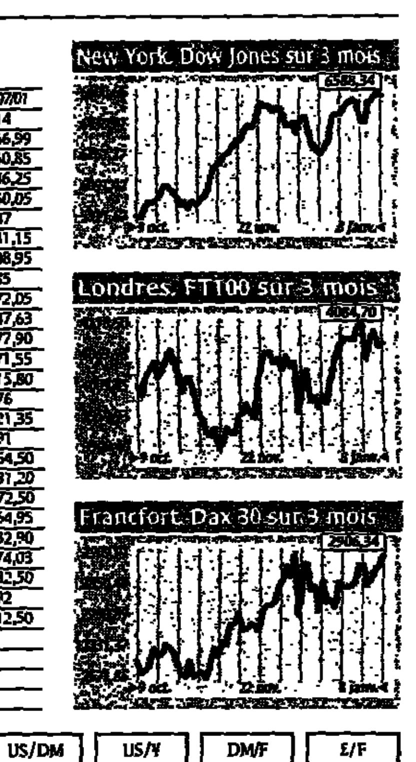


	08/01	07/01
Allied Lyons	4,28	4,35
Barclays Bank	10,28	10,15
B.A.T. industries	4,85	4,82
British Aerospace	12,46	12,48
British Airways	5,99	5,98
British Gas	2,21	2,20
British Petroleum	6,94	6,91
British Telecom	3,94	3,95
B.T.R.	2,59	2,66
Cadbury Schweppes	4,97	4,96
Eurotunnel	0,77	0,77
Glaxo	8,98	9,13
Grand Metropolitan	4,42	4,44
Guinness	4,31	4,35
Hanson Plc	0,85	0,85
Great Ic	6,11	6,15
H.S.B.C.	12,85	12,82
Impérial Chemical	7,62	7,62
Marks and Spencer	4,83	4,80
National Westminst	7,18	7,12
Peninsular Orienta	5,86	5,80
Reuters	7,19	7,32
Saatchi and Saatch	1,10	1,09
Shell Transport	10,01	9,98
Tate and Lyle	4,83	4,77
Univeler Ltd	13,93	13,90
Zeneca	16,30	16,43

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	08/01	07/01
Allianz Holding N	2698	2714
Basf AG	55,82	56,99
Bayer AG	59,80	60,85
Bay hyp&Wechselbk	46,70	46,25
Bayer Vereinsbank	61,18	60,05
BMW	1053	1047
Commerzbank	42,68	41,15
Daimler-Benz AG	110,50	108,95
Degussa	674	685
Deutsche Bank AG	73,95	72,05
Dresdner BK AG FR	49,20	47,63
Henkel VZ	80,35	77,90
Hoechst AG	69,90	71,55
Karstadt AG	507	515,80
Linde AG	998	976
DT. Lufthansa AG	21,55	21,35
Man AG	403,50	391
Mannesmann AG	675	664,50
Mettallges AG	31,45	31,20
Preussag AG	377,50	372,50
Rwe	66,50	64,95
Schering AG	132,50	132,90
Siemens AG	76,40	74,03
Thyssen	285,50	282,50
Veba AG	92,60	92
Viag	628,50	612,50


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

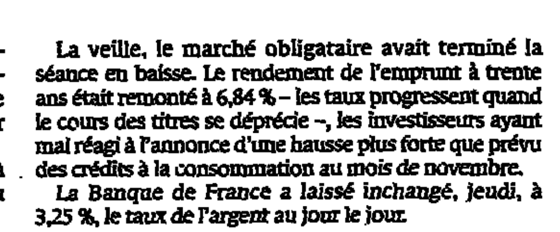
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bonds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, jeudi 9 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 8 centièmes, pour s'établir à 128,14 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,88 %, soit 0,05 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.



La veille, le marché obligataire avait terminé la séance en baisse. Le rendement de l'emprunt à trente ans était remonté à 6,84 % – les taux progressent quand le cours des titres se déprécie –, les investisseurs ayant mal réagi à l'annonce d'une hausse plus forte que prévu des crédits à la consommation au mois de novembre.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

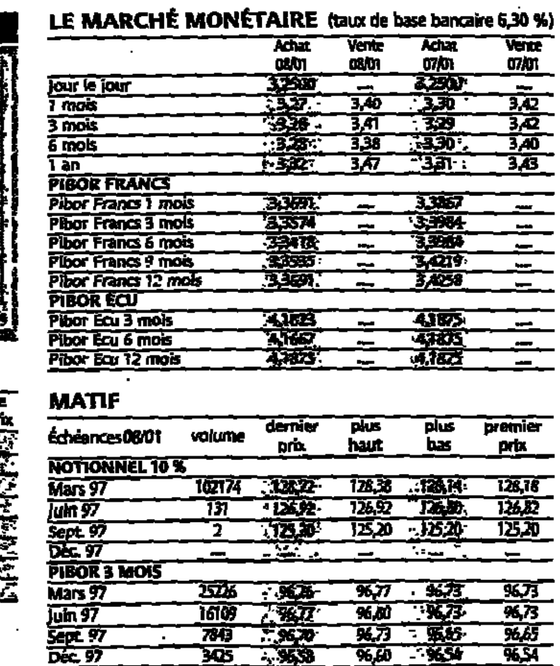
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	[illegible]	6,94	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,84	[illegible]
Grande-Bretagne	5,94	[illegible]	7,85	[illegible]
Italie	7,78	[illegible]	8,19	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,19	[illegible]	6,78	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/01	Taux au 07/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,29	[illegible]	99,61
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,19	[illegible]	99,30
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,68	[illegible]	99,33
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,12	[illegible]	98,97
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,73	[illegible]	98,88
Obligations françaises	6,03	[illegible]	99,08
Fonds d'État à TME	−2,48	[illegible]	99,90
Fonds d'État à TRE	−2,17	[illegible]	100
Obligat. franç. à TME	−2,10	[illegible]	99,83
Obligat. franç. à TRE	+0,12	[illegible]	99,95

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 08/01	Vente 08/01	Achat 07/01	Vente 07/01
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,27	3,40	3,30	3,42
3 mois	3,28	3,41	3,29	3,42
6 mois	3,28	3,38	3,30	3,40
1 an	3,32	3,47	3,31	3,43
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3691	—	3,3867	—
Pibor Francs 3 mois	3,3574	—	3,3984	—
Pibor Francs 6 mois	3,3478	—	3,3984	—
Pibor Francs 9 mois	3,3535	—	3,4219	—
Pibor Francs 12 mois	3,3691	—	3,4258	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1823	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1667	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1823	—	4,1875	—

MATIF

Échéances 08/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	102174	128,22	128,38	128,14	128,18
Juin 97	131	126,92	126,92	126,80	126,82
Sept. 97	2	125,20	125,20	125,20	125,20
Déc. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	25226	96,76	96,77	96,73	96,73
Juin 97	16109	96,77	96,80	96,73	96,73
Sept. 97	7843	96,70	96,73	96,65	96,65
Déc. 97	3425	96,58	96,60	96,54	96,54
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	1729	94,74	94,94	94,66	94,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 08/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	14072	[illegible]	2338	2319	2322
Février 97	1262	2339,50	2341	2326,50	2326,50
Mars 97	1799	[illegible]	2347,50	2330	2332,50
Juin 97	252	[illegible]	2308	2299,50	2298

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,3135 | US/DM ↗ 1,5747 | US/¥ ↗ 115,7700 | DM/F ↘ 3,3788 | £/F ↗ 8,9665

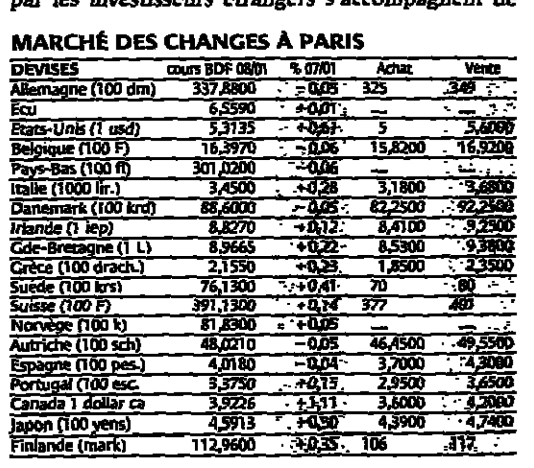
La livre au-dessus des 9 francs

LE DOLLAR était en forte hausse, jeudi 9 janvier, lors des premières transactions entre banques européennes. Il s'échangeait à 1,5770 mark, 5,3280 francs, ses cours les plus élevés face à ces deux devises depuis deux ans. Il cotait par ailleurs 116,34 yens.

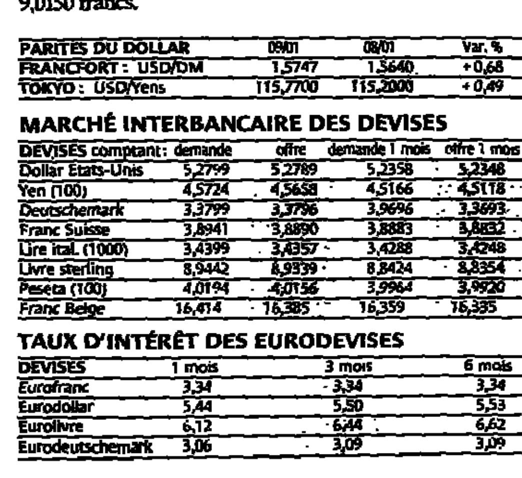
Le yen était en revanche affecté par le vif repli de la Bourse de Tokyo. Les ventes d'actions nippones opérées par les investisseurs étrangers s'accompagnent de conversions et de ventes de yens contre d'autres devises.

Malgré la hausse du dollar, le franc s'effritait légèrement face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3805 francs pour un deutschemark. *La livre poursuivait sa progression. Elle franchissait pour la première fois depuis l'automne 1992, date de sa sortie du système monétaire européen, la barre des 9 francs, à* 9,0150 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



DEVISES	cours BDF 08/01	% 07/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8800	−0,05	325	349
Ecu	6,5590	+0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,3135	+0,61	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,3970	−0,06	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	301,0200	−0,06	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4500	+0,28	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,6000	−0,05	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8270	+0,12	8,4100	9,2500
Gde-Bretagne (1 L)	8,9665	+0,22	8,5300	9,3800
Grèce (100 drach.)	2,1550	+0,23	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,1300	+0,41	70	80
Suisse (100 F)	391,1300	+0,14	377	403
Norvège (100 k)	81,8300	+0,05	—	—
Autriche (100 sch)	48,0210	−0,05	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0180	−0,04	3,7000	4,3080
Portugal (100 esc.	3,3750	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,9226	+1,11	3,6000	4,2080
Japon (100 yens)	4,5913	+0,30	4,3900	4,7400
Finlande (mark)	112,9600	+0,35	106	117



PARITES DU DOLLAR	09/01	08/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5747	1,5640	+0,68
TOKYO : USD/Yens	115,7700	115,2000	+0,49

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2799	5,2789	5,2358	5,2348
Yen (100)	4,5724	4,5658	4,5166	4,5118
Deutschemark	3,3799	3,3796	3,9696	3,3693
Franc Suisse	3,8941	3,8890	3,8883	3,8832
Lire ital. (1000)	3,4399	3,4357	3,4288	3,4248
Livre sterling	8,9442	8,9339	8,8424	8,8354
Peseta (100)	4,0194	4,0156	3,9964	3,9920
Franc Belge	16,414	16,385	16,359	16,335

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,34	3,34
Eurodollar	5,44	5,50	5,53
Eurolivre	6,12	6,44	6,62
Eurodeutschemark	3,06	3,09	3,09

L'OR



	cours 08/01	cours 07/01
Or fin (k. barre)	60500	60200
Or fin (en lingot)	61200	60900
Once d'Or Londres	359	356,60
Pièce française(20f)	355	352
Pièce suisse (20f)	350	352
Pièce Union lat(20f)	352	352
Pièce 20 dollars us	2365	2400
Pièce 10 dollars us	1322,50	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

LE PÉTROLE

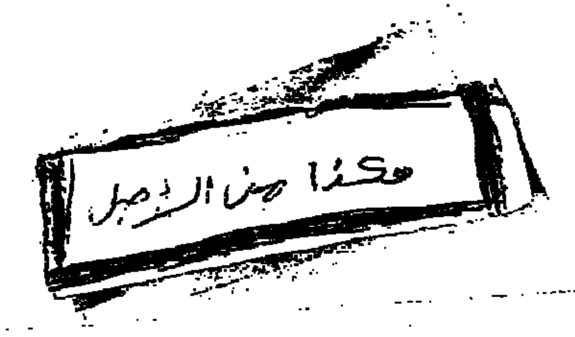
En dollars	cours 08/01	cours 07/01
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	08/01	07/01
Dow-Jones comptant	233,02	232,95
Dow-Jones à terme	397,14	396,90
CRB	242,02	242,38
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2382	2316
Cuivre à 3 mois	2242	2198
Aluminium comptant	1546	1524
Aluminium à 3 mois	1577	1553
Plomb comptant	690	691
Plomb à 3 mois	697	696
Etain comptant	5780	5725
Etain à 3 mois	5835	5775
Zinc comptant	1047,50	1043
Zinc à 3 mois	1070	1063,50
Nickel comptant	7065	6890
Nickel à 3 mois	7165	6980

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	—
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	2,71	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 9 JANVIER

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,16 %
CAC 40 : 2327,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	951	950	− 0,10	945
Cr.Lyonnais(T.P.)	821	821,10	+ 0,01	815
Renault (T.P.)	1600	1602	+ 0,12	1597
Rhone Poulenc(T.P)	1891	1890	− 0,05	1840
Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	—	1220
Thomson S.A (T.P)	1015	—	—	1010
Accor	653	651	− 0,30	620
AGF-Ass.Gen.France	165	166	+ 0,60	165
Air Liquide	827	822	− 0,60	795
Alcatel Alsthom	427,50	430	+ 0,58	415
Axa	343,20	343,20	—	330
Axime	624	680	+ 8,97	605
Bail Investis.	750	759	+ 1,20	735
Bancaire (Cie)	620	619	− 0,16	600
Bazar Hot. Ville	465	485	+ 4,30	455
Bertrand Faure	223,40	223	− 0,17	200
BIC	794	803	+ 1,13	775
BIS	490	489	− 0,20	510
B.N.P.	198,90	198,50	− 0,20	198
Bollore Techno.	580	581	+ 0,17	560
Bongrain	2015	2019	+ 0,19	2018
Bouygues	530	530	—	540
Bouygues Offs.	150	149	− 0,66	125
Canal +	1138	1129	− 0,79	1128
Cap Gemini	242,50	237,20	− 2,18	245
Carbone Lorraine	970	957	− 1,34	920
Carrefour	3360	3311	− 1,45	3300
Casino Guichard	243,50	242,60	− 0,36	240
Casino Guich.ADP	191,80	191,90	+ 0,05	191
Castorama Dl (Li)	972	965	− 0,72	905
C.C.F.	234,70	235,60	+ 0,38	235
CCMX(ex.CCMC) Ly	52,20	51	− 2,29	42
Cegid (Ly)	590	594	+ 0,67	575
CEP Communication	368,20	371,40	+ 0,86	355
Cerus Europ.Reun	134	133,50	− 0,37	131
Cetelem	620	614	− 0,96	615
CGIP	1445	1440	− 0,34	1400
Chargeurs Ind	252	250,10	− 0,75	245
Christian Dior	857	853	− 0,46	820
Ciments Fr.Priv.B	162,40	162,20	− 0,12	165
Cipe France Ly #	660	706	+ 6,96	605
Clarins	747	742	− 0,66	745
CLF-Dexia France	459	458,20	− 0,17	435
Club Mediterranee	334	340	+ 1,79	330
Coflexip	308	318	+ 3,24	265
Colas	746	744	− 0,26	700
Comptoir Entrep.	10,40	10,30	− 0,96	9,50
Comptoir Moder.	2900	2885	− 0,51	2900

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
CPR	409,50	413,90	+ 1,07	415
Cred.Fon.France	66,90	64,80	− 3,13	65
Credit Lyonnais CI	130	132,40	+ 1,84	121
Credit National	321	325	+ 1,24	300
CS Signaux(CSEE)	247	248,90	+ 0,76	290
Damart	4280	4281	+ 0,02	4060
Danone	742	751	+ 1,21	720
Dassault-Aviation	1259	1230	− 2,30	1150
Dassault Electro	490	487	− 0,61	450
Dassault Systemes	257,60	258,70	+ 0,42	238
De Dietrich	199	206,50	+ 3,76	188
Degremont	407	411	+ 0,98	405
Dev.R.N-P.Cal Li #	42,30	43,45	+ 2,71	37
DMC (Dollfus Mi)	126	126	—	125
Dynaction	121	120	− 0,82	119
Eaux (Gle des)	687	695	+ 1,16	625
Eiffage	228,90	227	− 0,83	210
Elf Aquitaine	482,60	478,20	− 0,91	470
Eramet	281	278	− 1,06	280
Eridania Beghin	842	834	− 0,95	[illegible]
Essilor Intl	1635	1616	− 1,16	[illegible]
Essilor Intl ADP	1343	1333	− 0,74	1220
Esso	563	559	− 0,71	[illegible]
Eurafrance	2289	2290	+ 0,04	2250
Euro Disney	9,95	10,05	+ 1	[illegible]
Europe 1	1180	1178	− 0,16	1100
Eurotunnel	6,90	6,80	− 1,44	7
Filipacchi Medias	1195	1210	+ 1,25	1110
Fimalac SA	487	483	− 0,82	460
Finextel	80,80	80,40	− 0,49	82
Fives-Lille	487	485	− 0,82	460
Fromageries Bel	4298	4305	+ 0,16	4290
Galeries Lafayette	2075	2070	− 0,24	1840
GAN	106	106	—	104
Gascogne (B)	461,50	461,50	—	435
Gaumont #	438	431	− 1,59	425
Gaz et Eaux	2147	2145	− 0,09	2100
Geophysique	374,50	380	+ 1,46	360
G.F.C.	465	462,10	− 0,62	460
Groupe Andre S.A.	440	438,90	− 0,25	400
Gr.Zannier (Ly) #	122	120	− 1,63	114
GTM-Entrepose	254	256,80	+ 1,10	235
Guilbert	1044	1032	− 1,14	[illegible]
Guyenne Gascogne	2060	2079	+ 0,92	1980
Havas	353	353,50	+ 0,14	355
Havas Advertising	558	556	− 0,35	565
Imetal	793	789	− 0,50	780
Immeubl.France	331	331,50	+ 0,15	310
Infogrames Enter.#	600	603	+ 0,50	[illegible]
Ingenico	88,60	88,10	− 0,56	83
Interbail	223	223,40	+ 0,17	215
Intertechnique	848	869	+ 2,47	820
Jean Lefebvre	282	280	− 0,70	270
Klepierre	691	712	+ 3,03	665
Labinal	1144	1139	− 0,43	975
Lafarge	313	316	+ 0,95	310
Lagardere	142,30	141,10	− 0,84	142
Lapeyre	301	297,50	− 1,16	295
Lebon	178	179	+ 0,56	160
Legrand	897	890	− 0,78	885
Legrand ADP	587	586	− 0,17	560
Legris indust.	222,40	220	− 1,07	285
Locindus	790	789	− 0,12	750
L'Oreal	1947	1948	+ 0,05	1920

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
LVMH Moet Vuitton	1460	1440	− 1,36	[illegible]
Lyonnaise Eaux	500	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Marine Wendel	467,60	466	− 0,34	[illegible]
Metaleurop	43,40	44,20	+ 1,84	[illegible]
Metrologie Inter.	17,60	18	+ 2,27	[illegible]
Michelin	287	287,80	+ 0,27	[illegible]
Moulinex	123	125	+ 1,62	[illegible]
Nord-Est	132	132,50	+ 0,37	[illegible]
Nordon (Ny)	366	[illegible]		[illegible]
NRJ #	655	650	− 0,76	[illegible]
OLIPAR	84	82	− 2,38	[illegible]
Paribas	340,50	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
Pathe	1292	1290	− 0,15	[illegible]
Pechiney	225,50	222,30	− 1,41	[illegible]
Pernod-Ricard	301,50	297,20	− 1,42	[illegible]
Peugeot	562	556	− 1,06	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	2097	2090	− 0,33	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	443,90	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Primagaz	613	612	− 0,16	[illegible]
Promodes	1430	1461	+ 2,16	[illegible]
Publicis	473	469	− 0,84	[illegible]
Remy Cointreau	147	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Renault	111	110,70	− 0,27	[illegible]
Rexel	1608	1613	+ 0,31	[illegible]
Rhone Poulenc A	166,20	164,50	− 1,02	[illegible]
Rochette (La)	25,30	25,50	+ 0,79	[illegible]
Roussel Uclaf	1528	1527	− 0,06	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5300	5300	—	[illegible]
Sade (Ny)	185	186	+ 0,54	[illegible]
Sagem SA	3075	3068	− 0,22	[illegible]
Saint-Gobain	743	755	+ 1,61	[illegible]
Saint-Louis	1300	1284	− 1,23	[illegible]
Salomon (Ly)	445	441,50	− 0,80	[illegible]
Salvepar (Ny)	409,50	405	− 1,09	[illegible]
Sanofi	538	537	− 0,18	[illegible]
Sat	1578	1571	− 0,44	[illegible]
Saupiquet (Ns)	722	725	+ 0,41	[illegible]
Schneider SA	245,80	245,40	− 0,16	[illegible]
SCOR	184	183,30	− 0,38	[illegible]
S.E.B.	1150	1135	− 1,30	[illegible]
Sefimeg	387,80	385	− 0,72	[illegible]
SEITA	221,50	220,20	− 0,58	[illegible]
Selectibanque	73,90	73	− 1,21	[illegible]
SFIM	1045	1065	+ 1,91	[illegible]
SGE	107,60	106,50	− 1,02	[illegible]
Sidel	359	358	− 0,27	[illegible]
Simco	472	476	+ 0,84	[illegible]
S.I.T.A.	1120	1130	+ 0,89	[illegible]
Skis Rossignol	142,90	142,80	− 0,06	[illegible]
Sligos	706	[illegible]	+ 7,64	[illegible]
Societe Generale	540	542	+ 0,37	[illegible]
Sodexho	2695	2695	—	[illegible]
Sommer-Allibert	155	156,50	+ 0,96	[illegible]
Sophia	196	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communication	513	513	—	[illegible]
Strafor Facom	387,90	390	+ 0,54	[illegible]
Suez	216,10	215	− 0,50	[illegible]
Synthelabo	560	[illegible]	—	[illegible]
Technip	439	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Thomson-CSF	172,80	170	− 1,62	[illegible]
Total	420,10	417,50	− 0,61	[illegible]
U.A.P. (EX OPE)	136,20	135,30	− 0,66	[illegible]
UFB Locabail	475	480	+ 1,05	[illegible]
UIC	21	21	—	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
UIF	420	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
UIS	174,90	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	499,50	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Union Assur.Fdal	609	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Usinor Sacilor	78,65	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Valeo	345	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Vallourec	276	284	+ 2,89	[illegible]
Via Banque	176	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Worms & Cie	333,90	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1611	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Elf Gabon	1290	[illegible]	+ 0,77	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	337,20	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Adecco S.A.	1386	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Adidas AG #	479,90	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
American Express	301,20	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Anglo American #	286,10	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Amgold #	387	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,70	[illegible]	− 1,79	[illegible]
A.T.T. #	203,30	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Banco Santander #	335,60	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Barrick Gold #	139,50	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
B.A.S.F. #	190	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Bayer #	203,70	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Cordiant PLC	9,80	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Crown Cork ord.#	288	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	264,60	[illegible]		[illegible]
Daimler Benz #	373	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
De Beers #	147,70	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Deutsche Bank #	249,50	[illegible]	+ 1	[illegible]
Dresdner Bank #	164,60	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Driefontein #	51,10	[illegible]	—	[illegible]
Du Pont Nemours #	536	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Eastman Kodak #	433	[illegible]	− 1,82	[illegible]
East Rand #	1,79	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,65	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Electrolux #	303,80	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Ericsson #	168	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Ford Motor #	180	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Freegold #	37,45	[illegible]	− 3,33	[illegible]
Gencor Limited #	19,85	[illegible]	− 0,75	[illegible]
General Elect. #	543	[illegible]	− 2,39	[illegible]
General Motors #	317,80	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Cie Belgique #	405,10	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Grd Metropolitan	40,30	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Guinness Plc #	38,25	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Hanson Plc	8	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Harmony Gold #	41,25	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Hitachi #	49,90	[illegible]	− 2,70	[illegible]
Hoechst #	236,30	[illegible]	− 0,76	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
I.B.M #	865	852	− 1,50	805
I.C.I #	67,90	[illegible]	+ 1,84	66
Ito Yokado #	237	236,50	− 0,21	230
Matsushita #	84,55	83,90	− 0,76	86
Mc Donald's #	231	236	+ 2,16	240
Merck and Co #	441,50	435,60	− 1,33	435
Mitsubishi Corp.#	52,15	52	− 0,28	56
Mobil Corporat.#	677	670	− 1,03	650
Morgan J.P. #	522	527	+ 0,95	520
Nestle SA Nom. #	5620	5640	+ 0,35	5560
Nipp. MeatPacker #	68		—	67
Nokia A	329	326	− 0,91	290
Norsk Hydro #	292,20	292	− 0,06	265
Petrofina #	1752	1759	+ 0,39	1670
Philip Morris #	605	595	− 1,65	580
Philips N.V #	214,70	216,20	+ 0,69	310
Placer Dome Inc #	105	105,80	+ 0,76	118
Procter Gamble #	592	582	− 1,68	565
Quilmes	310,50	310	− 0,16	285
Randfontein #	26,40	26	− 1,51	26
Rhone Poul.Rorer #	401,90	395,70	− 1,54	405
Royal Dutch #	915	909	− 0,65	885
R T Z #	83,50	83,10	− 0,47	81
Sega Enterprises	163,20	159,10	− 2,51	192
Saint-Helena #	29,40	30,50	+ 3,74	31
Schlumberger #	576	574	− 0,34	550
SGS Thomson Micro.	378	379	+ 0,26	365
Shell Transport #	90	90	—	86
Siemens #	258,40	261	+ 1	240
Sony Corp. #	350	347	− 0,85	348
Sumitomo Bank #	75,50	68,25	− 9,60	79
T.D.K #	343,90	343,90	—	330
Telefonica #	132,80	132,60	− 0,15	121
Toshiba #	33,15	32,25	− 2,71	32
Unilever #	907	904	− 0,33	900
United Technol. #	355	356,10	+ 0,30	355
Vaal Reefs #	319,90	316,60	− 1,03	340
Volkswagen A.G #	2245	2313	+ 3,02	2130
Volvo (act.B) #	118,20	119,10	+ 0,76	109
Western Deep #	147,40	144,50	− 1,96	159
Yamanouchi #	107,70	[illegible]	− 3,89	108
Zambia Copper	6,40	6,40	—	6

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	1,751
CEPME 8,5% 88-97CA	102,31	4,588
CEPME 9% 89-99 CA#	112,35	3,689
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,055
CFD 9,7% 90-03 CB	122,42	9,117
CFD 8,6% 92-05 CB	118,20	2,866
CFF 10% 88-98 CA#	110,30	2,301
CFF 9% 88-97 CA#	103,71	2,540
CFF 10,25%90-01CB#	119,80	8,565
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,95	5,633 o.
CLF 9%88-93/98 CA#	105,70	8,557
CNA 9% 4/92-07	—	6,288
CRH 8,6% 92/94-03	116,65	4,680
CRH 8,5% 10/87-88#	109,65	7,336
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,55	7,848
EDF 8,6% 92-04 #	117,73	6,597
Emp.Etat 6%93-97 #	101,34	2,992 d.
Finansder 9%91-06#	121,26	1,208
Finansd.8,6%92-02#	116,17	8,295
Floral9,75% 90-99#	113,50	4,648
OAT 8,5% 87-97CA#	102,22	4,729
OAT 88-98 TME CA#	102,05	5,866 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	1,698
OAT 9,50%88-98 CA#	108,50	5,284
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	3,752 d
OAT 8,125% 89-99 #	109,87	5,208
OAT 8,50%90/00 CA#	113,30	6,808
OAT 85/00 TRA CA#	107,50	2,204
OAT 10%5/85-00 CA#	117,98	6,356 ↑
OAT 89-01 TME CA#	106	5,465 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,41	1,184
OAT 8,50% 89-19 #	120,41	1,885 ↑
OAT.8,50%92-23 CA#	120,80	6,148
SNCF 8,8% 87-94CA	109,21	8,345 o.
Lyon.Eaux 6,5%90CV	922	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	95,10	91
Baccarat (Ny)	441	[illegible]
Bains C.Monaco	510	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	143	143
B.N.P.Intercont. ◆	461,50	461,50
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	363	363
Champex (Ny)	25,80	25,75
CIC Un.Euro.CIP	322	320
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2121	[illegible]
Concorde-Ass Risq	904	[illegible]
Continental Ass.Ly.	394,90	394,80
Darblay ◆	415	415
Didot Bottin	721	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3894	3894
Ecia	815	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1197	1197
Fichet Bauche	75	[illegible]
Fidei	32,20	[illegible]
Finalens ◆	362,40	362,40
F.I.P.P.	325	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	515	[illegible]
Fonciere Euris	222	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	620	620
Foncina # ◆	475	[illegible]
Francarep	270	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A. ◆	1150	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	965	[illegible]
G.T.I (Transport)	188	[illegible]
Immobail	104,10	[illegible]
Immobanque	615	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	500	[illegible]
Lucia ◆	59,50	[illegible]
Monoprix	209	[illegible]
Metal Deploye	395	[illegible]
Mors #	9,20	[illegible]
Navigation (Nle)	82,05	[illegible]
Optorg	294	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	222	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1100	[illegible]
Parfinance	216	[illegible]
Paris Orleans ◆	255	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI) ◆	995	[illegible]
PSB Industries Ly	335	[illegible]
Rhin Moselle(Ny) ◆	1700	[illegible]
Rougier #	295	[illegible]
Saga	80,50	[illegible]
Salins du Midi	608	[illegible]
Silic	748	[illegible]
S.I.P.H. ◆	180,10	[illegible]
Sofal ◆	29,50	[illegible]
Sofragi	4250	[illegible]
Taittinger	1660	[illegible]
Tour Eiffel ◆	241	[illegible]
Vicat	422,90	[illegible]
Finaxa	295	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1520	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1024	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	175	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1510	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	480	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	340	[illegible]
Lloyd Continental ◆	7300	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	163	[illegible]
Matussiere Forest.	66	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2610	[illegible]
M.R.M. (Ly)	145	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	110,20	[illegible]
Pollet	482	[illegible]
Sabeton (Ly) ◆	723	[illegible]
Samse (Ly)	805	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1049	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	321	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ●	179	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	141	142,50
Fiat Ord.	17,45	17,45
Gevaert	337	337
Gold Fields South	133	133
Kubota Corp.	23,90	23,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,05	45,05
Robeco	433,50	[illegible]
Rodamco N.V.	151	[illegible]
Rolinco	453,80	[illegible]
Sema Group Plc	104	[illegible]
Solvay SA	3200	3200

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	40,55	42,55
AFE #	455	443
Aigle #	172	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	106,20	106,20
Altran Techno. #	1850	[illegible]
Montaignes P.Gest.	1620	[illegible]
Assystem #	400	408
Bque Picardie (Li) ◆	610	610
Bque Tarneaud(B)#	245,60	[illegible]
Bque Vernes	171	179
Beneteau # ◆	645	645
B I M P	63	63
Boiron (Ly) #	644	648
Boisset (Ly)#	252	252
But S.A.	326	329
Cardif SA	770	755
C.E.E #	189,90	189,90
Cermex (Ly) ◆	370,30	370,30
CFPI #	344	344
Change Bourse (M)	271	270
Christ.Dalloz #	2000	2010
CNIM CA#	201,10	[illegible]
Codetour	289,80	289,80
Comp.Euro.Tele-CET	435	[illegible]
Conflandey S.A.	253	[illegible]
C.A.Haute Normand.	326	327
C.A. Paris IDF.	778	777
C.A.Ille & Vilaine	344,70	344
C.A.Morbihan (Ns)	327	326
C.A.du Nord (Li)	540	540
C.A. Oise CCI	277,30	276
Creeks ◆	21,75	21,75
Devanlay	509	509
Devernois (Ly)	500	500
Ducros Serv.Rapide ◆	62	62
Adecco Trav.Tem.Ly ◆	415,50	415,50
Europ.Extinc.(Ly)#	330	331
Expand s.a	314,90	315
Factorem	685	685
Faiveley #	329	328,90
Finacor	78	81
Fininfo	550	552
Fructivie	620	628
Gautier France #	255	255
Gel 2000	63,70	63,70
GFI Industries #	741	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	29	29
GLM S.A.	298,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	850	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	173	171,90
Kindy #	144,20	[illegible]
Guerbet	305	[illegible]
Hermes Internat.1#	1460	[illegible]
Hurel Dubois	549	[illegible]
ICBT Groupe #	200	196
I.C.C.	115	[illegible]
ICOM Informatique	255	[illegible]
Idianova ◆	70	70
Int. Computer #	109,10	[illegible]
IPBM	72,50	[illegible]
M6-Metropole TV	424	[illegible]
Manitou #	634	648
Mamutan	560	570
Marie Brizard #	965	972
Maxi-Livres/Profr.	175,10	176
Mecelec (Ly)	71	71
MGI Coutier	221	219
Monneret Jouet Ly#	72	71
Naf-Naf #	57	[illegible]
NSC Schlum. Ny	560	560
Onet #	960	[illegible]
Paul Predault #	194	193,90
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	85,85	[illegible]
Phyto-Lierac	358,10	[illegible]
Pochet ◆	990	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	214,50	[illegible]
Radiall #	544	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	221	[illegible]
Robertet #	1015	[illegible]
Rouleau-Guichard	360	[illegible]
Securidev #	83,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	550	[illegible]
Sofco (Ly)	53,10	[illegible]
Sofibus ◆	364	[illegible]
Sogepag # ◆	145	[illegible]
Sogeparc (Fin)	834	[illegible]
Sopra	393,30	[illegible]
Steph.Kelian #	76,50	[illegible]
Sylea	592	[illegible]
Teisseire-France	170,10	[illegible]
TF1-1	485,60	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	285	[illegible]
Trouvay Cauvin #	109	[illegible]
Unilog	560	[illegible]
Union Fin.France	585	[illegible]
Viel et Cie #	129,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #	445	[illegible]
Virbac	620	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	80	[illegible]
Coil	169	[illegible]
Electronique D2	485	[illegible]
FDM Pharma n.	204	[illegible]
Genset	259	[illegible]
High Co.	187	[illegible]
Infonie	129	[illegible]
Joliez-Regol	85	[illegible]
Mille Amis	114	[illegible]
Picogiga	194	[illegible]
Proxidis	31,50	[illegible]
Stelax ◆	4,20	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 9 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	721	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale ◆	85,50	[illegible]
Mumm ◆	1450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	165	[illegible]

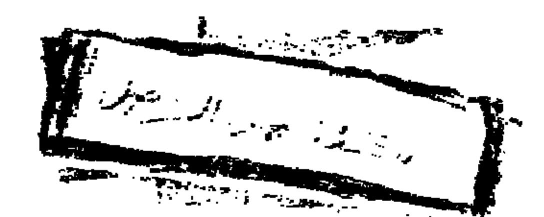
ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	124,83	118,89
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2381,26	2346,07
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9614,48	9614,48
Arbitr. Première	9544,22	9448,72
Arbitr. Sécurité	17645,03	17557,24
BNP		
Antigone Trésorerie	871785	871785
Natio Court Terme	14004	14004
Natio Court Terme2	380245	380245
Natio Epargne	2255,89	2233,55
Natio Ep. Capital C/D	16535,67	16371,95
Natio Ep. Croissance	2532,76	2483,10
Natio Ep. Obligations	227,43	222,97
Natio Epargne Retraite	148,18	145,27
Natio Epargne Trésor	11073,63	11051,53
Natio Epargne Valeur	603,36	591,53
Natio France Index	1239,56	1215,25
Natio Immobilier	1291,16	1265,84
Natio Inter	1965,78	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5417,24	5417,24
Natio Opportunités	168,80	165,49
Natio Patrimoine	1524,78	[illegible]
Natio Perspectives	1334,46	1308,29
Natio Placements C/D	77747,67	77747,67
Natio Revenus	1115,11	1104,07
Natio Sécurité	11312,16	11312,16
Natio Valeurs	1162,05	1139,26
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91041,66	91041,66
Oblig. tres caté.	251,21	247,50
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◆	699,04	678,68
Le Livret Portefeuille D ◆	932,19	905,04
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2314,95	2310,33
Patrimoine Retraite C	306,91	300,89
Sicav Associations C ◆	2396,12	2396,12
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19567,03	19567,03
Mutual. dépôts Sicav C	19003,66	18984,68
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	234,39	229,79
Ecur. Capicourt C	229,70	229,70
Ecur. Capitalisation C	240,74	240,74
Ecur. Distrimonétaire D.	10447,03	10442,03
Ecur. Expansion C	81419,33	81419,33
Ecur. Géovaleurs C	3054,51	2994,62
Ecur. Investis. D	191,67	187,91
Ecur. Monépremière	11168,23	[illegible]
Ecur. Monétaire C	12890,63	12890,63
Ecur. Monétaire D	12276,69	12276,69
Ecur. Trésorerie C/D	316,86	316,86
Ecur. Trimestriel D	1997,78	1997,78
Eparcourt-Sicav D	198,08	198,08
Géoptim C	12304	12122,17
Geoptim D	11974,21	11797,25
Horizon C	1869,61	1832,95
Prévoyance Ecur. D	104,31	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11774,41	11774,41
Ecur. Sécuripremière C	11788,07	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12678,28	12678,28
CNCA		
Amplia ○	118060,53	118060,53
Atout Amérique	152,13	148,42
Atout Asie	99,22	[illegible]
Atout Futur C	667,38	[illegible]
Atout Futur D	628,25	[illegible]
Coexis	1918,60	[illegible]
Dieze	1989,66	[illegible]
Elicash ○	956391,91	956391,91
Epargne-Unie	184,04	[illegible]
Eurodyn	2103,66	[illegible]
Indicia ◆	1413,94	[illegible]
Moné.JC ○	11809,68	11809,68
Moné.JD ○	11434,25	11434,25
Oblifutur	527,77	[illegible]
Oraction	1734,98	[illegible]
Revenu-Vert	1730,07	[illegible]
Sévéa ◆	110,37	107,68
Synthesis	17227,40	[illegible]
Uni Foncier	1299,66	1267,98
Uni France	731,25	713,41
Uni Garantie C	1825,91	[illegible]
Uni Garantie D	1484,58	1456,90
Uni-Régions	1625,16	1585,52
Univar C ○	305,92	305,92
Univar D ○	300,11	300,11
Univers Actions	202,96	[illegible]
Univers-Obligations	232,04	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	607,93	[illegible]
Francic Pierre	125,24	[illegible]
Francic Régions	1738,51	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1395,20	[illegible]
Converticic	367,42	[illegible]
Ecocic	1528,34	[illegible]
Oblicic Mondial	3543,77	[illegible]
Oblicic Régions	1188,84	[illegible]
Rentacic	168,52	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1342,61	[illegible]
Lion 20000 C	16974,19	[illegible]
Lion 20000 D	16282,79	[illegible]
Lion Association	11619,31	[illegible]
Lion Plus	1502,04	[illegible]
Lion Tresor	2471,46	[illegible]
Oblilion	1962,12	[illegible]
Sicav 5000	639,26	[illegible]
Slivafrance	1080,66	[illegible]
Slivam	517,04	[illegible]
Slivarente	239,94	[illegible]
Slivinter	640,38	[illegible]
Trilion	5269,38	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2213,53	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	141,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	901,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	116,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22676,53	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	250,01	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1358,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1816,94	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1108,94	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	786,76	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19100,74	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	699,06	[illegible]
St-Honoré Pacifique	699,94	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1813,95	[illegible]
Stratégie Actions	981,91	[illegible]
Stratégie Rendement	1883,15	[illegible]
[redacted]		
Amplitude Monde C	862,98	[illegible]
Amplitude Monde D	840,69	[illegible]
Amplitude Europe C/D	127,48	[illegible]
Elanciel D	148,04	[illegible]
Emergence Poste D	122,54	[illegible]
Géobilys C	645,86	[illegible]
Géobilys D	616,44	[illegible]
Intensys C	116,49	[illegible]
Intensys D	111,55	[illegible]
Latitude C	146,77	[illegible]
Latitude D	138,08	[illegible]
Obligys D	611,58	[illegible]
Plénitude D	174,37	[illegible]
Poste Gestion C	43967,70	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5297,66	[illegible]
Solstice D	2360,63	[illegible]
Théora C	956,48	[illegible]
Théora D	870,61	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37544,57	[illegible]
Actimonétaire D	30571,60	[illegible]
Cadence 1 D	1087,28	[illegible]
Cadence 2 D	1074,42	[illegible]
Cadence 3 D	1061,84	[illegible]
Capimonétaire C	405,98	[illegible]
Capimonétaire D	377,21	[illegible]
Sogeoblig C	8954,85	[illegible]
Interoblig C	6925,47	[illegible]
Intersélection France D.	632,13	[illegible]
S.G. France opport. C	1796,53	[illegible]
S.G. France opport. D	1732,46	[illegible]
Sogenfrance C	1569,99	[illegible]
Sogenfrance D	1448,92	[illegible]
Sogépargne D	306,08	[illegible]
Soginter C	1939,71	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1318,17	[illegible]
Sogeflance D	1693,78	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	158,61	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

SPORTS

VENDÉE GLOBE La marine australienne a récupéré Thierry Dubois et Tony Bullimore sains et saufs. Le 8 janvier, à 22 heures (heure française), le marin français a été hélitreuillé à partir du canot de survie où il se trouvait depuis trois jours. ● LE NAVIGATEUR britannique, qui se trouvait depuis cinq jours à l'intérieur de la coque de son bateau retourné, sans pouvoir donner signe de vie, a attendu l'arrivée d'une vedette pour sortir en plongeant dans l'eau glacée, le 9 janvier à 2 heures. ● LA BALISE Argos du Canadien Gerry Roufs, qui était alors deuxième de la course, a cessé d'émettre depuis mardi soir, au paroxysme de la tempête. ● LES ORGANISATEURS du Vendée Globe ont demandé à Isabelle Autissier et aux trois concurrents qui suivaient Gerry Roufs de se détourner en direction de la dernière position connue de *Groupe LG2*, qu'un cargo cherche aussi à atteindre.

La marine australienne réussit le sauvetage de Thierry Dubois et Tony Bullimore

Au PC parisien de la Course autour du monde, les organisateurs ont accueilli avec soulagement la nouvelle concernant les skippers français et anglais. L'inquiétude grandit pour le Canadien Gerry Roufs, dont la balise est muette depuis trente-six heures

HOBART
de notre envoyée spéciale

VOILE

Jeudi matin 9 janvier, en plein océan Pacifique sud, les quelque 200 marins de la frégate *HMAS Adélaide* ont été témoins de ce que les militaires eux-mêmes sont tentés d'appeler un miracle. Il y eut d'abord, un peu avant 7 heures du matin, l'opération d'hélitreuillage du skipper français Thierry Dubois. Pour ce « *premier sauvetage de la journée* », tout s'est passé « *encore mieux que prévu* ». La mer est mauvaise, mais « *pas plus que d'habitude* ». Les militaires avaient alloué 75 minutes à la manœuvre. En fait, 45 minutes après que le Seahawk a décollé de la frégate, l'hélicoptère était de retour avec Thierry Dubois. « *Il est en incroyablement bon état quand on pense aux journées qu'il a derrière lui* », commentait Andrew Reynolds, le responsable du centre de coordination des opérations de secours en mer. Sa température n'est pas tombée en dessous de 37 degrés et il a très bon moral.

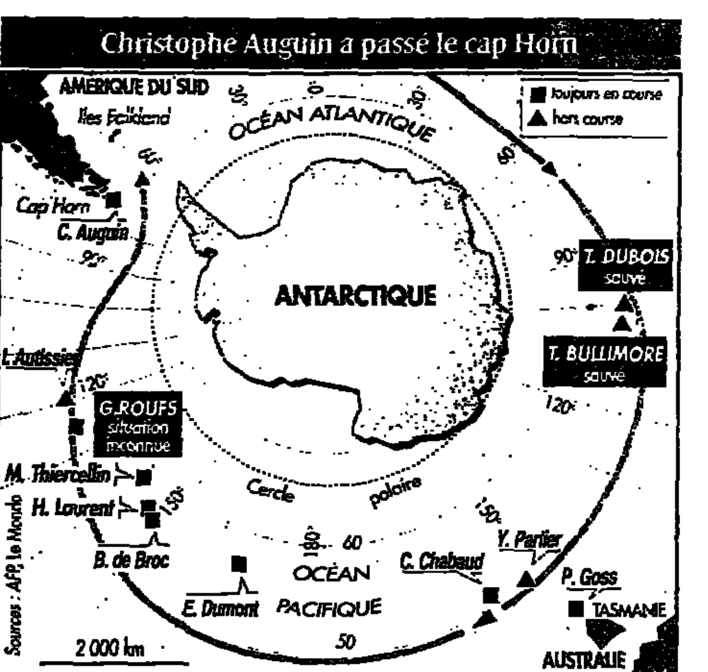
Quelques heures plus tard, vers 10 heures du matin (minuit heure française), une grosse vedette type Zodiac militaire part avec 6 hommes à bord, dont un plongeur, vers l'épave flottante de Tony Bullimore. Pendant ce temps, la frégate, qui tourne autour du bateau à demi submergé, à environ 200 mètres de distance, fait sonner sa sirène à intervalles réguliers, afin d'alerter le survivant, si il est là, de la proximité de ses sauveteurs.

« *En approchant de la coque, l'un des marins crie :* "Oh ! Oh !, il y a quelqu'un ? " *et tape à grands coups sur la coque* », raconte Andrew Reynolds. Une voix répond de l'intérieur du bateau et quelques secondes plus tard, une tête sort de l'eau. C'est Tony Bullimore, bel et bien vivant, qui vient simplement de passer cinq jours coincé à l'intérieur de son navire.

UN DOIGT TRANCHÉ

Certain cette fois que les secours étaient là, il s'est enfin décidé à se montrer. Il serait sorti par un trou dans la coque ou par une fenêtre fracassée lors du naufrage. Jusqu'alors, le « vieux loup de mer » avait eu les réflexes les plus professionnels qui soient.

Il se serait blotti dans un petit coin encore non submergé de son navire, où il serait resté avec un peu de nourriture. Pour garder son énergie, il minimisait ses mouvements, au point que même les micros ultra-sensibles largués sur des bouées tout autour de *Exide Challenger* au cours de la journée de mercredi n'avaient pas réussi à capter de véritables bruits en provenance de l'intérieur du bateau ; tout juste un petit tapotement en fin de journée dont l'interprétation n'était pas évidente.



Le leader de la course a franchi « avec soulagement » *jeudi 9 janvier, aux premières heures du jour,* « *la porte de sortie vers la délivrance* ».

Mercredi soir, la balise Argos, placée à l'intérieur de la cabine avait cessé d'émettre et l'espoir n'était pas loin de disparaître. Mais jeudi matin, une nouvelle balise était activée. L'homme devait être devenu volontairement prisonnier de son bateau. Le capitaine de la frégate, Raydon Gates, d'ailleurs convaincu de la survie possible de Tony, avait déjà réfléchi à nombre d'autres solutions si cette première mission de reconnaissance avait échoué : envoyer des plongeurs, faire soulever la coque par la grue du pétrolier dérouté il y a deux jours et arrivé sur zone le matin même, etc.

A peine arrivé à bord du navire *militaire australien, Tony Bullimore* a souhaité boire une tasse de thé. Un bon signe. L'homme, rapporte-t-on de la frégate, a bon moral. « *Un peu abîmé* », selon l'expression du ministre australien de la défense, Bullimore est actuellement *soigné par le médecin de bord pour* hypothermie et déshydradation. Il avait dû se trancher lui-même l'extrémité d'un doigt qui s'était pris dans une écoutille.

Quant à Thierry Dubois, qui aura passé trois nuits et deux jours dans son petit canot de survie dans une mer par moment déchaînée, il apprécie le confort du navire militaire. A bord de son canot, sorte de petite tente flottante insubmersible, il disposait de 10 couvertures, de 4 tubes de lait concentré, de 24 rations de survie. *Le canot était également* équipé de 42 litres d'eau, d'un couteau de poche, de matériel de pêche, d'écran solaire, de lunettes de soleil, de baume pour les lèvres et de papier hygiénique.

Et surtout de divers équipements *de communications dont, outre* une radio, des torches, un sifflet et un héliographe, ces miroirs dont on se sert pour communiquer en utilisant la réflexion du soleil.

Les deux rescapés ont à présent trois jours de mer à bord de la frégate australienne devant eux, pour comparer leurs expérience de survie sur le 52e parallèle Sud, 100e méridien Est, autour d'une tasse de thé, et peut-être d'une partie de solitaire si Thierry Dubois a emporté le jeu dont il disposait sur son canot. Le nouveau couple franco-britannique de rescapés est attendu *dimanche 12 ou lundi 13 janvier* à Perth.

Florence de Changy

Les navigateurs disposent à leur bord de trois types de balises

SELON la mythologie grecque, Argos avait été doté par la nature d'une infinité d'yeux répartis sur tout le corps. Ceux-ci lui permettaient, à tout instant, de voir ce qui se passait autour de lui. A tout instant, car, à sa manière, Argos ne dormait que d'un œil : la moitié de ses organes visuels étaient en permanence ouverts pendant que les autres se reposaient. Comme ce guerrier mythique dont elle a repris le nom, la balise Argos veille à tout moment. Derrière ce patron moderne des marins en perdition, se cachent en réalité trois balises différentes, dont une n'est d'ailleurs pas fabriquée par la société Argos-CLS. Chaque concurrent du Vendée Globe en a embarqué quatre.

Il dispose tout d'abord de deux balises Argos normales dont une seule, fixée sur le balcon arrière du bateau, est activée. « *Le principe du système est simple*, explique Antoine Monsaingeon, directeur commercial d'Argos-CLS. *La balise, une carte électronique alimentée par une batterie, émet en permanence. Son bip est capté par l'instrument français Argos installé sur des satellites américains qui font le tour de la Terre en une centaine de minutes, sur une orbite polaire. Puis le satellite transmet le signal à l'une des trois principales stations au sol, situées en Alaska, près de Washington, et à Lannion, en Bretagne. Les données vont ensuite dans un centre de calcul, soit à Toulouse, soit à Washington, qui les traite et détermine la position du bateau, avec une précision moyenne de 350 mètres.* »

Aux latitudes extrêmes où naviguent les concurrents du Vendée Globe, les satellites reçoivent le signal quinze à vingt fois par jour, alors qu'au niveau de l'équateur, seules six à huit mesures quotidiennes peuvent être effectuées. Comme la batterie de cette balise n'a qu'une durée de vie de trois mois, alors qu'un tour du monde à la voile en solitaire prend au moins 109 jours (le record de Titouan Lamazou), il est nécessaire d'en emporter une deuxième qui reste en réserve jusqu'à ce que la pile de la première rende l'âme. Dans le cas du Canadien Gerry Roufs, c'est le bip de la balise Argos qui n'est plus reçu. L'éventualité d'une panne étant très peu probable, les hypothèses pouvant expliquer ce silence ne sont pas optimistes : ou la balise a été détruite par un choc, ou elle a été submergée.

PLUS PRÉCIS

Le deuxième type d'appareil embarqué par les solitaires est une balise Argos dotée d'une fonction *GPS (Global Positionning System)*. Un peu plus lourde que la première (2 kg contre 1,6 kg), c'est cette balise que les concurrents doivent actionner en doublant les marques de passage obligatoire imposées par le règlement de la course. Le GPS fait appel à un réseau de 24 satellites militaires américains qui tournent autour de notre planète à une altitude de 20 000 kilomètres et peuvent, par triangulation, fournir une position plus précise des bateaux.

C'est le système d'alarme de cette balise, fixée dans l'habitacle des voiliers, que Tony Bullimore avait activé dimanche 5 janvier, ce qui prouvait, sans la moindre équivoque possible, que le Britannique se trouvait dans la cabine au moment du naufrage. Mettre la position d'alarme nécessite une opération que seule la main humaine peut effectuer.

Bien qu'ils possèdent tous une fonction d'alarme, les appareils Argos sont complétés par une balise d'un troisième type, spécifiquement dédiée aux signaux de détresse. *Légère – 500 grammes –*, fixée sur le radeau de survie embarqué dans chaque voilier, cette dernière utilise le système Sarsat. Elle présente l'avantage d'être captée par des satellites, tout en émettant sur une fréquence reçue par les avions de ligne civils et par les appareils de la marine australienne qui organisent actuellement les recherches et les sauvetages. Son seul défaut : une durée de vie limitée à soixante-douze heures.

Pierre Barthélémy

Toujours sans nouvelles de Gerry Roufs

EN MARIN habitué à la navigation dans l'embouchure du Saint-Laurent au seuil de l'hiver, le Canadien Gerry Roufs pensait presque tout savoir des mers démontées, du vent et des glaces : tout ce qui devait l'attendre *dans ces mers du Sud où il n'avait encore jamais navigué.* « *Le Cap Horn ne me fait pas peur* », nous disait-il avant le départ des Sables-d'Olonne de sa voix gouailleuse de Québécois installé depuis longtemps chez ses « cousins » de Bretagne, à Locmariaquer.

Mais ses 18 traversées de l'Atlantique, sa victoire en monocoque en juin 1996 dans la Transat anglaise, son expérience d'éternel jeune homme buriné (il est âgé de quarante-trois ans), pouvaient-elles l'aider à affronter les conditions qu'il a rencontrées ? Mardi et mercredi, l'océan Pacifique n'avait jamais aussi mal porté son nom. « *C'est la guerre. Je suis en survie* », écrivait Isabelle Autissier dans un télex, envoyé tout juste douze heures après que le *satellite n'eut plus reçu de signal de* la balise Argos de Gerry Roufs. Douze heures d'une « *énorme tempête* » : vent entre 50 et 70 nœuds (de 90 à 130 km/h), baromètre en chute libre.

Formidablement revenue dans la course, malgré sa disqualification après une escale de cinq jours pour changer de safran au Cap, en Afrique du Sud, Isabelle Autissier savait alors précéder *Groupe LG2* d'une quarantaine de milles (environ 75 km). Au cœur de la tempête, elle ne pouvait plus entrer en liaison radio avec son ami canadien depuis plusieurs heures.

Gerry Roufs, sans doute à sec de toile et en fuite devant la dépression comme elle, devait connaître ces *knock-downs* dont parle Isabelle Autissier. Lui aussi devait voir son magnifique bateau au pont turquoise et à la coque violette se coucher complètement dans les plus grosses vagues. Mais *Groupe LG2* ne dispose pas, comme le *PRB* d'Isabelle Autissier, d'une quille pivotante. En orientant ce gigantesque contrepoids, la navigatrice a réussi à redresser son bateau à plusieurs reprises. Et, dès que la tempête s'est calmée, Isabelle Autissier a pu faire demi-tour dans des vents contraires pour tenter de repérer le marin en difficulté.

ENVIE DE SE BATTRE

Gerry Roufs a pris le départ du Vendée Globe sur un des plus beaux bateaux de la flotte, un des quatre plans Finot-Conq de la nouvelle génération inscrits dans la course. Mais sa large coque plate, faite pour prendre de la vitesse en effleurant la mer comme une planche à voile, est d'autant plus difficile à redresser. Gerry Roufs a dû simplifier le gréement et la quille pour des raisons de coût. Ainsi allégé, *Groupe LG2* était revenu dans le peloton de tête après un mauvais départ.

Les mises hors course d'Yves Parlier et d'Isabelle Autissier avaient permis au Canadien d'occuper depuis plusieurs semaines une deuxième place à la hauteur de ses espoirs, et de la confiance qu'avaient placée en lui ses sponsors. Mais Gerry Roufs avouait son effarement devant la violence des éléments depuis son passage du cap de Bonne-Espérance. Depuis bien longtemps, il ne prenait plus le temps de décrire avec humour ses menus et ses étonnantes recettes pour accommoder les poissons ramassés sur le pont de son bateau.

Dans une expression franco-canadienne bien à lui, Gerry Roufs annonçait régulièrement s'être pris dans la tempête « *une branlée de chez branlée* ». A chaque fois, il sortait « *essoré* » de l'épreuve, tout étonné de voir que le bonhomme et le bateau étaient sortis à peu près intacts de ces passages à la « *machine à laver* ». Ces derniers jours, Gerry Roufs maudissait le cyclone Fergus qui l'avait laissé empêtré dans une situation anticyclonique. Il voyait Christophe Auguin ajouter des centaines de milles à ses 2 000 kilomètres d'avance. Il observait également avec inquiétude le trio Thiercelin-Laurent-De Broc se rapprocher dangereusement de lui sur leurs « vieux bateaux ». A moins de 500 milles (900 km) en arrière, les trois poursuivants ont également reçu l'ordre de Philippe Jeantot, l'organisateur de la course, de se dérouter pour tenter d'aller le rejoindre dans cette zone « non attribuée » de l'océan Pacifique où ni l'Australie, ni la Nouvelle-Zélande, ni le Chili ne se doivent d'envoyer des secours. En revanche, un cargo est dérouté jeudi vers ce « coin de nulle part ».

Dans un réflexe de combattant, Gerry Roufs annonçait, samedi 4 janvier : « *Je retiens mes excès de frustration, car je sais qu'une fois que le vent sera reparti, je peux et je veux mettre le charbon nécessaire.* » Le petit Canadien a vu arriver la terrible dépression avec cette soif de se battre à nouveau pour reprendre des milles perdus. Savait-il ce qui l'attendait au bout de *ce qu'Isabelle Autissier appelle l'*« *enfer* » ?

Christophe de Chenay

Le gardien de but Pascal Olmeta a été licencié par l'Olympique lyonnais

LYON
de notre correspondant régional

L'affaire était entendue et le dénouement attendu : mercredi 8 janvier, les dirigeants de l'Olympique lyonnais ont informé Pascal Olmeta, le gardien et capitaine de l'équipe, que le club allait procéder à son licenciement « *à la suite des faits dont il s'est rendu responsable dans le couloir des vestiaires du stade de Gerland après la rencontre OL-Nantes* ». Le 20 décembre, après la défaite de l'OL, Pascal Olmeta a frappé son coéquiper Jean-Luc Sassus. Bilan de ce différend d'ordre privé : une fracture du nez et un traumatisme crânien (*Le Monde* du 27 décembre).

Les responsables de l'OL avaient, dans les jours suivants, annoncé une « *sanction exemplaire* ». En attendant qu'elle soit officiellement prise, Lyon a engagé, pour quatre ans, le gardien de Saint-Etienne (D2), Grégory Coupet, et Jean-Luc Sassus a été prêté, pour six mois, à l'ASSE. Selon un communiqué de l'OL, le licenciement aurait été décidé sans indemnités, ce que confirme Marius Sablier, l'agent du joueur.

Pascal Olmeta, âgé de trente-cinq ans, est sous contrat avec l'équipe lyonnaise jusqu'en juin 1998. « *Je n'accepte pas ce licenciement sans indemnité pour faute grave, je vais porter au plus vite cette affaire devant la Ligue nationale de football et les prud'hommes* », a indiqué le gardien, qui vient de prendre un nouvel avocat, Me Jean-Jacques Bertrand, conseil notamment d'Eric Cantona.

CARACTÈRE TREMPÉ

Comme son ancien équipier de Marseille, Pascal Olmeta a le caractère trempé. Arrivé à l'OL en juin 1993, ce Corse, qui a joué à Bastia, Toulon, au Matra Racing puis à l'OM, avait immédiatement séduit les tribunes populaires, jouant avec le « kop » lyonnais (la tribune populaire), sollicitant son appui, multipliant les facéties sur le terrain par des échappées improvisées, balle au pied, mais pas toujours maîtrisées. Il passait aussi, aux yeux du président de l'OL, Jean-Michel Aulas, comme l'homme capable de motiver ses coéquipiers.

Pascal Olmeta, collectionneur de couteaux, amateur de chasse et de chiens, s'est encore signalé sur d'autres terrains. Il a eu quelques démêlés avec la justice, notamment dans une affaire de moto volée ayant servi lors d'un braquage, pour laquelle il avait bénéficié d'un non-lieu. En décembre 1995, il a été mis en cause dans le cadre d'une enquête sur un trafic de faux billets de 200 francs, instruite à Dijon. Avec 474 matches (dont 131 disputés pour l'OL), il est, parmi les joueurs en activité, celui qui a disputé le plus grand nombre de rencontres en D1.

Bruno Caussé

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Villeurbanne s'est imposé à Pau-Orthez (97-95),** lors de la première journée du deuxième tour de l'Euroligue. Grâce à cette victoire obtenue à l'extérieur, Villeurbanne occupe, provisoirement, la première place du groupe G. Pau-Orthez est quatrième.

■ **FOOTBALL : Kevin Keegan, le manager de Newcastle, a annoncé sa démission,** mercredi 8 janvier. Depuis cinq ans, il entraînait le club du nord-ouest de l'Angleterre jusqu'à en faire, à grands frais, une équipe européenne de renom. Mais il n'était pas parvenu à remporter le championnat national. Sa démission a provoqué une grande émotion chez les supporteurs. Newcastle doit rencontrer Monaco en quart de finale de la coupe UEFA, début mars. – (*AFP.*)

■ **RUGBY : La liste des vingt et un joueurs retenus pour Irlande-France,** premier match du Tournoi des cinq nations, le 18 janvier à Dublin, est la suivante. Arrières : Fabien Galthié (Colomiers), Philippe Carbonneau (Brive), Alain Penaud (Brive), Christophe Lamaison (Brive), Thomas Castaignède (Toulouse), Stéphane Glas (Bourgoin), Richard Dourthe (Dax), Emile Ntamack (Toulouse), David Venditti (Brive), Jean-Luc Sadourny (Colomiers). Avants : Christian Califano (Toulouse), Franck Tournaire (Narbonne), Jean-Louis Jordana (Toulouse), Marc Dal Maso (Agen), Marc De Rougemont (Toulon), Olivier Merle (Montferrand), Fabien Pelous (Dax), Hugues Miorin (Toulouse), Abdelatif Benazzi (Agen), cap., Philippe Benetton (Agen), Richard Castel (Béziers).

Le Muséum d'histoire naturelle se dégrade, faute d'entretien

Un rapport officiel dénonce la vétusté et l'insalubrité des laboratoires et des locaux abritant des collections et des herbiers d'une valeur inestimable

Le Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel vient de rendre un rapport sur le fonctionnement et les moyens du Muséum d'histoire naturelle. Ce document, à la rédaction duquel ont participé une quinzaine d'experts indépendants, dresse un tableau accablant sur la sécurité et la salubrité des laboratoires et de multiples locaux du Jardin des plantes, pourtant classé monument historique. Outre les risques que courent les personnels, certaines collections sont en danger, estiment les auteurs du rapport. Selon eux, à l'exception notable de la rénovation de la grande galerie de l'évolution, menée dans le cadre des « grands chantiers » voulus par le président François Mitterrand, ni le ministère de l'éducation ni le Muséum n'ont pris en charge les investissements nécessaires à l'entretien des collections.

LE 18 AOÛT 1996, en fin d'après-midi, un incendie se déclarait rue Buffon (Paris), dans le laboratoire de cryptogamie du Muséum national d'histoire naturelle. Les conséquences du sinistre, vraisemblablement provoqué par l'état de vétusté des lieux, furent proprement *miraculeuses* : « seulement » 3 millions de francs de dégâts, concernant pour l'essentiel du matériel informatique. Miraculeuses, car à quelques mètres de là reposait le plus grand herbier du monde. Indemne, il y repose encore...

D'une valeur inestimable, ce trésor botanique a donc failli périr par le feu. Et ce risque, loin de l'exception qui confirme la règle, menace aujourd'hui la majeure partie des collections du Muséum. Une situation d'autant plus scandaleuse que ces richesses, par leur ampleur comme par leur diversité, sont pratiquement sans équivalent au monde dans le domaine des sciences naturelles.


PHOTO ALAIN LE TOQUIN - MICHEL VIARD

La salle du grand herbier, qui contient 8 millions de spécimens, a échappé de peu à un incendie le 18 août 1996

De multiples locaux du Jardin des plantes sont exposés depuis des années à de graves risques d'incendie

A l'appui de ce constat : un rapport sur le fonctionnement et les moyens du Muséum, que vient de rendre le Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (CNE). Autorité administrative indépendante créée en 1984, le CNE a entamé cette évaluation, à laquelle ont participé une quinzaine d'experts, en juin 1995.

Les conclusions, en ce qui concerne la sécurité et la salubrité des laboratoires, sont proprement atterrantes. Elles confirment que de multiples locaux du Jardin des plantes – classé monument historique – sont exposés depuis des années à de graves risques d'incendie, dus notamment à des installations électriques défectueuses et à la pratique de certaines manipulations de recherche.

« Nombre de laboratoires sont hébergés dans des locaux vétustes, souvent inadaptés aux besoins et parfois, ce qui est plus grave, non conformes aux règlements de sécurité. Outre les risques que courent les personnels, certaines collections sont en danger », souligne ce rapport, qui estime nécessaire, dans les lieux où celles-ci sont stockées, d'*« interdire l'usage du gaz et les expériences utilisant des produits dangereux »*.

Plus généralement, *« le problème numéro un du Muséum est celui de la rénovation et de la mise en conformité de certains de ses bâtiments »*, poursuivent les experts. Et de dérouler un accablant bilan : *« Dans les locaux de collections : risques d'électrocution et d'incendie ; dans les locaux de recherche : mauvais stockage des produits chimiques, ventilations insuffisantes, animaleries en mauvais état, toitures en état critique et danger dans l'utilisation d'éléments radioactifs ; dans les locaux ouverts au public : installation électrique non conforme, risques d'incendie, étanchéité du toit défectueuse, solidité des verrières incertaine et installation de chauffage à revoir. »*

Des exemples plus précis ? Dans le laboratoire de chimie des substances naturelles (2 000 mètres carrés), les mauvaises conditions d'hygiène et de sécurité peuvent faire craindre des problèmes de pollution, affirme le CNE. Dans celui de biologie parasitaire (848 mètres carrés), outre *« le problème des déchets »*, l'animalerie est *« vétuste, insalubre et devrait faire l'objet d'une rénovation »*.

Quant au laboratoire de zoologie (1 237 mètres carrés), dont plus de la moitié est occupée par des collections, la vétusté de ses locaux *« confine au délabrement »*. L'installation électrique – alimentée pour l'essentiel en 110 volts – y est *« en surcharge quasi permanente »*. Le comité ajoute que la rénovation du lieu *« a été jugée plusieurs fois urgente et prioritaire depuis vingt-cinq ans »*, mais que *« seule la toiture a été refaite en 1989 »*.

Au cœur du problème, l'argent. Celui que l'Etat répugne traditionnellement à dépenser pour ses musées scientifiques et techniques. *« Ni le ministère* [de l'éducation] *ni le Muséum n'ont pris en charge les investissements nécessaires à l'entretien des collections et à l'amélioration de la présentation muséologique »*, résume le CNE. Les experts soulignent ainsi qu'*« aucune des recettes importantes provenant des entrées dans les galeries de paléontologie et d'anatomie comparée n'est affectée à leur entretien et à leur rénovation »* et que le Muséum *« n'a pas exprimé avec suffisamment de force dans ses demandes de crédits que sa mission première est la conservation des collections »*.

Quant aux pouvoirs publics, exception faite des opérations menées dans le cadre des « grands chantiers » (la rénovation de la grande galerie de l'évolution, réouverte au public en 1994, a coûté 400 millions de francs), ils ne semblent pas non plus *« avoir ressenti cette nécessité »*...

« Le ministère a une grave responsabilité en ce domaine, et ne peut plus continuer à ignorer cette obligation », concluent les experts. Henry de Lumley, directeur du Muséum depuis 1994 et dont la réponse clôt le rapport du comité, précise quant à lui que *« des mesures urgentes devraient être prises pour améliorer les conditions d'exploitation de ces collections : en premier lieu, la rénovation et la création des locaux destinés* [à leur] *stockage (...) ; en second lieu, la création de postes de conservateurs (...), qui auront pour mission la conservation, la gestion, la restauration, l'étiquetage et la mise à jour des inventaires des collections »*.

Catherine Vincent

Des collections très riches

Sept kilomètres de carottes de sondage des fonds océaniques, 600 000 roches et minéraux, 2 000 pierres précieuses, 2 millions de fossiles, 8 millions de plantes en herbiers, 2 millions d'invertébrés marins, 150 millions d'insectes, 1,5 million de vertébrés – dont 1 million de poissons dans 600 000 litres d'alcool –, 200 000 amphibiens et reptiles et 272 000 oiseaux et mammifères naturalisés : les collections du Muséum national d'histoire naturelle sont parmi les plus riches du monde. Elles ont été accumulées depuis des siècles par les savants français au Jardin du roi (créé en 1635 par un édit de Louis XIII), puis, à partir de 1793, au Muséum. Deux établissements seulement peuvent prétendre disposer d'un trésor scientifique équivalent : le British Museum of Natural History de Londres et la Smithsonian Institution à Washington.

Le microprocesseur multimédia arrive sur le marché

Proposé par Intel, la puce MMX accroît la vitesse de traitement des PC de 10 % à 60 %

MMX. Les dirigeants d'Intel n'ont plus que ces trois lettres à la bouche. Ils en oublieraient presque le Pentium, produit phare de l'entreprise américaine. La technologie MMX *« ouvre une nouvelle ère pour l'ordinateur multimédia »*, affirme Gilles Granier, directeur général d'Intel pour l'Europe de l'Ouest.

L'architecture de la nouvelle puce, fondée sur le processeur Pentium, dispose de 57 instructions supplémentaires. D'autres améliorations comme le doublement de la mémoire cachée (32 Ko) renforcent les performances. Le gain de vitesse d'un ordinateur personnel équipé d'un Pentium MMX, par rapport au même PC doté d'un simple Pentium fonctionnant à une fréquence d'horloge identique, est estimée entre 10 % et 20 % si l'on se réfère aux tests menés sur les bancs d'essai « classiques ». Mais, avec un instrument de mesure spécialisé dans le multimédia, le gain bondit à 60 %, explique-t-on chez Intel. Les tests effectués par la revue *SVM Multimédia* de janvier confirment ces valeurs.

En effet, cette nouvelle technologie ne prend tout son sens que dans les applications qui font appel au son de qualité disque compact, aux séquences animées en trois dimensions calculées en temps réel et à la vidéo. Le Pentium MMX se distingue de son homologue classique par sa façon de travailler. Ses concepteurs ont analysé les algorithmes utilisés dans les jeux vidéo et autres applications de traitement d'images et de sons. Ils ont constaté que de nombreuses opérations pouvaient être exécutées simultanément et non plus successivement, et l'ont donc fait travailler par paquets de 8 octets.

Par exemple, dans une scène où la lumière ambiante doit baisser, le processeur doit changer la valeur de brillance de chaque pixel (point) de l'image. Un Pentium classique va lire chaque pixel de 8 bits, lui soustraire une valeur correspondant à l'assombrissement et restituer le nouveau pixel. Dans une image constituée de 1 000 pixels, l'opération sera réalisée 1 000 fois. Avec la technologie MMX les données sont assemblées sous la forme de paquets de 64 bits, qui sont traités d'un seul coup. La vitesse de traitement est donc, dans ce cas, multipliée par 8.

NOUVEAUX LOGICIELS

Les puces Pentium MMX fonctionnant à 166 MHz et à 200 MHz sont officiellement en vente depuis le 8 janvier. Achetées par mille, elles coûtent respectivement 407 et 550 dollars (2 100 et 2 900 francs). La marge des distributeurs mettra les Pentium MMX au niveau du haut de gamme actuel des processeurs.

D'après Intel, ces nouveaux processeurs sont compatibles avec les cartes mères des Pentium, bien qu'ils possèdent 4,5 millions de transistors contre 3,2 millions pour les Pentium. En revanche, l'utilisateur MMX ne bénéficiera du gain de performance annoncé que s'il utilise des logiciels conçus pour tirer profit de la nouvelle architecture de la puce. C'est là que le bât blesse. Le passage du processeur 486 au Pentium accélérait tous les logiciels. La technologie MMX impose un renouvellement de ces derniers qui se révélera souvent nettement plus coûteux que la puce elle-même. Et l'offre mettra plusieurs mois à s'étoffer.

Pour l'instant, Intel présente le jeu de course de voiture Pod d'Ubisoft, une exploration du corps humain de Dorling Kindersley et un CD-ROM de construction d'une station spatiale de Maris Multimedia. Les images, plus détaillées, s'affichent avec une fluidité nettement améliorée avec des cadences qui dépassent souvent les 25 images par secondes. Pour séduire le milieu professionnel, Intel souligne les performance du MMX en matière de vidéoconférence. Sur une ligne téléphonique classique, son logiciel ProShare atteint les 15 images par seconde. Encore insuffisante pour assurer une bonne simultanéité entre la voix et le mouvement des lèvres, cette cadence apporte un net progrès par rapport aux 5 à 7 images par seconde dont il fallait se contenter jusqu'à présent.

Michel Alberganti

La concurrence bientôt prête

L'américain Cyrix s'apprête à mettre sur le marché sa puce spécialisée. Portant encore le nom de code M2, elle devrait être construite par IBM Microelectronics, qui vendra pour son compte la moitié de la production. Cette puce, dont le prix n'est pas encore fixé, devrait comporter 6 millions de transistors et concurrencer la gamme Pentium Pro d'Intel. Le constructeur Advanced Micro Devices (AMD) proposera pour sa part une puce baptisée K6. Les concurrents sont partis des spécifications et du jeu d'instructions nouvelles annoncées par Intel. *« Le secret, c'est l'architecture interne du microprocesseur qui diffère de celle développée par Intel »*, assure Phil Sydor, de Cyrix Europe. Tout comme AMD, il précise que la stratégie de vente dépend du développement d'une offre logicielle encore embryonnaire.

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : plus de 200 « astéroïdes perdus »**, d'un diamètre parfois supérieur à 1 kilomètre, errent dans le système solaire. Certains, dont la trajectoire croise l'orbite terrestre, pourraient être à l'origine de catastrophes comparables à la chute de la météorite géante qui entraîna la disparition des dinosaures il y a 65 millions d'années, estiment des astronomes américains. Dans une étude publiée par l'hebdomadaire *Nature* du 2 janvier, ces astronomes montrent que ces astéroïdes proviennent de l'essaim de Trojan, qui tourne autour du Soleil au même niveau que Jupiter, et dont l'orbite est déstabilisée par la gravité de la planète géante.

■ **ESPACE : Arianespace a prévu** de mettre sur orbite au moins 18 satellites en 1997 contre 15 en 1996, ce qui constituait déjà un record. Cependant, l'échec d'Ariane-5 va retarder d'un an le premier vol commercial du nouveau lanceur lourd européen, qui est désormais prévu pour le début de 1998. Ce retard devrait représenter pour Arianespace, numéro un mondial des lanceurs de satellites, une charge financière supplémentaire de 1 milliard de francs, a indiqué, mercredi 8 janvier, le PDG de la société, Charles Bigot. En 1996, Arianespace a capté 60 % du marché, avec 19 nouveaux contrats. En termes de masse, ces commandes représentent près de 61 tonnes à lancer. – *(AFP.)*

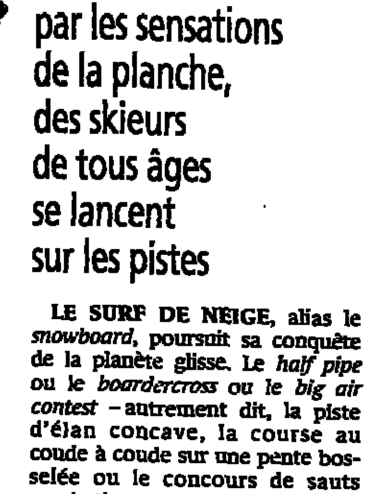
■ **BIOLOGIE : deux singes macaques rhésus baptisés** « Lapik » et « Moultik » ont regagné sains et saufs la Terre, mardi 7 janvier, après deux semaines en orbite dans la capsule spatiale russe *Bion-11*, en compagnie de puces, de mouches, d'escargots et de plantes diverses. La mission, d'un coût de 30 millions de dollars (plus de 150 millions de francs), a été financée par les agences spatiales américaine (50 % du budget), russe, française, ukrainienne et lituanienne. Ses objectifs s'inscrivent dans les recherches sur les effets de la microgravité sur les organismes vivants. Les résultats des études menées sur la petite ménagerie serviront à préparer l'organisation de vols humains. – *(AFP.)*

■ **RECHERCHE : la société américaine Motorola** construira son centre de recherche européen à Saclay (Essonne). Ce centre, qui regroupera, à terme, 180 personnes dans le domaine des télécommunications, devrait compter de nombreux chercheurs français. Le choix de ce site s'explique notamment par la présence d'une importante communauté scientifique puisque Saclay abrite une université et le Commissariat à l'énergie atomique.

■ **TÉLÉDÉTECTION : Spot Image**, la société qui commercialise les images de la Terre prises par les satellites Spot, offre, depuis le 6 janvier, la possibilité de consulter sur Internet son catalogue Dali, qui compte près de 5 millions de photographies. Ce catalogue, qui était jusqu'à présent réservé aux clients abonnés de Spot Image, permet d'afficher, pour chaque zone géographique, cinq images différentes.

★ Spot Image sur Internet : http ://www.spotimage.fr/ ou http ://www.spot.com/

Le surf de neige gagne des adeptes



Séduits par les sensations de la planche, des skieurs de tous âges se lancent sur les pistes



DESSIN NATALI FORTIER

LE SURF DE NEIGE, alias le *snowboard*, poursuit sa conquête de la planète glisse. Le *half pipe* ou le *boardercross* ou le *big air contest* – autrement dit, la piste d'élan concave, la course au coude à coude sur une pente bosselée ou le concours de sauts acrobatiques sur tremplin – expriment ainsi les nouveaux codes, fortement teintés d'anglicisme, de la tribu des surfeurs.

Le phénomène est né il y a une bonne vingtaine d'années, lorsque des Californiens fantasques ont dévalé les pentes de neige poudreuse avec leurs planches de surf de mer, passant des vagues du Pacifique aux montagnes du Colorado. Aujourd'hui, le *snowboard* n'est plus seulement une mode. Ses adeptes peuplent les stations des Alpes comme des Pyrénées, du haut en bas des pentes.

D'un côté, la *surf attitude* des plus jeunes qui adoptent un peu les manières du *skate board*, plus proche finalement du sport de rue que de l'appel de la montagne. Les partisans du *free style* revendiquent un certain état d'esprit rebelle au ski alpin traditionnel.

De l'autre, un sport de glisse un peu plus sage qui promet de nouvelles sensations aux profanes des sports d'hiver ou aux skieurs prêts à se convertir. Le surf de neige version *free ride*, épris de liberté et voué d'abord à la neige poudreuse, s'adresse aussi à tous ceux qui ont gardé un brin d'audace et notamment à d'autres générations : les 25-35 ans, voire les quadragénaires.

Sans se l'avouer vraiment, le *snowboard* rêve en fait d'universalité (il deviendra sport olympique aux Jeux d'hiver de Nagano en 1998 avec une épreuve de slalom géant). Signe de maturité, tous les grands fabricants de ski s'y intéressent et lui apportent d'ailleurs leur technologie.

Certains surfeurs rentrent donc dans le rang et reviennent sur les pistes damées, tandis que le ski récupère en partie l'image et l'imaginaire du *snowboard* ainsi que des termes génériques. Le *free ride* supplante alors le hors-piste et le style *carving* (large virage avec prise de carres très franche) est repris par les skis paraboliques.

L'interférence entre les disciplines semble de plus en plus flagrante. On compterait en France 40 000 fervents adeptes mais également près de 350 000 pratiquants plus ou moins occasionnels du *snowboard*... qui commencent à prendre beaucoup de place parmi les 6 ou 7 millions de skieurs alpins.

Pour les irréductibles du *free style*, certaines stations ont aménagé un *snow park*, c'est-à-dire une piste spécialement réservée. Pour les autres, il s'agit d'organiser la cohabitation car les surfeurs n'ont pas la même trajectoire que les skieurs (grandes courbes contre petits virages).

APPRENTISSAGE RAPIDE

Et, si on évoque çà et là un projet de loi très coercitif, les pisteurs-secouristes préfèrent parler de civisme, prônant la prévention plutôt que la répression, avec des statistiques à l'appui. Les surfeurs ne provoquent pas plus de collision accidentelle que les skieurs. Il revient surtout à chacun de maîtriser sa vitesse et de respecter un code de bonne conduite sur les pistes : règles de priorité, respect de la signalisation, etc.

Un des atouts majeurs du *snowboard* reste, en tout cas, son apprentissage assez rapide. Les premiers jours, il faut se cantonner sur une piste verte bien lisse et douce pour travailler sereinement équilibre et souplesse sur la planche... sans bâtons (les enfants sont particulièrement doués en la matière).

Afin d'acquérir les gestes de base, mieux vaut prendre quelques leçons auprès d'un moniteur de l'Ecole du ski français (beaucoup sont spécialement formés) ou suivre un stage intensif (souvent organisé par des anciens champions de la discipline).

Le débutant se contente d'abord de louer son matériel. Gagné par la passion, il lui faudra ensuite choisir la planche adaptée à son tempérament parmi une profusion de modèles (mais beaucoup se ressemblent sur le plan technique !) et, surtout, le système de chaussures-fixations : bottes souples et coques de plastique pour la précision ou chaussures rigides et plaques pour la stabilité.

Il lui restera ensuite à conquérir les grands espaces.

Philippe Bardiau

Pratique

● **Petit lexique.** La position asymétrique du surfeur implique un nouveau jargon : *goofy* (pied droit placé à l'avant de la planche) ou *regular* (pied gauche) ; *back side* (côté dos, hors du champ de vision) ou *front side* (côté face).

● **Matériel.** La planche (prix de 1 800 à 4 000 francs) : son profil dépend de l'usage et du gabarit du surfeur. Trois catégories : polyvalent ou *free ride*, style alpin et *free style*. Les chaussures et fixations (prix : entre 1 500 et 2 500 francs l'ensemble).
La nouveauté : le système *step in* est la première fixation automatique. C'est une plaque de métal insérée dans la semelle de la botte qui s'enclenche sans réglage de sangles ou de butée-talonnière.

● **Sécurité.** Il n'existe pas de système de déchaussage simultané des deux pieds en cas de chute (le problème semble insoluble). De toute façon, le surfeur craint davantage la fracture du poignet que la jambe cassée.

● **Prix.** La location – planche et chaussures – revient en moyenne à 100 francs par jour.

VENTES

Eventails

INTRODUIT en France par Catherine de Médicis, un éventail de conception nouvelle déferle ensuite pendant quatre siècles sur la mode féminine : il s'agit du modèle plissé et plié, inventé au Japon à la fin du premier millénaire, adopté en Chine, puis rapporté en Europe au début du XVI[e] siècle. Il existe en deux versions : soit l'éventail plié constitué d'une feuille en soie, parchemin ou velin, soit l'éventail brisé sans feuille fait de « brins » (tiges rigides) en ivoire ou en bois sculpté qui se replie de la même façon.

TRAITÉS À LA FAÇON D'UNE TOILE

Sous Louis XIV, il devient un accessoire permanent de la toilette. Réalisés par des maîtres-éventaillistes, un nouveau corps de jurande créé par le roi, les modèles XVII[e] sont de véritables chefs-d'œuvre traités par le peintre à la façon d'une toile. Ils illustrent les romans à la mode et l'Antiquité. Les thèmes changent au XVIII[e] siècle où les scènes de genre, les fleurs, les oiseaux, donnent aux décors un aspect plus spontané. Les éventaillistes mettent au point un vernis qui permet de fixer sur l'ivoire des aquarelles très fines. Les montures en ivoire, en écaille ou en nacre évoluent aussi, s'allègent et se simplifient à la deuxième moitié du siècle. Chaque brin est finement sculpté, doré, parfois orné de miniatures dans des médaillons. Les plus somptueux sont rehaussés de pierres précieuses.

Des modèles XVIII[e] sont proposés dans une vente à Vendôme, le 19 janvier, avec une collection d'une cinquantaine d'éventails. L'un célèbre la naissance du Dauphin (1 785 francs) et son père Louis XVI le montrant à la foule (3 000 à 4 000 francs) ; l'autre est orné d'une scène champêtre tirée des *Indes galantes* (1 500 francs).

Sous l'Empire, la nouveauté est d'assortir ou de coordonner l'éventail à la robe comme on le fait pour les bijoux qui se portent en parure. Une robe de la fin de l'Empire est proposée à Vendôme avec son éventail. Celui-ci est noir sur une monture en nacre burgau (grise violette) ornée d'initiales surmontées d'une couronne comtale en argent. La robe est en tulle noir avec semis d'abeilles (5 000 à 6 000 francs l'ensemble).

L'exubérance triomphe sous Napoléon III, époque qui voit apparaître les montures les plus riches. Pour la première fois, un éventailliste de renom, Alexandre, demande leur concours à de grands peintres pour renouveler le genre : Ingres, Eugène Lami, Gérôme. Bien d'autres acceptent cette collaboration. Plus tard, les impressionnistes réalisent aussi des éventails, notamment Degas et Gauguin.

SUCCÈS DE LA PLUME D'AUTRUCHE

Parallèlement, l'éventail se démocratise, et la maison Duvelleroy propose à ses clientes différents modèles dont le prix varie de 7 francs à 1 000 francs. Importée d'Afrique, la plume d'autruche connaît un succès foudroyant. Dans la vente, un exemplaire Napoléon III en plumes d'autruche, monture en écaille, accompagné de sa boîte en moire, est estimé 1 500 francs.

A partir de 1900, la mode commence à reléguer l'éventail au second plan, mais le glas sonne vraiment après la première guerre mondiale. Il survit dans les modèles publicitaires qui existaient depuis les dernières années du XIX[e] siècle et demeure populaire jusqu'à la fin des années 30. Ils gardent leur intérêt auprès des collectionneurs : un modèle « Dubo-Dubon-Dubonnet », dessiné par *Cassandre*, est estimé 200 francs.

Catherine Bedel

★ **Vendôme, dimanche 19 janvier. Exposition la veille de 14 heures à 17 heures et le matin de la vente de 10 heures à 12 heures. Etude Rouillac, route de Blois, 41 100 Vendôme, tél. : 02-54-80-24-24.**

ESCAPADES

SORTIR

■ **DISNEY CHEZ VICTOR HUGO.** A l'occasion de la sortie du film *Le Bossu de Notre-Dame*, inspiré de l'œuvre de Victor Hugo *Notre-Dame de Paris*, la maison de l'écrivain, à Paris, propose une exposition, qui présente l'univers médiéval imaginé par Hugo pour son livre, au travers notamment de gravures et dessins, dont ceux du romancier. On pourra également découvrir les procédés de fabrication du film et comprendre comment on passe de l'inanimé à l'animé, tout en consultant les éditions originales conservées au musée.
★ **Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges, 75004 Paris, tél. : 01-42-72-10-16. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 h 40.**

■ **WEEK-ENDS LYRIQUES.** Fidèle à une complicité séculaire avec le monde artistique, l'Hôtel Meurice programme, en partenariat avec l'Opéra de Paris et le Théâtre des Champs-Elysées, des week-ends lyriques associant hôtellerie et spectacles. Parmi ces derniers, citons, à l'Opéra Bastille, *La Damnation de Faust*, de Berlioz (24 janvier), le *Faust* de Gounod (janvier), *Pelléas et Mélisande*, de Debussy (Opéra Garnier, février), *Carmen*, de Bizet (4 avril), *Parsifal*, de Wagner (11 avril), et *Simon Boccanegra*, de Verdi (25 avril). Le forfait (2 750 F par nuit la chambre individuelle pour un minimum de 2 nuits ; 3 875 F pour une chambre double) comprend, outre l'hébergement avec petit déjeuner, une dégustation de grands crus, le thé chez Ladurée, une soirée lyrique, un concert dominical au Théâtre des Champs-Elysées ou la visite de musées.
★ **Renseignements dans les agences de voyages, au Meurice (tél. : 01-44-58-10-08) ou à la centrale de réservation (05-90-84-44).**

■ **SALON BRETON.** Rennes accueille, du 24 au 26 janvier, au parc des expositions Rennes-Aéroport, le premier Salon du tourisme et des vacances Rennes-Bretagne. Près de 500 exposants attendent la visite de quelque 25 000 candidats aux vacances.

■ **CAP CÔTE D'AZUR.** Au cœur de l'hiver, Episodes propose de retrouver le soleil sur la Côte d'Azur, de Cannes à Nice, à l'occasion d'une escapade de trois jours dans le cadre d'un forfait « Cap Côte d'Azur » comprenant le transport aérien (Paris-Nice A/R sur Air France), l'hébergement (3 nuits avec petits déjeuners) dans l'un des 22 hôtels du groupe Accor participant à l'opération et la location d'une voiture Europcar. Valable jusqu'au 31 mars, ce forfait oscille de 1 575 F (hôtel 1 étoile) à 2 200 F (4 étoiles) par personne, en chambre double, selon l'hôtel et le véhicule loué. Possibilités de partir d'une ville de province.
★ **Episodes, tél. : 01-60-79-62-62, numéro Azur 0-801-63-08-04.**

■ **CÔTÉ PISTES, CÔTÉ GREENS.** Le Domaine du Royal Club Evian offre une large palette d'activités. Ainsi peut-on, au choix, accéder à douze stations françaises ou suisses, sillonner les 1 000 kilomètres de pistes des « Portes du soleil » et déjeuner sur les pistes, ou bien se mesurer aux 18 trous du Royal Golf Evian, se restaurer au Chalet du Golf puis partir à la découverte des sites et des musées. Adeptes des pistes ou des greens se retrouveront dans l'un des deux lieux du domaine voués à la remise en forme avant de savourer la gastronomie savoyarde.
★ **Domaine du Royal Club Evian, B.P. 8, 74502 Evian Cedex. Renseignements au 04-50-26-85-00.**

■ **LE PANTHÉON REVISITÉ.** Longtemps réduite à la seule crypte, la visite du Panthéon s'est étoffée depuis la réouverture de la nef. Aujourd'hui, le visiteur a la possibilité de parcourir le déambulatoire (avec vue sur la nef, les bras du transept, les peintures et les sculptures, ainsi que le pendule de Foucault suspendu à la coupole), la crypte où reposent les cendres de quelque 70 personnalités éminentes, et une exposition retraçant l'histoire des lieux. A cela s'ajoutera au printemps l'accès aux parties hautes du monument et une vue sur Paris.
★ **Renseignements au 01-43-54-34-51. De 10 heures à 18 h 15 (entrée avant 17 h 30) jusqu'au 31 mars, puis de 9 h 30 à 18 h 30. Admission : 32 F ; tarif réduit : 21 F ; enfants de moins de dix-huit ans : 15 F.**

■ **L'UNIVERS GALLO-ROMAIN.** Ouvert en octobre, au sud de Lyon, le Musée de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) revendique, avec celui d'Arles, le titre de plus grand musée de site archéologique de France. On peut découvrir ce qu'était une ville gallo-romaine avec ses riches demeures, ses thermes publiques et ses boutiques. Quant au musée (12 000 m²), il abrite des mosaïques des II[e] et III[e] siècles et des peintures murales. Sans oublier un important volet pédagogique restituant l'univers quotidien gallo-romain.
★ **Tous les jours, sauf lundi, de 9 h 30 à 18 h 30. Billet (musée et site) : 30 F. Renseignements au 04-74-53-74-00.**

ANTIQUITÉS

● **Saint-Gely-du-Fesc** (Hérault), 50 exposants, 10-13 janvier, entrée 25 francs, vendredi de 10 à 21 heures, samedi 11 et dimanche 12 janvier de 10 heures à 19 heures.
● **Bordeaux** (Gironde), Quai Louis-XVIII, hangar 5, 110 exposants, entrée 30 francs, du samedi 11 au dimanche 19 janvier, tous les jours de 10 heures à 19 heures, mercredi 15 janvier gratuit de 19 heures à 22 heures.
● **Issoudun** (Indre), parc expo, 45 exposants, entrée 20 francs, 11-12 janvier, samedi 11 et dimanche 12 janvier de 9 h 45 à 20 heures.
● **Lyon-Perrache** (Rhône), L'Embarcadère, 35 exposants, entrée 20 francs, samedi 11 et dimanche 12 janvier, samedi de 10 heures à 20 heures, dimanche de 8 heures à 19 heures.
● ***Sainte-Colombe-lès-Vienne*** *(Rhône), 50 exposants, entrée* 25 francs, gratuit pour les enfants, samedi 11 et dimanche 12 janvier, de 9 heures à 20 heures.
● **Chauvigny** (Vienne), 40 exposants, entrée 15 francs, samedi 11 et dimanche 12 janvier, de 10 heures à 19 heures.

BROCANTES

● ***Segonzac*** *(Charente), 50 exposants*, samedi 11 et dimanche 12 janvier.
● **Loches** (Indre-et-Loire), 20 exposants, samedi 11 et dimanche 12 janvier.
● **Laval** (Mayenne), parc expo, 100 exposants, samedi 11 et dimanche 12 janvier.
● **Autun** (Loire), salle de l'Hexagone, 25 exposants, samedi 11 et dimanche 12 janvier.
● **Saint-Léger-en-Yvelines** (Yvelines), 20 exposants, samedi 11 et dimanche 12 janvier.

Grisaille et froid modéré

LE SYSTÈME dépressionnaire qui nous intéresse actuellement s'évacuera vendredi vers l'Italie. Il maintiendra quelques précipitations sur les régions du Sud-Est. Sur le Nord et l'Ouest, un temps sec prévaudra mais souvent gris et à nouveau légèrement refroidi, l'anticyclone de l'Europe du Nord dirigeant un flux de Nord-Est sur ces régions.

Vendredi, des Landes à la Dordogne, au Poitou-Charentes, au Limousin, au Centre, aux pays de Loire, à la Bretagne, à la Normandie, au Nord, au Bassin parisien, ainsi que sur la Champagne-Ardenne, le nord de la Lorraine et de l'Alsace, il fera gris et des bancs de brouillards, givrants sur la moitié nord, se formeront ici ou là.

Sur les autres régions, les nuages occuperont également le ciel. Ils donneront de petites chutes de neige sur les Pyrénées, à partir de 800 mètres puis 500 mètres. En matinée, les flocons affecteront également le Massif Central à partir de 400 mètres, ainsi que les Alpes et le Jura, faiblement. En plaine, il ne tombera que quelques gouttes, mais elles pourront provoquer du verglas sur la Bourgogne et la Franche-Comté, le sud de l'Alsace et de la Lorraine.

Près de la Méditerranée, le temps sera instable de la Côte d'Azur à la Corse avec des ondées qui pourront prendre l'après-midi un caractère orageux. Des éclaircies se développeront autour du golfe du Lion grâce à une tramontane atteignant 80 km/h en rafales. Ces éclaircies s'étendront peu à peu à l'ouest de la Provence l'après-midi, après une matinée nuageuse.

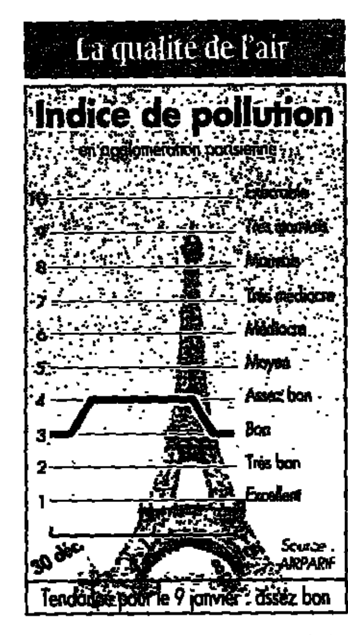
Les températures matinales seront comprises entre – 4 et – 6 degrés près des frontières belge et allemande, entre – 1 et – 3 degrés de la Normandie au Bassin parisien et à la Franche-Comté, entre 0 et 3 degrés sur les côtes atlantiques et le Sud-Ouest, et jusqu'à 5 à 7 degrés sur le littoral méditerranéen. L'après-midi, le mercure restera en dessous de zéro du Nord au Bassin parisien et au Nord-Est, ainsi que sur l'intérieur de la Bretagne et de la Normandie (jusqu'à – 4). Il fera de 2 à 4 degrés sur les côtes entre Cherbourg et La Rochelle ainsi que sur le Centre-Est, de 4 à 8 degrés dans le Sud-Ouest et de 8 à 12 degrés dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 10 janvier vers 12h00

La qualité de l'air

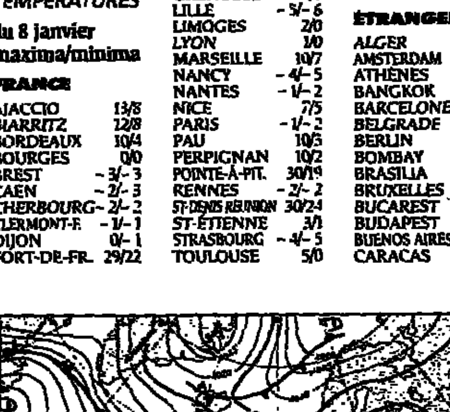
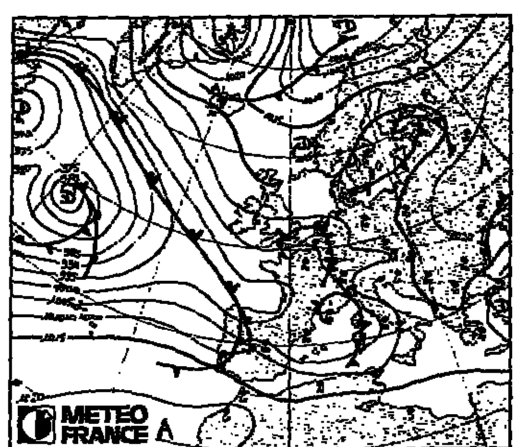


Tendance pour le 9 janvier : assez bon



TEMPÉRATURES du 8 janvier maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	13/8
BIARRITZ	12/8
BORDEAUX	10/4
BOURGES	0/0
BREST	– 3/– 3
CAEN	– 2/– 3
CHERBOURG	– 2/– 2
CLERMONT-F.	– 1/– 1
DIJON	0/– 1
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	1/0
LILLE	– 5/– 6
LIMOGES	2/0
LYON	1/0
MARSEILLE	10/7
NANCY	– 4/– 5
NANTES	– 1/– 2
NICE	7/5
PARIS	– 1/– 2
PAU	10/5
PERPIGNAN	10/2
POINTE-À-PIT.	30/19
RENNES	– 2/– 2
ST-DENIS RÉUNION	30/24
ST-ÉTIENNE	3/1
STRASBOURG	– 4/– 5
TOULOUSE	5/0
TOURS	– 2/– 2
ÉTRANGER	
ALGER	19/12
AMSTERDAM	– 7/– 8
ATHÈNES	14/6
BANGKOK	35/23
BARCELONE	8/7
BELGRADE	0/– 5
BERLIN	– 6/– 6
BOMBAY	31/21
BRASILIA	29/21
BRUXELLES	– 6/– 7
BUCAREST	– 1/– 4
BUDAPEST	2/– 8
BUENOS AIRES	29/18
CARACAS	29/20
CHICAGO	– 3/– 14
COPENHAGUE	– 2/– 6
DAKAR	26/20
DJAKARTA	23/23
DUBAI	27/12
DUBLIN	0/0
FRANCFORT	– 6/– 6
GENÈVE	0/– 1
HANOÏ	16/13
HELSINKI	– 1/– 5
HONGKONG	17/10
ISTANBUL	11/6
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	– 4/– 14
KINSHASA	–/–
LE CAIRE	27/16
LIMA	26/21
LISBONNE	15/13
LONDRES	0/– 2
LOS ANGELES	15/8
LUXEMBOURG	– 5/– 8
MADRID	7/6
MARRAKECH	14/12
MEXICO	22/10
MILAN	6/2
MONTRÉAL	– 9/– 14
MOSCOU	– 4/– 8
MUNICH	– 6/– 6
NAIROBI	25/14
NEW DELHI	21/5
NEW YORK	1/– 3
PALMA DE M.	14/12
PÉKIN	– 3/– 9
PRAGUE	– 5/– 6
PRETORIA	29/16
RABAT	18/11
RIO DE JAN.	28/23
ROME	14/6
SAN FRANC.	11/9
SANTIAGO	31/16
SÉVILLE	18/13
ST-PÉTERS.	– 5/– 7
STOCKHOLM	– 4/– 6
SYDNEY	20/16
TENERIFE	21/19
TOKYO	9/3
TUNIS	16/10
VARSOVIE	– 9/– 9
VENISE	9/2
VIENNE	– 1/– 3

Situation le 9 janvier à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 11 janvier à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La retraite de M. Byrnes

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes, Le Monde n'a pas paru du jeudi 9 janvier au mardi 14 janvier 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le journal du mercredi 8 daté 9 janvier.

LA NOUVELLE de la retraite du secrétaire d'Etat américain, M. Byrnes, annoncée hier soir par le président Truman, a causé une certaine surprise à Washington, aussi bien que dans les autres capitales. Ce départ est expliqué par des raisons de santé. Néanmoins l'opinion américaine ne juge pas cette raison suffisamment convaincante et s'efforce de découvrir des motifs d'ordre personnel ou politique.

Nul ne contestera que M. Byrnes ait réussi dans la tâche qu'il a remplie depuis juillet 1945, dirigeant la politique extérieure des Etats-Unis dans une période difficile. On lui attribue aux Etats-Unis l'heureuse conclusion des traités de paix et la détente avec l'URSS. Chacun y fait sienne sa définition de la politique américaine à l'égard de la Russie soviétique : *« fermeté et patience »*.

Faut-il croire, comme certains le suggèrent, qu'il serait tout de même en désaccord avec le président Truman sur des points importants, comme la politique atomique ? On remarque que la démission de M. Byrnes suit immédiatement celle de M. Baruch, son ami intime.

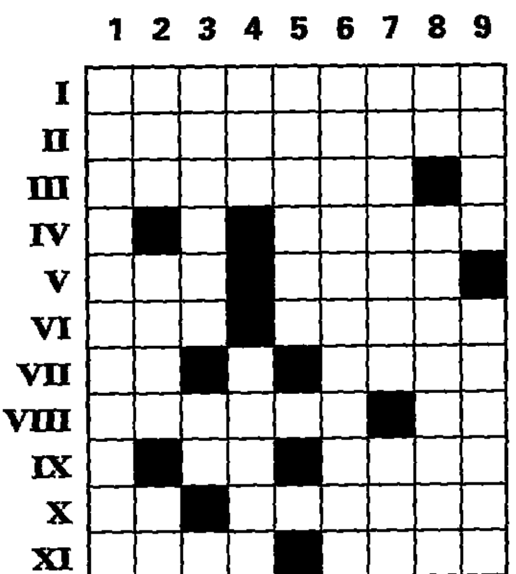
D'autres donnent à entendre qu'il ne croirait pas au rapprochement avec l'URSS, et que l'épisode inauguré par un déjeuner sensationnel avec M. Molotov serait à ses yeux de courte durée.

(9 janvier 1947.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6992

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Qui n'a eu aucune portée. – II. C'est parfois rassembler les sacs. – III. Ne sont pas comme l'argent. – IV. Vapeurs. – V. Principe suprême pour des Chinois. Région de Palestine. – VI. Servent pour rehausser. Gros poils. – VII. Un métal mou. Sert de frontière à l'Est. – VIII. Le premier marin qui fit le tour du monde. Un peu de tabac. – IX. Article. Partie d'une balance. – X. Pronom. De Vénus, c'est une fougère. – XI. Comme un étang à la Réunion. Fromage blanc.

VERTICALEMENT

1. Ce que sont nos cousins. – 2. Plat. Une mer qui n'est qu'un lac. Tranche d'ananas. – 3. Grandes plaines. Démonstratif. – 4. Evoque un joli teint. On la met pour filer. – 5. Pièces satiriques. – 6. Peuvent faire des pieds et des mains. – 7. Donner une base. Ornement d'architecture. – 8. Note. Peut descendre dans la rue. – 9. Un ensemble de pulsions, pour Freud. Peut être mise à la niche.

SOLUTION DU N° 6991

HORIZONTALEMENT

I. Minutier. – II. Education. – III. Délacerai. – IV. Issy. Rend. – V. Ana. – VI. Chalutier. – VII. Ravilis. – VIII. Ave. Es. – IX. Terminale. – X. Issu. Saur. – XI. Erg. Réa.

VERTICALEMENT

1. Médiocratie. – 2. Ides. Hâves. – 3. Nuls. Averse. – 4. Ucayali. Mur. – 5. Tac. Nul. – 6. Itérations. – 7. Eire. Is. Aar. – 8. Roanne. Elue. – 9. Nid. Rasera.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BORDEAUX.** La compagnie aérienne allemande Lufthansa a ouvert, mardi 7 janvier, sa première ligne intérieure en France, entre Bordeaux et Marseille. Ce vol relie six jours par semaine, sauf le dimanche, Bordeaux à Munich, *via* la cité phocéenne. Des tarifs réduits sont proposés jusqu'au 16 mars. – *(AFP.)*

■ **ÉRYTHRÉE.** Une partie de la ligne de chemin de fer reliant la capitale Asmara au port de Massawa, sur la mer Rouge, vient d'être réinaugurée : 35 kilomètres sont désormais praticables, soit à peu près un tiers du parcours, considéré comme l'un des plus beaux trajets ferroviaires du monde. En cours de restauration depuis deux ans, la ligne, construite par les Italiens à la fin du dix-neuvième siècle, avait été totalement détruite à la fin des années 70 pendant la guerre d'indépendance. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Les marins grecs entameront lundi 13 janvier un mouvement de grève pour appuyer leurs demandes de revalorisation des retraites et de leur système de protection sociale. En décembre, un précédent mouvement avait paralysé la plupart des liaisons maritimes pendant cinq jours. – *(Reuter.)*

■ **GUYANE.** Air France vient d'inaugurer une liaison aérienne hebdomadaire entre Cayenne (Guyane française) et La Havane (Cuba), avec escale à Fort-de-France (Martinique) et Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Les vols ont lieu le mercredi. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Le nombre de tués dans des accidents de la route s'est élevé à 9 942 en 1996, en baisse de 6,1 % par rapport à 1995 : ce chiffre est pour la première fois en dix ans inférieur à 10 000. – *(AP.)*

■ **AMSTERDAM.** L'aéroport international de Schipol-Amsterdam va être rénové pour un montant de 500 millions de florins (1,5 milliard de francs). La surface du hall central sera quasiment doublée pour atteindre les 22 000 m² et sa disposition sera modifiée, afin d'offrir davantage de services aux passagers ; l'espace réservé aux magasins passera ainsi de 1 000 à 4 000 m². – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 11 janvier

■ **DU PONT-NEUF** à l'enceinte de Philippe Auguste (50 F), 10 h 30, sortie du métro Pont-Neuf côté Samaritaine (Paris autrefois).

■ **LES BUTTES-CHAUMONT** (50 F), 11 heures, sortie du métro Buttes-Chaumont (La Parisienne).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, 8, rue Elzévir (Jean-Marc Esvan).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : « La Dame à la licorne » et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 11 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER DES BATIGNOLLES** (60 F), 11 heures, sortie du métro Brochant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités orientales, 11 h 30 ; la peinture flamande du XVIIe siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE PICASSO** (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 5, rue de Thorigny (Musées nationaux).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (55 F), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Christine Merle).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** : le pavillon de la Reine (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Château-de-Vincennes côté château (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : du Cirque d'hiver à la fontaine des Haudriettes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Filles-du-Calvaire (La Parisienne).

■ **MONTMARTRE**, 14 h 30 (60 F), en haut du funiculaire (Vincent de Langlade) ; 14 h 30 (50 F), en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : religion et traditions populaires (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Institut culturel de Paris) ; exposition Asterix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Musées nationaux).

■ **LE PANTHÉON** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté caisse (Europ explo).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

■ **LE LOUVRE MÉDIÉVAL**, de la Pyramide au donjon (40 F), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal côté Musée du Louvre (Sauvegarde du Paris historique).

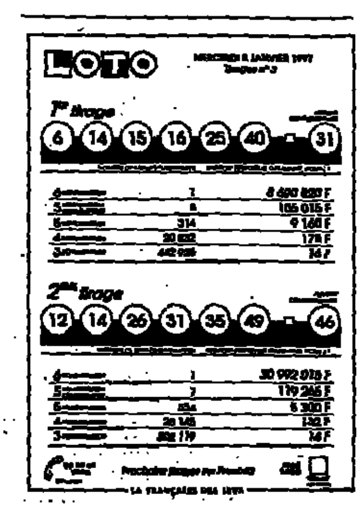
■ **MUSÉE CARNAVALET** (30 F + prix d'entrée) : exposition Mme de Sévigné, 15 heures ; exposition Frank Horvat, 16 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE MAILLOL** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 61, rue de Grenelle (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

JEUX



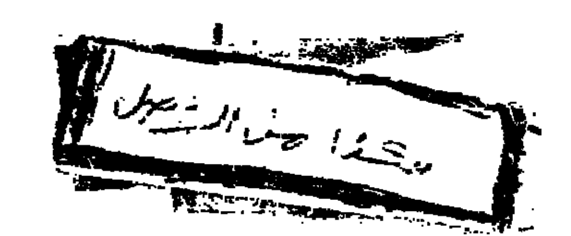
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



MUSIQUE Le gospel, forme moderne des negro spirituals, s'est développé à partir des années 30 en même temps que les moyens de diffusion. ● L'HISTOIRE du jazz a montré que les rapports avec le gospel étaient nombreux et féconds. Comment écouter Charles Mingus, Albert Ayler, John Coltrane ou Ray Charles sans penser au gospel ? Les festivals de jazz en France en ont longtemps programmé avec l'idée que le gospel dans sa version afro-américaine pouvait convenir à un public en mal d'exotisme. ● DEPUIS le début des années 90, le genre commence à trouver en France un nouveau public et surtout une expression qui se dégage du modèle américain, notamment avec le développement de groupes dont les membres sont originaires d'Afrique noire ou des Antilles. ● UN FESTIVAL, à Paris, permettra d'entendre à partir du 13 janvier plusieurs de ces formations.

O Lord ! les Français entendent les voix du gospel

Plus de vingt ans après une apparition incongrue au moment de la mort de Georges Pompidou, ce chant religieux suscite un engouement populaire. Energie, parole, rythme, sa force est intacte. Les plus grands noms du jazz s'y sont référés

A LA MORT de Georges Pompidou, en avril 1974, il se produisit du paranormal. En France. *Les morts* des princes sont l'occasion de taquiner l'étrange. La radio officielle, la seule en exercice en ce temps, s'étant mise en grand deuil, ainsi qu'en régnait l'usage, elle ne diffusa de façon ininterrompue que de la « grande musique ». Au deuxième matin, entre un Requiem et deux Alléluias, un programmateur étourdi, quelque gauchiste desperado, balança à l'antenne les quatre premières mesures d'un spiritual (famille des negro spirituals, dits encore *African-American spirituals* ou *gospel songs*). On avait la feuille, on eut le temps d'identifier Mahalia Jackson. Elle attaquait gravement, *In the Upper Room*, et l'on finissait pour elle, *« dans la chambre du haut, tralala, il y a Chirac, Chaban, Giscard et Marie-France Garaud,* tralala-itou, *ça fera du ramdam, O Lord ! ».* Nous n'en sûmes point plus.

Ça ne dura pas des masses. Un surveillant zélé en larmes dans un bunker shunta presto l'air de la femme noire, cette incongruité sonore qui bidouillait son deuil, éteignit sans délai la voix qui faisait tache – sans doute était-il assez « connaisseur » pour s'horrifier de son geste – et réinjecta illico une rasade de *Tantum Ergo*.

Tel était en ce temps le sort de la musique. En un sens, s'agissant du gospel, ce n'est pas beaucoup plus dégoûtant que la mise à l'encan qui s'en suivit. Du moins la visée idéologique ne cherchait-elle point à séduire. Que Mahalia Jackson pût contrarier, encore en 1974, le rite d'une république déjà laïque serait plutôt réjouissant. Un peu plus de vingt ans après, le gospel est devenu un art aussi officiel que la sculpture d'Angers et le bitumage culturel du Var. Du « saxophone pour jeunes » (David Sanborn) à l'ex-activiste du free-opera-rock, Carla Bley, *tout le monde va à la* gospel soupe. Au lieu de juger, le public, à grands coups de rappels et de trépignements, n'a plus qu'un comportement religieux. Il y a des effets de sidération à voir, pendant un festival de jazz, la salle à ce point changer pour la soirée gospel. Non que les auditoires du jazz soient, par les temps qui courent, particulièrement transgressifs (pieux euphémisme), mais tout de même, si l'habit sous chapiteau d'automne à Nancy ne ressemble pas vraiment à la dégaine très pipeau-marcel du Sud-Ouest *en août, ni* aux trench-coats de Vienne (Isère) en juillet, encore moins aux tenues Poivre d'Arvor d'un club comme La Villa, il y a infiniment moins de distance entre eux qu'entre le public de Juan-les-Pins en 1993 et sa salle réservée au gospel qui en fut le fleuron.

Nulle règle ! Il serait malheureux que l'on en établît une en la circonstance. *Globalement, tendan*ciellement – restons circonspects –, une salle de gospel ressemble à un meeting pomponné du Puy-du-Fou. On dirait le meeting annuel des Duquesnoy, enfants et aïeux inclus, sympathiques, éberlués quand même, ravis de se pincer à aimer les gens de couleur, comaqués par des abbés narcissoyépistes, tapant enfin dans leurs paluches manucurées le *temps* sur le temps, c'est-à-dire à contretemps, hélas ! *Djizeusss !*

Règle absolue : le public français n'a jamais su qu'en jazz, sur le blues ou en chialant d'un gospel particulièrement velu, c'est *l'autre* temps que l'on marque : pile celui que l'on ne bat pas spontanément, en France. Question de culture. Comme si on nous l'avait caché ! *Nondegla ! le contretemps, ce n'est* pas bien sorcier, tout de même... au bout d'un siècle de gospel moulu. Ça aurait dû entrer, non ? Bien. On reprend. Trois, quatre !

*S'il convient de se garder de gé*néraliser, c'est pour une raison simple – pas pure, mais simple. Dans toute *duquesnoyserie* gospelloïde, si homogène soit-elle – les *cheveux, les lunettes et le port du* sourcil comme il faut –, il se glisse toujours pas mal d'amateurs ombrageux. Ils souffrent comme la Vierge des Angoisses. Toujours *cette putain d'histoire de contre*temps. Prêts à payer le prix fort de l'amour, comme on fait quand on aime, s'il le faut, en supportant les autres. Le gospel garde sa voca*tion. Alléluia !*

Donc, le premier malentendu commence avec le premier accord. Bien sûr, bien sûr, le gospel est la scie de toutes les chorales... On *sait : si l'on veut s'égayer, on a tou*jours un pote pour pousser *When the Saints* avec l'accent d'Armstrong. Le Golden Gate Quartet roucoule aux fêtes de Le Pen. Im*possible de se taper l'incinération* d'un copain sans subir un spiritual. Mais d'un autre côté, pas un amateur de jazz qui n'aime ça. Qui ne l'ait aimé ou qui ne l'aimera. Pas une biographie de musicien qui ne fasse mention de son passage, enfant, dans la chorale où sa mère tenait l'harmonium. Les hagiologues de la Grande Musique noire, comme Cullaz, en font leur pain bénit. *Les musicologues partis du* free (Denis Constant-Martin) savent en parler. L'anarchiste free, Bob Siné, ne jure que par les chorales de La Nouvelle-Orléans. Et, franchement, de vous à moi, comment écouter Ray Charles, Ayler, Mingus (tiens ! Mingus, c'est une autre paire de surplis) sans souci du gospel. Comment tenir pour *rien Liz McComb qu'aiment les* philosophes ; ou même les Frères Jacques du Golden Gate ? Comment suivre, à San Francisco, dans un garage, le culte baroque rendu à John Coltrane tous les dimanches ?

> Il y a du remords d'esclavage là-dessous. Dès que le religieux et la mort pointent leur nez (et la culpabilité, ses oreilles), tout le monde se réconcilie

Il y a du remords d'esclavage là-dessous. Au magasin, les Requiem (de Mozart, de Verdi), le chant grégorien, l'*Adagio* d'Albinoni et le *gospel sont désormais associés* dans les ventes. Dès que le religieux et la mort pointent leur nez (et la culpabilité, ses oreilles), tout le monde se réconcilie. On est d'ac*cord sur tout. Les chants religieux* noirs, au début, agrémentés de rondes, ont poussé sur les hymnes, les restes africains, et le goût de jouir. Psalmodie, jeux de répons, *origines croisées, toute une ma*nière est alors le lieu d'échanges entre communautés, entre hommes et femmes, entre Africains-Américains et Caucasiens, entre Noirs et Blancs. On en est encore à l'esclavage. Plus tard, les *jubilee singers* travaillent à rendre proprets (liftés ? respectables ? légitimes ? corrects ?) selon les canons de la musique classique (caucasienne) les spirituals. *Le culturel* revient au galop. C'est un quartet, on saute les étapes, qui, en 1902, grave le premier enregistrement de musique noire. Il s'appelle le Dinwiddie Colored Quartet et joue *Down in the Old Camp Ground*. O Lord ! Le contretemps passe... Des voix incroyables sortent du chœur. Mahalia Jackson, on peut la voir sur les dernières images de *Imitation of life*, de Douglas Sirk. Ce fut un éblouissement. On comprend tout d'un trait, comme un poison. De toutes les formes qui se sont maintenues, le gospel est la plus secrète. Deviner le lien avec le rhythm'n blues, le funk, l'acid jazz, est un jeu d'enfant. Mesurer l'abîme entre les chorales actuelles et ce qu'on nous vend (un peu lyophilisé), entre ce qu'on nous vend et ce qu'on en fait, entre ce qu'on en fait et ce qu'on en pense, est déjà plus trapu. Il y a dans le gospel une énergie, une parole et un rythme implacable (cette histoire de contretemps, toujours). Il y a un destin et une douce fureur, des histoires de sexe et de libération à prendre, avec quoi il faut faire.

On pourrait prendre l'histoire du *jazz (et de tout ce qui s'ensuit)*, comme l'histoire de son départ. Départ pour la ville. Départ de la famille pour fonder une communauté. Départ de la forme pour la *profaner. Départ de l'idée pour re*commencer à penser, défiguré. Un des premiers 78-tours que Hugues Panassié sortait de sa musette, quand il venait évangéliser en jazz *le Musée basque de Bayonne*, c'était un vieux disque du Révérend Kelsey : c'était un prêche, les répons, et l'envolée endiablée (O Lord !) qui s'ensuivait. Vraiment, *vraiment, en dépit des txistus et des gaïteras,* malgré Czerny et Debussy, qu'il ne soit rien reproché à Parker ni à Brassens, on avait douze ans, jamais on n'avait entendu *ça*. *Le ça de la musique. Jamais.* Difficile de s'en remettre.

Francis Marmande

DESSIN THIERRY DALBY

Repères

● **Définitions.** Le negro spiritual est un chant religieux afro-américain, chanté a cappella, à l'origine par les premiers esclaves africains. Les spirituals ont fusionné des éléments rythmiques africains et des éléments mélodiques européens, notamment les cantiques. Le gospel est aussi un chant religieux, apparu au début du XXe siècle, généralement présenté comme le versant populaire et commercial des negro spirituals. *Le* gospel s'inspire essentiellement du Nouveau Testament.

● **Styles.** Les chorales sont la forme la plus connue du grand public. Elles peuvent regrouper entre une vingtaine et une centaine de participants (*mass choir*). Certaines favorisent le contrepoint, d'autres jouent plus sur une opposition soliste-chœur. Les évangélistes itinérants continuent d'arpenter les routes américaines, surtout dans le Sud, et s'accompagnent d'une guitare. Les quartettes vocaux, généralement masculins, sont aussi réputés ; il y a une, parfois deux voix directrices dans ces formations. Plusieurs *solistes sont apparus* avec le développement du gospel au XXe siècle, la plus célèbre étant Mahalia Jackson. Enfin, de nombreuses formations mêlent cinq, six ou sept voix ; ce sont souvent des familles. Par ailleurs, s'il existe un important répertoire codifié, *la notion* d'improvisation n'est jamais absente du chant gospel, par des systèmes de réponses aux sollicitations du leader ou par les développements d'une harmonie, d'un rythme. L'accompagnement passe par un harmonium, un orgue, voire une formation rythmique avec basse et batterie. Enfin, l'évolution des musiques noires a amené certaines formations ou des chanteurs solistes à se rapprocher de la soul et du funk avec des orchestres plus importants.

● **Bibliographie.** *Les Negro Spirituals et les Gospel Songs*, de Robert Sacre, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », n° 2791, Paris, 1993 ; *An Illustrated History of the Gospel Sound*, de Broughton V. Black Gospel, Blandford Press, 1985. En France, le *trimestriel Soul Bag* ouvre régulièrement ses colonnes au gospel (25, rue Trézel, 92300 Levallois-Perret. 35 F, abonnement 130 F). Le mensuel *Jazz Hot* a publié dans ses numéros 531 (mai 1996) à 535 (novembre 1996) une étude sur le gospel, augmentée d'une importante discographie (66, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, BP 405, 75969 Paris Cedex 20), et le mensuel *Jazz Magazine* un dossier *en trois parties* dans ses numéros 448 (mai 1995), 449 (juin 1995) et 450 (juillet-août 1995) (151, rue Anatole-France 92598 Levallois-Perret Cedex).

● **Discographie.** *Negro Spiritual and Gospel Songs, 1926-1942 ; Gospel Quartets 1921-1942 ; Gospel Guitar Evangelist and Bluesmen, 1927-1944* (chez Frémeaux & Associés/Night & Day). *La Grande Epoque du gospel, 1902-1944* (Best of Gospel/Mélodie). *The Gospel Sound ; L'Ame du gospel* (Columbia/Sony Music). *Greatest Gospel Gems* (Specialty/Media 7). *Festival international de gospel* et *negro spirituals*, 3 volumes, années *1994, 1995 et 1996 (Frémeaux &* Associés/Night & Day) ; Thomas A. Dorsey, *Precious Lord* (Columbia/Sony Music); Sister Rosetta Tharpe, *Gospel Train* (MCA/BMG); *Dorothy Love Coates* and the Original Gospel Harmonettes, *Best Of* (Specialty/Media 7) ; Mahalia Jackson, *Best Of* (Columbia/Sony Music) ; The Golden Gate Quartet, *1937-1941* (Frémeaux & Associés/Night & Day) ; The Staple Singers, *Pray On* (Charly/Media 7) ; Southern Sons, *Deep South Gospel* (Alligator) ; Tramaine Hawkins, *The Joy That Floods My Soul* (Sparrow) ; Zion Harmonizers, *Never Alone* (Frémeaux & Associés/Night & Day); Sweet Honey in the Rock, *Sacred Ground* (Earthbeat ! /Media 7) ; The Black and White Gospel Singers, *Look to God* (Frémeaux & Associés/Night & Day) ; Max Zita Gospel Voices, *Magic Gospel* (Fodane/Arcade) ; *Louis* Armstrong, *The Good Book* (BMG) ; Dave Brubeck, *To Hope, A Celebration*, avec Cathedral Choral Society and Chorus (Telarc/TMS) ; Jo Ann Pickens et Marcel Boungou, *Praise Him Live* (Frémeaux & Associés/Night & Day) ; The Palata Singers, *Swing Low Sweet Chariot* (Frémeaux & Associés/Night & Day) ; Mavis Staples et Lucky Peterson, *Spirituals and Gospel* (Verve/Gitanes) ; Liz McComb, *Time Is Now* (Back to Blues/Media 7) ; Cyrus Chestnut, *Blessed Quietness* (Atlantic Jazz/WEA).

Une valeur recherchée pour son authenticité

LONGTEMPS, les concerts de *gospel ont été cantonnés, en de*hors des manifestations spécifiques aux églises, à deux périodes dans l'année : autour des fêtes de Noël et durant les festivals d'été. *Dans les deux cas, l'imagerie de* chœurs sautillants et joyeux primait, à l'image de ceux que l'on pouvait voir autour du « révérend » James Brown dans le film de John Landis *The Blues Brothers*. Depuis le début des années 90, le gospel sort de ce « ghetto » pour être programmé tout au long de l'année dans des centres culturels, sur des scènes nationales, dans des salles de concerts. De nombreuses formations, d'abord d'amateurs, se professionnalisent.

Plusieurs diffuseurs ont constaté que le développement des concerts de gospel en France a coïncidé avec la vogue des formations vocales comme Pow Wow ou celle du *chant sacré, autant qu'*avec une demande du public pour retrouver une musique plus « authentique ». Dans le monde du « business », le gospel est devenu une valeur prometteuse. *Mais, au-delà de la* mode, le mouvement s'est enraciné au sein des communautés antillaises et d'origine africaine, qui y ont trouvé un outil de rassemblement et d'identité communautaire. Ainsi de nombreuses formations ont-elles ajouté au répertoire traditionnel, en anglais, des compositions chantées dans les langues de leurs communautés d'origine.

Dans le disque, certains « coups » d'édition ont éveillé l'intérêt des industriels. *La référence* en ce domaine est *L'Ame du gospel*. Pierre Michelin, l'un des responsables marketing du département jazz de Sony-Music, annonçait des ventes de 200 000 exemplaires alors que les chiffres de 1996 n'étaient pas comptabilisés : *« Ce sont des ventes régulières et stables. Pour y arriver, il faut une campagne télévisée. Certaines compilations pop n'arrivent pas toujours à ces chiffres. »* Chez EMI, Michel Mouster, responsable du secteur jazz, précise cependant que, chez les majors, le gospel n'a pas de département autonome. En 1993, pour le soixantième anniversaire du Golden Gate Quartet, EMI a sorti une compilation qui est arrivée à 100 000 ventes, avec une campagne télévisée. Pour autant, aucune major ne s'est pour le moment lancée dans la production. Si succès il y a, *c'est par la réédition qu'il passe* pour ces multinationales.

Un choix que ne fait pas Patrick Frémeaux, de Frémeaux & Associés. Prudemment, il produit des formations contemporaines en plus de son travail de réédition. Les chiffres de ventes (*« On est arrivé à 15 000 exemplaires sur certaines références »*) sont plus modestes, mais dépassent nettement ceux du jazz. L'une des raisons est que la diffusion du gospel passe par une vente directe, lors des concerts. Ni le jazz ni le classique ne connaissent un tel phénomène, les musiciens refusant souvent de devenir « commerçants ». Le message spirituel du gospel, qui, par essence, doit être diffusé à la plus grande échelle possible, n'a pas ces pudeurs.

Sylvain Siclier

Un festival international à Paris

Association loi 1901 fondée en 1994, le Festival international gospel et negro spiritual (Fegop) est dirigé par Narcisse D'Almeida. Outre ce festival annuel, le Fegop gère les concerts d'une trentaine de formations en France. *Le quatrième festival, prévu du 13 au* 18 janvier et les 25 et 26 janvier, témoigne de la vitalité et de la créa*tivité des artistes.* De nombreuses formations françaises figurent au programme. Cette année : les Antillais de Gospel Voices, les Zion Harmonizers, une formation américaine créée il y a cinquante ans, la chorale africaine The Kingdom Singers, Take Five, de Toulouse, un hommage à Martin Luther King, les Gospel Young Singers, la chanteuse Polya Jordan, les Antillais de Black Harmony, les Sensational Nightingales, cinquante choristes de Saint-Quentin-en-Yve*lines et les Britanniques du London Community Gospel Choir.*

★ Auditorium des Halles, 5, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Châtelet, RER Les Halles. Tél. : 01-42-36-13-80. 170 F, deux formations par soir.

Les producteurs indépendants estiment le dispositif d'aide au cinéma français dépassé

Leur syndicat appelle à une réforme fondée sur la concertation

La cinquantaine de membres de la branche cinéma du Syndicat des producteurs indépendants peuvent revendiquer plus du tiers de la production nationale. Ils estiment que le dispositif d'aide à la production en France n'est plus suffisant avec le développement des télévisions privées. Loin de vouloir être cantonnés à un ghetto de l'indépendance, ils souhaitent une concertation en vue de l'établissement de cahiers des charges négociés.

C'EST un joli mot, l'indépendance, on conçoit que tous veuillent le broder sur leur fanion. Qui est le plus indépendant ? Le patron d'une *major* qui n'a de comptes à rendre à personne pour décider de la mise en chantier d'un projet ou le petit producteur dont les partis pris artistiques sont la seule richesse ? Cette dernière définition concerne les « petits » du cinéma, sans liens permanents ni avec les chaînes de télévision ni avec les grands groupes intégrés du cinéma, et notamment ceux qui se sont regroupés en 1994 dans le Syndicat des producteurs indépendants (SPI).

Plus précisément dans la branche cinéma du SPI, puisque la première particularité de ce syndicat est de fédérer des professionnels aux fonctions comparables mais appartenant à des domaines qui souvent s'ignorent, quand ils ne s'affrontent pas : parmi ses deux cent cinquante adhérents, on trouve à la fois des producteurs de cinéma, de télévision, de publicité, de courts métrages, de films institutionnels ou industriels.

Les quarante-cinq membres de cette branche du syndicat reconnaissent volontiers leur statut de « petits », en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires. « *Mais nous réunissons le plus grand nombre de producteurs actifs, et qui peuvent revendiquer le plus de films : environ quarante par an, plus du tiers de la production nationale*, souligne Michel Propper, responsable du collège cinéma au SPI. *Surtout, nous permettons à pratiquement tous les jeunes réalisateurs de débuter, nous sommes le laboratoire d'essai du cinéma français.* »

LES TROIS PILIERS

Issus de scissions des organismes professionnels préexistants, au sein desquels leur singularité n'était pas reconnue, et représentants d'une génération de « *jeunes qui ne sont plus des débutants* », ils se veulent le groupe de pression « *qui permettra à la génération suivante de pouvoir exister à son tour* », affirme Philippe Martin, l'un de leurs porte-parole.

Le cinéma indépendant est en effet menacé, affirment les membres du SPI. Et d'expliquer que le dispositif de survie d'une production active et diversifiée serait aujourd'hui obsolète. Ce dispositif, mis en place au tournant des années 70 et 80 par les professionnels et les pouvoirs publics, avait sauvegardé le cinéma en France à l'heure du développement des télévisions privées. Il reposait essentiellement sur trois piliers : la très forte contribution de Canal Plus au financement des films, les obligations de coproductions et d'achats de droits des chaînes hertziennes, et la création des sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (les Sofica), abris fiscaux permettant de draîner de nouvelles ressources. « *Le système a été dévoyé*, dit Paolo Branco, également membre du bureau du syndicat. *Aujourd'hui, seul Canal Plus assume son rôle.* »

Les Sofica sont désormais entièrement aux mains des grands groupes, et les chaînes du service public ne remplissent plus leur mission culturelle (les indépendants n'ayant guère d'illusions sur les télévisions privées). Côté Sofica, les indépendants divergent entre une revendication minimale – que 10 % des sommes qu'elles rassemblent leur soient réservées – et une option plus radicale – réserver la totalité de ces fonds aux projets qui ne sont pas cofinancés par les chaînes, ce qui suppose une révolution dans le comportement de leurs gestionnaires, uniquement préoccupés de placements sûrs.

Mais le principal enjeu se situe dans les relations avec la télévision. « *La création d'Arte a eu un effet pervers très grave, en servant d'alibi à France-Télévision pour refuser tout ce qui ne rentre pas dans les cases de prime time*, constate Michel Propper. *Et cette chaîne se retrouve acculée à un rôle de monopole, ce qui est malsain, rôle qu'elle n'a de surcroît pas les moyens matériels d'assumer.* »

UNE DÉMARCHE ORIGINALE

Le SPI réclame donc de nouvelles règles du jeu. Certaines relèvent de la politique culturelle au sens large, visant à convaincre les diffuseurs de rouvrir leurs programmes à des films plus variés. D'autres sont plus techniques.

Ainsi la revalorisation du rôle du producteur, proposée par le rapport sur la réforme de l'agrément (*Le Monde* du 8 décembre 1996) va dans leur sens, eux qui se plaignent que les chaînes abusent du rapport de forces pour obtenir un accès au fonds de soutien sans proportion avec les risques qu'elles prennent. Et si tous les professionnels demandent que les obligations de financement des télévisions soient réservées aux producteurs extérieurs aux chaînes, les indépendants voudraient qu'une part de cet apport leur soit spécifiquement attribuée.

L'originalité de la démarche du SPI consiste, à rebours d'une longue tradition française, à moins compter sur une réglementation de l'Etat que sur la concertation en vue de l'établissement de cahiers des charges négociés.

De même, loin de se poser en « espèce en voie de disparition » qu'il faudrait protéger ès qualités (« *On ne peut pas ne pas fonctionner dans l'industrie*, martèle Michel Propper. *Nous ne voulons pas d'un ghetto de l'indépendance* »), ils ont choisi de garder le contact avec les « poids lourds », traités en interlocuteurs plutôt qu'en adversaires, alors que le SPI se considère « *pas dans la ligne de pensée de la tutelle* – le Centre national du cinéma, le ministère de la culture – *qui vise en priorité à accroître la solidité des grands groupes* ».

Jean-Michel Frodon

Les chaînes thématiques, une nouvelle fenêtre

DIRECTEUR GÉNÉRAL du Centre national du cinéma (CNC), Marc Tessier pilote la mise en œuvre de la réforme de l'agrément, qui doit notamment redéfinir les droits et devoirs des producteurs lorsqu'elle aura été entérinée par le ministre de la culture – en principe fin janvier –, après un ultime tour de consultations des professionnels. Sans pouvoir encore se prononcer sur l'ensemble du dossier, le patron du CNC donne le sentiment des pouvoirs publics sur ses aspects les plus problématiques.

Pour la définition de l'indépendance, M. Tessier ne retient que la relation avec les chaînes, et non la notion de « groupe cinématographique » (Gaumont serait donc aussi « indépendant » que les petites sociétés des producteurs qui composent le SPI), affirmant : « *Il faut définir un critère clair, reposant sur la présence ou non d'une télévision dans le capital d'une société de producteur.* » S'il affirme que la réforme de l'agrément est destinée à « *rééquilibrer les rapports avec les chaînes, qui tendaient à négocier une part excessive des droits au soutien financier* », il se dit en revanche opposé à deux projets de la réforme de l'agrément demandés par les indépendants : « *Je ne suis pas favorable à un taux dégressif de soutien passé un certain seuil d'entrées, car notre système ne doit pas pénaliser le succès. De même, je ne pense pas que, une fois régularisée la répartition des droits au soutien financier, on doive de surcroît les exclure du calcul des obligations d'amortissement des chaînes* [comme le rapport sur l'agrément le suggère à demi-mots]. *Là aussi, il faut conserver la prime au succès.* »

Quant à la possibilité de trouver d'autres débouchés sur le petit écran pour les films indépendants, il compte sur les chaînes thématiques pour ouvrir une nouvelle « fenêtre », en espérant que cette évolution aurait « *un effet d'entraînement* » vis-à-vis des chaînes hertziennes.

J.-M. F.

Parade d'amour autour d'un gallinacé

Dans « Ce qu'il advint du coq », Alain Rigout montre que le spectacle peut être la vie avant d'en être sa représentation

CE QU'IL ADVINT DU COQ, d'Alain Rigout et de Germana Civera, avec Le Grand Grigou. Ghédalia Tazartès (musique). Jacqueline Bosson (objets trouvés). Goury (costumes). Frédéric Richard (lumières). Studio du Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul et Pont-Marie. 20 heures, du 9 au 11, du 14 au 18, puis du 21 au 24 janvier. Tél. : 01-42-74-44-22. De 60 F à 80 F.

Surtout que le travail n'ait pas l'air achevé. « *Work in progress* », disent les Anglo-Saxons. Un concept qu'Alain Rigout reprend à son compte dans la composition de sa plus récente création : *Ce qu'il advint du coq*, une œuvre inspirée par l'amour qu'il porte à James Joyce. On est dans le Studio du Théâtre contemporain de la danse, haut lieu de la jeune création, de la création différente, hors des lois du marché culturel. Et pour être différent, Alain Rigout l'est franchement. Avec cette étincelle de génie qui empêche toute intégration à un système quelconque. L'homme se présente le plus souvent sur scène avec un mannequin, sorte de double de sa personnalité, prolongement à la fois vivant et artificiel de son corps. On serait tenté de dire de son âme.

Pendant dix ans, on l'a connu interprète, inséparable de la création de François Verret. Depuis, il navigue seul, au gré des amitiés, celle, par exemple, du chorégraphe Andy Degroat, toujours attentif à ce que ce « sauvage » ne soit pas réduit au silence. Alain Rigout a été formé par l'Américain Richard Foreman et l'équipe du Théâtre d'en Face : l'inachèvement apparent de ses œuvres est avant tout une volonté de ne pas fixer la vie. « *J'aime la maladresse comme adresse au mal* », dit-il. Dans *Faustus*, créé en 1990, il s'essayait à chanter : il avait mis en musique le poème *Très Haut Amour*, de Catherine Pozzi. Un chanté-parlé à faire pleurer une pierre. En 1993, seul sur scène, avec un accordéon diatonique, il chantait et gesticulait sa propre interprétation de *L'Homme qui était mort*, de D.H. Lawrence, récit de Jésus-Christ, ressuscité, aux prises avec le désir. En 1993 aussi, il créait *Le Grand Grigou*, avec Germana Civera.

Pour *Ce qu'il advint du coq*, il a regroupé autour de lui le musicien Ghédalia Tazartès, le scénographe Goury, constructeur des mannequins-enfants du spectacle – dans le style du peintre Botero –, trois petites filles vêtues de bleu ciel, une créature perruquée façon Polly Magoo, une récitante très décolletée, deux danseuses (Katleen Reynolds et Germana Civera), un monsieur âgé, Ray, le père de Germana Civera. Alain Rigout chante, joue du synthétiseur et de l'accordéon.

TRAJETS NERVEUX

Car c'est la voix qui mène cette partie, où le diable et le mysticisme se jouent du sérieux des hommes pour ce qui ne l'est pas. Ray danse un chaloupé avec les deux danseuses enlacées l'une à l'autre. Ray seul avec sa fille, tous deux allongés au sol, agitant leurs mains telles des ailes d'oiseaux. Et toujours le bourdonnement léger, nasillard, drôlatique de la voix d'Alain Rigout. Chaque mot, chaque note, provoquent un réflexe de son corps. On suit presque les trajets nerveux qu'ils sollicitent. Les émotions comme métamorphoses, précipités de l'état physique. Le désir et son passage à l'acte comme garanties du vivant. Une comédienne récite un passage du *Con d'Irène*.

Les petites filles viennent adresser quelques compliments bien sentis au coq gigantesque, fier de son membre en érection et de ses seins : il est le héros ridicule, mais puissant, de cette parade d'amour, que certains jugeront attifée de bouts de ficelle, alors qu'elle est l'œuvre d'un magicien : « *J'ai commencé le chant seul au milieu de milliers d'oiseaux, sur l'île de La Madeleine dans le golfe du Saint-Laurent, à l'été 1979. Voix aiguë, archaïque, celle de mon arrière-grand-mère jurassienne, au visage buriné d'Indien, morte à quatre-vingt-quinze ans, en chantant.* »

Dominique Frétard

La bataille de l'Etablissement public de Versailles

« **LE MUSÉE** interdit », titre *Le Figaro*. L'établissement en question est celui de Versailles. Le quotidien dénonce la situation du château-musée où « cent vingt-cinq salles sont fermées au public ». Il s'agit de celles qui ont été consacrées par Louis-Philippe à l'histoire de France. Pour mener à bien son projet, un gigantesque panorama destiné à magnifier les grandes heures de la nation, le roi citoyen avait rassemblé plus de six mille tableaux et, au passage, avait totalement détruit les appartements princiers qui occupaient ces espaces.

Ce musée de cent quarante salles est divisé en plusieurs sections, les peintures du XVIIe siècle, celles du XVIIIe, le cycle de la Révolution et de l'Empire, le XIXe siècle et le XXe qui s'achève sur une toile représentant la signature du traité de Versailles en 1919. Lui sont rattachées l'énorme galerie des Batailles – qui ne compte qu'un seul chef-d'œuvre, *Saint Louis à Taillebourg*, de Delacroix –, la salle des Croisades, archétype du décor « troubadour », et diverses enfilades relatant la conquête de l'Algérie ou des épisodes du Second Empire. Ces dernières sont en cours de rénovation. Les autres sont en parfait état, même si l'électricité manque dans certaines d'entre elles (attiques nord du XIXe siècle).

MANQUE DE GARDIENS

Officiellement, les salles du XVIIe et du XVIIIe siècles sont ouvertes au public. C'est le cas aussi de la galerie des Batailles. En réalité, faute d'un nombre suffisant de gardiens, elles sont souvent fermées. En revanche, celles qui sont consacrées au cycle Révolution-Empire (rénovées en 1986) et au XIXe siècle ne sont visitables que sur rendez-vous et par groupes.

Cette situation est regrettable. D'abord parce que ce musée de l'histoire de France compte quelques très belles pièces (Champaigne, Hubert Robert, David, Gros, Girodet...) mais aussi parce que ce fut le vivier où sont venus puiser les illustrateurs de nos manuels scolaires. Hubert Astier, le nouveau patron de Versailles entend bien obtenir les quarante postes de gardiens (il y en a deux cent vingt-cinq actuellement) qui manquent au château pour ouvrir davantage, et dans de meilleures conditions, quelques-unes de ces salles. Mais aussi le Musée des carrosses, parcimonieusement entrouvert pour les mêmes raisons. Ces postes avaient été demandés par l'ancien directeur général de l'établissement, Jean-Pierre Babelon – sans succès – en 1995 et 1996.

Cette polémique tombe à pic pour Hubert Astier, fortement contesté par le corps des conservateurs. Enarque, ancien directeur du cabinet de Jacques Toubon, entre 1993 et 1995, il ambitionnait, après l'élection de Jacques Chirac, la direction du Centre national de la cinématographie (CNC). Il ne l'obtint pas. Il fut donc parachuté à la présidence de l'Etablissement public de Versailles qui venait d'être créé.

Mais la réalité du pouvoir lui échappait puisque s'il présidait effectivement le conseil d'administration de l'Etablissement. C'était le directeur général, Jean-Pierre Babelon, qui l'exerçait réellement. Ce conservateur avisé avait su réunir sur sa tête la triple responsabilité du château-musée, des bâtiments et du parc, avant lui dispersée entre trois personnes. Quand Jean-Pierre Babelon, atteint par la limite d'âge, quitte ses fonctions en novembre 1996, le ministère de la culture modifie le décret du 27 avril 1995 qui avait créé l'Etablissemnt public de Versailles, pour confier les pouvoirs financiers et administratifs à son président. Le corps des conservateurs fait savoir son hostilité à ce changement. Certains d'entre eux écrivent au ministre. En vain. Hubert Astier vient d'être intronisé le 2 janvier.

MOINS 4 % DE VISITEURS EN 1996

Ce dernier n'est donc pas fâché de prouver que les conservateurs sont incapables de gérer correctement un monument prestigieux comme Versailles. Un monument dont la rénovation est pourtant lié à quelques grands noms de conservateurs comme Gérald Van der Kemp ou Jean-Pierre Babelon qui a su entamer la rénovation radicale du parc tout en respectant son cadre historique.

Enfin, Versailles résiste plutôt bien à la désaffection qui frappe depuis deux ans les musées français, puisqu'il n'a perdu que 4 % de ses visiteurs en 1996 par rapport au sommet absolu de l'année 1994 (3,2 millions de visiteurs) quand, dans le même temps, 20 % du public désertait le Louvre. Le problème pour Versailles étant d'ailleurs la trop grande affluence du public dans les mêmes lieux symboliques – la galerie des Glaces, par exemple – et la fragilité des appartements royaux.

La tentation de transformer le domaine de Louis XIV en un rentable parc d'attractions culturel a toujours été évitée, parfois de justesse. Les pleins pouvoirs donnés à un « non-scientifique » ravivent les craintes d'une profession fragilisée par les médiocres résultats des deux dernières années. Elle voit avec terreur se profiler, demain, un énarque à la tête du saint des saints, le Louvre, qui est lui aussi devenu un établissement public. Quant au futur directeur scientifique de Versailles, il n'est toujours pas désigné. Deux candidats sont en piste : Simone Hoog, responsables des 2 000 sculptures de Versailles et Pierre Arizzoli-Clémentel, directeur du Musée des arts décoratifs.

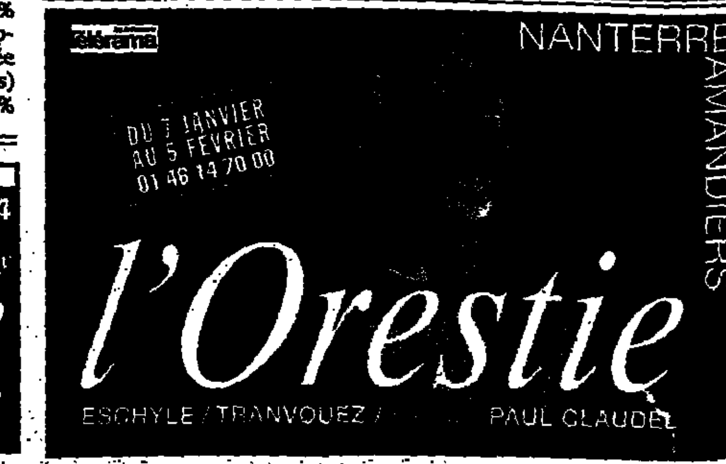
Emmanuel de Roux

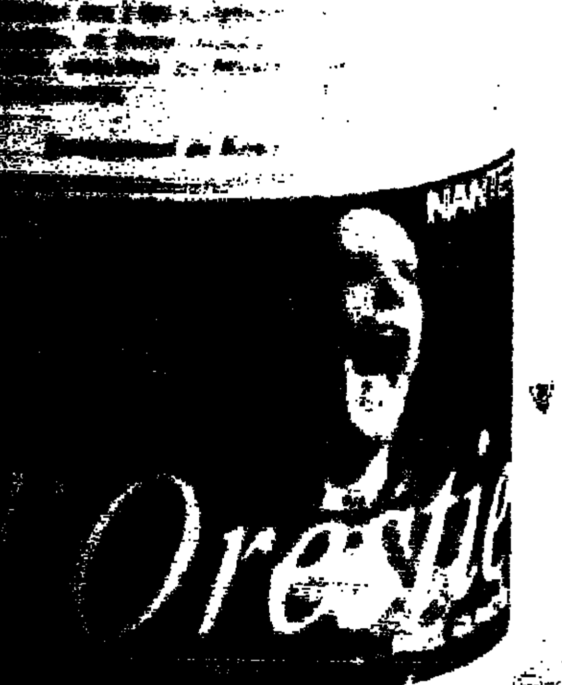
DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE** : le conseil d'administration du Piccolo Teatro de Milan, qui, en raison de l'opposition d'un de ses membres, n'avait pas réussi, le 20 décembre 1996, à se mettre d'accord sur la nomination de l'ancien ministre français de la culture, Jack Lang, à la direction du théâtre (*Le Monde* du 21 décembre 1996), vient d'échouer une nouvelle fois. Les administrateurs devaient tenir une nouvelle réunion, jeudi 9 janvier. M. Lang avait accepté de prendre « *provisoirement* » la « *direction juridique et morale* » du théâtre durant quelques mois, avant que Giorgio Strehler, qui a démissionné, ne reprenne son poste.

■ **CINÉMA** : dix-huit minutes du film *Le Grand Sommeil*, d'Howard Hawks, sorti en 1946, ont été retrouvées dans des archives de la Warner Bros, à l'Université de Californie de Los Angeles (UCLA) aux Etats-Unis, a révélé, mercredi 8 janvier, le quotidien britannique *The Times*. Hawks avait coupé ou retourné des scènes pour renforcer l'intrigue sentimentale entre les deux acteurs, Lauren Bacall et Humphrey Bogart. Cette nouvelle version a été restaurée par l'UCLA et le British Film Institute.







Des chorégraphes différents

Hors les sentiers battus, des découvertes et des confirmations à « Danse à la Bastille »



QUI connaît Woudi, Kubilaï Khan ou Raimund Hoghe ? Le premier a *écrit une pièce* musicale pour « sapophones et installation sonore » pour des danseurs vêtus de costumes sonores de sa fabrication : il est issu des « inventeurs » qui entouraient Philippe Decouflé aux Jeux olympiques. Kubilaï Khan regroupe des danseurs de chez Josef Nadj, et Raimund Hoghe est romancier et auteur de théâtre, dramaturge auprès de Pina Bausch de 1980 à 1990. Des personnalités inattendues chez lesquelles la danse provoque l'imaginaire. Mais il y a aussi la très audacieuse Vera Mantero, le fantaisiste « égocentré » Nasser Martin-Gousset, la majesté douloureuse de Caterina Sagna, les raffinements d'Angels Margarit, le rouleur de mots, Georges Appaix, les suggestions troubles d'Emmanuelle Huynh-Thanh-Loan, nue, *dans l'obscurité*.

★ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 75011 Paris. Mº Bastille. 19 h30 et 21 heures ; 17 heures le dimanche. Du 10 janvier au 23 février. Tél. : 01-43-57-42-14. De 70 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Henri Tachan
Le titre de son plus récent album, *Côté cœur, côté cul* (Auvidis), proclame son ambivalence. Trivial et tendre, ainsi va Tachan, volontiers rebelle, même si ses colères paraissent aujourd'hui bien sages comparées aux flèches acides de certains rappeurs. Accompagné au piano par Antoine-Marie Maillet, Henri Tachan s'installe pour un mois au cœur de Pigalle.
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris -18e. Mº Pigalle. 20 h 30, du mardi au samedi. Relâche dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février. Tél. : 01-46-06-10-17. 130 F.

Philippe Deschepper
Inventeur majeur de la guitare depuis plus de vingt ans auprès des créateurs des musiques improvisées – écrites – tels Henri Texier, Gérard Marais, Raymond Boni, Yves Robert, Jacques Di Donato, Claude Tchamitchian... – ou comme instigateur de projets, Philippe Deschepper a fixé sur disque (*Attention escalier*, Emouvance/Harmonia Mundi) son approche de la guitare solo. Sculpteur, attiré par les arts plastiques, il donne à sa musique des formes et des émotions qui prennent de nouvelles dimensions sur scène.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Mº Robespierre. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 60 F.

Femmouzes T, Nicou
L'une est bahianaise, l'autre toulousaine. Entre leurs villes respectives, elles lancent un pont musical, ensoleillé comme il se doit. Accordéon nordestin et rap occitan sont visiblement faits pour gambader ensemble, comme elles le prouvent avec astuce.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 h 30, jusqu'au 23 janvier. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Bevinda
Forte de l'accueil qu'y ont reçu ses concerts hebdomadaires en novembre, Bevinda revient chanter le fado six jeudis de suite à la Chapelle des Lombards. Un lieu dont l'intimité sied tout à fait à l'ineffable mélancolie de cette musique de vague à l'âme.
Chapelle des Lombards, 19, rue Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 22 h 30, le 9. Tél. : 01-43-57-24-24. 100 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Art orienté objet
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 12 janvier au 28 février.

Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 janvier au 1er mars.

Daniel Dezeuze
Maison populaire, Espace Mira Phalaina, 9 bis, *rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 01-42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 heures ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Du 13 janvier au 3 mars. Entrée libre.*

Double vie, double vue
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Du 10 janvier au 16 mars. 30 F.

Jeune création : Damien Cabanes, Bruno Carbonnet, Djamel Tatah
Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris 4e. Mº Pont-Marie. Tél. : 01-42-78-71-72. De 13 heures à 19 heures. Du 10 janvier au 19 janvier. Entrée libre.

Soto
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 janvier au 18 mars.
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 15 janvier au 18 mars.

Patrick Vilaire, Huang Yong Ping
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Les Soirées nomades jeudi à 20 h 30. Fermé lundi. Du 10 janvier au 16 mars. 30 F.

EXPOSITIONS PARIS

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F. 15 F.

Arman et l'art africain
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février. 36 F.

Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.

Richard Baquié
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier. 20 F.

François Boisrond
Galerie Rachelin-Lemarié-Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mº Châtelet. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 janvier.
Fondation Coprim, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 23 janvier. Entrée libre.

Cité interdite, vie publique et privée des empereurs de Chine 1644-1911
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées - Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 40 F.

James Coignard
Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-48-87-39-94. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 25 janvier.

Collections, passions
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 20 F.

Joseph Cornell
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 janvier.

Jan Dibbets : le proche et le lointain
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.

La Différence
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mº Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.

10 - Aziz + Cucher, Dystopia
Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. Tél. : 01-48-06-36-70. De 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 janvier. Entrée libre.

L'Enchantement, premier couplet de Florence Chevallier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, *rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Mº Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier. 27 F.*

Face à l'histoire (1933-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Günther Förg
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février.

Robert Frank : photographies de 1941 à 1994
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. Entrée libre.

Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier.

Gérard Guyomard
Galerie Hélène de Roquefeuil, 70, rue Amelot, Paris 11e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-43-57-16-32. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.

David Hodges
Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.

Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. Tous les jours, de 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.

Abigail Lane, Peter Fischli, David Weiss, Clay Ketter
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 janvier.

Morris Louis, 1912-1962
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février.

Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny - Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.

Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue Winston-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées - Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures les visites uniquement sur réservation au 01-49-87-54-54. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F, lundi 35 F.

Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F, dimanche : 18 F.

Pierre & Gilles : 20 ans (1976-1996)
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier. 30 F.

Louis Pons
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier.

Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.

Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.

Jean Tinguely
Centre Georges-Pompidou, Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
Bibliothèque nationale, petites et grandes galeries de Tolbiac, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F (valable sur les deux sites).
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, 4-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Reservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F (valable sur les deux sites).

Felice Varini
Le Sous-Sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél. : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février.

Sue Williams
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

À L'ÉPREUVE DU FEU
Film américain d'Edward Swick, avec Denzel Washington, Meg Ryan, Lou Diamond Phillips, Michael Moriarty, Matt Damon, Seth Gilliam (1 h 57).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; UGC Maillot, 17e.

LE CLUB DES EX
Film américain de Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler, Diane Keaton, Maggie Smith, Dan Hedaya, Bronson Pinchot (1 h 42).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE DÉMÉNAGEMENT
Film français de Denis Dercourt, avec Stéphane Martin, Elodie Mennegand, Yann Tregouët, Grégoire Bonnet, Bruno Paviot, François Gamard (1 h 01).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ;

LES DÉMONS DE JÉSUS
Film français de Bernie Bonvoisin, avec Nadia Fares, Thierry Frémont, Patrick Bouchitey, Victor Lanoux, Martin Lamotte, Yann Collette (1 h 57).
UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e ; UGC Opéra, Dolby, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EVITA
(à partir de vendredi 10 janvier)
Film américain d'Alan Parker, avec Madonna, Antonio Banderas, Jonathan Pryce, Jimmy Nail, Victoria Sus, Julian Littman (2 h 15).
VO : Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ;

HENRY ET VERLIN
Film canadien de Gary Ledbetter, avec Gary Farmer, Keegan Macintosh, Nancy Beaty, Robert Joy, Joan Orenstein, Eric Peterson (1 h 29).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

I. D.
Film britannique de Philip Davis, avec Reece Dinsdale, Richard Graham, Perry Fenwick, Philip Glenister, Warren Clarke, Claire Skinner (1 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, Dolby, 1er ; Action Christine, Dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

L'ÎLE DU DOCTEUR MOREAU (*)
Film américain de John Frankenheimer, avec Marlon Brando, Val Kilmer, David Thewlis, Fairuza Balk, Ron Perlman, Mark Dacascos (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79).

LES MILLE ET UNE RECETTES DU CUISINIER AMOUREUX
Film franco-géorgien de Nana Djordjadze, avec Pierre Richard, Micheline Presle, Teimour Kamkhadze, Nino Kirtadze, Jean-Yves Gautier, Ramaz Tchkhikvadze (1 h 40).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

L'OMBRE BLANCHE (*)
Film américain de John Gray, avec Steven Seagal, Keenen Ivory Wayans, Bob Gunton, Brian Cox, Michelle Johnson (1 h 31).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, Dolby, 8e.

ONLY THE BRAVE
Film australien d'Ana Kokkinos, avec Elena Mandalis, Dora Kaskanis, Maude Davey, Bob Bright (1 h).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ;

POUR RIRE
Film français de Lucas Belvaux, avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, *Bernard Mazzinghi* (1 h 40).
Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, Dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TROP TARD
Film franco-roumain de Lucian Pintilié, avec Razvan Vasilescu, Cécilia Barbora, Victor Rebengiuc, Dorel Visan, Ion Fiscuteanu, Florin Calinescu (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d' Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, Dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé Français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Karfai, Brigitte Lin Ching-hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-wai, Maggie Cheung.
Hongkong (1 h 31).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DE ESO NO SE HABLA
de Maria Luisa Bemberg,
avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum.
Italo-argentin (1 h 42).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DESTINÉE
de Shaji N. Karun,
avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das.
Indien, couleur et noir et blanc (2 h 14).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DET, UNE PETITE FILLE
d' Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT
de Jacques Deschamps,
avec Robin Renucci, Maruschka Detmers, Jean Benguigui.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d' Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont Les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e.

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre, Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
de Raymond Rajaonarivelo,
avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy.
Franco-malgache (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA RENCONTRE
d' Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RÔME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

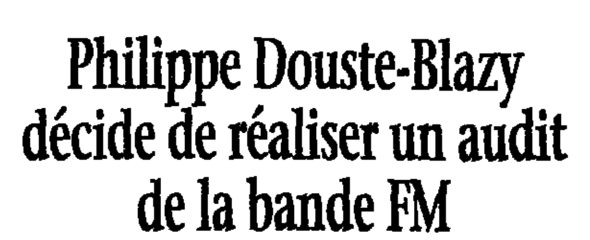
LA SEPTIÈME DEMEURE
de Marta Metzaros,
avec Maia Morgenstern, Elide Melli, *Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni* Capalbo.
Franco-italo-hongro-polonais (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

TESIS (**)
d' Alejandro Amenabar,
avec Ana Torent, Fele Martinez, Eduardo Noriega, Javier Elorriaga, Miguel Picazo.
Espagnol (2 h 10).
VO : 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
d' Edgardo Cozarinsky,
avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : Grand Pavois, Dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits au moins de 12 ans.
(**) Films interdits au moins de 16 ans.



Philippe Douste-Blazy décide de réaliser un audit de la bande FM

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture chargé de la communication, a évoqué les trois chantiers à venir – télévision, radio et presse – lors de ses vœux à la presse, mercredi 8 janvier. Il a souligné que la « *réunion sous la tutelle d'un seul ministère de la culture et de la communication présente l'avantage de mobiliser toutes les énergies, celles des télévisions comme celles des producteurs* », afin de « *produire des images nouvelles sur de nouvelles chaînes* » et de faire pièce à l'industrie de programmes américaine.

Pour la télévision, Philippe Douste-Blazy a réitéré sa proposition de définir « *un nouveau cadre juridique pour la télévision par satellite* », destiné à favoriser « *le pluralisme* » et « *le développement de nouvelles chaînes thématiques indépendantes* ». Ces dispositions feront partie du projet de loi sur l'audiovisuel qu'il présentera le 19 février, avec la fusion de La Cinquième et d'Arte et la réforme du service audiovisuel public. 1997 verrait la mise en place d'un « *holding de télévision extérieure, Téléfi, et la création d'une nouvelle chaîne où l'information sera très présente* ».

LE CSA SOLLICITÉ

A nouveau sous les feux de la rampe, après la diffusion « sauvage », en décembre 1996, du programme Rire et chansons, du groupe NRJ, par des radios indépendantes, sans autorisation du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la bande FM fera l'objet d'un « *audit* » et d'un « *réexamen complet* » confié à Télédiffusion de France (TDF) et à une société privée à choisir. Cet audit sera placé « *sous la responsabilité* » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), même si le ministre a reproché à l'organisme de n'avoir pas su « *proposer une solution satisfaisante* » favorisant le développement de réseaux.

L'audit dira « *de façon objective et incontestable s'il existe des fréquences disponibles ou des moyens d'en libérer* », et englobera celles de Radio France, jugées trop nombreuses par certaines radios.

Philippe Douste-Blazy a nié qu'il y ait globalement « *crise de la presse* », les recettes publicitaires des magazines ayant progressé selon lui en 1996, mais a reconnu la « *situation difficile de la presse quotidienne, et plus généralement de la presse d'information* ».

« *L'effort de l'Etat, s'il pourra être maintenu en 1997 à son niveau de 1996, ne doit pas pour autant nous interdire de réfléchir à une évolution des dispositifs d'aide existants, afin de mieux les adapter aux besoins des entreprises de presse* », a-t-il fait remarquer, en soulignant qu'il avait souhaité « *limiter les progressions de tarifs postaux pour la presse d'informations générales et politiques, essentielle au débat démocratique* », dans les négociations presse-Poste.

Enfin, le ministre a confié qu'un dispositif de compensation financière sera rapidement arrêté pour les journalistes après la suppression de l'abattement fiscal de 30 %.

TPS diffuse la chaîne documentaire Odyssée

Avec un mois de retard, la filiale de TF 1 est lancée pour concurrencer Planète, du bouquet CanalSatellite

CHAÎNE thématique consacrée aux documentaires, Odyssée fera partie de l'offre thématique du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS) à partir du 12 janvier. « *Après Eurosport et LCI, Odyssée est la petite dernière de la galaxie TF 1* », a commenté Gérard Carreyrou, président de la nouvelle chaîne thématique. Selon Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et président de TPS, Odyssée « *répond à une double ambition : internationale tout d'abord, puis à une démultiplication de produits spécifiques, comme une chaîne de documentaires consacrés aux animaux, à l'histoire* ».

Concurrente de Planète, chaîne de documentaires de CanalSatellite, Odyssée, dont le lancement avait été initialement prévu mi-décembre, dispose d'un budget de 35 millions de francs : 13 millions seront consacrés aux achats de programmes ; 10 autres seront affectés aux frais de diffusion par satellite ; enfin, 12 millions de francs seront absorbés par les frais de structure.

Selon ses responsables, Odyssée devrait atteindre l'équilibre en 2001. Pour y parvenir, la chaîne, d'abord diffusée dans TPS, sera aussi reprise sur les réseaux câblés de la Lyonnaise des eaux et de France Télécom, deux actionnaires de TPS. A Paris, Odyssée sera proposée aux abonnés équipés du Visiopass, mais, faute de canaux vacants sur le service de base du câble, la chaîne ne sera pas en concurrence avec Planète avant la numérisation des réseaux.

QUOTAS DE DIFFUSION

Les programmes d'Odyssée, selon Gérard Carreyrou, seront consacrés à la « *découverte* » (60 %), à la « *connaissance* » (30 %) et à des grands reportages d'actualité (10 %). Odyssée piochera pour 20 % de son approvisionnement dans le catalogue de TF 1 International. Afin de respecter les quotas de diffusion, la chaîne devrait proposer 55 % d'œuvres originales d'expression française, et 75 % des programmes d'Odyssée seront d'origine européenne.

En 1997, pour sa première année de diffusion, Odyssée ne mettra aucune production en chantier. Les premières coproductions, notamment avec France Télévision et Arte, seront lancées en 1998-1999. En l'an 2000, Odyssée prévoit des productions avec TF 1, sa maison-mère.

La grille d'Odyssée fonctionnera sur le principe de la multidiffusion. La chaîne proposera quatorze heures de programmes quotidiens – de 11 heures à 1 heure – renouvelés chaque dimanche. En moyenne, la chaîne diffusera dix-huit documentaires par jour, dont cinq seront inédits.

Outre Odyssée, TPS devrait proposer une chaîne musicale bâtie sur le concept de The Box, chaîne musicale anglo-saxonne. Elle est composée essentiellement de clips et autorise une forme limitée d'interactivité. « *Grâce au Minitel, les téléspectateurs pourront programmer le clip de leur choix* », confie un responsable de TPS. A coté de The Box, TPS devrait aussi accueillir Fun TV, version télévisée de la radio de la bande FM. En revanche, MCM, première chaîne musicale francophone diffusée dans CanalSatellite, aurait refusé d'être aussi retransmise par TPS.

Guy Dutheil

Changement à la direction de Téva

Laurence Aupetit, directrice générale de Téva, « *la télévision au féminin* », vient de présenter sa démission. Pour la remplacer, M 6, principal actionnaire de la chaîne avec le groupe Marie-Claire, a choisi Mike Le Bas, son directeur de la programmation, et Clémence de Bodinnat, responsable de M 6 Kids, émissions pour la jeunesse. Mike Le Bas est nommé « *à titre provisoire* », Clémence de Bodinnat devant, après quelques semaines au côté du directeur de la programmation, prendre la responsabilité de la chaîne. Selon Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, Téva « *a besoin d'un concept plus souriant* ». La chaîne ne sera pas le théâtre d'une « *révolution mais d'une évolution* », a-t-il ajouté. Déjà reçue par 300 000 abonnés au câble, Téva, diffusée aussi dans TPS, parviendra à l'équilibre « *dans cinq ans, lorsqu'elle sera proposée à 1,2 million d'abonnés* ».

L'Arabie saoudite au secours de « Muséart »

LE MENSUEL *Muséart* propose une nouvelle formule, deux mois après sa reprise par un groupe d'investisseurs proches de l'Arabie saoudite. Le tribunal de commerce de Nanterre a attribué le 2 novembre 1996 le journal pour 1 million de francs (auquel s'ajoutent 600 000 francs de reprise de passif) à la société Art Multimédia représentée par Nabil Mograbi, directeur éditorial de *Muséart*, et Michel Gaude, directeur de la publication. Ils ont été préférés à d'autres candidats, comme Flammarion, *Télérama* ou les Editions de Demain, de Jean-Pierre Nadir.

Nabil Mograbi est l'un des conseillers de la famille royale saoudienne, pour l'achat d'œuvres d'art. Les investisseurs sont proche du prince Al Waleed, neveu du roi Fahd. Le prince et homme d'affaires saoudien est actionnaire d'Eurodisney, mais aussi de Mediaset, le groupe de Silvio Berlusconi et d'ART, un bouquet de chaînes de télévision pour le monde arabe. L'objectif d'Art Multimédia est de se développer dans la presse non politique.

Le nouveau *Muséart* veut accorder une place importante aux coulisses du marché de l'art. Il publie dans son numéro de janvier un entretien avec le président de Sotheby's et une enquête sur les tableaux volés par les nazis. Selon Nabil Mograbi, « *il y a une place à prendre à côté de* Beaux-Arts *et de* Connaissance des arts », pour un titre grand public. Le tirage est de 70 000 exemplaires, mais l'objectif est de 100 000 exemplaires à moyen terme (45 000 en 1995).

JEUDI 9 JANVIER

TF 1

12.15 Cuisinez comme un grand chef. La galette.
12.20 Le Juste Prix. Jeu.
12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Exposition. La nuit.
16.05 Karine et Ari. Série. Extra-lucide.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.25 Melrose Place. Une question d'argent.
18.05 Flipper. Série. Le retour de Scott.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

JULIE LESCAUT
L'enfant témoin.
Téléfilm (○) *de Bettina Woernle, avec* Véronique Genest, Jérôme Anger (100 min). 482712
Un industriel allemand est abattu dans une chambre d'hôtel. Son fils de neuf ans a vu les assassins...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Sophie Favier (100 min). 6240267
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Comment ça marche la banque et à quoi ça sert ? Invité : Jean-Claude Trichet (25 min). 59768
0.30 et 1.10, 2.55, 4.00 TF 1 nuit.
0.40 Cas de divorce. Série.
1.20 Raid contre la Mafia. Téléfilm de Luigi Perelli, avec Michele Placido, Patricia Millardet. [4/6] (95 min). 99401395 3.05 et 4.10, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. (rediff.). 5.00 Musique. Concert (15 min).

France 2

12.20 et 4.05 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'As de la Crime. Série.
15.45 Tiercé. A Gagnes.
15.55 et 5.40 La Chance aux chansons. [1/2] On chante Ferrat, on chante Ferré.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Le Prince de Bel Air.
17.45 C'est cool ! Série.
18.20 Studio des artistes. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.10 Studio Gabriel. Invité : Marc Jolivet.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La guerre des pierres. L'accompagnement. Post-scriptum : les bistrots (première diffusion le 1er octobre 1992 (120 min). 676335

22.55

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Lionel Richie, Fine Young Cannibals, Garry Christian, Tribal Jam (65 min). 8395809
0.10 Journal, Météo.
0.25 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine présenté par Gérald Holtz. Le bivouac (50 min). 4005316
1.45 Trilogie pour un homme seul. Documentaire. 2.40 Un pays, une musique : Brésil. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.40 Les Z'amours (rediff.). 4.40 La Compète. Zizanie. 5.00 Chip et Charly. Le collier de madame Loupina (30 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Dave.
14.30 Grand-Père Jack. Téléfilm de Bradford May (100 min). 2977422
16.10 Couleurs pays. Evasion.
16.40 Les Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Vie interdite*, de Didier van Cauwelaert.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.

20.55

LES DENTS DE LA MER ■ ■
Film de Steven Spielberg, avec Roy Scheider, Robert Shaw (1975, 125 min). 4538644
Une station balnéaire est terrorisée par un requin qui s'attaque aux baigneurs.
23.00 Journal, Météo.

23.35

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. L'ironie du sort. Janine Matillon (*Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*) ; Marie Darrieussecq (*Truismes*) ; Xavier Bazot (*Un fraisier pour dimanche*) (50 min). 763064
0.25 Saga-cités. Magazine (rediff., 30 min). 78949
0.55 Espace francophone. [15] Ecrans francophones (25 min). 8618958
1.25 Capitaine Furillo. Série. La Vierge et la dinde de Noël. 2.10 Musique graffiti. Magazine. Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Vladimir Ashkenazy (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Les bistrots sont-ils mourants ? Invité : Jean-Marie Gourio. 12.25 Le Jardin des délices. L'huître. 12.30 Nouveaux Horizons. 12.55 Attention santé. 13.00 Signes de vies (rediff.). 13.35 Un auteur, une œuvre. *La Fortune des Rougon*. [3/5] Le salon jaune. 14.30 Arrêt sur images. 15.30 Le Journal de la création (rediff.). 16.00 Teva. 17.00 Jeunesse. Celluio. Alf. 17.55 Missions extrêmes. Trains de rêve en Afrique. 18.25 Le Monde des animaux. Etats de crise : S.O.S. vautours. 18.55 *Le Journal du temps.*

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. Le gentilhomme au vert manteau [23/39].
19.30 7 1/2. Magazine.
19.55 ▶ Palettes. Documentaire d'Alain Jaubert. Francis Bacon (1909-1992) (35 min). 4836151
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA RÉVOLUTION INTERNET
Réalisée en collaboration avec Nirvanet (www.nirvanet.fr) et relayée en ligne par le site internet d'Arte (www.arte-tv.com).
Rediffusion partielle de la soirée du 19 novembre 1996.
20.45 Un monde digital : à quoi sert le Net ? Documentaire de Martin Messonnier (rediff., 155 min). 11610625
L'histoire du réseau, ses applications éducatives et ludiques, le cybersexe, la censure, la publicité, le piratage... l'avenir du Net. Un dossier remarquable.
23.20 Cyber-Guérilla. Documentaire de Nicolas Wadimoff (35 min). 3939460
Peut-on imaginer des révolutions virtuelles ? L'exemple des zapatistes.
23.55 Biblio.
0.00 La Grande Combine (The Fortune Cookie) ■ ■
Film de Billy Wilder, avec Walter Matthau, Jack Lemmon (1966, v.o., rediff., 125 min). 6350749
Une dénonciation du cynisme et de l'esprit de lucre par le biais d'une comédie burlesque et parfois grinçante. Rediff. du vendredi 3 janvier.
2.05 Court-circuit (rediff, 25 min). 4763731

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. L'excursion.
13.20 Un enfant disparaît. Téléfilm de Michael Tuchner (100 min). 4165996
15.00 Les Rues de San Francisco. Série. Au milieu des étrangers.
16.50 Télé casting. Magazine.
17.10 et 2.25 Faites comme chez vous. Invité : Franckie Vincent.
18.00 Bugs. Série. Parmi les morts.
19.00 Code Quantum. Série. La cavale infernale.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série.
20.35 Passé simple. 1963 : les gueules noires.

20.45

GRAINES DE STAR
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq en direct du Pavillon Baltard. Invités : Maurane, Elie Kakou, Sara Marshall, Dany Brillant, 2 Be 3, Nadya (135 min). 450248

23.00

PSYCHOSE 4
Téléfilm (Δ) de Mick Garris, avec Anthony Perkins (100 min). 7305511
Norman Bates, victime de dédoublement de la personnalité, sombre dans la démence. Pendant ses crises, il revit l'enfer qu'a été sa jeunesse, marquée par une mère folle et possessive.
0.40 Sliders : les mondes parallèles. Série (○). Un monde sans maladie.
1.25 Best of trash. 3.10 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.40 Coulisses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire. 4.05 Femmes dessus-dessous. Documentaire. 5.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.25 Culture pub. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.35 En avoir (ou pas) ■ Film de Laetitia Masson (1995, 85 min). 5203083
15.00 Le Journal du cinéma. Magazine (rediff.).
15.25 Des anges et des insectes. Film de Philip Haas (1994, 110 min). 6553880
17.20 Alien, l'univers des insectes. A la conquête de la planète (30 min). 89286
17.45 Il était une fois... les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Pierre Richard, Georges Wolinski, Leah Andreone.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

I LIKE IT LIKE THAT
Film de Darnell Martin, avec Lauren Velez, Jon Seda (1994, 100 min). 616557
La vie d'une famille afro-portoricaine dans le quartier du Bronx, à New York.
22.15 Flash d'information.

22.25

L'EXPERT ■
Film de Luis Llosa, avec Sylvester Stallone, Sharon Stone (1994, v.o., 105 min). 1482373
A Miami, un tueur à gages est engagé par une femme pour abattre les trois hommes qui, autrefois, ont tué ses parents.
0.15 Chez nous. Court métrage de Brigitte Cornand. Dans la maison de Pierre et Gilles (20 min). 354923
0.35 Diva ■ Film de J.-J. Beineix (1980, 110 min). 2515381
2.25 Les Coulisses du cinéma animalier (51 min). 8160652

Radio

France-Culture

19.32 Perspectives scientifiques. L'ophtalmologie.
20.00 Le Rythme et la Raison. Daniel Mermet. Du savant au populaire [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. A l'occasion des entretiens du Patrimoine. Les Monuments Historiques [4/5]
21.32 Fiction : L'Enfant des quatre vents Khalil Gibran. Extraits des textes de Khalil Gibran.
22.40 Nuits magnétiques. *Au nom de Séléné. Jeux de lune sur l'eau tranquille* [3].
0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Stengers (La guerre des sciences). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Visite du général de Gaulle à Grenoble le 8 avril 1945 à Nice. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Légende d'un siècle. Les grandes voix noires américaines. Songs of love ; 2.24 Agora. Georges Raillard pour La syllabe noire de Tàpies (André Dimanche) ; 2.52 Luigi Nono à Paris ; 4.23 La Musique et les Hommes. Thomas Mann et la musique.

France-Musique

19.05 Jazz musique. Autour d'un disque. Keith Jarrett : Mysteries, the Impulse Years (1975-1976).
20.00 Concert. Salon romantique. Jean-Bernard Pommier, piano. Œuvres de van Beethoven : Sonate pour piano nº 2 en la majeur op. 2 nº 2, Sonate pour piano nº 14 en ut dièse mineur op. 27 nº 2 (Claire de lune), Sonate pour piano nº 32 en ut mineur op. 111.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Ravel, Moussorgski, Beethoven, Strauss.
0.00 Tapage nocturne. Ravi Prasad, portrait sonore. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Kandinski et les couleurs de la musique. Pièces pour orchestre op. 16 de Schoenberg, par l'Orchestre Symphonique de Chicago. Dir. Daniel Barenboïm ; Fin de l'acte I, de Lohengrin de Wagner ; Suite du Coq d'or de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre symphonique de Londres ; Silhouetten op. 53 de Reger ; Sinfonietta de Zemlinski.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Schoenberg, Hartmann, Moussorgski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Quai des brumes ■ ■ ■ Film de Marcel Carné (1938, N., 90 min). 60478557
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre (France 2 du 6/01/97).
0.00 Courants d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Ecstasy : danse avec la mort.
21.15 La vérité ment à Rostock.
22.35 Thierry, portrait d'un absent.
23.35 La Vie secrète des machines. [2/18] La machine à laver.
0.00 Missions aériennes au Vietnam. [1/6] La contre-insurrection.

Paris Première

20.00 et 0.55 20 h Paris Première. Invitée : Calixthe Beyala.
21.00 Europe 51 (The Greatest Love) ■ ■ ■ Film de Roberto Rossellini (1951, N., v.o., 110 min). 47072489
22.50 et 1.55 Le J.T.S.
23.20 Concert international de Prague. Par l'orchestre symphonique de Prague, dir. Sir Georg Solti. Avec Murray Perahia, Gabriela Benackova. Enregistré au Château de Prague en 1994 (95 min). 67484064

France Supervision

20.20 CinéActu.
20.30 Monsieur. Film de Jean-Paul Le Chanois (1964, 90 min). 36653002
22.00 L'Ecume des jours ■ Film de Charles Belmont (1968, 110 min). 51584151
23.50 Compagnon de brousse. Documentaire.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Chien jaune. Film de Jean Tarride (1932, N., 90 min). 2151002
22.00 Marie-Octobre ■ ■ Film de Julien Duvivier (1958, N., 100 min). 1857828
23.40 Le Club.

Ciné Cinémas

20.30 Prince Vaillant ■ ■ Film de Henry Hathaway (1954, 95 min). 1839422
22.05 Intervista ■ ■ Film de Federico Fellini (1986, v.o., 110 min). 98738828
23.55 Violence et Passion ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1974, 115 min). 98204422

Série Club

20.50 Section contre-enquête. Jeux dangereux.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Chasse au crime. La poupée qui tue.
23.00 Flash. Un jeu d'enfant.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort en magasin.

Canal Jimmy

20.35 Les Nuits de la pleine lune ■ ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1984, 100 min). 18589199
22.15 Let's Get Lost ■ ■ Film de Bruce Weber (1988, N., v.o., 120 min). 28417161
0.15 Souvenir. A bout portant : Johnny Hallyday (26 septembre 1974).

Eurosport

20.30 Basket-ball. En direct. Euroligue. 2e tour préliminaire (120 min). 111731
22.30 et 1.00 Rallye raid. 6e étape du Dakar : Gao - Tahoua.
23.00 Football. Tournoi international aux Iles Canaries. Match pour la 3e place (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.10 Mediterraneo. Film de Gabriele Salvatores (1991, v.o., 90 min), avec Diego Abatantuono. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Boyz'n the Hood : la loi de la rue. Film de John Singleton (1991, 115 min), avec Laurence Fishburne. *Comédie dramatique.*
22.25 L'Empereur du Nord. Film de Robert Aldrich (1972, 120 min), avec Lee Marvin. *Drame.*

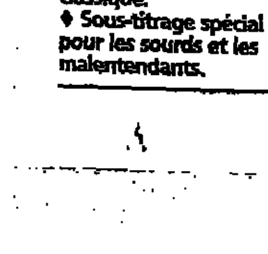
TMC

20.35 Nana. Film de Christian-Jaque (1955, 125 min), avec Charles Boyer. *Drame.*

TSR

21.15 Geronimo. Film de Walter Hill (1993, 115 min), avec Jason Patric. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Autour du Soleil, à bord du vaisseau Terre

Diffusé par France 3 et la Cinquième, « Tous sur orbite ! » permet de suivre, en temps réel et grâce à des images de synthèse, la course de notre planète

LES IMAGES de synthèse s'enchaînent sur un rythme rapide. La Terre vue de l'espace, de loin, puis de près ; les rayons du Soleil figurés par un cône jaune ; les étoiles ; la lune. Un rien grandiloquente mais très enthousiaste, la voix *off* commente : *« La Terre est notre vaisseau spatial... Bienvenue à bord pour un voyage d'un an autour du Soleil ! »*

Depuis le 1er janvier, et jusqu'au 31 décembre, « Tous sur orbite ! », diffusé du lundi au vendredi sur France 3 et le samedi sur La Cinquième, invente un éphéméride d'un nouveau genre. La série égrène ses courtes séquences (deux minutes par jour) au fil d'un voyage imaginaire qui retrace le parcours de la Terre autour du Soleil.

En route, donc, pour une croisière virtuelle d'un an, à bord de la planète bleue ! En piste pour un voyage, en temps réel, de 365 jours et quelques heures, à travers notre galaxie. *« Nous sommes à bord d'un vaisseau gigantesque. Notre vitesse de croisière est de 107 000 km/h, soit 30 km par seconde. L'écran de télévision sera votre hublot pour comprendre ce qui se passe à l'extérieur »*, explique la voix chaleureuse (celle du comédien Stéphane Freiss) qui accompagne les images virtuelles.

Comprendre, c'est bien de cela qu'il s'agit. Chaque épisode est l'occasion d'aborder brièvement un phénomène astronomique en le figurant dans son contexte. Cette semaine, « Tous sur orbite ! » s'intéresse ainsi au système solaire, en plusieurs belles images et quelques comparaisons simples qui restent bien en tête : sur une échelle humaine, le soleil aurait la taille de la coupole d'une cathédrale, la terre celle d'un ballon de football, Jupiter celle d'une voiture et Pluton d'une balle de tennis !

PERSONNELLEMENT, JE SUIS PAS PRESSÉ D'ARRIVER.

PESSIN

« SIMPLE, PAS SIMPLISTE »

Même volonté de simplicité pour montrer la différence entre planètes et étoiles : les premières ne font que refléter la lumière du soleil, les secondes rayonnent et leur lumière met plusieurs siècles à nous parvenir. Facile ? *« Il s'agissait de faire simple sans pour autant être simpliste »*, indique Nicolas Gessner, concepteur de la série, qui ajoute : *« A l'école, j'étais nul en maths et en physique. Je me suis dis : si moi je peux comprendre, tout le monde saisira. Nous avons banni de notre vocabulaire le terme expliquer, nous voulons montrer. »*

Ni astronome, ni même scientifique, Nicolas Gessner est réalisateur – de *La Blonde de Pékin*, avec Mireille Darc, à la saga de France 2 *Le Château des oliviers*, il a signé de nombreuses fictions – mais avoue une passion sans borne pour l'astronomie. *« J'ai toujours eu la tête dans les étoiles*, précise-t-il. *Sur les tournages, je bassinais tout le monde avec les comètes et les mouvements de la Lune. Mes copains m'ont conseillé de me lancer, et j'ai trouvé l'idée du voyage en temps réel. »*

Ce n'est que plus tard que l'équipe de « Tous sur orbite ! » a pensé à figurer le mouvement des planètes par des images virtuelles, le mode d'animation qui, tout en offrant des possibilités multiples, demeure le plus proche de la réalité. A tel point que l'équipe s'est parfois retrouvée « prisonnière » du monde qu'elle avait créé : *« Je me souviens m'être plaint plusieurs fois du manque de luminosité de certaines images... Mais on m'a répondu : "C'est normal, l'ordinateur a calculé la position du Soleil, et sur ce plan on est à contre-jour". Effectivement, c'était logique. Exactement comme pour un tournage réel ! »*

Loin de regretter le *« travail de marathonien »* qu'il a dû fournir pour réaliser cette série, Nicolas Gessner ne déplore qu'une seule chose, *« Les horaires extra-terrestres, très tôt le matin et très tard le soir »*, auxquels sont programmés ses petits clips. Et il se prend à rêver : *« Diffusée au moment de la météo, la série aurait véritablement joué son rôle de lucarne sur l'espace, ouverte et accessible à tous »*.

Dorothée Tromparent

★ « Tous sur orbite ! », France 3, du lundi au vendredi vers 8 h 30, rediff. vers 1 heure ; rétrospective des épisodes de la semaine, La Cinquième, le samedi à 11 h 15.

Exécutions *par Agathe Logeart*

DERRIÈRE une vitre, un homme s'affaire consciencieusement. Il vérifie que tout est bien à la place voulue. Les gestes sont précis, méticuleux. Il pourrait être en train de préparer son matériel de pêche. Les cuillers, les mouches, les moulinets, l'attirail doit être complet. Surtout, ne rien oublier qui pourrait faire défaut au moment crucial. Il y a comme du plaisir dans cette préparation routinière. Aucune hâte, aucune fièvre, aucun tremblement dans ces mains dont l'on suit en gros plan le ballet sur les objets qu'elles manient.

Mais ce n'est pas une partie de pêche. C'est une exécution capitale qui se prépare là, ou plutôt une triple exécution capitale, décidée, au nom de Jésus, par le pasteur baptiste devenu gouverneur de l'Etat de l'Arkansas, qui a voulu frapper un grand coup en groupant cette mort organisée. Le gardien de prison préposé aux préparatifs tapote les sangles de cuir qui vont lier le prisonnier une fois qu'on l'aura allongé sur la table d'un genre un peu spécial où une injection mortelle débarrassera à jamais la société des condamnés à mort qu'elle s'est offerts, victimes expiatoires données ici en spectacle au nom de la loi et de l'ordre. On nous montre aussi la cellule de haute sécurité où patienteront les condamnés juste avant leur exécution : un bat-flanc de béton laqué de blanc, qui jouxte des toilettes de métal. La lumière du jour filtre à travers les grillages. C'est nu, propre, clinique, et sûrement passé au désinfectant.

Deux des hommes que l'on s'apprête à tuer ici ont été condamnés il y a vingt ans pour avoir commis sept meurtres à la suite d'une évasion. L'autre n'a attendu « que » dix ans, après avoir été jugé pour le meurtre de la caissière d'une épicerie, dont il se déclare innocent. Vingt ans, dix ans d'attente pour finir là, piqués comme des animaux enragés. Se fait-on jamais à l'idée, à cette attente, aux cauchemars qui la peuplent ? Comment organise-t-on sa vie d'avant la mort programmée ? Bernard Volker, l'envoyé spécial de TF 1 qui réalise ce reportage, demande à celui qui sera exécuté en dernier s'il a peur. L'homme dit que non, car c'est précisément cela que voudraient les autres, qu'il demande grâce, pleure, supplie. Dans le parloir de la prison où il est interrogé, il apparaît calme, fanfaron ou résigné, car c'est précisément le contraire que l'on attend de lui pour que le spectacle soit complet, et qu'il s'y refuse.

Ce qui est terrible dans ce que l'on nous montre là, c'est qu'au moment où ces images sont diffusées ces trois hommes sont vivants. Et que quelques heures plus tard, c'est inéluctable, ils seront morts. Il n'y a pas d'échappatoire. C'est ainsi. Pendant que nous dormons, la piqûre de poison leur sera faite. Quand nous nous réveillerons, ils ne seront plus des hommes, mais des corps. Il n'y aura pas de nuit de répit, pas de délai de grâce. La torture de l'attente aura pris fin, au terme de ces vies gâchées, tournées et retournées sur le gril d'une vengeance sadique qui aime s'exercer à petit feu.

VENDREDI 10 JANVIER

TF 1

12.15 Cuisinez comme un grand chef. La couronne landaise.
12.20 Le Juste Prix. Jeu.
12.55 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.25 et 15.15 Côte Ouest. Escapades. Les poupées chinoises.
16.05 Karine et Ari. Série.
16.30 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.25 Melrose Place. Série. Un secret bien mal gardé.
18.05 Flipper. Série. Eaux troubles.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invités : Ophélie Winter, Smaïn, Bruno Solo, Elie Semoun, José Garcia, Philippe Risoli, Roger Zabel, Didier Bourdon, Yolande Moreau (140 min). 501039

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Invitée : Sylvie Joly. Préparez vos vacances de ski ! Les expropriations (110 min). 1835300
Près de cent cinquante mille skieurs sont blessés chaque année sur les pistes. C'est l'une des nombreuses questions abordées avec Marielle Goitschel.

0.55 et 2.00, 3.35 TF 1 nuit.
1.05 Histoires naturelles. Goupil, mains propres (55 min). 8725256
2.10 Raid contre la mafia. Téléfilm de Luigi Perelli, avec Michele Placido, Patricia Millardet. [5/6] (85 min). 8879492 3.45 et 4.40, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Point route.
13.50 Derrick. Série. Un brave type.
14.55 L'As de la Crime. Série.
15.45 La Chance aux chansons. [2/2].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel-Air. Série
17.50 C'est cool ! Série.
18.20 Studio des artistes. Série. Un banal accident.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 0.35 Studio Gabriel. Invités : Pascal Gregory, Thierry Fortineau.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Mort d'un géant. Téléfilm de Pascal Goethals, avec Pierre Santini (100 min). 2684126
Un homme est abattu pendant le carnaval de Dunkerque.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Invité : Jean Marais (65 min). 3904836

23.45 Journal, Météo.
0.00 Dakar - Agadès - Dakar. Magazine présenté par Gérald Holtz. Le bivouac (45 min). 38546
1.10 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 3.10 Stratégie du silence. Documentaire. 3.50 Les Z'amours (rediff.). 4.15 Pyramide (rediff.). 4.50 Paul-Emile Victor : retour vers le futur. Documentaire. 5.15 La Compète. Course contre la mort. 5.40 Chip et Charly. Le violon de Melody Goat (25 min).

France 3

12.05 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Christophe Rippert.
14.30 La Course à la vérité. Téléfilm de Michael Ritchie, avec Sean Garrison (100 min). 2871294
16.10 Couleur pays.
16.40 Minikeums.
17.35 La Piste du Dakar.
17.55 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Philippe Starck.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.

20.55

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. L'énigme du cachalot (65 min). 3505584
En Nouvelle Calédonie, on ramasse l'ambre, un caillou provenant de l'intestin du cachalot, qui entre dans la composition de prestigieux parfums.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invitée : Ornella Muti. Inde : les gens de la lagune. France : la bogue d'or. Espagne : la cathédrale du juste (60 min). 43316

23.00 Journal, Météo.
23.25 Science 3. Magazine. Avalanche (rediff., 55 min). 8829652
0.20 Libre Court. Court métrage de Gabriel Mamruth. Rendez-vous sur le quai (10 min). 9224148
0.30 Sidamag (rediff.).
0.50 Capitaine Furillo. Série. 1.40 Musique graffiti. Magazine. Danse : Pas de deux de Don Quichotte, de Minkus, et Pas de deux de Spartacus, d'Aram Katchaturian (20 min).

La Cinquième

12.30 Nouveaux Horizons. 12.55 Attention santé. 13.00 Détours de France. 13.35 Un auteur, une œuvre. *La Fortune des Rougon.* [4/5] L'insurrection. 14.30 Le Sens de l'Histoire (rediff.). 16.00 Le Cratère Ngorongomo. 16.55 Jeunesse. 16.55 Cellulo ; 17.20 Alf. 17.50 Les Grands Tournants de l'Histoire. La bataille de Salamine. 18.20 Le Monde des animaux. Etats de crise : SOS crocodiles. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Flash Tracks ; On Tracks : Rock n'drôle ; Rock n'peur ; Off Tracks : le marketing Madonna ; Back Tracks : Isaac Hayes (30 min). 6826
19.30 7 1/2. Magazine. Comment pratiquer l'Islam en Europe ? L'espionnage en Europe.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 3382
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LE SANG DU RENARD
Téléfilm de Serge Meynard, avec Marianne Basler, Julie-Anne Roth, Jacques Bonnafé (80 min). 428687
1965. Des jeux d'amour et de mort s'entrelacent dans les secrets d'un village de Franche-Comté. Entre crudité et profondeur, une fiction sensible et une formidable interprétation.

22.05

▶ GRAND FORMAT : MITTERRAND, UNE MYTHOLOGIE FRANÇAISE
Documentaire d'Alain Wieder, Jean-Claude Guidicelli, Danièle Dulhoste. Avec René Remond, Raoul Girardet, Theodore Zeldin (95 min). 1349671
Des images des obsèques de l'ancien chef de l'Etat et certaines de ses déclarations analysées par des historiens, des sociologues, des psychanalystes et des intellectuels français et étrangers.

23.40 Le Joueur de violon ■ Film de Charlie Van Damme, avec Richard Berry, François Berleand, Inès de Medeiros (1994, 120 min). 8148519
1.40 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.50 Pop Galerie : David Bowie. Documentaire (rediff., 65 min). 8025091

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. Question de confiance.
13.25 Un terrible secret. Téléfilm de John Llewellyn Moxey, avec Matt Salinger, Lisa Eilbacher (90 min). 6667519
14.55 Les Rues de San Francisco. Série. Le couloir des miroirs.
16.50 Hit machine. Magazine.
18.00 Bugs. Série. Mariage explosif.
19.00 Code Quantum. Série. La fiancée.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole ! Série. Vent d'est, vent d'ouest.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LA PEUR EN MÉMOIRE
Téléfilm (○) d'Arthur Allan Seidelman, avec Melissa Gilbert (105 min). 602687
Une styliste newyorkaise est sujette à de terribles cauchemars. Elle consulte un spécialiste de l'hypnose...

22.30

POLTERGEIST
Série (○) avec Derek de Lint. Le remplaçant (55 min). 71403
Un professeur a disparu d'un petit collège qu'une force maléfique semble contrôler...

23.25 A l'ouest d'Edem. Magazine présenté par Jean-Edern Hallier (80 min). 8331403
0.45 Best of groove. Sélection de clips groove.
1.45 Fréquenstar. Magazine. Invité : Jean-Jacques Goldman. 2.30 Coulisses : CharlElie Couture. Documentaire. 2.55 Sexy mode. Documentaire. 3.50 Culture pub. Magazine (rediff.). 4.15 Turbo. Magazine (rediff.). 4.45 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.15 Boulevard des clips (45 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine. Je fais n'importe quoi de mon corps.
13.35 Harcèlement ■ Film de Barry Levinson, avec Michael Douglas (1994, 120 min). 7238720
15.55 Les Quatre Filles du docteur March ■ Film de Gillian Armstrong, avec Susan Sarandon (1994, 115 min). 8295487
17.50 Il était une fois... les explorateurs. Stanley et Livingstone.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Françoise Hardy.

20.15

FOOTBALL
En direct. 8e de finale de la Coupe de la Ligue : Nîmes - Montpellier ; 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le journal du foot (115 min). 4419923

22.30 Le Journal du cinéma.
22.55 Flash d'information.

23.00

FRENCH KISS
Film de Lawrence Kasdan, avec Meg Ryan, Kevin Kline (1995, 108 min). 7470836
Une sorte de vaudeville bavard et sans rythme.

0.50 Les Dix Gladiateurs Film de G. Parolini (1963, v.o., 100 min). 62350861
2.30 En avoir (ou pas) ■ Film de Laetitia Masson (1995, 85 min). 5883850
3.55 La Malédiction finale Film de Graham Baker (1981, 100 min). 35099633
5.35 La Poison ■ ■ Film de Sacha Guitry (1951, N., 84 min). 4411546

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Daniel Mermet. Du mystère de la musique [5/5].
20.30 Radio archives. Hommage à Roger Pillaudin. L'espace temps de Cocteau.
21.32 Black and Blue. Percussions. Michel Faligand, fondateur de la revue Percussions.
22.40 Nuits magnétiques. Au nom de Selene. Le théâtre de la lune [4].
0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance. Le baiser de Judas ; 1.29 Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'enchantement du vendredi Saint ; 1.59 Carnets de voyage. Le Vietnam ; 2.57 La Matinée des autres. La corrida en France ; 4.20 Dits et récits ; 4.35 Giorgio de Chirico ; 6.01 5 histoires étranges.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de la Cité de la Musique à Paris, par l'Ensemble moderne et Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez et David Robertson. Œuvres de Kyburz, Carter, Lachemann, Kurtag.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Hommage à Jean Françaix. Extrait du concert donné le 15 septembre 1996 à Carrouges lors du septembre musical de l'Orne.
0.00 Jazz-club. Le trio d'Antoine Hervé (piano) avec François Moutin (contrebasse) et Louis Moutin (batterie). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'école de Manheim. Symphonie en sol majeur de Stamitz ; Concerto pour flûte en mi mineur de Richter ; Quintette en sol majeur op. 11 n° 2 de Bach, par l'Ensemble Les Adieux ; Extraits d'Armida Abbandonata de Jommelli ; Arrangement du ballet Orphée de Cannabich, pour clavier et quatuor à cordes de Cannabich ; Symphonie concertante pour violon et alto en ré majeur de Stamitz ; Introduction, thème et variations pour clarinette et quatuor à cordes ; Rondo pour piano et orchestre en si bémol majeur WoO 6 de Beethoven.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Franck, Schubert, Chausson. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Médecins de nuit. [2/4] Légitime défense.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Lionel Richie (France 2 du 9/01/97).
23.45 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.55 Wiseman USA.
0.50 Ecstasy : danse avec la mort (40 min).

Planète

19.35 Fin de siècle.
20.35 Le Triangle des Bermudes.
21.25 Tous adeptes ?
22.20 Jean Marais par Jean Marais.
23.25 Maroc, corps et âmes. [3/11] Luths et délices.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Roland Petit (rediff).
21.00 Michel Simon. Documentaire.
21.50 et 1.50 Le J.T.S.
22.20 La Gioconda. Opéra de Ponchielli. Livret d'Arrigo Boito. Mise en scène de Filippo Sanjust. Avec le Chœur, l'Orchestre et le Ballet de l'Opéra de Vienne, dir. Adam Fischer. Enregistré à l'Opéra de Vienne (175 min). 77852887
1.15 Stars en stock. Yul Brynner.

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Nina Morato.
21.50 Ski. Coupe du monde.
23.20 World Music. Documentaire. I Muvrini.
0.15 Contact. Magazine.
1.05 Football américain (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Enfer dans la ville Film de Renato Castellani, avec Giuletta Masina (1958, N., 100 min). 1731836
22.05 Vacances ■ ■ Film de George Cukor (1938, N., v.o., 95 min). 98828497
23.40 Pilote du diable ■ Film de Stuart Heisler (1950, N., v.o., 95 min). 74287381
1.15 Désiré ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 95 min). 54225814

Ciné Cinémas

21.00 K2 ■ Film de Franc Roddam (1990, 105 min). 78830331
22.45 Gilbert Grape ■ Film de Lasse Hallström (1992, v.o., 125 min). 8876403
0.45 Le Survivant d'un monde parallèle ■ Film de David Hemmings (1980, 80 min). 69068237

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'homme aux yeux violets.
21.40 et 1.30 Le Chevalier de Pardaillan.
22.30 Chasse au crime. Règlement de comptes.
23.00 Section contre-enquête. Jeux dangereux.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Le fantôme du château.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Demain sera hier.
21.20 The New Statesman. Sélection naturelle.
21.45 Destination séries. Angela, 15 ans.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. B.S. Eliot.
22.55 Seinfeld. Dérapages.
23.20 The Ed Sullivan Show.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

19.00 Patinage de vitesse. En direct. Championnats d'Europe à Heerenveen (Pays-Bas) (90 min). 410687
20.30 Football. En direct. Tournoi international, aux îles Canaries : Finale du tournoi (120 min). 698132
22.30 et 1.00 Rallye raid. 7e étape du Dakar : Tahoua - Arlit.
23.00 Sport de force.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Les Faussaires. Film de Frédéric Blum (1994, 95 min), avec Gérard Jugnot. *Comédie.*

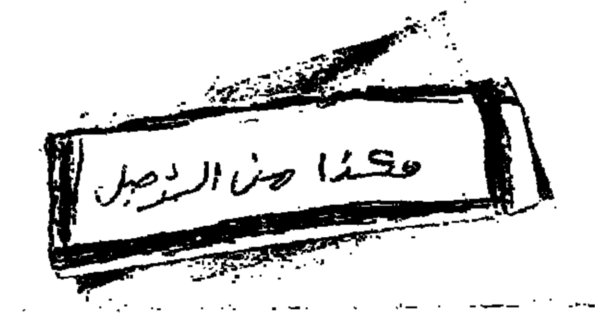
RTL 9

23.50 La Vénus noire. Film de Claude Mulot (1984, 20 min), avec Joséphine-Jacqueline Jones. *Erotique.*

TSR

20.05 La Veuve noire. Film de Bob Rafelson (1986, 105 min), avec Debra Winger. *Thriller.*
21.50 La Horde sauvage. Film de Sam Peckinpah (1969, 140 min), avec William Holden. *Western.*
0.25 September. Film de Woody Allen (1987, 75 min), avec Mia Farrow. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
VENDREDI 10 JANVIER 1997

Quelle aventure !

par Pierre Georges

UN BONHEUR de lecture. Robert Doisneau, le photographe, et Maurice Baquet, l'alpiniste-acteur-violoncelliste-chanteur d'opérette-humoriste étaient de grands, de vrais amis. Ce qui nous valut différentes bonnes choses. Et notamment la publication, au mois de novembre, chez Actes Sud, de lettres délicieuses adressées par le premier au second.

« Bébert la photo » écrivait comme il regardait. *Bien ! La* preuve, ce récit d'un voyage aérien entre les Etats-Unis et la France : *« Sous le ciel bleu, dans les appareils à cents, en cas de non-fonctionnement prévenir le shérif. C'est foutrement loin, et pourtant, grâce aux progrès de l'aviation, il est prouvé que n'importe quel ahuri peut atteindre ces objectifs lointains. J'en suis la preuve vivante, à condition qu'on me mette dans le bon Boeing. »*

Et le meilleur reste à venir : *« Au retour à côté de moi, un couple de bonne qualité. Le monsieur a dit à la dame :* "Je relis Pascal, on devrait toujours relire Pascal." *Alors la dame :* "Quand je vais à New York, je me casse toujours un ongle." *J'ai regardé les réacteurs de l'avion, mais au bout de quatre heures c'est lassant. Mais, tout de même, quelle aventure ! »*

Pourquoi ce petit vol de correspondance ? Pour rien. En mémoire de tous ces bonshommes Pascal, de toutes ces bonnes femmes ongulées, croisés un jour. Et aussi pour un peu de plaisir partagé, cette lecture du matin, en écoutant, distraitement, les nouvelles et en cherchant, sans trop l'envie de trouver, un sujet de chronique.

Il y en avait mille, bien sûr, tombant des ondes et du ciel. La pêche aux naufragés, qui, dans les « quarantièmes rugissants », battait son plein. Les aventures de Mme Danielle Mitterrand, naufragée de la route, vingt-huit heures de galère pour revenir de Latche à Paris, vendredi. La déclaration incontestable de M. Raffarin, ministre, *« le cap c'est le cap ! »*.

Il y en avait mille. Et d'autres encore. Cette magnifique histoire de strip-philosophie au lycée Pierre-de-Coubertin de Meaux, où la pédagogie se fit effeuilleuse. Hélas, déjà prise et bien prise, en page 9. Ou alors ce conte de Noël à la lyonnaise, façon arsenic et vieilles dentelles, l'apprentie Marie Besnard de l'éclair au chocolat. Pas touche, fit-on savoir : le reportage arrive demain et s'annonce délicieux. Allez donc chroniquer dans ces conditions, avec, pour seule liberté, celle d'accommoder les restes.

Enfin, le salut vint. De loin, de très loin, le Gers profond. Y aller permet assurément de lire son Pascal. Et en revenir, de le relire. Notre correspondant à Auch, et qui a bien un nom à y coucher, l'excellent Daniel Hourquebie, a envoyé une jolie historiette à voler sans le moindre scrupule. Figurez-vous que, dans un collège de Fleurance, un fameux gang vient de sévir. Le gang non de l'éclair, mais du pain au chocolat. Quatre garnements, faussaires d'occasion et gourmands de routine, ont réussi, à l'aide d'un tampon dérobé, à fabriquer de faux tickets de *« chocolatine »*. Un ticket, un pain. Même qu'ils en firent commerce. Bref, on fit bombance au collège et on ne fut pas loin de *« bouffer »* la baraque. Sanctions, exclusion, plaintes, la route du pain au chocolat est désormais coupée. Au pain sec et à l'eau, mes gaillards !

Appel à la grève dans les transports publics urbains le 24 janvier

CINQ ORGANISATIONS syndicales, la CFDT, FO, la CGT, la CFTC et la FNCR, ont appelé les personnels des transports urbains à un arrêt de travail de vingt-quatre heures, le vendredi 24 janvier, pour obtenir la retraite à cinquante-cinq ans et la réduction du temps de travail, à l'instar des transporteurs routiers. Cet appel intervient alors que le patronat de l'Union des transports publics (UTP) et les syndicats ont entamé, le 17 décembre dernier, une négociation sur l'emploi qui doit reprendre le mardi 28 janvier. Par ailleurs, le gouvernement n'a toujours pas indiqué à la profession si elle bénéficiait ou non de la loi Robien sur la réduction du temps de travail. En Ile-de-France, la RATP n'est pas concernée par cet appel à la grève.

DÉPÊCHES

■ **INCENDIE : un violent sinistre a ravagé**, mercredi 8 janvier, les abattoirs de la communauté urbaine de Bordeaux. Le sinistre s'est déclenché vers 6 heures dans le plafond d'une salle d'abattage et a dévasté en un peu plus de deux heures les abattoirs et le marché de la viande. Le personnel a été évacué à temps mais deux cents personnes environ se retrouvent au chômage technique. L'approvisionnement en viande de l'agglomération pourra être assuré par d'autres établissements de la région, tels ceux de La Réole ou de Bazas.
Le complexe de 5000 mètres carrés, au bord de la Garonne, avait été reconstruit et mis aux normes européennes en 1989, après un investissement de 170 millions de francs. En 1996, la Cour des comptes avait considéré que cet investissement était surdimensionné par rapport aux activités prévisibles et aux tonnages réalisés. – *(Corresp.)*

■ **CORSE : un membre du GIGN a été légèrement blessé par balle,** mercredi soir 8 janvier, dans un appartement de Bastia, par un homme interpellé dans le cadre de l'enquête confiée au juge Jean-François Ricard après le mitraillage de la brigade de gendarmerie de Saint-Florent, le 18 décembre dernier, en Haute-Corse. L'homme recherché, s'étant barricadé derrière une porte, a tiré à travers celle-ci avec une arme de poing. Sans riposter, les gendarmes ont fini par maîtriser le tireur, qui a été placé en garde à vue ainsi que sa compagne. Sept personnes sont toujours maintenues en garde à vue en Corse dans le cadre de l'enquête sur ce même attentat, depuis le 7 janvier. Il s'agit notamment de l'homme blessé par les gendarmes de Saint-Florent qui avaient tiré sur le véhicule en fuite d'où avait été tiré une rafale d'arme automatique.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 9 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18680,40	−1,14	−6,64
Honk Kong index	13454,90	+0,26	+0,02

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/01	Var. en % 07/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2331,62	+1,30	+0,69
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+0,27
Milan MIB 30	—	—	−11,84
Francfort Dax 30	2902,89	+0,58	+0,49
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	−1,59
Madrid Ibex 35	—	—	+0,62
Amsterdam CBS	—	—	+0,38

Tirage du *Monde* daté jeudi 9 janvier 1997 : 461 915 exemplaires

De nouveaux éléments accablants mis au jour dans l'affaire de l'hormone de croissance

Des enfants ont été traités jusqu'en 1986 par des lots potentiellement contaminés

L'AFFAIRE de l'hormone de croissance rebondit avec de nouveaux éléments établis par Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction en charge de ce dossier. Les investigations du juge permettent en effet aujourd'hui de conclure que des lots d'hormone non inactivée ont continué à être délivrés, après juin 1985 et jusque dans les premiers mois de 1986, à des enfants atteints de nanisme hypophysaire. Ce qui correspond environ à 20 000 flacons. Une expertise a par ailleurs été demandée par le juge Bertella-Geffroy, qui devrait notammant permettre d'établir combien de nouveaux traitements ont été initiés, passé cette date, avec un produit considéré comme à risque chez des enfants qui n'avaient pas encore été traités par hormone de croissance.

Ces faits, révélés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *L'Express*, pourraient, indique-t-on de source judiciaire, conduire à une requalification pénale, les personnes aujourd'hui mises en examen pour homicide involontaire devenant alors mises en examen pour empoisonnement.

Le drame de cette contamination continue d'autre part de faire des victimes chez les enfants souffrant de graves retards de croissance et traités par cette substance fabriquée de manière quelque peu artisanale dans les années 1980, à partir d'hypophyses de cadavres. En dépit des recommandations des meilleurs experts au premier rang desquels, dès 1980, le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), toutes les procédures d'inactivation n'avaient pas été mises en œuvre.

En 1992, des informations publiées par *Le Monde* avaient conduit à l'ouverture d'une enquête à la demande de Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales et de l'intégration, et de Bruno Durieux, alors ministre délégué à la santé. A l'époque dix enfants étaient contaminés par cette hormone contaminées par un agent infectieux non conventionnel – un prion – responsable de la maladie neurodégénérative, toujours mortelle, de Creutzfeldt-Jakob. Cette enquête avait, curieusement, été demandée par les deux ministres aux professeurs Jean-Claude Job, président de l'association France-Hypophyse et Jean Dangoumeau, directeur de la pharmacie et du médicament, deux des personnalités directement impliquées dans cette affaire.

Cinquante victimes sont aujourd'hui mortes ou atteintes par la maladie de Creutzfeldt-Jakob

« On peut penser que la contamination a eu lieu à partir d'un lot fabriqué fin 1983 ou en 1984 et que, si l'on ne peut pas écarter la survenue d'un ou de deux cas supplémentaires, il ne s'agit pas du début d'une épidémie », écrivait le professeur Dangoumau (aujourd'hui président du conseil d'administration de l'Agence du médicament et président par intérim du comité économique du médicament) dans son rapport (*Le Monde* du 3 avril 1992). Cinquante enfants sont aujourd'hui morts ou atteints de cette maladie mortelle et les spécialistes ne cachent pas leur inquiétude devant l'apparition de nouveaux cas chez des adolescents dont le patrimoine génétique laissait penser qu'ils étaient d'une certaine manière protégés contre l'infection de leur système nerveux central par le prion pathologique. A total on estime que plus d'un millier d'enfants ont été traités par une hormones de croissance potentiellement contaminée et contaminante.

Pour sa part le professeur Job faisait valoir que, dès avril 1985, date des premières informations *a priori* inquiétantes (*le Monde* du 8 juin 1985), une lettre fut diffusée *« à la totalité des médecins prescripteurs »* qui pour la plupart demandèrent *« que le traitement de leurs patients ne soit pas interrompu ».* *« Des informations détaillées parurent à ce moment dans la presse médicale et dans plusieurs quotidiens importants. »* Par la suite Bernard Kouchner, ministre de la santé demandait à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) un rapport sur ce thème. M. Kouchner rendait public ce rapport en décembre de la même année (*Le Monde* du 25 décembre 1992). Ce document acccablant à de nombreux égards fut suivi de l'ouverture d'une information judiciaire confiée à Mme Bertella-Geffroy puis à une série de mises en examen.

Un an plus tard, le gouvernement reconnaissait, par la voix de Simone Veil alors ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, que l'Etat était impliqué dans cette affaire. Parallèlement, des indemnisations étaient proposées aux familles des jeunes victimes à condition que ces familles renoncent *« à toute poursuite à l'encontre de l'Etat, des personnes et des institutions dont la responsabilité avait été évoquée »* (*Le Monde* daté 31 octobre-1er novembre 1993). Aujourd'hui, à la suite de diverses plaintes de familles, cinq personnes sont mises en examen pour homicide involontaire parmi lesquelles les professeurs Job et Dangoumeau ainsi que les professeurs Fernand Dray, ancien responsable de la fabrication de l'hormone de croissance à l'Institut Pasteur de Paris, Henri Cerceau, ancien responsable de pharmacie centrale des hôpitaux et le docteur Elisabeth Mugnier responsable de la collecte des hypohyses.

De nouvelles mises en examen pourraient être prononcées et une requalification pourrait être décidée à la lumière de nouveaux éléments que les inspecteurs de l'IGAS n'avaient pas été en mesure d'établir. Ces éléments établissent que cette hormone a continué à être distribué après juillet 1985. Sur ce thème, le rapport de l'IGAS précisait que M. Cerceau avait affirmé aux inspecteurs que l'hormone de croissance à risque déjà conditionnée avait à cette date été détruite et qu'un *« bordereau de destruction de juillet 1985 attestait de ce fait »*. Les inspecteurs ajoutaient toutefois qu'ils *« n'avaient pas pu avoir communication de ce document. »* *« Cette destruction n'a en fait concerné qu'une fin de lot »* a-t-on indiqué au *Monde* de bonne source.

Le rapport de l'IGAS ajoutait que la Pharmacie centrale des hôpitaux n'avait pas rappelé, à partir du mois de juin 1985 les lots d'hormone ne répondant pas aux nouvelles normes de fabrication (avec une procédure d'inactivation par l'urée) qui avaient déjà été envoyées dans les pharmacies hospitalières de Paris et de province. De même les flacons détenus par les parents et fabiqués par la Pharmacie centrale des hôpitaux n'ont pas été rappelés alors que ceux fabriqués, de la même manière par la firme pharmaceutique suédoise Kabi avaient, à la demande de cette firme, été retiré du marché.

« Les responsables de l'époque de la Pharmacie centrale des hôpitaux objectent que la procédure de rappel ne leur avait été demandée ni par France-Hypophyse ni par la direction de la pharmacie et du médicament (...), peut-on lire dans le rapport de l'IGAS qui ajoute qu'en théorie aucune hormone à risque infectieux ne pouvait être utilisée après juin 1985. Tout indique que les choses n'ont pas été aussi simples. Ainsi dans un document émanant du conseil d'administration de France-Hypophyse daté du 6 décembre 1991 le professeur Job reconnaît implicitement que des nouveaux traitements ont pu être initiés, après juin 1985, par des hormones extractives à risque dès lors que ces traitements *« étaient véritablement urgents »*. Pour autant, le procès-verbal de la commission nationale de pharmacovigilance daté du 27 juin 1991 explique que la commission *« a eu connaissance des données actualisées concernant le risque de survenue de maladie de Creutzfeldt-Jakob chez des patients ayant reçu de l'hormone de croissance extractive »* mais que, fort heureusement, *« aucun patient n'a reçu d'hormone extractive depuis 1985. »*

Jean-Yves Nau

L'AP-HP s'en remet à la justice

***CONTACTÉ** par Le Monde*, jeudi 9 janvier, le professeur Jacques Dangoumau n'a pas souhaité commenter les nouvelles informations de l'affaire de l'hormone contaminé. Les professeurs Jean-Claude Job et Henri Cerceau étaient, quant à eux, injoignables. Dans un communiqué publié dans la soirée du mercredi 8 janvier, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), dont dépend la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris (PCH), rappelle que jusqu'en 1988 *« l'hormone de croissance issue d'hypophyses d'origine humaine a été fabriquée par l'Institut Pasteur, conditionnée et distribuée par la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris, tandis que la prescription était contrôlée par une association, France-Hypophyse ». « Dans le cadre de l'instruction judiciaire en cours, l'AP-HP a transmis à l'autorité judiciaire tous les documents qui étaient en sa possession relatifs à cette affaire,* ajoute le texte du communiqué. *C'est à la justice qu'il reviendra de déterminer les responsabilités en cause. »*

Citant par ailleurs le rapport de l'inspection générale des affaires sociales sur la PCH, demandé par ses soins début 1996 et révélé dans ces colonnes (*Le Monde* du 16 juillet 1996), l'AP-HP indique que *« certaines des anomalies de gestion relevées dans ce cadre concernent la gestion financière des hormones de croissance, sans qu'il y ait cependant de lien avec le drame de santé publique qui a pu se produire dans les années 1985-1986 »*. Après la plainte contre X... déposée par l'AP-HP dans l'affaire de la PCH, une instruction judiciaire est en cours.

Hollywood au secours de la scientologie

LA SCIENTOLOGIE vient de remporter une victoire de taille en obtenant, sous forme de publicité, la publication, dans le *Herald Tribune* du 9 janvier, d'une « lettre ouverte » à Helmut Kohl, véritable manifeste contre l'Allemagne jugée indigne pour son attitude *« discriminatoire »* vis-à-vis de l'Eglise de scientologie. *« Dans l'Allemagne des années 30, Hitler a fait de l'intolérance religieuse sa politique officielle. Les juifs ont d'abord été marginalisés, exclus de nombreuses activités, puis vilipendés et enfin soumis à des horreurs inqualifiables (...). Dans les années 30, c'étaient les juifs. Aujourd'hui, ce sont les scientologues. »*

C'est la reprise, presque mot pour mot, d'un placard publicitaire, paru le 17 octobre 1996 dans le *New York Times*, où les scientologues allemands s'estimaient victimes, dans leur pays, des mêmes *« persécutions »* que les juifs sous le Troisième Reich. La différence est que les signataires de la « lettre ouverte » au chancelier Kohl ne sont pas ses compatriotes scientologues, ni même les Tom Cruise, John Travolta, Chick Corea, *gros consommateurs de* « dianétique » et cautions traditionnelles de la secte dans le monde du spectacle. Ce sont trente-quatre personnalités, parmi les plus grandes de la scène et de l'écran, qu'on croyait engagées dans des combats moins scabreux. Dans la liste, on peut lire en effet les noms de Constantin Costa-Gavras, de Dustin Hoffmann, de Larry King (la star de CNN), d'Oliver Stone, de Terry Semel, de l'écrivain Gore Vidal, de Mario Puzo, scénariste du *Parrain*, d'Arnold Kopelson, producteur, etc.

La guerre entre la scientologie et l'Allemagne remonte à un an. En janvier 1996, au moment où la France épinglait déjà la scientologie dans son rapport parlementaire sur les sectes, le gouvernement de Bonn prenait des mesures policières et fiscales autrement plus radicales contre une pseudo-Eglise, qui compte outre-Rhin 10 000 membres, mais est surtout la base d'expansion de la secte de Ron Hubbard vers la Russie et l'Est européen. Bonn a mis sous surveillance *« l'un des groupes les plus agressifs au sein de la société allemande »*, pourvue d'une *« idéologie totalitaire »*, dont le but n'a rien de religieux, mais est *« exclusivement financier »*. Le gouvernement bavarois ira, en août, jusqu'à interdire l'embauche dans la fonction publique de tout membre de l'Eglise de scientologie.

La manipulation, dont les signataires de la lettre semblent avoir été les victimes, prouve au moins l'efficacité des méthodes de recrutement et d'infiltration de la scientologie. A moins qu'il ne s'agisse que d'une opération promotionnelle pour le film *Mad City* que Costa-Gavras vient de tourner aux Etats-Unis, avec une distribution où l'on retrouve curieusement les noms de John Travolta, Dustin Hoffmann et même Larry King, un film de la Warner de Terry Semel produit par... Arnold Kopelson.

Joint au téléphone par *Le Monde*, Costa-Gavras, l'auteur de *Z* et de *L'Aveu*, s'explique : *« Je n'ai aucune sympathie pour les sectes, la scientologie pas plus qu'une autre, et tout parallèle entre ce qui arrive à ses membres aujourd'hui et la Shoah serait absurde. Mais lorsque c'est l'Allemagne qui exclut des écoles les enfants de la scientologie, cela ne peut que me rappeler de très inquiétants souvenirs. »*

Henri Tincq